



Machiavel

Le prince et autres textes

Traduction française de Jean-Vincent Périès (1825)
Source : [Les classiques de sciences sociales](#)

Table des matières

Présentation	6
LE PRINCE	13
<i>CHAPITRE I : Combien il y a de sortes de principautés, et par quels moyens on peut les acquérir</i>	13
<i>CHAPITRE II : Des principautés héréditaires</i>	13
<i>CHAPITRE III : Des principautés mixtes</i>	14
<i>CHAPITRE IV : Pourquoi les États de Darius, conquis par Alexandre, ne se révoltèrent point contre les successeurs du conquérant après sa mort</i>	24
<i>CHAPITRE V : Comment on doit gouverner les États ou principautés qui, avant la conquête, vivaient sous leurs propres lois</i>	28
<i>CHAPITRE VI : Des principautés nouvelles acquises par les armes et par l'habileté de l'acquéreur</i>	29
<i>CHAPITRE VII : Des principautés nouvelles qu'on acquiert par les armes d'autrui et par la fortune</i>	33
<i>CHAPITRE VIII : De ceux qui sont devenus princes par des scélératesses</i>	41
<i>CHAPITRE IX : De la principauté civile</i>	46
<i>CHAPITRE X : Comment, dans toute espèce de principauté, on doit mesurer ses forces</i>	50
<i>CHAPITRE XI : Des principautés ecclésiastiques</i>	52
<i>CHAPITRE XII : Combien il y a de sortes de milices et de troupes mercenaires</i>	55
<i>CHAPITRE XIII : Des troupes auxiliaires, mixtes et propres</i> .	61
<i>CHAPITRE XIV : Des fonctions qui appartiennent au prince, par rapport à la milice</i>	66

CHAPITRE XV : <i>Des choses pour lesquelles tous les hommes, et surtout les princes, sont loués ou blâmés</i>	68
CHAPITRE XVI : <i>De la libéralité et de l'avarice</i>	70
CHAPITRE XVII : <i>De la cruauté et de la clémence, et s'il vaut mieux être aimé que craint.</i>	73
CHAPITRE XVIII : <i>Comment les princes doivent tenir leur parole</i>	76
CHAPITRE XIX : <i>Qu'il faut éviter d'être méprisé et haï</i>	80
CHAPITRE XX : <i>Si les forteresses, et plusieurs autres choses que font souvent les princes, leur sont utiles ou nuisibles</i>	91
CHAPITRE XXI : <i>Comment doit se conduire un prince pour acquérir de la réputation</i>	96
CHAPITRE XXII : <i>Des secrétaires des princes</i>	100
CHAPITRE XXIII : <i>Comment on doit fuir les flatteurs</i>	102
CHAPITRE XXIV : <i>Pourquoi les princes d'Italie ont perdu leurs États</i>	104
CHAPITRE XXV : <i>Combien, dans les choses humaines, la fortune a de pouvoir, et comment on peut y résister</i>	105
CHAPITRE XXVI : <i>Exhortation à délivrer l'Italie des barbares</i>	109
Description de la manière dont le duc de valentinois fit mettre à mort Vitellozzo, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina.	
	114
L'art de la guerre (extraits)	123
I : Nécessité d'une armée nationale.	123
II : Supériorité de l'infanterie sur la cavalerie.....	127
III : Pourquoi l'art militaire est négligé.....	130
IV : Pas de grand homme sans imagination.....	134
V : Les fautes des princes d'Italie.	134
Provision pour l'infanterie.....	139

Histoire de Florence (extraits).....	142
I : l'histoire, science du détail, est l'honneur des hommes.	142
II : Rôle néfaste des papes en Italie.....	145
III Les condottières au XV ^e siècle.....	147
IV : Les luttes des nobles et du peuple à Florence et dans la Rome antique.	148
V : Une harangue révolutionnaire.....	150
VI : L'alternance du bien et du mal.	153
VII : La lutte des partis et les bienfaits de l'opposition.....	156
Les discours sur la première décade de Tite-Live	158
I : La renaissance et la politique.....	158
II : La théorie des gouvernements.....	161
III : Les tribuns, élément nécessaire de l'équilibre politique..	167
IV : Les dissensions, aspect nécessaire de la liberté.	168
V : République aristocratique ou république démocratique....	171
VI : Parallèle des régimes aristocratique et démocratique.	174
VII : Solitude du fondateur et du réformateur.....	180
VIII : La communauté humaine.....	183
IX La papauté, plaie de l'Italie.	187
X : Égalité et liberté.	190
XI : Le relativisme institutionnel.	193
XII : La loi s'impose même aux héros.	198
XIII : Un pape à tuer.	199
XIV : La dictature légale.....	201
XV : Le service de l'état.	204
XVI : Le partage des terres.	205
XVII : La nature humaine.	209
XVIII : La matière et la forme.	211

XIX : Sagesse du peuple.	216
XX : La rupture des alliances	222
XXI : Tristesse du présent en Italie.....	225
XXII : La liberté, source de la grandeur.....	229
XXIII : Éternité du monde.	235
XXIV : L'infanterie, reine des batailles.	238
XXV : Salus patriae suprema lex esto.	243
Lettre à Vettori.....	245
Très plaisante nouvelle du démon qui prit femme	250
À propos de cette édition électronique.....	261

Présentation

Machiavel naît et meurt à Florence (3 mai 1469 – 20 juin 1527). Lors de sa naissance la république est, depuis trente-cinq ans, administrée à leur profit par quelques riches familles, sous l'autorité du chef de la famille des Médicis. Du 1er août 1464 au 3 décembre 1469, c'est Pierre, fils de Cosme l'Ancien, qui détient le pouvoir. Après lui, ce sont ses jeunes fils : Julien, qui périra en 1478, victime d'une conjuration, Laurent, qui sera Laurent le Magnifique, et disparaîtra à quarante-trois ans le 8 avril 1492. Le médiocre Pierre, fils de Laurent, sera chassé par les Florentins à l'arrivée de Charles VIII, en novembre 1494. Le moine Savonarole devient alors le chef d'une république théocratique. Mais les Florentins se lassent du rigorisme du dominicain, lui font procès et le brûlent (23 mai 1498).

Florence est libre, et c'est alors qu'apparaît Machiavel. Son existence, jusqu'à cette date, n'est connue que par de brèves mentions sur le livre de raison de son père, homme de loi de vieille et honorable famille, mais de médiocre fortune. Le 19 juin 1498 Nicolas Machiavel est, à vingt-neuf ans, nommé secrétaire de la seconde chancellerie (celle qui s'occupe des affaires intérieures) puis, le 14 juillet, secrétaire des « Dix de liberté et de paix », c'est-à-dire du gouvernement de la république. Il occupera ces fonctions jusqu'à la chute du régime, soit au palais de la Seigneurie, ou bien chevauchant par monts et par vaux, chargé de dizaines de missions tant militaires que diplomatiques, manifestant sans relâche un dévouement total à l'État et à sa patrie. Il rédige une importante correspondance officielle : instructions du gouvernement adressées aux chargés de mission, et surtout rapports au gouvernement sur ce qu'il fait et ce qu'il voit au cours de ses propres missions.

C'est une période nouvelle dans l'histoire de l'Italie. Elle est la proie d'États étrangers qui viennent d'achever leur unité, et de qui bientôt les querelles s'ajoutent aux dissensions traditionnelles des États italiens. Champ de bataille des Français, des Espagnols et des Impériaux, elle souffre cruellement de la guerre. D'autre part les condottieres italiens ne pèsent guère en face des troupes étrangères. Pour assurer son indépendance, Florence compte sur l'alliance française, et Machiavel, armant les citoyens, s'efforce de doter sa patrie d'une armée nationale. Mais lorsque les troupes de Louis XII se replient, la république s'effondre, tandis que reviennent les fils et petits-fils de Laurent le Magnifique (septembre 1512). La liberté n'a guère duré plus de quatorze ans,

En novembre Machiavel, suspect, est destitué de ses fonctions. En février 1513, impliqué par erreur dans un complot contre les Médicis, il est torturé et mis en prison. Il est libéré le mois suivant lorsque le cardinal Jean de Médicis, devenu le pape Léon X, fait promulguer une amnistie. Banni de la ville, il se retire dans une maison de campagne et commence les œuvres qui ont fait sa gloire : le Prince, les Discours sur la première décade de Tite-Live.

Mais la république a toujours fort mal rémunéré Machiavel. Il a femme et quatre enfants, desquels l'aîné a neuf ans. L'année suivante, un cinquième naîtra. Machiavel est pauvre. Et aussi, il a soif d'action. Il s'efforce d'obtenir un poste des nouveaux maîtres. Il fait agir son ami Vettori auprès de Léon X. Il dédicace le Prince à Laurent de Médicis qui, neveu du pape, gouverne Florence en son nom. En vain. Ce n'est qu'à partir de 1520 qu'on lui confiera de petites missions, tout indignes de son génie : faire régler des dettes ou des indemnités dues à des marchands florentins, trouver un prêcheur de carême. Entre-temps le succès de la Mandragore lui a fait une réputation d'auteur dramatique, il a publié l'Art de la guerre, et il a obtenu du cardinal Jules de Médicis – qui gouverne Florence depuis la mort de

Laurent (4 mai 1519) et sera bientôt le pape Clément VII – la commande d’une histoire de Florence.

Machiavel a-t-il, par besoin d’argent, renoncé à la liberté de sa patrie ? Certes non. Lorsqu’en 1520 le pape lui fait demander ses idées sur l’organisation politique de Florence, il rédige le plan d’une constitution qui, assurant l’autorité de Léon X durant sa vie, deviendrait à sa mort parfaitement démocratique. Évidemment, on ne tiendra pas compte de ce plan.

Il semble d’ailleurs qu’à cette date, Machiavel ait depuis longtemps dépassé le cadre du patriotisme florentin. La chose est aisée à comprendre : depuis la chute de la république et l’élévation d’un Médicis à la tiare, le sort de Florence ne dépend plus de ses seules forces et de sa seule diplomatie. Sur le plan de la défense nationale, Florence est désormais liée aux États du Saint-Siège. Aussi Machiavel peut-il rêver qu’un Laurent de Médicis, un Jean des Bandes noires, parents du pape, entreprennent et réussissent l’œuvre tentée par César Borgia, fils de pape : l’unification de l’Italie. Dès 1513, il envisage la politique du point de vue de Rome, fait transmettre au pape des analyses de la situation, lui recommande chaleureusement l’alliance française contre les Impériaux. Après Pavie, se trouvant à Rome, il conjure Clément VII et ses principaux conseillers d’armer le peuple de Romagne, de créer cette armée nationale qui pourra résister aux étrangers. Le pape l’écoute, mais recule devant la dépense, D’ailleurs le procédé semble mal sûr, et Guichardin lui trouve des inconvénients (juin-juillet 1525).

Enfin l’année suivante, comme on se décide à mettre Florence en état de défense, on fait appel à Machiavel. Reprenant après plus de douze ans des fonctions officielles, il est, le 18 mai 1526, nommé secrétaire d’une commission chargée de construire des fortifications. Trois mois plus tard, il est envoyé en mission à l’armée auprès de Guichardin. Il va et vient,

s'occupant à la fois de la guerre et des fortifications. Mais guerre et fortifications marchent tort mal : indécis, avare, le pape ne cesse de gêner l'action de ses serviteurs. Machiavel, qui n'est plus jeune, s'épuise à accomplir sa tâche tandis que, sous le connétable de Bourbon, les Impériaux descendent vers Rome. Le 6 mai 1527 commence le sac de la ville éternelle, et le 22 mai nous retrouvons Machiavel en mission à Civitavecchia, discutant avec l'amiral Doria de l'utilisation de la flotte pontificale. Puis, à une date inconnue, il rentre à Florence, où le 16 mai le gouvernement des Médicis a été renversé et la république proclamée.

La ville enfiévrée s'apprête à se défendre, nomme de nouveaux fonctionnaires pour diriger les préparatifs militaires. De Machiavel, vieux patriote demeuré en son cœur fidèle à la liberté, il n'est pas question. Peut-être parce qu'on ne voit en lui qu'un serviteur des Médicis. Ou bien parce qu'il est malade : il mourra quelques jours plus tard – probablement le 20 juin – sans qu'on sache rien de ses dernières craintes ou de ses derniers espoirs.

*

* *

Depuis longtemps on dénonce une dissonance dans la vie de Machiavel : ce républicain a délibérément sollicité un poste, des Médicis. Et une autre dissonance dans son œuvre : il a dans le même temps écrit les Discours sur Tite-Live, traité du gouvernement républicain, et le Prince, bréviaire de la tyrannie. Ces accusations ne paraîtront guère fondées si l'on prend garde à certains points qui n'ont pas assez retenu l'attention.

Avant sa défaite de 1512, Machiavel, de par ses fonctions mêmes, est contraint d'envisager les choses du point de vue des intérêts particuliers de Florence. Après la défaite, destitué, il a l'esprit plus libre pour juger sa situation de haut. D'ailleurs le

sort de Florence est désormais lié à celui du Saint-Siège. Les pires passionnés de ses amis, simples citoyens, peuvent bien comploter contre les Médicis et sacrifier leur vie même à la restauration de la liberté. Machiavel, lui, vient de passer près de quinze ans à défendre par la diplomatie et la guerre l'indépendance de sa patrie. Il a échoué. Et à ses yeux le problème fondamental, c'est de comprendre pourquoi il a échoué et comment on pouvait réussir. La défense de l'État contre les étrangers a donc priorité sur le rétablissement de la liberté. En d'autres termes, une république libre n'est pas souhaitable si elle doit conduire à vivre sous la botte étrangère.

Ceci dit, le sens du Prince apparaît en toute clarté. L'exemple de César Borgia est parfaitement explicite, et nous en avons dit la signification. Quant au dernier chapitre, il faut tout ignorer des horreurs commises pendant les guerres d'Italie pour y voir une page de littérature pure. Ce dernier chapitre est la raison même du livre : le Prince que Machiavel appelle de ses vœux et à qui il enseigne à unifier l'Italie, ce Prince rassemblera en un faisceau toutes les forces italiennes, et c'est à lui qu'il est réservé de chasser ces hordes barbares qui, pillant, violant, massacrant, ne cessent de parcourir l'Italie. Les amis de Machiavel peuvent bien comploter pour la liberté de Florence. Machiavel, lui, sait que Florence ne peut plus se sauver seule. En 1527, c'est en soupirant, dit un témoin, que Machiavel rentre à Florence. On a supposé que, serviteur des Médicis, il était triste de voir la liberté rétablie. C'est là une déduction d'une absurdité monstrueuse. Si Machiavel est mortellement triste, c'est qu'il a vu, par avarice, le lamentable Clément VII licencier ses propres armées. Il a vu déferler le flot des Impériaux à travers la Romagne tandis que s'évanouissaient les dernières troupes italiennes. Florence a été épargnée ? Florence est libre ? Oui sans doute. Mais comment se réjouir à la vue de cet îlot de liberté qui ne pourra s'opposer qu'un moment à la marée des barbares ? Pour se réjouir de la liberté de Florence, il faut n'avoir pas quitté Florence, ignorer ce terrible monde extérieur qui inévitable-

ment imposera bientôt son écrasante présence. Machiavel est lucide.

Florence sera libre trois ans et ne capitulera qu'après un siège héroïque au cours duquel périront une grande partie des habitants. Et parmi eux, l'étendard au poing, l'un des fils de Machiavel.

*
* *

Machiavel, donc, veut voir les forces italiennes unifiées par un Prince. A-t-il donc renoncé à la liberté ? Nullement. Il a renoncé à la liberté de Florence, parce qu'au temps des grands États qui viennent de se former, Florence ne peut lutter à armes égales. Mais Machiavel ne renonce pas à la liberté de l'Italie. Et s'il souhaite un monarque, il a, dans les Discours, prodigué les explications qui permettent de comprendre que le monarque est, à ses yeux, à la loi nécessaire et transitoire. Le monarque est nécessaire parce que, d'une part, il faut un homme seul pour fonder un nouvel État, et que, d'autre part, on trouve dans certains États italiens des seigneurs féodaux que seule une main royale peut soumettre à la loi commune.

Nécessaire, ce monarque sera transitoire. D'abord parce que, de toute façon, les régimes ne sont pas stables, et que les États évoluent, passant par degrés de la monarchie à la république. Et ensuite parce que cette évolution, qui petit être lente lorsqu'elle est livrée et l'aveugle cours des choses, Machiavel pense l'accélérer considérablement en faisant accomplir par son Prince, dès l'origine, les réformes qui conduiront tout naturellement à la république. A ses yeux, il y a une relation nécessaire entre la forme et la matière des États, c'est-à-dire entre le régime politique et la structure sociale. La monarchie est liée à l'inégalité, la république à une relative égalité. Et si la matière se transforme, la forme ne peut manquer de suivre. Aussi faut-il,

pour assurer la durée d'un royaume, y maintenir l'inégalité, et pont- assurer celle d'une république, y rétablir périodiquement l'égalité qui sans cesse tend à s'estomper.

Si on lit le Prince avec attention, on verra que Machiavel, en se fondant sur des considérations d'intérêt, de sécurité, et surtout de puissance militaire, incite le Prince à créer les conditions de la république : il faut lutter contre les puissants, protéger les humbles, armer le peuple et non s'armer contre lui. Qui sait lire découvrira, dans *le Prince* comme dans *les Discours*, les fruits d'une réflexion ardente sur les conditions réelles de la liberté.

Les textes que nous donnons à la suite du Prince permettront de mieux situer ce texte célèbre dans l'ensemble de la conception machiavélique de l'histoire et de la politique.

Y. L.

Nous donnons ci-après dans la traduction de J. V. Périès dernier traducteur des œuvres complètes de Machiavel – les textes suivants :

Le Prince ; la Description de la manière dont le duc de Valentinois fit mettre à mort Vitellozo Vitelli, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina Orsini ; des extraits de *l'Art de la guerre*, de *l'Histoire de Florence*, et des *Discours sur la première décade de Tite-Live* ; enfin l'exposé des motifs d'une loi sur le recrutement, une lettre célèbre où Machiavel décrit son existence au temps où il écrit le Prince, et la *Nouvelle très plaisante du démon qui prit femme*.

LE PRINCE

CHAPITRE I : *Combien il y a de sortes de principautés, et par quels moyens on peut les acquérir*

Tous les États, toutes les dominations qui ont tenu et tiennent encore les hommes sous leur empire, ont été et sont ou des républiques ou des principautés.

Les principautés sont ou héréditaires ou nouvelles.

Les héréditaires sont celles qui ont été longtemps possédées par la famille de leur prince.

Les nouvelles, ou le sont tout à fait, comme Milan le fut pour Francesco Sforza, ou elles sont comme des membres ajoutés aux États héréditaires du prince qui les a acquises ; et tel a été le royaume de Naples à l'égard du roi d'Espagne.

D'ailleurs, les États acquis de cette manière étaient accoutumés ou à vivre sous un prince ou à être libres : l'acquisition en a été faite avec les armes d'autrui, ou par celles de l'acquéreur lui-même, ou par la faveur de la fortune, ou par l'ascendant de la vertu.

CHAPITRE II : *Des principautés héréditaires*

Je ne traiterai point ici des républiques, car j'en ai parlé amplement ailleurs : je ne m'occuperai que des principautés ; et, reprenant le fil des distinctions que je viens d'établir,

j'examinerai comment, dans ces diverses hypothèses, les princes peuvent se conduire et se maintenir.

Je dis donc que, pour les États héréditaires et façonnés à l'obéissance envers la famille du prince, il y a bien moins de difficultés à les maintenir que les États nouveaux : il suffit au prince de ne point outrepasser les bornes posées par ses ancêtres, et de temporiser avec les événements. Aussi, ne fût-il doué que d'une capacité ordinaire, il saura se maintenir sur le trône, à moins qu'une force irrésistible et hors de toute prévoyance ne l'en renverse ; mais alors même qu'il l'aura perdu, le moindre revers éprouvé par l'usurpateur le lui fera aisément recouvrer. L'Italie nous en offre un exemple dans le duc de Ferrare ; s'il a résisté, en 1484, aux attaques des Vénitiens, et, en 1510, à celles du pape Jules II, c'est uniquement parce que sa famille était établie depuis longtemps dans son duché.

En effet, un prince héréditaire a bien moins de motifs et se trouve bien moins dans la nécessité de déplaire à ses sujets : il en est par cela même bien plus aimé ; et, à moins que des vices extraordinaires ne le fassent haïr, ils doivent naturellement lui être affectionnés. D'ailleurs dans l'ancienneté et dans la longue continuation d'une puissance, la mémoire des précédentes innovations s'efface ; les causes qui les avaient produites s'évanouissent : il n'y a donc plus de ces sortes de pierres d'attente qu'une révolution laisse toujours pour en appuyer une seconde.

CHAPITRE III : *Des principautés mixtes*

C'est dans une principauté nouvelle que toutes les difficultés se rencontrent.

D'abord, si elle n'est pas entièrement nouvelle, mais ajoutée comme un membre à une autre, en sorte qu'elles forment

ensemble un corps qu'on peut appeler mixte, il y a une première source de changement dans une difficulté naturelle inhérente à toutes les principautés nouvelles : c'est que les hommes aiment à changer de maître dans l'espoir d'améliorer leur sort ; que cette espérance leur met les armes à la main contre le gouvernement actuel ; mais qu'ensuite l'expérience leur fait voir qu'ils se sont trompés et qu'ils n'ont fait qu'empirer leur situation : conséquence inévitable d'une autre nécessité naturelle où se trouve ordinairement le nouveau prince d'accabler ses sujets, et par l'entretien de ses armées, et par une infinité d'autres charges qu'entraînent à leur suite les nouvelles conquêtes.

La position de ce prince est telle que, d'une part, il a pour ennemis tous ceux dont il a blessé les intérêts en s'emparant de cette principauté ; et que, de l'autre, il ne peut conserver l'amitié et la fidélité de ceux qui lui en ont facilité l'entrée, soit par l'impuissance où il se trouve de les satisfaire autant qu'ils se l'étaient promis, soit parce qu'il ne lui convient pas d'employer contre eux ces remèdes héroïques dont la reconnaissance le force de s'abstenir ; car, quelque puissance qu'un prince ait par ses armées, il a toujours besoin, pour entrer dans un pays, d'être aidé par la faveur des habitants.

Voilà pourquoi Louis XII, roi de France, se rendit maître en un instant du Milanais, qu'il perdit de même, et que d'abord les seules forces de Lodovico Sforza suffirent pour le lui arracher. En effet, les habitants qui lui avaient ouvert les portes, se voyant trompés dans leur espoir, et frustrés des avantages qu'ils avaient attendus, ne purent supporter les dégoûts d'une nouvelle domination.

Il est bien vrai que lorsqu'on reconquiert des pays qui se sont ainsi rebellés, on les perd plus difficilement : le conquérant, se prévalant de cette rébellion, procède avec moins de mesure dans les moyens d'assurer sa conquête, soit en punissant

les coupables, soit en recherchant les suspects, soit en fortifiant toutes les parties faibles de ses États.

Voilà pourquoi aussi il suffit, pour enlever une première fois Milan à la France, d'un duc Lodovico excitant quelques rumeurs sur les confins de cette province. Il fallut, pour la lui faire perdre une seconde, que tout le monde se réunit contre elle, que ses armées fussent entièrement dispersées, et qu'on les chassât de l'Italie ; ce qui ne put avoir lieu que par les causes que j'ai développées précédemment : néanmoins, il perdit cette province et la première et la seconde fois.

Du reste, c'est assez pour la première expulsion d'en avoir indiqué les causes générales ; mais, quant à la seconde, il est bon de s'y arrêter un peu plus, et d'examiner les moyens que Louis XII pouvait employer, et dont tout autre prince pourrait se servir en pareille circonstance, pour se maintenir un peu mieux dans ses nouvelles conquêtes que ne fit le roi de France.

Je dis donc que les États conquis pour être réunis à ceux qui appartiennent depuis longtemps au conquérant, sont ou ne sont pas dans la même contrée que ces derniers, et qu'ils ont ou n'ont pas la même langue.

Dans le premier cas, il est facile de les conserver, surtout lorsqu'ils ne sont point accoutumés à vivre libres : pour les posséder en sûreté, il suffit d'avoir éteint la race du prince qui était le maître ; et si, dans tout le reste, on leur laisse leur ancienne manière d'être, comme les mœurs y sont les mêmes, les sujets vivent bientôt tranquillement. C'est ainsi que la Bretagne, la Bourgogne, la Gascogne et la Normandie, sont restées unies à la France depuis tant d'années ; et quand même il y aurait quelques différences dans le langage, comme les habitudes et les mœurs se ressemblent, ces États réunis pourront aisément s'accorder. Il faut seulement que celui qui s'en rend possesseur soit attentif à deux choses, s'il veut les conserver : l'une est,

comme je viens de le dire, d'éteindre la race de l'ancien prince ; l'autre, de n'altérer ni les lois ni le mode des impositions : de cette manière, l'ancienne principauté et la nouvelle ne seront, en bien peu de temps, qu'un seul corps.

Mais, dans le second cas, c'est-à-dire quand les États acquis sont dans une autre contrée que celui auquel on les réunit, quand ils n'ont ni la même langue, ni les mêmes mœurs, ni les mêmes institutions, alors les difficultés sont excessives, et il faut un grand bonheur et une grande habileté pour les conserver. Un des moyens les meilleurs et les plus efficaces serait que le vainqueur vint y fixer sa demeure personnelle : rien n'en rendrait la possession plus sûre et plus durable. C'est aussi le parti qu'a pris le Turc à l'égard de la Grèce, que certainement, malgré toutes ses autres mesures, il n'aurait jamais pu conserver s'il ne s'était déterminé à venir l'habiter.

Quand il habite le pays, le nouveau prince voit les désordres à leur naissance, et peut les réprimer sur-le-champ. S'il en est éloigné, il ne les connaît que lorsqu'ils sont déjà grands, et qu'il ne lui est plus possible d'y remédier.

D'ailleurs, sa présence empêche ses officiers de dévorer la province ; et, en tout cas, c'est une satisfaction pour les habitants d'avoir pour ainsi dire sous la main leur recours au prince lui-même. Ils ont aussi plus de raisons, soit de l'aimer, s'ils veulent être de bons et fidèles sujets, soit de le craindre, s'ils veulent être mauvais. Enfin, l'étranger qui voudrait assaillir cet État s'y hasarde bien moins aisément ; d'autant que le prince y résidant, il est très difficile de le lui enlever.

Le meilleur moyen qui se présente ensuite est d'établir des colonies dans un ou deux endroits qui soient comme les clefs du pays : sans cela, on est obligé d'y entretenir un grand nombre de gens d'armes et d'infanterie. L'établissement des colonies est peu dispendieux pour le prince ; il peut, sans frais ou du moins

presque sans dépense, les envoyer et les entretenir ; il ne blesse que ceux auxquels il enlève leurs champs et leurs maisons pour les donner aux nouveaux habitants. Or les hommes ainsi offensés n'étant qu'une très faible partie de la population, et demeurant dispersés et pauvres, ne peuvent jamais devenir nuisibles ; tandis que tous ceux que sa rigueur n'a pas atteints demeurent tranquilles par cette seule raison ; ils n'osent d'ailleurs se mal conduire, dans la crainte qu'il ne leur arrive aussi d'être dépouillés. En un mot, ces colonies, si peu coûteuses, sont plus fidèles et moins à charge aux sujets ; et, comme je l'ai dit précédemment, ceux qui en souffrent étant pauvres et dispersés, sont incapables de nuire. Sur quoi il faut remarquer que les hommes doivent être ou caressés ou écrasés : ils se vengent des injures légères ; ils ne le peuvent quand elles sont très grandes ; d'où il suit que, quand il s'agit d'offenser un homme, il faut le faire de telle manière qu'on ne puisse redouter sa vengeance.

Mais si, au lieu d'envoyer des colonies, on se détermine à entretenir des troupes, la dépense qui en résulte s'accroît sans bornes, et tous les revenus de l'État sont consommés pour le garder. Aussi l'acquisition devient une véritable perte, qui blesse d'autant plus que les habitants se trouvent plus lésés ; car ils ont tous à souffrir, ainsi que l'État, et des logements et des déplacements des troupes. Or, chacun se trouvant exposé à cette charge, tous deviennent ennemis du prince, et ennemis capables de nuire, puisqu'ils demeurent injuriés dans leurs foyers. Une telle garde est donc de toute manière aussi inutile que celle des colonies serait profitable.

Mais ce n'est pas tout. Quand l'État conquis se trouve dans une autre contrée que l'État héréditaire du conquérant, il est beaucoup d'autres soins que celui-ci ne saurait négliger : il doit se faire chef et protecteur des princes voisins les moins puissants de la contrée, travailler à affaiblir ceux d'entre eux qui sont les Plus forts, et empêcher que, sous un prétexte quelconque, un étranger aussi puissant que lui ne s'y introduise ;

introduction qui sera certainement favorisée ; car cet étranger ne peut manquer d'être appelé par tous ceux que l'ambition ou la crainte rend mécontents. C'est ainsi, en effet, que les Romains furent introduits dans la Grèce par les Étoliens, et que l'entrée de tous les autres pays où ils pénétrèrent leur fut ouverte par les habitants.

À cet égard, voici quelle est la marche des choses : aussitôt qu'un étranger puissant est entré dans une contrée, tous les princes moins puissants qui s'y trouvent s'attachent à lui et favorisent son entreprise, excités par l'envie qu'ils nourrissent contre ceux dont la puissance était supérieure à la leur. Il n'a donc point de peine à gagner ces princes moins puissants, qui tous se hâtent de ne faire qu'une seule masse avec l'État qu'il vient de conquérir. Il doit seulement veiller à ce qu'ils ne prennent trop de force ou trop d'autorité : avec leur aide et ses propres moyens, il viendra sans peine à bout d'abaisser les plus puissants, et de se rendre seul arbitre de la contrée. S'il néglige, en ces circonstances, de se bien conduire, il perdra bientôt le fruit de sa conquête ; et tant qu'il le gardera, il y éprouvera toute espèce de difficultés et de dégoûts.

Les Romains, dans les pays dont ils se rendirent les maîtres, ne négligèrent jamais rien de ce qu'il y avait à faire. Ils y envoyaient des colonies, ils y protégeaient les plus faibles, sans toutefois accroître leur puissance ; ils y abaissaient les grands ; ils ne souffraient pas que des étrangers puissants y acquissent le moindre crédit. Je n'en veux pour preuve qu'un seul exemple. Qu'on voie ce qu'ils firent dans la Grèce : ils y soutinrent les Achéens et les Étoliens ; ils y abaissèrent le royaume de Macédoine, ils en chassèrent Antiochus ; mais quelques services qu'ils eussent reçus des Achéens et des Étoliens, ils ne permirent pas que ces deux peuples accrussent leurs États ; toutes les sollicitations de Philippe ne purent obtenir d'eux qu'ils fussent ses amis, sans qu'il y perdît quelque chose, et toute la puissance

d'Antiochus ne put jamais les faire consentir à ce qu'il possédât le moindre État dans ces contrées.

Les Romains, en ces circonstances, agirent comme doivent le faire des princes sages, dont le devoir est de penser non seulement aux désordres présents, mais encore à ceux qui peuvent survenir, afin d'y remédier par tous les moyens que peut leur indiquer la prudence. C'est, en effet, en les prévoyant de loin, qu'il est bien plus facile d'y porter remède ; au lieu que si on les a laissés s'élever, il n'en est plus temps, et le mal devient incurable. Il en est alors comme de l'étiisie, dont les médecins disent que, dans le principe, c'est une maladie facile à guérir, mais difficile à connaître, et qui, lorsqu'elle a fait des progrès, devient facile à connaître, mais difficile à guérir. C'est ce qui arrive dans toutes les affaires d'État : lorsqu'on prévoit le mal de loin, ce qui n'est donné qu'aux hommes doués d'une grande sagacité, on le guérit bientôt ; mais lorsque, par défaut de lumière, on n'a su le voir que lorsqu'il frappe tous les yeux, la cure se trouve impossible. Aussi les Romains, qui savaient prévoir de loin tous les inconvénients, y remédièrent toujours à temps, et ne les laissèrent jamais suivre leur cours pour éviter une guerre : ils savaient bien qu'on ne l'évite jamais, et que, si on la diffère, c'est à l'avantage de l'ennemi. C'est ainsi que, quoiqu'ils pussent alors s'en abstenir, ils voulurent la faire à Philippe et à Antiochus, au sein de la Grèce même, pour ne pas avoir à la soutenir contre eux en Italie. Ils ne goûtèrent jamais ces paroles que l'on entend sans cesse sortir de la bouche des sages de nos jours : Jouis du bénéfice du temps ; ils préférèrent celui de la valeur et de la prudence ; car le temps chasse également toute chose devant lui, et il apporte à sa suite le bien comme le mal, le mal comme le bien.

Mais revenons à la France, et examinons si elle a fait aucune des choses que je viens d'exposer. Je parlerai seulement du roi Louis XII, et non de Charles VIII, parce que le premier ayant plus longtemps gardé ses conquêtes en Italie, on a pu mieux

connaître ses manières de procéder. Or on a dû voir qu'il fit tout le contraire de ce qu'il faut pour conserver un État tout différent de celui auquel on a dessein de l'ajouter.

Le roi Louis XII fut introduit en Italie par l'ambition des Vénitiens, qui voulaient, par sa venue, acquérir la moitié du duché de Lombardie. Je ne prétends point blâmer le parti qu'embrassa le roi : puisqu'il voulait commencer à mettre un pied en Italie, où il ne possédait aucun ami, et dont la conduite de Charles VIII lui avait même fermé toutes les portes, il était forcé d'embrasser les premières amitiés qu'il put trouver ; et le parti qu'il prit pouvait même être heureux, si d'ailleurs, dans le surplus de ses expéditions, il n'eût commis aucune autre erreur. Ainsi, après avoir conquis la Lombardie, il regagna bientôt la réputation que Charles lui avait fait perdre : Gênes se soumit ; les Florentins devinrent ses alliés ; le marquis de Mantoue, le duc de Ferrare, les Bentivogli, la dame de Forli, les seigneurs de Faenza, de Pesaro, de Rimini, de Camerino, de Piombino, les Lucquois, les Pisans, les Siennois, tous coururent au-devant de son amitié. Aussi les Vénitiens durent-ils reconnaître quelle avait été leur imprudence lorsque, pour acquérir deux villes dans la Lombardie, ils avaient rendu le roi de France souverain des deux tiers de l'Italie.

Dans de telles circonstances, il eût été sans doute facile à Louis XII de conserver dans cette contrée tout son ascendant, s'il eût su mettre en pratique les règles de conduite exposées ci-dessus ; s'il avait protégé et défendu ces nombreux amis, qui, faibles et tremblant les uns devant l'Église, les autres devant les Vénitiens, étaient obligés de lui rester fidèles, et au moyen desquels il pouvait aisément s'assurer de tous ceux auxquels il restait encore quelque puissance.

Mais il était à peine arrivé dans Milan, qu'il fit tout le contraire, en aidant le pape Alexandre VI à s'emparer de la Romagne. Il ne comprit pas qu'il s'affaiblissait lui-même, en se

privant des amis qui s'étaient jetés dans ses bras, et qu'il agrandissait l'Église, en ajoutant au pouvoir spirituel, qui lui donne déjà tant d'autorité, un pouvoir temporel aussi considérable.

Cette première erreur en entraîna tant d'autres qu'il fallut que le roi vînt lui-même en Italie pour mettre une borne à l'ambition d'Alexandre, et l'empêcher de se rendre maître de la Toscane.

Ce ne fut pas tout. Non content d'avoir ainsi agrandi l'Église, et de s'être privé de ses amis, Louis, brûlant de posséder le royaume de Naples, se détermine à le partager avec le roi d'Espagne : de sorte que, tandis qu'il était seul arbitre de l'Italie, il y introduisit lui-même un rival auquel purent recourir tous les ambitieux et tous les mécontents ; et lorsqu'il pouvait laisser sur le trône un roi qui s'estimait heureux d'être son tributaire, il l'en renversa pour y placer un prince qui était en état de l'en chasser lui-même.

Le désir d'acquérir est sans doute une chose ordinaire et naturelle ; et quiconque s'y livre, quand il en a les moyens, en est plutôt loué que blâmé : mais en former le dessein sans pouvoir l'exécuter, c'est encourir le blâme et commettre une erreur. Si donc la France avait des forces suffisantes pour attaquer le royaume de Naples, elle devait le faire ; si elle ne les avait pas, elle ne devait point le partager.

Si le partage de la Lombardie avec les Vénitiens pouvait être excusé, c'est parce qu'il donna à la France le moyen de mettre le pied en Italie ; mais celui du royaume de Naples, n'ayant pas été pareillement déterminé par la nécessité, demeure sans excuse. Ainsi Louis XII avait fait cinq fautes en Italie : il y avait ruiné les faibles, il y avait augmenté la puissance d'un puissant, il y avait introduit un prince étranger très puissant, il n'était point venu y demeurer, et n'y avait pas envoyé des colonies.

Cependant, tant qu'il vécut, ces cinq fautes auraient pu ne pas lui devenir funestes, s'il n'en eût commis une sixième, celle de vouloir dépouiller les Vénitiens de leurs États. En effet, il eût été bon et nécessaire de les affaiblir, si d'ailleurs il n'avait pas agrandi l'Église et appelé l'Espagne en Italie ; mais ayant fait l'un et l'autre, il ne devait jamais consentir à leur ruine, parce que, tant qu'ils seraient restés puissants, ils auraient empêché les ennemis du roi d'attaquer la Lombardie. En effet, d'une part, ils n'y auraient consenti qu'à condition de devenir les maîtres de ce pays ; de l'autre, personne n'aurait voulu l'enlever à la France pour le leur donner ; et enfin il eût paru trop dangereux d'attaquer les Français et les Vénitiens réunis.

Si l'on me disait que Louis n'avait abandonné la Romagne au pape Alexandre, et partagé le royaume de Naples avec l'Espagne, que pour éviter la guerre, je répondrais ce que j'ai déjà dit, qu'il ne faut jamais, pour un pareil motif, laisser subsister un désordre ; car on n'évite point la guerre, on ne fait que la retarder à son propre désavantage.

Si l'on alléguait encore la promesse que le roi avait faite au pape de conquérir cette province pour lui, afin d'en obtenir la dissolution de son mariage et le chapeau de cardinal pour l'archevêque de Rouen (appelé ensuite le cardinal d'Amboise), je répondrais par ce qui sera dit dans la suite, touchant les promesses des princes, et la manière dont ils doivent les garder.

Louis XII a donc perdu la Lombardie pour ne s'être conformé à aucune des règles que suivent tous ceux qui, ayant acquis un État, veulent le conserver. Il n'y a là aucun miracle ; c'est une chose toute simple et toute naturelle.

Je me trouvais à Nantes à l'époque où le Valentinois (c'est ainsi qu'on appelait alors César Borgia, fils du pape Alexandre VI) se rendait maître de la Romagne ; le cardinal d'Amboise,

avec lequel je m'entretenais de cet événement, m'ayant dit que les Italiens ne comprenaient rien aux affaires de guerre, je lui répondis que les Français n'entendaient rien aux affaires d'État, parce que, s'ils y avaient compris quelque chose, ils n'auraient pas laissé l'Église s'agrandir à ce point. L'expérience, en effet, a fait voir que la grandeur de l'Église et celle de l'Espagne en Italie ont été l'ouvrage de la France, et ensuite la cause de sa ruine dans cette contrée. De là aussi on peut tirer cette règle générale qui trompe rarement, si même elle trompe jamais : c'est que le prince qui en rend un autre puissant travaille à sa propre ruine ; car cette puissance est produite ou par l'adresse ou par la force : or l'une et l'autre de ces deux causes rendent quiconque les emploie suspect à celui pour qui elles sont employées.

CHAPITRE IV : *Pourquoi les États de Darius, conquis par Alexandre, ne se révoltèrent point contre les successeurs du conquérant après sa mort*

Lorsque l'on considère combien il est difficile de conserver un État nouvellement conquis, on peut s'étonner de ce qui se passa après la mort d'Alexandre le Grand. Ce prince s'était rendu maître en peu d'années de toute l'Asie, et mourut presque aussitôt. Il était probable que l'empire profiterait de son trépas pour se révolter ; néanmoins ses successeurs s'y maintinrent, et ils n'éprouvèrent d'autre difficulté que celle qui naquit entre eux de leur propre ambition.

Je répondrais à cela que toutes les principautés que l'on connaît, et dont il est resté quelque souvenir, sont gouvernées de deux manières différentes : ou par un prince et des esclaves, qui ne l'aident à gouverner, comme ministres, que par une grâce et une concession qu'il veut bien leur faire ; ou par un prince et des barons, qui tiennent leur rang non de la faveur du souverain, mais de l'ancienneté de leur race ; qui ont des États et des

sujets qui leur appartiennent et les reconnaissent pour seigneurs, et qui ont pour eux une affection naturelle.

Dans les principautés gouvernées par un prince et par des esclaves, le prince possède une bien plus grande autorité, puisque, dans toute l'étendue de ses États, lui seul est reconnu pour supérieur, et que si les sujets obéissent à quelque autre, ils ne le regardent que comme son ministre ou son officier, pour lequel ils ne ressentent aucun attachement personnel.

On peut de nos jours citer, comme exemple de l'une et de l'autre sorte de gouvernement, la Turquie et le royaume de France.

Toute la Turquie est gouvernée par un seul maître, dont tous les autres Turcs sont esclaves, et qui, ayant divisé son empire en plusieurs *sangiacs*, y envoie des gouverneurs qu'il révoque et qu'il change au gré de son caprice.

En France, au contraire, le roi se trouve au milieu d'une foule de seigneurs de race antique, reconnus pour tels par leurs sujets, qui en sont aimés, et qui jouissent de prérogatives que le roi ne pourrait leur enlever sans danger pour lui.

Si l'on réfléchit sur la nature de ces deux formes de gouvernement, on verra qu'il est difficile de conquérir l'empire des Turcs ; mais qu'une fois conquis, il est très aisé de le conserver.

La difficulté de conquérir l'empire turc vient de ce que le conquérant ne peut jamais être appelé par les grands de cette monarchie, ni espérer d'être aidé dans son entreprise par la rébellion de quelques-uns de ceux qui entourent le monarque. J'en ai déjà indiqué les raisons. Tous, en effet, étant également ses esclaves, tous lui devant également leur fortune, il est bien difficile de les corrompre ; et quand même on y parviendrait, il faudrait en attendre peu d'avantages, parce qu'ils ne peuvent

pas entraîner les peuples dans leur révolte. Celui donc qui voudrait attaquer les Turcs doit s'attendre à les trouver réunis contre lui, espérer peu d'être favorisé par des désordres intérieurs, et ne compter guère que sur ses propres forces.

Mais la conquête une fois faite et le monarque vaincu en bataille rangée, de manière à ne pouvoir plus refaire ses armées, on n'a plus à craindre que sa race, qui, une fois éteinte, ne laisse plus personne à redouter, parce qu'il n'y a plus personne qui conserve quelque ascendant sur le peuple ; de sorte que si, avant la victoire, il n'y avait rien à espérer des sujets, de même, après l'avoir remportée, il n'y a plus rien à appréhender de leur part.

Il en est tout autrement des États gouvernés comme la France. Il peut être facile d'y entrer en gagnant quelques-uns des grands du royaume ; et il s'en trouve toujours de mécontents, qui sont avides de nouveautés et de changements, et qui d'ailleurs peuvent effectivement, par les raisons que j'ai déjà dites, ouvrir les chemins du royaume et faciliter la victoire ; mais, s'agit-il ensuite de se maintenir, c'est alors que le conquérant éprouve toutes sortes de difficultés, et de la part de ceux qui l'ont aidé, et de la part de ceux qu'il a dû opprimer.

Là, il ne lui suffit pas d'éteindre la race du prince, car il reste toujours une foule de seigneurs qui se mettront à la tête de nouveaux mouvements ; et comme il ne lui est possible ni de les contenter tous ni de les détruire, il perdra sa conquête dès que l'occasion s'en présentera.

Maintenant si nous considérons la nature du gouvernement de Darius, nous trouverons qu'il ressemblait à celui de la Turquie : aussi Alexandre eut-il à combattre contre toutes les forces de l'empire, et dut-il d'abord défaire le monarque en pleine campagne ; mais, après sa victoire et la mort de Darius, le vainqueur, par les motifs que j'ai exposés, demeura tranquille possesseur de sa conquête. Et si ses successeurs étaient restés

unis, ils en auraient joui également au sein du repos et des voluptés ; car on ne vit s'élever dans tout l'empire que les troubles qu'eux-mêmes y excitèrent.

Mais, quant aux États gouvernés comme la France, il s'en faut bien qu'il soit possible de s'y maintenir avec autant de tranquillité. Nous en avons la preuve dans les fréquents soulèvements qui se formèrent contre les Romains, soit dans l'Espagne, soit dans les Gaules, soit dans la Grèce. Ces rébellions eurent pour cause les nombreuses principautés qui se trouvaient dans ces contrées, et dont le seul souvenir, tant qu'il subsista, fut pour les vainqueurs une source de troubles et d'inquiétudes. Il fallut que la puissance et la durée de la domination romaine en eussent éteint la mémoire, pour que les possesseurs fussent enfin tranquilles.

Il y a même plus. Lorsque, dans la suite, les Romains furent en guerre les uns contre les autres, chacun des partis put gagner et avoir pour soi celles de ces anciennes principautés où il avait le plus d'influence, et qui, après l'extinction de la race de leurs princes, ne connaissaient plus d'autre domination que celle de Rome.

Quiconque aura réfléchi sur toutes ces considérations ne s'étonnera plus sans doute de la facilité avec laquelle Alexandre se maintint en Asie, et de la peine, au contraire, que d'autres, tels que Pyrrhus, eurent à conserver leurs conquêtes. Cela ne tint point à l'habileté plus ou moins grande du conquérant, mais à la différente nature des États conquis.

CHAPITRE V : *Comment on doit gouverner les États ou principautés qui, avant la conquête, vivaient sous leurs propres lois*

Quand les États conquis sont, comme je l'ai dit, accoutumés à vivre libres sous leurs propres lois, le conquérant peut s'y prendre de trois manières pour s'y maintenir : la première est de les détruire ; la seconde, d'aller y résider en personne ; la troisième, de leur laisser leurs lois, se bornant à exiger un tribut, et à y établir un gouvernement peu nombreux qui les contiendra dans l'obéissance et la fidélité : ce qu'un tel gouvernement fera sans doute ; car, tenant toute son existence du conquérant, il sait qu'il ne peut la conserver sans son appui et sans sa protection ; d'ailleurs, un État accoutumé à la liberté est plus aisément gouverné par ses propres citoyens que par d'autres.

Les Spartiates et les Romains peuvent ici nous servir d'exemple.

Les Spartiates se maintinrent dans Athènes et dans Thèbes, en n'y confiant le pouvoir qu'à un petit nombre de personnes ; néanmoins ils les perdirent par la suite. Les Romains, pour rester maîtres de Capoue, de Carthage et de Numance, les détruisirent et ne les perdirent point. Ils voulurent en user dans la Grèce, comme les Spartiates ils lui rendirent la liberté, et lui laissèrent ses propres lois mais cela ne leur réussit point. Il fallut, pour conserver cette contrée, qu'ils y détruisissent un grand nombre de cités ; ce qui était le seul moyen sûr de posséder. Et, au fait, quiconque ayant conquis un État accoutumé à vivre libre, ne le détruit point, doit s'attendre à en être détruit. Dans un tel État, la rébellion est sans cesse excitée par le nom de la liberté et par le souvenir des anciennes institutions, que ne peuvent jamais effacer de sa mémoire ni la longueur du temps ni les bienfaits d'un nouveau maître. Quelque précaution que l'on prenne, quelque chose que l'on fasse, si l'on ne dissout point l'État, si l'on n'en disperse les habitants, on les verra, à la pre-

mière occasion, rappeler, invoquer leur liberté, leurs institutions perdues, et s'efforcer de les ressaisir. C'est ainsi qu'après plus de cent années d'esclavage Pise brisa le joug des Florentins.

Mais il en est bien autrement pour les pays accoutumés à vivre sous un prince. Si la race de ce prince est une fois éteinte, les habitants, déjà façonnés à l'obéissance, ne pouvant s'accorder dans le choix d'un nouveau maître, et ne sachant point vivre libres, sont peu empressés de prendre les armes ; en sorte que le conquérant peut sans difficulté ou les gagner ou s'assurer d'eux. Dans les républiques, au contraire, il existe un principe de vie bien plus actif, une haine bien plus profonde, un désir de vengeance bien plus ardent, qui ne laisse ni ne peut laisser un moment en repos le souvenir de l'antique liberté : il ne reste alors au conquérant d'autre parti que de détruire ces États ou de venir les habiter.

CHAPITRE VI : *Des principautés nouvelles acquises par les armes et par l'habileté de l'acquéreur*

Qu'on ne s'étonne point si, en parlant de principautés tout à fait nouvelles, de princes et d'État, j'allègue de très grands exemples. Les hommes marchent presque toujours dans des sentiers déjà battus ; presque toujours ils agissent par imitation ; mais il ne leur est guère possible de suivre bien exactement les traces de celui qui les a précédés, ou d'égaliser la vertu de celui qu'ils ont entrepris d'imiter. Ils doivent donc prendre pour guides et pour modèles les plus grands personnages, afin que, même en ne s'élevant pas au même degré de grandeur et de gloire, ils puissent en reproduire au moins le parfum. Ils doivent faire comme ces archers prudents, qui, jugeant que le but proposé est au-delà de la portée de leur arc et de leurs forces, visent encore plus loin, pour que leur flèche arrive au point qu'ils désirent atteindre.

Je dis d'abord que, pour les principautés tout à fait nouvelles, le plus ou le moins de difficulté de s'y maintenir dépend du plus ou du moins d'habileté qui se trouve dans celui qui les a acquises : aussi peut-on croire que communément la difficulté ne doit pas être très grande. Il y a lieu de penser que celui qui, de simple particulier, s'est élevé au rang de prince, est un homme habile ou bien secondé par la fortune : sur quoi j'ajouterai, que moins il devra à la fortune, mieux il saura se maintenir. D'ailleurs, un tel prince n'ayant point d'autres États, est obligé de venir vivre dans son acquisition : ce qui diminue encore la difficulté.

Mais, quoi qu'il en soit, pour parler d'abord de ceux qui sont devenus princes par leur propre vertu et non par la fortune, les plus remarquables sont : Moïse, Cyrus, Romulus, Thésée, et quelques autres semblables.

Que si l'on doit peu raisonner sur Moïse, parce qu'il ne fut qu'un simple exécuteur des ordres de Dieu, il y a toujours lieu de l'admirer, ne fût-ce qu'à cause de la grâce qui le rendait digne de s'entretenir avec la Divinité. Mais en considérant les actions et la conduite, soit de Cyrus, soit des autres conquérants et fondateurs de royaumes, on les admirera également tous, et on trouvera une grande conformité entre eux et Moïse, bien que ce dernier eût été conduit par un si grand maître.

On verra d'abord que tout ce qu'ils durent à la fortune, ce fut l'occasion qui leur fournit une matière à laquelle ils purent donner la forme qu'ils jugèrent convenable. Sans cette occasion, les grandes qualités de leur âme seraient demeurées inutiles ; mais aussi, sans ces grandes qualités, l'occasion se serait vainement présentée. Il fallut que Moïse trouvât les Israélites esclaves et opprimés en Égypte, pour que le désir de sortir de l'esclavage les déterminât à le suivre. Pour que Romulus devînt le fondateur et le roi de Rome, il fallut qu'il fût mis hors d'Albe et exposé aussitôt après sa naissance. Cyrus eut besoin de trou-

ver les Perses mécontents de la domination des Mèdes, et les Mèdes amollis et efféminés par les délices d'une longue paix. Enfin Thésée n'aurait point fait éclater sa valeur, si les Athéniens n'avaient pas été dispersés. Le bonheur de ces grands hommes naquit donc des occasions ; mais ce fut par leur habileté qu'ils surent les connaître et les mettre à profit pour la grande prospérité et la gloire de leur patrie. Ceux qui, comme eux, et par les mêmes moyens, deviendront princes, n'acquerront leur principauté qu'avec beaucoup de difficultés, mais ils la maintiendront aisément.

En cela, leurs difficultés viendront surtout des nouvelles institutions, des nouvelles formes qu'ils seront obligés d'introduire pour fonder leur gouvernement et pour leur sûreté ; et l'on doit remarquer qu'en effet il n'y a point d'entreprise plus difficile à conduire, plus incertaine quant au succès, et plus dangereuse que celle d'introduire de nouvelles institutions. Celui qui s'y engage a pour ennemis tous ceux qui profitaient des institutions anciennes, et il ne trouve que de tièdes défenseurs dans ceux pour qui les nouvelles seraient utiles. Cette tiédeur, au reste, leur vient de deux causes : la première est la peur qu'ils ont de leurs adversaires, lesquels ont en leur faveur les lois existantes ; la seconde est l'incrédulité commune à tous les hommes, qui ne veulent croire à la bonté des choses nouvelles que lorsqu'ils en ont été bien convaincus par l'expérience. De là vient aussi que si ceux qui sont ennemis trouvent l'occasion d'attaquer, ils le font avec toute la chaleur de l'esprit de parti, et que les autres se défendent avec froideur, en sorte qu'il y a du danger à combattre avec eux.

Afin de bien raisonner sur ce sujet, il faut considérer si les innovateurs sont puissants par eux-mêmes, ou s'ils dépendent d'autrui, c'est-à-dire si, pour conduire leur entreprise, ils en sont réduits à prier, ou s'ils ont les moyens de contraindre.

Dans le premier cas, il leur arrive toujours malheur, et ils ne viennent à bout de rien ; mais dans le second, au contraire, c'est-à-dire quand ils ne dépendent que d'eux-mêmes, et qu'ils sont en état de forcer, ils courent bien rarement le risque de succomber. C'est pour cela qu'on a vu réussir tous les prophètes armés, et finir malheureusement ceux qui étaient désarmés. Sur quoi l'on doit ajouter que les peuples sont naturellement inconstants, et que, s'il est aisé de leur persuader quelque chose, il est difficile de les affermir dans cette persuasion : il faut donc que les choses soient disposées de manière que, lorsqu'ils ne croient plus, on puisse les faire croire par force.

Certainement Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus n'auraient pu faire longtemps garder leurs institutions, s'ils avaient été désarmés ; et ils auraient eu le sort qu'a éprouvé de nos jours le frère Jérôme Savonarola, dont toutes les institutions périrent aussitôt que le grand nombre eut commencé de ne plus croire en lui, attendu qu'il n'avait pas le moyen d'affermir dans leur croyance ceux qui croyaient encore, ni de forcer les mécréants à croire.

Toutefois, répétons que les grands hommes tels que ceux dont il s'agit rencontrent d'extrêmes difficultés ; que tous les dangers sont sur leur route ; que c'est là qu'ils ont à les surmonter ; et que lorsqu'une fois ils ont traversé ces obstacles, qu'ils ont commencé à être en vénération, et qu'ils se sont délivrés de ceux de même rang qui leur portaient envie, ils demeurent puissants, tranquilles, honorés et heureux.

À ces grands exemples que j'ai cités, j'en veux joindre quelque autre d'un ordre inférieur, mais qui ne soit point trop disproportionné ; et j'en choisis un seul qui suffira : c'est celui de Hiéron de Syracuse. Simple particulier, il devint prince de sa patrie, sans rien devoir de plus à la fortune que la seule occasion. En effet, les Syracusains opprimés l'élurent pour leur général, et ce fut par ses services en cette qualité qu'il mérita

d'être encore élevé au pouvoir suprême. D'ailleurs, dans son premier état de citoyen, il avait montré tant de vertus, qu'il a été dit de lui que pour bien régner il ne lui manquait que d'avoir un royaume. Au surplus, Hiéron détruisit l'ancienne milice et en établit une nouvelle ; il abandonna les anciennes alliances pour en contracter d'autres. Ayant alors et des soldats et des alliés entièrement à lui, il put, sur de pareils fondements, élever l'édifice qu'il voulut ; de sorte que, s'il n'acquit qu'avec beaucoup de peine, il n'en trouva point à conserver.

CHAPITRE VII : *Des principautés nouvelles qu'on acquiert par les armes d'autrui et par la fortune*

Ceux qui, de simples particuliers, deviennent princes par la seule faveur de la fortune, le deviennent avec peu de peine ; mais ils en ont beaucoup à se maintenir. Aucune difficulté ne les arrête dans leur chemin : ils y volent ; mais elles se montrent lorsqu'ils sont arrivés.

Tels sont ceux à qui un État est concédé, soit moyennant une somme d'argent, soit par le bon plaisir du concédant. C'est ainsi qu'une foule de concessions eurent lieu dans l'Ionie et sur les bords de l'Hellespont, où Darius établit divers princes, afin qu'ils gouvernassent ces États pour sa sûreté et pour sa gloire. C'est encore ainsi que furent créés ceux des empereurs qui, du rang de simples citoyens, furent élevés à l'empire par la corruption des soldats. L'existence de tels princes dépend entièrement de deux choses très incertaines, très variables : de la volonté et de la fortune de ceux qui les ont créés ; et ils ne savent ni ne peuvent se maintenir dans leur élévation. Ils ne le savent, parce qu'à moins, qu'un homme ne soit doué d'un grand esprit et d'une grande valeur, il est peu probable qu'ayant toujours vécu simple particulier, il sache commander ; ils ne le peuvent parce qu'ils n'ont point de forces qui leur soient attachées et fidèles.

De plus, des États subitement formés sont comme toutes les choses qui, dans l'ordre de la nature, naissent et croissent trop promptement : ils ne peuvent avoir des racines assez profondes et des adhérences assez fortes pour que le premier orage ne les renverse point ; à moins, comme je viens de le dire, que ceux qui en sont devenus princes n'aient assez d'habileté pour savoir se préparer sur-le-champ à conserver ce que la fortune a mis dans leurs mains, et pour fonder, après l'élévation de leur puissance, les bases qui auraient dû être établies auparavant.

Relativement à ces deux manières de devenir prince, c'est-à-dire par habileté ou par fortune, je veux alléguer deux exemples qui vivent encore dans la mémoire des hommes de nos jours : ce sont ceux de Francesco Sforza et de César Borgia.

Francesco Sforza, par une grande valeur et par le seul emploi des moyens convenables, devint, de simple particulier, duc de Milan ; et ce qui lui avait coûté tant de travaux à acquérir, il eut peu de peine à le conserver.

Au contraire César Borgia, vulgairement appelé le duc de Valentinois, devenu prince par la fortune de son père, perdit sa principauté aussitôt que cette même fortune ne le soutint plus, et cela quoiqu'il n'eût rien négligé de tout ce qu'un homme prudent et habile devait faire pour s'enraciner profondément dans les États que les armes d'autrui et la fortune lui avaient donnés. Il n'est pas impossible, en effet, comme je l'ai déjà dit, qu'un homme extrêmement habile pose, après l'élévation de son pouvoir, les bases qu'il n'aurait point fondées auparavant ; mais un tel travail est toujours très pénible pour l'architecte et dangereux pour l'édifice.

Au surplus, si l'on examine attentivement la marche du duc, on verra tout ce qu'il avait fait pour consolider sa grandeur future ; et c'est sur quoi il ne paraît pas inutile de m'arrêter un peu ; car l'exemple de ses actions présente sans doute les meil-

leures leçons qu'on puisse donner à un prince nouveau, et si toutes ses mesures n'eurent en définitive aucun succès pour lui, ce ne fut point par sa faute, mais par une contrariété extraordinaire et sans borne de la fortune.

Alexandre VI, voulant agrandir le duc son fils, y trouva pour le présent et pour l'avenir beaucoup de difficultés. D'abord, il voyait qu'il ne pouvait le rendre maître que de quelque État qui fût du domaine de l'Église ; et il savait que les ducs de Milan et Venise n'y consentiraient point, d'autant plus que Faenza et Rimini étaient déjà sous la protection des Vénitiens. Il voyait de plus toutes les forces de l'Italie, et spécialement celles dont il aurait pu se servir, dans les mains de ceux qui devaient redouter le plus l'agrandissement du pape ; de sorte qu'il ne pouvait compter nullement sur leur fidélité, car elles étaient sous la dépendance des Orsini, des Colonna, et de leurs partisans. Il ne lui restait donc d'autre parti à prendre que celui de tout brouiller et de semer le désordre entre tous les États de l'Italie, afin de pouvoir en saisir quelques-uns à la faveur des troubles. Cela ne lui fut point difficile. Les Vénitiens, en effet, s'étant déterminés, pour d'autres motifs, à rappeler les Français en Italie, non seulement il ne s'opposa point à ce dessein, mais encore il en facilita l'exécution par la dissolution du mariage déjà bien ancien du roi Louis XII avec Jeanne de France. Ce prince vint donc en Italie avec l'aide des Vénitiens et le consentement du pape ; et à peine fut-il arrivé à Milan, qu'Alexandre en obtint des troupes pour une expédition dans la Romagne, qui lui fut aussitôt abandonnée par l'effet seul de la réputation du roi. Le duc de Valentinois, ayant ainsi acquis cette province, trouva son dessein de s'affermir et de faire des progrès ultérieurs contrariés par deux difficultés : l'une venait de ce que les troupes qu'il avait ne lui paraissaient pas bien fidèles ; l'autre tenait à la volonté du roi, c'est-à-dire que, d'un côté, il craignait que les troupes des Orsini, dont il s'était servi, ne lui manquaient au besoin, et non seulement ne l'empêchassent de faire de nouvelles acquisitions, mais ne lui fissent même perdre celles

qu'il avait déjà faites ; de l'autre, il appréhendait que le roi n'en fît tout autant. Quant aux troupes des Orsini, il avait déjà fait quelque épreuve de leurs dispositions, lorsque, après la prise de Faenza, étant allé attaquer Bologne, il les avait vues se conduire très froidement ; et, pour ce qui est du roi, il avait pu lire le fond de sa pensée, lorsque, ayant voulu, après s'être emparé du duché d'Urbin, tourner ses armes contre la Toscane, ce prince l'avait obligé à se désister de son entreprise.

Dans ces circonstances, le duc forma le dessein de se rendre indépendant des armes et de la volonté d'autrui. Pour cela, il commença par affaiblir dans Rome les partis des Orsini et des Colonna, en gagnant tous ceux de leurs adhérents qui étaient nobles, les faisant ses gentilshommes, leur donnant, selon leur qualité, de riches traitements, des honneurs, des commandements de troupes, des gouvernements de places : aussi arriva-t-il qu'en peu de mois l'affection de tous les partis se tourna vers le duc.

Ensuite, lorsqu'il eut dispersé les partisans de la maison Colonna, il attendit l'occasion de détruire ceux des Orsini ; et cette occasion s'étant heureusement présentée pour lui, il sut en profiter plus heureusement encore. En effet, les Orsini, ayant reconnu un peu tard que l'agrandissement du duc et de l'Église serait la cause de leur ruine, tinrent une sorte de diète dans un endroit des États de Pérouse, appelé la Magione ; et de cette assemblée s'ensuivirent la révolte d'Urbin, les troubles de la Romagne, et une infinité de dangers que le duc surmonta avec l'aide des Français. Ayant par là rétabli sa réputation, et ne se fiant plus ni à la France ni à aucune autre force étrangère, il eut recours à la ruse, et il sut si bien dissimuler ses sentiments, que les Orsini se réconcilièrent avec lui par l'entremise du seigneur Pagolo, dont il s'était assuré par toutes les marques d'amitié possibles, en lui donnant des habits, de l'argent, des chevaux.

Après cette réconciliation, ils eurent la simplicité d'aller se mettre entre ses mains à Sinigaglia.

Ces chefs une fois détruits, et leurs partisans gagnés par le duc, il avait d'autant mieux fondé sa puissance, que, d'ailleurs, maître de la Romagne et du duché d'Urbino, il s'était attaché les habitants en leur faisant goûter un commencement de bien-être. Sur quoi sa conduite pouvant encore servir d'exemple, il n'est pas inutile de la faire connaître.

La Romagne, acquise par le duc, avait eu précédemment pour seigneurs des hommes faibles, qui avaient plutôt dépouillé que gouverné, plutôt divisé que réuni leurs sujets ; de sorte que tout ce pays était en proie aux vols, aux brigandages, aux violences de tous les genres. Le duc jugea que, pour y rétablir la paix et l'obéissance envers le prince, il était nécessaire d'y former un bon gouvernement : c'est pourquoi il y commit messire Ramiro d'Orco, homme cruel et expéditif, auquel il donna les plus amples pouvoirs. Bientôt, en effet, ce gouvernement fit naître l'ordre et la tranquillité ; et il acquit par là une très grande réputation. Mais ensuite le duc, pensant qu'une telle autorité n'était plus nécessaire, et que même elle pourrait devenir odieuse, établit au centre de la province un tribunal civil, auquel il donna un très bon président, et où chaque commune avait son avocat. Il fit bien davantage : sachant que la rigueur d'abord exercée avait excité quelque haine, et désirant éteindre ce sentiment dans les cœurs, pour qu'ils lui fussent entièrement dévoués, il voulut faire voir que si quelques cruautés avaient été commises, elles étaient venues, non de lui, mais de la méchanceté de son ministre. Dans cette vue, saisissant l'occasion, il le fit exposer un matin sur la place publique de Césène, coupé en quartiers, avec un billot et un coutelas sanglant à côté. Cet horrible spectacle satisfit le ressentiment des habitants, et les frappa en même temps de terreur. Mais revenons.

Après s'être donné des forces telles qu'il les voulait, et avoir détruit en grande partie celles de son voisinage qui pouvaient lui nuire, le duc, se trouvant très puissant, se croyait presque entièrement assuré contre les dangers actuels ; et voulant poursuivre ses conquêtes, il était encore retenu par la considération de la France : car il savait que le roi, qui enfin s'était aperçu de son erreur, ne lui permettrait point de telles entreprises. En conséquence, il commença à rechercher des amitiés nouvelles et à tergiverser avec les Français, lorsqu'ils marchaient vers le royaume de Naples contre les Espagnols, qui faisaient le siège de Gaëte ; il projetait même de les mettre hors d'état de le contrarier ; et il en serait venu bientôt à bout, si Alexandre avait vécu plus longtemps.

Telles furent ses mesures par rapport à l'état présent des choses. Pour l'avenir, il avait d'abord à craindre qu'un nouveau pape ne fût mal disposé à son égard, et ne cherchât à lui enlever ce qu'Alexandre, son père, lui avait donné. C'est à quoi aussi il voulut pourvoir par les quatre moyens suivants : premièrement, en éteignant complètement les races des seigneurs qu'il avait dépouillés, et ne laissant point ainsi au pape les occasions que l'existence de ces races lui aurait fournies ; secondement, en gagnant les gentilshommes de Rome, afin de tenir par eux le pontife en respect ; troisièmement, en s'attachant, autant qu'il le pouvait, le sacré collège ; quatrièmement, en se rendant, avant la mort du pape qui vivait alors, assez puissant pour se trouver en état de résister par lui-même à un premier choc. Au moment où Alexandre mourut, trois de ces choses étaient consommées, et il regardait la quatrième comme l'étant à peu près. Il avait effectivement fait périr tous ceux des seigneurs dépouillés qu'il avait pu atteindre ; et fort peu d'entre eux lui avaient échappé : il avait gagné les gentilshommes romains ; il s'était fait un très grand parti dans le sacré collège ; et enfin, quant à l'accroissement de sa puissance, il projetait de se rendre maître de la Toscane : ce qui lui semblait facile, puisqu'il l'était déjà de

Pérouse et de Piombino, et qu'il avait pris sous sa protection la ville de

Pise, sur laquelle il allait se jeter, sans être retenu par la considération de la France, qui ne lui imposait plus ; car déjà les Français avaient été dépouillés du royaume de Naples par les Espagnols ; en sorte que tous les partis se trouvaient dans la nécessité de rechercher l'amitié du duc. Après cela, Lucques et Sienne devaient aussitôt se soumettre, soit par crainte, soit par envie contre les Florentins ; et ceux-ci demeureraient alors sans ressources. S'il avait mis tout ce plan à exécution (et il en serait venu à bout dans le courant de l'année où le pape mourut), il se serait trouvé assez de forces et assez de réputation pour se soutenir par lui-même et ne plus dépendre que de sa propre puissance et de sa propre valeur. Mais la mort d'Alexandre survint lorsqu'il n'y avait encore que cinq ans que le duc avait tiré l'épée ; et, en ce moment, ce dernier se trouva n'avoir que le seul État de la Romagne bien établi dans tous les autres, son pouvoir était encore chancelant il était placé entre deux armées ennemies, et attaqué d'une maladie mortelle.

Cependant, il était doué d'une telle résolution et d'un si grand courage, il savait si bien l'art de gagner les hommes et de les détruire, et les bases qu'il avait données à sa puissance étaient si solides, que s'il n'avait pas eu deux armées sur le dos, ou s'il n'avait pas été malade, il eût surmonté toutes les difficultés. Et ce qui prouve bien la solidité des bases qu'il avait posées, c'est que la Romagne attendit plus d'un mois pour se décider contre lui ; c'est que, bien qu'à demi mort, il demeura en sûreté dans Rome, et que les Baglioni, les Vitelli, les Orsini, accourus dans cette ville, ne purent s'y faire un parti contre lui ; c'est qu'il put, sinon faire nommer pape qui il voulait, du moins empêcher qu'on ne nommât qui il ne voulait pas. Si sa santé n'eût point éprouvé d'atteinte au moment de la mort d'Alexandre, tout lui aurait été facile. Aussi me disait-il, lors de la nomination de Jules II, qu'il avait pensé à tout ce qui pouvait arriver si son

père venait à mourir, et qu'il avait trouvé remède à tout ; mais que seulement il n'avait jamais imaginé qu'en ce moment il se trouverait lui-même en danger de mort.

En résumant donc toute la conduite du duc, non seulement je n'y trouve rien à critiquer, mais il me semble qu'on peut la proposer pour modèle à tous ceux qui sont parvenus au pouvoir souverain par la faveur de la fortune et par les armes d'autrui. Doué d'un grand courage et d'une haute ambition, il ne pouvait se conduire autrement ; et l'exécution de ses desseins ne put être arrêtée que par la brièveté de la vie de son père Alexandre, et par sa propre maladie. Quiconque, dans une principauté nouvelle, jugera qu'il lui est nécessaire de s'assurer contre ses ennemis, de se faire des amis, de vaincre par force ou par ruse, de se faire aimer et craindre des peuples, suivre et respecter par les soldats, de détruire ceux qui peuvent et doivent lui nuire, de remplacer les anciennes institutions par de nouvelles, d'être à la fois sévère et gracieux, magnanime et libéral, de former une milice nouvelle et dissoudre l'ancienne, de ménager l'amitié des rois et des princes, de telle manière que tous doivent aimer à l'obliger et craindre de lui faire injure : celui-là, dis-je, ne peut trouver des exemples plus récents que ceux que présente la vie politique du duc de Valentinois.

La seule chose qu'on ait à reprendre dans sa conduite, c'est la nomination de Jules II, qui fut un choix funeste pour lui. Puisqu'il ne pouvait pas, comme je l'ai dit, faire élire pape qui il voulait, mais empêcher qu'on n'élût qui il ne voulait pas, il ne devait jamais consentir qu'on élevât à la papauté quelqu'un des cardinaux qu'il avait offensés, et qui, devenu souverain pontife, aurait eu sujet de le craindre ; car le ressentiment et la crainte sont surtout ce qui rend les hommes ennemis.

Ceux que le duc avait offensés étaient, entre autres, les cardinaux de Saint-Pierre-ès-liens, Colonna, Saint-Georges et Ascanio Sforza ; et tous les autres avaient lieu de le craindre, ex-

cepté le cardinal d'Amboise, et les Espagnols : ceux-ci, à cause de certaines relations et obligations réciproques, et d'Amboise, parce qu'il avait pour lui la France, ce qui lui donnait un grand pouvoir. Le duc devait donc de préférence faire nommer un Espagnol ; et s'il ne le pouvait pas, consentir plutôt à l'élection de d'Amboise qu'à celle du cardinal de Saint-Pierre-ès-liens. C'est une erreur d'imaginer que, chez les grands personnages, les services récents fassent oublier les anciennes injures. Le duc, en consentant à cette élection de Jules II, fit donc une faute qui fut la cause de sa ruine totale.

CHAPITRE VIII : *De ceux qui sont devenus princes par des scélératesses*

On peut encore devenir prince de deux manières qui ne tiennent entièrement ni à la fortune ni à la valeur, et que par conséquent il ne faut point passer sous silence ; il en est même une dont on pourrait parler plus longuement, s'il s'agissait ici de républiques.

Ces deux manières sont, soit de s'élever au pouvoir souverain par la scélératesse et les forfaits, ou d'y être porté par la faveur de ses concitoyens.

Pour faire connaître la première, qu'il n'est pas question d'examiner ici sous les rapports de la justice et de la morale, je me bornerai à citer deux exemples, l'un ancien, l'autre moderne ; car il me semble qu'ils peuvent suffire pour quiconque se trouverait dans la nécessité de les imiter.

Agathocle, Sicilien, parvint non seulement du rang de simple particulier, mais de l'état le plus abject, à être roi de Syracuse. Fils d'un potier, il se montra scélérat dans tous les degrés que parcourut sa fortune ; mais il joignit à sa scélératesse tant de force d'âme et de corps, que, s'étant engagé dans la car-

rière militaire, il s'éleva de grade en grade jusqu'à la dignité de préteur de Syracuse. Parvenu à cette élévation, il voulut être prince, et même posséder par violence, et sans en avoir obligation à personne, le pouvoir souverain qu'on avait consenti à lui accorder. Pour atteindre ce but, s'étant concerté avec Amilcar, général carthaginois qui commandait une armée en Sicile, il convoqua un matin le peuple et le sénat de Syracuse, comme pour délibérer sur des affaires qui concernaient la république ; et, à un signal donné, il fit massacrer par ses soldats tous les sénateurs et les citoyens les plus riches, après quoi il s'empara de la principauté, qu'il conserva sans aucune contestation. Dans la suite, battu deux fois par les Carthaginois, et enfin assiégé par eux dans Syracuse, non seulement il put la défendre, mais encore, laissant une partie de ses troupes pour soutenir le siège, il alla avec l'autre porter la guerre en Afrique ; de sorte qu'en peu de temps il sut forcer les Carthaginois à lever le siège, et les réduire aux dernières extrémités : aussi furent-ils contraints à faire la paix avec lui, à lui abandonner la possession de la Sicile, et à se contenter pour eux de celle de l'Afrique.

Quiconque réfléchira sur la marche et les actions d'Agathocle n'y trouvera presque rien, si même il y trouve quelque chose, qu'on puisse attribuer à la fortune. En effet, comme je viens de le dire, il s'éleva au pouvoir suprême non par la faveur, mais en passant par tous les grades militaires, qu'il gagna successivement à force de travaux et de dangers ; et quand il eut atteint ce pouvoir, il sut s'y maintenir par les résolutions les plus hardies et les plus périlleuses.

Véritablement on ne peut pas dire qu'il y ait de la valeur à massacrer ses concitoyens, à trahir ses amis, à être sans foi, sans pitié, sans religion : on peut, par de tels moyens, acquérir du pouvoir, mais non de la gloire. Mais si l'on considère avec quel courage Agathocle sut se précipiter dans les dangers et en sortir, avec quelle force d'âme il sut et souffrir et surmonter l'adversité, on ne voit pas pourquoi il devrait être placé au-dessous des

meilleurs capitaines. On doit reconnaître seulement que sa cruauté, son inhumanité et ses nombreuses scélératesses, ne permettent pas de le compter au nombre des grands hommes.

Bornons-nous donc à conclure qu'on ne saurait attribuer à la fortune ni à la vertu l'élévation qu'il obtint sans l'une et sans l'autre.

De notre temps, et pendant le règne d'Alexandre VI, Oliverotto da Fermo, demeuré plusieurs années auparavant orphelin en bas âge, fut élevé par un oncle maternel nommé Jean Fogliani, et appliqué, dès sa première jeunesse, au métier des armes, sous la discipline de Paolo Vitelli, afin que, formé à une aussi bonne école, il pût parvenir à un haut rang militaire. Après la mort de Paolo, il continua de servir sous Vitellozzo, frère de son premier maître. Bientôt, par son talent, sa force corporelle et son courage intrépide, il devint un des officiers les plus distingués de l'armée. Mais, comme il lui semblait qu'il y avait de la servilité à être sous les ordres et à la solde d'autrui, il forma le projet de se rendre maître de Fermo, tant avec l'aide de quelques citoyens qui préféraient l'esclavage à la liberté de leur patrie, qu'avec l'appui de Vitellozzo. Dans ce dessein, il écrivit à Jean Fogliani, qu'éloigné depuis bien des années de lui et de sa patrie, il voulait aller les revoir, et en même temps reconnaître un peu son patrimoine ; que d'ailleurs tous ses travaux n'ayant pour objet que l'honneur, et désirant que ses concitoyens pussent voir qu'il n'avait pas employé le temps inutilement, il se proposait d'aller se montrer à eux avec une certaine pompe, et accompagné de cent hommes de ses amis et de des domestiques, à cheval ; qu'en conséquence il le pria de vouloir bien faire en sorte que les habitants de Fermo lui fissent une réception honorable, d'autant que cela tournerait non seulement à sa propre gloire, mais encore à celle de lui, son oncle, dont il était l'élève. Jean Fogliani ne manqua point de faire tout ce qu'il put pour obliger son neveu. Il le fit recevoir honorablement par les habitants ; il le logea dans sa maison, où, après quelques jours

employés à faire les préparatifs nécessaires pour l'accomplissement de ses forfaits, Oliverotto donna un magnifique festin, auquel il invita et Jean Fogliani et les citoyens les plus distingués de Fermo. Après tous les services et les divertissements qui ont lieu dans de pareilles fêtes, il mit adroitement la conversation sur des sujets graves, parlant de la grandeur du pape Alexandre, de César, son fils, ainsi que de leurs entreprises. Jean Fogliani et les autres ayant manifesté leur opinion sur ce sujet, il se leva tout à coup, en disant que c'était là des objets à traiter dans un lieu plus retiré ; et il passa dans une autre chambre, où les convives le suivirent. Mais à peine furent-ils assis, que des soldats, sortant de divers lieux secrets, les tuèrent tous, ainsi que Jean Fogliani. Aussitôt après ce meurtre, Olive-rotto monta à cheval, parcourut le pays, et alla assiéger le magistrat suprême dans son palais ; en sorte que la peur contraignit tout le monde à lui obéir et à former un gouvernement dont il se fit le prince. Du reste, tous ceux qui, par mécontentement, auraient pu lui nuire ayant été mis à mort, il consolida tellement son pouvoir par de nouvelles institutions civiles et militaires, que, dans le cours de l'année durant laquelle il le conserva, non seulement il vécut en sûreté chez lui, mais encore il se rendit formidable à ses voisins ; et il n'eût pas été moins difficile à vaincre qu'Agathocle, s'il ne se fût pas laissé tromper par César Borgia, et attirer à Sinigaglia, où, un an après le parricide qu'il avait commis, il fut pris avec les Orsini et les Vitelli, comme je l'ai dit ci-dessus, et étranglé, ainsi que Vitellozzo, son maître de guerre et de scélératesse.

Quelqu'un pourra demander pourquoi Agathocle, ou quelque autre tyran semblable, put, malgré une infinité de trahisons et de cruautés, vivre longtemps en sûreté dans sa patrie, se défendre contre ses ennemis extérieurs, et n'avoir à combattre aucune conjuration formée par ses concitoyens ; tandis que plusieurs autres, pour avoir été cruels, n'ont pu se maintenir ni en temps de guerre, ni en temps de paix. Je crois que la raison de cela est dans l'emploi bon ou mauvais des cruautés.

Les cruautés sont bien employées (si toutefois le mot bien peut être jamais appliqué à ce qui est mal), lorsqu'on les commet toutes à la fois, par le besoin de pourvoir à sa sûreté, lorsqu'on n'y persiste pas, et qu'on les fait tourner, autant qu'il est possible, à l'avantage des sujets. Elles sont mal employées, au contraire, lorsque, peu nombreuses dans le principe, elles se multiplient avec le temps au lieu de cesser.

Ceux qui en usent bien peuvent, comme Agathocle, avec l'aide de Dieu et des hommes, remédier aux conséquences ; mais, pour ceux qui en usent mal, il leur est impossible de se maintenir.

Sur cela, il est à observer que celui qui usurpe un État doit déterminer et exécuter tout d'un coup toutes les cruautés qu'il doit commettre, pour qu'il n'ait pas à y revenir tous les jours, et qu'il puisse, en évitant de les renouveler, rassurer les esprits et les gagner par des bienfaits. Celui qui, par timidité ou par de mauvais conseils, se conduit autrement, se trouve dans l'obligation d'avoir toujours le glaive en main, et il ne peut jamais compter sur ses sujets, tenus sans cesse dans l'inquiétude par des injures continuelles et récentes. Les cruautés doivent être commises toutes à la fois, pour que, leur amertume se faisant moins sentir, elles irritent moins ; les bienfaits, au contraire, doivent se succéder lentement, pour qu'ils soient savourés davantage.

Sur toutes choses, le prince doit se conduire envers ses sujets de telle manière qu'on ne le voie point varier selon les circonstances bonnes ou mauvaises. S'il attend d'être contraint par la nécessité à faire le mal ou le bien, il arrivera, ou qu'il ne sera plus à temps de faire le mal, ou que le bien qu'il fera ne lui profitera point : car on le croira fait par force, et on ne lui en saura aucun gré.

CHAPITRE IX : *De la principauté civile*

Parlons maintenant du particulier devenu prince de sa patrie, non par la scélératesse ou par quelque violence atroce, mais par la faveur de ses concitoyens : c'est ce qu'on peut appeler principauté civile ; à laquelle on parvient, non par la seule habileté, non par la seule vertu, mais plutôt par une adresse heureuse.

À cet égard, je dis qu'on est élevé à cette sorte de principauté, ou par la faveur du peuple, ou par celle des grands. Dans tous les pays, en effet, on trouve deux dispositions d'esprit opposées : d'une part, le peuple ne veut être ni commandé ni opprimé par les grands ; de l'autre, les grands désirent commander et opprimer le peuple ; et ces dispositions contraires produisent un de ces trois effets : ou la principauté, ou la liberté, ou la licence.

La principauté peut être également l'ouvrage soit des grands, soit du peuple, selon ce que fait l'occasion. Quand les grands voient qu'ils ne peuvent résister au peuple, ils recourent au crédit, à l'ascendant de l'un d'entre eux, et ils le font prince, pour pouvoir, à l'ombre de son autorité, satisfaire leurs désirs ambitieux ; et pareillement, quand le peuple ne peut résister aux grands, il porte toute sa confiance vers un particulier, et il le fait prince, pour être défendu par sa puissance.

Le prince élevé par les grands a plus de peine à se maintenir que celui qui a dû son élévation au peuple. Le premier, effectivement, se trouve entouré d'hommes qui se croient ses égaux, et qu'en conséquence il ne peut ni commander ni manier à son gré ; le second, au contraire, se trouve seul à son rang, et il n'a personne autour de lui, ou presque personne, qui ne soit disposé à lui obéir. De plus, il n'est guère possible de satisfaire les grands sans quelque injustice, sans quelque injure pour les autres ; mais il n'en est pas de même du peuple, dont le but est

plus équitable que celui des grands. Ceux-ci veulent opprimer, et le peuple veut seulement n'être point opprimé. Il est vrai que si le peuple devient ennemi, le prince ne peut s'en assurer, parce qu'il s'agit d'une trop grande multitude ; tandis qu'au contraire la chose lui est très aisée à l'égard des grands, qui sont toujours en petit nombre. Mais, au pis aller, tout ce qu'il peut appréhender de la part du peuple, c'est d'en être abandonné, au lieu qu'il doit craindre encore que les grands n'agissent contre lui ; car, ayant plus de prévoyance et d'adresse, ils savent toujours se ménager de loin des moyens de salut, et ils cherchent à se mettre en faveur auprès du parti auquel ils comptent que demeurera la victoire. Observons, au surplus, que le peuple avec lequel le prince doit vivre est toujours le même, et qu'il ne peut le changer ; mais que, quant aux grands, le changement est facile ; qu'il peut chaque jour en faire, en défaire ; qu'il peut, à son gré, ou accroître ou faire tomber leur crédit : sur quoi il peut être utile de donner ici quelques éclaircissements.

Je dis donc que, par rapport aux grands, il y a une première et principale distinction à faire entre ceux dont la conduite fait voir qu'ils attachent entièrement leur fortune à celle du prince, et ceux qui agissent différemment.

Les premiers doivent être honorés et chéris, pourvu qu'ils ne soient point enclins à la rapine : quant aux autres, il faut distinguer encore. S'il en est qui agissent ainsi par faiblesse et manque naturel de courage, on peut les employer, surtout si, d'ailleurs, ils sont hommes de bon conseil, parce que le prince s'en fait honneur dans les temps prospères, et n'a rien à en craindre dans l'adversité. Mais pour ceux qui savent bien ce qu'ils font, et qui sont déterminés par des vues ambitieuses, il est visible qu'ils pensent à eux plutôt qu'au prince. Il doit donc s'en défier et les regarder comme s'ils étaient ennemis déclarés ; car, en cas d'adversité, ils aident infailliblement à sa ruine.

Pour conclure, voici la conséquence de tout ce qui vient d'être dit. Celui qui devient prince par la faveur du peuple doit travailler à conserver son amitié, ce qui est facile, puisque le peuple ne demande rien de plus que de n'être point opprimé. Quant à celui qui le devient par la faveur des grands, contre la volonté du peuple, il doit, avant toutes choses, chercher à se l'attacher, et cela est facile encore, puisqu'il lui suffit de le prendre sous sa protection. Alors même le peuple lui deviendra plus soumis et plus dévoué que si la principauté avait été obtenue par sa faveur ; car, lorsque les hommes reçoivent quelque bien de la part de celui dont ils n'attendaient que du mal, ils en sont beaucoup plus reconnaissants. Du reste, le prince a plusieurs moyens de gagner l'affection du peuple ; mais, comme ces moyens varient suivant les circonstances, je ne m'y arrêterai point ici : je répéterai seulement qu'il est d'une absolue nécessité qu'un prince possède l'amitié de son peuple, et que, s'il ne l'a pas, toute ressource lui manque dans l'adversité.

Nabis, prince de Sparte, étant assiégé par toute la Grèce et par une armée romaine qui avait déjà remporté plusieurs victoires, pour résister et défendre sa patrie et son pouvoir contre de telles forces, n'eut à s'assurer, dans un si grand danger, que d'un bien petit nombre de personnes ; ce qui, sans doute, eût été loin de lui suffire, s'il avait eu contre lui l'inimitié du peuple.

Qu'on ne m'objecte point le commun proverbe : Qui se fonde sur le peuple se fonde sur la boue. Cela est vrai pour un particulier qui compterait sur une telle base, et qui se persuaderait que, s'il était opprimé par ses ennemis ou par les magistrats, le peuple embrasserait sa défense ; son espoir serait souvent déçu, comme le fut celui des Gracques à Rome, et, de messire Giorgio Scali à Florence. Mais, s'il s'agit d'un prince qui ait le droit de commander, qui soit homme de cœur, qui ne se décourage point dans l'adversité ; qui, d'ailleurs, n'ait point manqué de prendre les autres mesures convenables, et qui sache, par sa fermeté, dominer ses sujets, celui-là ne se trouvera point

déçu, et il verra qu'en comptant sur le peuple, il s'était fondé sur une base très solide.

Les princes dont il est question ne sont véritablement en danger que lorsque, d'un pouvoir civil, ils veulent faire un pouvoir absolu, soit qu'ils l'exercent par eux-mêmes, soit qu'ils l'exercent par l'organe des magistrats. Mais, dans ce dernier cas, ils se trouvent plus faibles et en plus grand péril, parce qu'ils dépendent de la volonté des citoyens à qui les magistratures sont confiées, et qui, surtout dans les temps d'adversité, peuvent très aisément détruire l'autorité du prince, soit en agissant contre lui, soit seulement en ne lui obéissant point. En vain ce prince voudrait-il alors reprendre pour lui seul l'exercice de son pouvoir, il ne serait plus temps, parce que les citoyens et les sujets, accoutumés à recevoir les ordres de la bouche des magistrats, ne seraient pas disposés, dans des moments critiques, à obéir à ceux qu'il donnerait lui-même. Aussi, dans ces temps incertains, aura-t-il toujours beaucoup de peine à trouver des amis auxquels il puisse se confier.

Un tel prince, en effet, ne doit point se régler sur ce qui se passe dans les temps où règne la tranquillité, et lorsque les citoyens ont besoin de son autorité : alors tout le monde s'empresse, tout le monde se précipite et jure de mourir pour lui, tant que la mort ne se fait voir que dans l'éloignement ; mais dans le moment de l'adversité, et lorsqu'il a besoin de tous les citoyens, il n'en trouve que bien peu qui soient disposés à le défendre : c'est ce que lui montrerait l'expérience ; mais cette expérience est d'autant plus dangereuse à tenter qu'elle ne peut être faite qu'une fois. Le prince doit donc, s'il est doué de quelque sagesse, imaginer et établir un système de gouvernement tel, qu'en quelque temps que ce soit, et malgré toutes les circonstances, les citoyens aient besoin de lui : alors il sera toujours certain de les trouver fidèles.

CHAPITRE X : *Comment, dans toute espèce de principauté, on doit mesurer ses forces*

En parlant des diverses sortes de principautés, il y a encore une autre chose à considérer : c'est de savoir si le prince a un État assez puissant pour pouvoir, au besoin, se défendre par lui-même, ou s'il se trouve toujours dans la nécessité d'être défendu par un autre.

Pour rendre ma pensée plus claire, je regarde comme étant capables de se défendre par eux-mêmes les princes qui ont assez d'hommes et assez d'argent à leur disposition pour former une armée complète et livrer bataille à quiconque viendrait les attaquer ; et au contraire, je regarde comme ayant toujours besoin du secours d'autrui ceux qui n'ont point les moyens de se mettre en campagne contre l'ennemi, et qui sont obligés de se réfugier dans l'enceinte de leurs murailles et de s'y défendre.

J'ai déjà parlé des premiers, et dans la suite je dirai encore quelques mots de ce qui doit leur arriver.

Quant aux autres, tout ce que je puis avoir à leur dire, c'est de les exhorter à bien munir, à bien fortifier la ville où s'est établi le siège de leur puissance, et à ne faire aucun compte du reste du pays. Toutes les fois que le prince aura pourvu d'une manière vigoureuse à la défense de sa capitale, et aura su gagner, par les autres actes de son gouvernement, l'affection de ses sujets, ainsi que je l'ai dit et que je le dirai encore, on ne l'attaquera qu'avec une grande circonspection ; car les hommes, en général, n'aiment point les entreprises qui présentent de grandes difficultés ; et il y en a sans doute beaucoup à attaquer un prince dont la ville est dans un état de défense respectable, et qui n'est point haï de ses sujets.

Les villes d'Allemagne jouissent d'une liberté très étendue, quoiqu'elles ne possèdent qu'un territoire très borné ; cepen-

dant elles n'obéissent à l'empereur qu'autant qu'il leur plaît, et ne craignent ni sa puissance ni celle d'aucun des autres États qui les entourent : c'est qu'elles sont fortifiées de manière que le siège qu'il faudrait en entreprendre serait une opération difficile et dangereuse ; c'est qu'elles sont toutes entourées de fossés et de bonnes murailles, et qu'elles ont une artillerie suffisante ; c'est qu'elles renferment toujours, dans les magasins publics, des provisions d'aliments, de boissons, de combustibles, pour une année ; elles ont même encore, pour faire subsister les gens du menu peuple, sans perte pour le public, des matières en assez grande quantité pour leur fournir du travail pendant toute une année dans le genre d'industrie et de métier dont ils s'occupent ordinairement, et qui fait la richesse et la vie du pays ; de plus, elles maintiennent les exercices militaires en honneur, et elles ont sur cet article un grand nombre de règlements.

Ainsi donc, un prince dont la ville est bien fortifiée, et qui ne se fait point haïr de ses sujets, ne doit pas craindre d'être attaqué ; et s'il l'était jamais, l'assaillant s'en retournerait avec honte : car les choses de ce monde sont variables ; et il n'est guère possible qu'un ennemi demeure campé toute une année avec ses troupes autour d'une place.

Si l'on m'objectait que les habitants qui ont leurs propriétés au-dehors ne les verraient point livrer aux flammes d'un œil tranquille ; que l'ennui du siège et leur intérêt personnel ne les laisseraient pas beaucoup songer au prince, je répondrais qu'un prince puissant et courageux saura toujours surmonter ces difficultés, soit en faisant espérer à ses sujets que le mal ne sera pas de longue durée, soit en leur faisant craindre la cruauté de l'ennemi, soit en s'assurant avec prudence de ceux qu'il jugerait trop hardis.

D'ailleurs, si l'ennemi brûle et ravage le pays, ce doit être naturellement au moment de son arrivée, c'est-à-dire dans le

temps où les esprits sont encore tout échauffés et disposés à la défense : le prince doit donc s'alarmer d'autant moins dans cette circonstance, que, lorsque ces mêmes esprits auront commencé à se refroidir, il se trouvera que le dommage a déjà été fait et souffert, qu'il n'y a plus de remède, et que les habitants n'en deviendront que plus attachés à leur prince par la pensée qu'il leur est redevable de ce que leurs maisons ont été incendiées et leurs campagnes ravagées pour sa défense. Telle est, en effet, la nature des hommes, qu'ils s'attachent autant par les services qu'ils rendent, que par ceux qu'ils reçoivent. Aussi, tout bien considéré, on voit qu'il ne doit pas être difficile à un prince prudent, assiégé dans sa ville, d'inspirer de la fermeté aux habitants, et de les maintenir dans cette disposition tant que les moyens de se nourrir et de se défendre ne leur manqueront pas.

CHAPITRE XI : *Des principautés ecclésiastiques*

Il reste maintenant à parler des principautés ecclésiastiques, par rapport auxquelles il n'y a de difficultés qu'à s'en mettre en possession. En effet, on les acquiert, ou par la faveur de la fortune, ou par l'ascendant de la vertu ; mais ensuite on n'a besoin, pour les conserver, ni de l'une ni de l'autre : car les princes sont soutenus par les anciennes institutions religieuses, dont la puissance est si grande, et la nature est telle, qu'elle les maintienne en pouvoir, de quelque manière qu'ils gouvernent et qu'ils se conduisent.

Ces princes seuls ont des États, et ils ne les défendent point ; ils ont des sujets, et ils ne les gouvernent point. Cependant leurs États, quoique non défendus, ne leur sont pas enlevés ; et leurs sujets, quoique non gouvernés, ne s'en mettent point en peine, et ne désirent ni ne peuvent se détacher d'eux.

Ces principautés sont donc exemptes de péril et heureuses. Mais, comme cela tient à des causes supérieures, auxquelles

l'esprit humain ne peut s'élever, je n'en parlerai point. C'est Dieu qui les élève et les maintient ; et l'homme qui entreprendrait d'en discourir serait coupable de présomption et de témérité.

Cependant, si quelqu'un demande d'où vient que l'Église s'est élevée à tant de grandeur temporelle, et que, taudis qu'avant Alexandre VI, et jusqu'à lui, tous ceux qui avaient quelque puissance en Italie, et non seulement les princes, mais les moindres barons, les moindres seigneurs, redoutaient si peu son pouvoir, quant au temporel, elle en est maintenant venue à faire trembler le roi de France, à le chasser d'Italie, et à ruiner les Vénitiens ; bien que tout le monde en soit instruit, il ne me paraît pas inutile d'en rappeler ici jusqu'à un certain point le souvenir.

Avant que le roi de France Charles VIII vînt en Italie, cette contrée se trouvait soumise à la domination du pape, des Vénitiens, du roi de Naples, du duc de Milan, et des Florentins. Chacune de ces puissances avait à s'occuper de deux soins principaux : l'un était de mettre obstacle à ce que quelque étranger portât ses armes dans l'Italie ; l'autre d'empêcher qu'aucune d'entre elles agrandît ses États. Quant à ce second point, c'était surtout au pape et aux Vénitiens qu'on devait faire attention. Pour contenir ces derniers, il fallait que toutes les autres puissances demeuraient unies, comme il arriva lors de la défense de Ferrare ; et, pour ce qui regarde le pape, on se servait des barons de Rome, qui, divisés en deux factions, à savoir, celle des Orsini et celle des Colonna, excitaient continuellement des tumultes, avaient toujours les armes en main, sous les yeux mêmes du pontife, et tenaient sans cesse son pouvoir faible et vacillant. Il y eut bien de temps en temps quelques papes résolus et courageux, tels que Sixte IV ; mais ils ne furent jamais ni assez habiles ni assez heureux pour se délivrer du fâcheux embarras qu'ils avaient à souffrir. D'ailleurs, ils trouvaient un nouvel obstacle dans la brièveté de leur règne : car, dans un inter-

valle de dix ans, qui est le terme moyen de la durée des règnes des papes, il était à peine possible d'abattre entièrement l'une des factions qui divisaient Rome ; et si, par exemple, un pape avait abattu les Colonna, il survenait un autre pape qui les faisait revivre, parce qu'il était ennemi des Orsini ; mais celui-ci, à son tour, n'avait pas le temps nécessaire pour détruire ces derniers. Voilà pourquoi l'Italie respectait si peu les forces temporelles du pape.

Vint enfin Alexandre VI, qui, de tous les souverains pontifes qui aient jamais été, est celui qui a le mieux fait voir tout ce qu'un pape pouvait entreprendre pour s'agrandir avec les trésors et les armes de l'Église. Profitant de l'invasion des Français, et se servant d'un instrument tel que le duc de Valentinois, il fit tout ce que j'ai raconté ci-dessus en parlant des actions de ce dernier. Il n'avait point sans doute en vue l'agrandissement de l'Église, mais bien celui du duc ; cependant ses entreprises tournèrent au profit de l'Église, qui, après sa mort et la ruine du duc, hérita du fruit de leurs travaux.

Bientôt après régna Jules II, qui, trouvant que l'Église était puissante et maîtresse de toute la Romagne ; que les barons avaient été détruits, et leurs factions anéanties par les rigueurs d'Alexandre ; que d'ailleurs des moyens d'accumuler des richesses jusqu'alors inconnus avaient été introduits, non seulement voulut suivre ces traces, mais encore aller plus loin, et se proposa d'acquérir Bologne, d'abattre les Vénitiens, et de chasser les Français de l'Italie ; entreprises dans lesquelles il réussit avec d'autant plus de gloire, qu'il s'y était livré, non pour son intérêt personnel, mais pour celui de l'Église.

Du reste, il sut contenir les partis des Colonna et des Orsini dans les bornes où Alexandre était parvenu à les réduire ; et, bien qu'il restât encore entre eux quelques ferments de discorde, néanmoins ils durent demeurer tranquilles, d'abord parce que la grandeur de l'Église leur imposait ; et, en second

lieu ; parce qu'ils n'avaient point de cardinaux parmi eux. C'est aux cardinaux, en effet, qu'il faut attribuer les tumultes ; et les partis ne seront jamais tranquilles tant que les cardinaux y seront engagés : ce sont eux qui fomentent les factions, soit dans Rome, soit au-dehors et qui forcent les barons à les soutenir ; de sorte que les dissensions et les troubles qui éclatent entre ces derniers sont l'ouvrage de l'ambition des prélats.

Voilà donc comment il est arrivé que le pape Léon X a trouvé la papauté toute-puissante ; et l'on doit espérer que si ses prédécesseurs l'ont agrandie par les armes, il la rendra encore par sa bonté, et par toutes ses autres vertus, beaucoup plus grande et plus vénérable.

CHAPITRE XII : *Combien il y a de sortes de milices et de troupes mercenaires*

J'ai parlé des qualités propres aux diverses sortes de principautés sur lesquelles je m'étais proposé de discourir ; j'ai examiné quelques-unes des causes de leur mal ou de leur bien-être j'ai montré les moyens dont plusieurs se sont servis soit pour les acquérir, soit pour les conserver : il me reste maintenant à les considérer sous le rapport de l'attaque et de la défense.

J'ai dit ci-dessus combien il est nécessaire à un prince que son pouvoir soit établi sur de bonnes bases, sans lesquelles il ne peut manquer de s'écrouler. Or, pour tout État, soit ancien, soit nouveau, soit mixte, les principales bases sont de bonnes lois et de bonnes armes. Mais, comme là où il n'y a point de bonnes armes, il ne peut y avoir de bonnes lois, et qu'au contraire il y a de bonnes lois là où il y a de bonnes armes, ce n'est que des armes que j'ai ici dessein de parler.

Je dis donc que les armes qu'un prince peut employer pour la défense de son État lui sont propres, ou sont mercenaires,

auxiliaires, ou mixtes, et que les mercenaires et les auxiliaires sont non seulement inutiles, mais même dangereuses.

Le prince dont le pouvoir n'a pour appui que des troupes mercenaires, ne sera jamais ni assuré ni tranquille ; car de telles troupes sont désunies, ambitieuses, sans discipline, infidèles, hardies envers les amis, lâches contre les ennemis ; et elles n'ont ni crainte de Dieu, ni probité à l'égard des hommes. Le prince ne tardera d'être ruiné qu'autant qu'on différera de l'attaquer. Pendant la paix, il sera dépouillé par ces mêmes troupes ; pendant la guerre, il le sera par l'ennemi.

La raison en est, que de pareils soldats servent sans aucune affection, et ne sont engagés à porter les armes que par une légère solde ; motif sans doute incapable de les déterminer à mourir pour celui qui les emploie. Ils veulent bien être soldats tant qu'on ne fait point la guerre ; mais sitôt qu'elle arrive ils ne savent que s'enfuir et désert.

C'est ce que je devrais avoir peu de peine à persuader. Il est visible, en effet, que la ruine actuelle de l'Italie vient de ce que, durant un long cours d'années, on s'y est reposé sur des troupes mercenaires, que quelques-uns avaient d'abord employées avec certain succès, et qui avaient paru valeureuses tant qu'elles n'avaient eu affaire que les unes avec les autres ; mais qui, aussitôt qu'un étranger survint, se montrèrent telles qu'elles étaient effectivement. De là s'est ensuivi que le roi de France Charles VIII a eu la facilité de s'emparer de l'Italie la craie à la main¹ ; et celui qui disait que nos péchés en avaient été cause avait raison ; mais ces péchés étaient ceux que je viens d'exposer, et non ceux qu'il pensait. Ces péchés, au surplus, avaient été commis par les princes ; et ce sont eux aussi qui en ont subi la peine.

¹ *Col gesso*, mot d'Alexandre VI, qui signifie que le roi Charles n'avait eu rien de plus à faire qu'un maréchal des logis qui marquerait les logements sur les portes avec de la craie.

Je veux cependant démontrer de plus en plus le malheur attaché à cette sorte d'armes. Les capitaines mercenaires sont ou ne sont pas de bons guerriers : s'ils le sont, on ne peut s'y fier, car ils ne tendent qu'à leur propre grandeur, en opprimant, soit le prince même qui les emploie, soit d'autres contre sa volonté ; s'ils ne le sont pas, celui qu'ils servent est bientôt ruiné.

Si l'on dit que telle sera pareillement la conduite de tout autre chef, mercenaire ou non, je répliquerai que la guerre est faite ou par un prince ou par une république ; que le prince doit aller en personne faire les fonctions de commandant ; et que la république doit y envoyer ses propres citoyens : que si d'abord celui qu'elle a choisi ne se montre point habile, elle doit le changer ; et que s'il a de l'habileté elle doit le contenir par les lois, de telle manière qu'il n'outrepasse point les bornes de sa commission.

L'expérience a prouvé que les princes et les républiques qui font la guerre par leurs propres forces obtenaient seuls de grands succès, et que les troupes mercenaires ne causaient jamais que du dommage. Elle prouve aussi qu'une république qui emploie ses propres armes court bien moins risque d'être subjuguée par quelqu'un de ses citoyens, que celle qui se sert d'armes étrangères.

Pendant une longue suite de siècles Rome et Sparte vécutent libres et armées ; la Suisse, dont tous les habitants sont soldats, vit parfaitement libre.

Quant aux troupes mercenaires, on peut citer, dans l'antiquité, l'exemple des Carthaginois, qui, après leur première guerre contre Rome, furent sur le point d'être opprimés par celles qu'ils avaient à leur service, quoique commandées par des citoyens de Carthage.

On peut remarquer encore qu'après la mort d'Epaminondas, les Thébains confièrent le commandement de leurs troupes à Philippe de Macédoine, et que ce prince se servit de la victoire pour leur ravir leur liberté.

Dans les temps modernes, les Milanais, à la mort de leur duc Philippe Visconti, se trouvaient en guerre contre les Vénitiens ; ils prirent à leur solde Francesco Sforza : celui-ci, ayant vaincu les ennemis à Carravaggio, s'unit avec eux pour opprimer ces mêmes Milanais qui le tenaient à leur solde.

Le père de ce même Sforza, étant au service de la reine Jeanne de Naples, l'avait laissée tout à coup sans troupes ; de sorte que, pour ne pas perdre son royaume, cette princesse avait été obligée de se jeter dans les bras du roi d'Aragon.

Si les Vénitiens et les Florentins, en employant de telles troupes, accrurent néanmoins leurs États, et si les commandants, au lieu de les subjuguier, les défendirent, je répons, pour ce qui regarde les Florentins, qu'ils en furent redevables à leur bonne fortune, qui fit que, de tous les généraux habiles qu'ils avaient et qu'ils pouvaient craindre, les uns ne furent point victorieux ; d'autres rencontrèrent des obstacles ; d'autres encore tournèrent ailleurs leur ambition.

L'un des premiers fut Giovanni Acuto, dont la fidélité, par cela même qu'il n'avait pas vaincu, ne fut point mise à l'épreuve ; mais on doit avouer que, s'il avait remporté la victoire, les Florentins seraient demeurés à sa discrétion.

Sforza fut contrarié par la rivalité des Braccio ; rivalité qui faisait qu'ils se contenaient les uns les autres.

Enfin Francesco Sforza et Braccio tournèrent leurs vues ambitieuses, l'un sur la Lombardie, l'autre sur l'Église et sur le royaume de Naples.

Mais voyons ce qui est arrivé il y a peu de temps.

Les Florentins avaient pris pour leur général Paolo Vitelli, homme rempli de capacité, et qui, de l'état de simple particulier, s'était élevé à une très haute réputation. Or, si ce général avait réussi à se rendre maître de Pise, on est forcé d'avouer qu'ils se seraient trouvés sous sa dépendance ; car s'il passait à la solde de leurs ennemis, il ne leur restait plus de ressource ; et s'ils continuaient de le garder à leur service, ils étaient contraints de se soumettre à ses volontés.

Quant aux Vénitiens, si l'on considère attentivement leurs progrès, on verra qu'ils agirent heureusement et glorieusement tant qu'ils firent la guerre par eux-mêmes, c'est-à-dire avant qu'ils eussent tourné leurs entreprises vers la terre ferme. Dans ces premiers temps, c'étaient les gentilshommes et les citoyens armés qui combattaient ; mais, aussitôt qu'ils eurent commencé à porter leurs armes sur la terre ferme, ils dégénérent de cette ancienne vertu, et ils suivirent les usages de l'Italie. D'abord, et dans le principe de leur agrandissement, leur domaine étant peu étendu, et leur réputation très grande, il eurent peu à craindre de leurs commandants ; mais, à mesure que leur État s'accrut, ils éprouvèrent bientôt l'effet de l'erreur commune : ce fut sous Carmignuola. Ayant connu sa grande valeur par les victoires remportées sous son commandement sur le duc de Milan, mais voyant, d'un autre côté, qu'il ne faisait plus que très froidement la guerre, ils jugèrent qu'ils ne pourraient plus vaincre, tant qu'il vivrait ; car ils ne voulaient ni ne pouvaient le licencier, de peur de perdre ce qu'ils avaient conquis, et en conséquence ils furent obligés, pour leur sûreté, de le faire périr.

Dans la suite, ils eurent pour commandant Bartolommeo de Bergame, Roberto da San Severino, le comte de Pittigliano, et autres capitaines semblables. Mais tous donnèrent bien moins lieu d'appréhender de leurs victoires, que de craindre des dé-

faites semblables à celle de Vailà, qui, dans une seule journée, fit perdre aux Vénitiens le fruit de huit cents ans de travaux ; car, avec les troupes dont il s'agit, les progrès sont lents, tardifs et faibles, les pertes sont subites et prodigieuses.

Mais, puisque j'en suis venu à citer des exemples pris dans l'Italie, où le système des troupes mercenaires a prévalu depuis bien des années, je veux reprendre les choses de plus haut, afin qu'instruit de l'origine et des progrès de ce système, on puisse mieux y porter remède.

Il faut donc savoir que lorsque, dans les derniers temps, l'empire eut commencé à être repoussé de l'Italie, et que le pape eut acquis plus de crédit, quant au temporel, elle se divisa en un grand nombre d'États. Plusieurs grandes villes, en effet, prirent les armes contre leurs nobles, qui, à l'ombre de l'autorité impériale, les tenaient sous l'oppression, et elles se rendirent indépendantes, favorisées en cela par l'Église, qui cherchait à accroître le crédit qu'elle avait gagné. Dans plusieurs autres villes, le pouvoir suprême fut usurpé ou obtenu par quelque citoyen qui s'y établit prince. De là s'ensuivit que la plus grande partie de l'Italie se trouva sous la dépendance, et en quelque sorte sous la domination de l'Église ou de quelque république ; et comme des prêtres, des citoyens paisibles, ne connaissaient nullement le maniement des armes, on commença à solder des étrangers. Le premier qui mit ce genre de milice en honneur fut Alberigo da Como, natif de la Romagne : c'est sous sa discipline que se formèrent, entre autres, Braccio et Sforza, qui furent, de leur temps, les arbitres de l'Italie, et après lesquels ou a eu successivement tous ceux qui, jusqu'à nos jours, ont tenu dans leurs mains le commandement de ses armées ; et tout le fruit que cette malheureuse contrée a recueilli de la valeur de tous ces guerriers, a été de se voir prise à la course par Charles VIII, ravagée par Louis XII, subjuguée par Ferdinand, et insultée par les Suisses.

La marche qu'ils ont suivie pour se mettre en réputation a été de décrier l'infanterie. C'est que, d'un côté, un petit nombre de fantassins ne leur aurait point acquis une grande considération, et que, de l'autre, ne possédant point d'état, et ne subsistant que de leur industrie, ils n'avaient pas les moyens d'en entretenir beaucoup. Ils s'étaient donc bornés à avoir de la cavalerie, dont une médiocre quantité suffisait pour qu'ils fussent bien soldés et honorés : par là, les choses en étaient venues au point que, sur une armée de vingt mille hommes, il n'y en avait pas deux mille d'infanterie.

De plus, ils employaient toutes sortes de moyens pour s'épargner à eux-mêmes, ainsi qu'à leurs soldats, toute fatigue et tout danger : ils ne se tuaient point les uns les autres dans les combats, et se bornaient à faire des prisonniers qu'ils renvoyaient sans rançon ; s'ils assiégeaient une place, ils ne faisaient aucune attaque de nuit ; et les assiégés, de leur côté, ne profitaient pas des ténèbres pour faire des sorties ; ils ne faisaient autour de leur camp ni fossés, ni palissades enfin ils ne tenaient jamais la campagne durant l'hiver. Tout cela était dans l'ordre de leur discipline militaire ; ordre qu'ils avaient imaginé tout exprès pour éviter les périls et les travaux, mais par où aussi ils ont conduit l'Italie à l'esclavage et à l'avilissement.

CHAPITRE XIII : *Des troupes auxiliaires, mixtes et propres*

Les armes auxiliaires que nous avons dit être également inutiles, sont celles de quelque État puissant qu'un autre État appelle à son secours et à sa défense. C'est ainsi que, dans ces derniers temps, le pape Jules II ayant fait, dans son entreprise contre Ferrare, la triste expérience des armes mercenaires, eut recours aux auxiliaires et traita avec Ferdinand, roi d'Espagne, pour que celui-ci l'aidât de ses troupes.

Les armes de ce genre peuvent être bonnes en elles-mêmes mais elles sont toujours dommageables à celui qui les appelle ; car si elles sont vaincues, il se trouve lui-même défait, et si elles sont victorieuses, il demeure dans leur dépendance.

On en voit de nombreux exemples dans l'histoire ancienne ; mais arrêtons-nous un moment à celui de Jules II, qui est tout récent.

Ce fut sans doute une résolution bien peu réfléchie que celle qu'il prit de se livrer aux mains d'un étranger pour avoir Ferrare. S'il n'en éprouva point toutes les funestes conséquences, il en fut redevable à son heureuse étoile, qui l'en préserva par un accident qu'elle fit naître : c'est que ses auxiliaires furent vaincus à Ravenne, et qu'ensuite survinrent les Suisses, qui, contre toute attente, chassèrent les vainqueurs ; de sorte qu'il ne demeura prisonnier ni de ceux-ci, qui étaient ses ennemis, ni de ses auxiliaires, qui enfin ne se trouvèrent victorieux que par les armes d'autrui.

Les Florentins, se trouvant désarmés, prirent à leur solde dix mille Français qu'ils conduisirent à Pise, dont ils voulaient se rendre maîtres ; et par là ils s'exposèrent à plus de dangers qu'ils n'en avaient couru dans le temps de leurs plus grandes adversités.

Pour résister à ses ennemis, l'empereur de Constantinople introduisit dans la Grèce dix mille Turcs, qui, lorsque la guerre fut terminée, ne voulurent plus se retirer. Ce fut cette mesure funeste qui commença à courber les Grecs sous le joug des infidèles.

Voulez-vous donc vous mettre dans l'impuissance de vaincre : employez des troupes auxiliaires, beaucoup plus dangereuses encore que les mercenaires. Avec les premières, en effet, votre ruine est toute préparée ; car ces troupes sont toutes

unies et toutes formées à obéir à un autre que vous ; au lieu que, quant aux mercenaires, pour qu'elles puissent agir contre vous, et vous nuire après avoir vaincu, il leur faut et plus de temps et une occasion plus favorable : elles ne forment point un seul corps ; c'est vous qui les avez rassemblées, c'est par vous qu'elles sont payées. Quel que soit donc le chef que vous leur ayez donné, il n'est pas possible qu'il prenne à l'instant sur elles une telle autorité qu'il puisse s'en servir contre vous-même. En un mot, ce qu'on doit craindre des troupes mercenaires, c'est leur lâcheté ; avec des troupes auxiliaires, c'est leur valeur. Aussi les princes sages ont-ils toujours répugné à employer ces deux sortes de troupes, et ont-ils préféré leurs propres forces, aimant mieux être battus avec celles-ci que victorieux avec celles d'autrui ; et ne regardant point comme une vraie victoire celle dont ils peuvent être redevables à des forces étrangères.

Ici, je n'hésiterai point à citer encore César Borgia et sa manière d'agir. Ce duc entra dans la Romagne avec des forces auxiliaires composées uniquement de troupes françaises, avec lesquelles il s'empara d'Imola et de Forli ; mais jugeant bientôt que de telles forces n'étaient pas bien sûres, il recourut aux mercenaires, dans lesquelles il voyait moins de péril ; et, en conséquence, il prit à sa solde les Orsini et les Vitelli. Trouvant néanmoins, en les employant, que celles-ci étaient incertaines, infidèles et dangereuses, il embrassa le parti de les détruire et de ne plus recourir qu'aux siennes propres.

La différence entre ces divers genres d'armes fut bien démontrée par la différence entre la réputation qu'avait le duc lorsqu'il se servait des Orsini et des Vitelli, et celle dont il jouit quand il ne compta plus que sur lui-même et sur ses propres soldats : celle-ci alla toujours croissant, et jamais il ne fut plus considéré que lorsque tout le monde le vit maître absolu de ses armes.

Je voulais m'en tenir aux exemples récents fournis par l'Italie ; mais je ne puis passer sous silence celui d'Hiéron de Syracuse, dont j'ai déjà parlé. Celui-ci, mis par les Syracusains à la tête de leur armée, reconnut bientôt l'inutilité des troupes mercenaires qu'ils soldaient, et dont les chefs ressemblaient en tout aux condottieri que nous avons eus en Italie. Convaincu d'ailleurs qu'il ne pouvait sûrement ni conserver ces chefs, ni les licencier, il prit le parti de les faire tailler en pièces ; après, il fit la guerre avec ses propres armes, et non avec celles d'autrui.

Qu'il me soit permis de rappeler encore ici un trait que l'on trouve dans l'Ancien Testament, et que l'on peut regarder comme une figure sur ce sujet. David s'étant proposé pour aller combattre le Philistin Goliath, qui défiait les Israélites, Saül, afin de l'encourager, le revêtit de ses propres armes ; mais David, après les avoir essayées, les refusa, en disant qu'elles gêneraient l'usage de ses forces personnelles, et qu'il voulait n'affronter l'ennemi qu'avec sa fronde et son coutelas. En effet, les armes d'autrui, ou sont trop larges pour bien tenir sur votre corps, ou le fatiguent de leur poids, ou le serrent et en gênent les mouvements.

Charles VII, père de Louis XI, ayant par sa fortune et par sa valeur délivré la France des Anglais, reconnut la nécessité d'avoir des forces à soi, et forma dans son royaume des compagnies réglées de gendarmes et de fantassins. Dans la suite, Louis, son fils, supprima l'infanterie et commença de prendre des Suisses à sa solde ; mais cette erreur, qui en entraîna d'autres, a été cause, comme nous le voyons, des dangers courus par la France. En effet, en mettant ainsi les Suisses en honneur, Louis a en quelque sorte anéanti toutes ses propres troupes : d'abord il a totalement détruit l'infanterie ; et quant à la gendarmerie, il l'a rendue dépendante des armes d'autrui, en l'accoutumant tellement à ne combattre que conjointement avec les Suisses, qu'elle ne croit plus pouvoir vaincre sans eux. De là vient aussi que les Français ne peuvent tenir contre les Suisses,

et que sans les Suisses ils ne tiennent point contre d'autres troupes. Ainsi les armées françaises sont actuellement mixtes, c'est-à-dire composées en partie de troupes mercenaires, et en partie de troupes nationales ; composition qui les rend sans doute beaucoup meilleures que des armées formées en entier de mercenaires ou d'auxiliaires, mais très inférieures à celles où il n'y aurait que des corps nationaux.

Si l'ordre établi par Charles VII avait été conservé et amélioré, la France serait devenue invincible. Mais la faible prudence humaine se laisse séduire par l'apparente bonté qui, dans bien des choses, couvre le venin qu'elles renferment, et qu'on ne reconnaît que dans la suite, comme dans ces fièvres d'étiologie dont j'ai précédemment parlé. Cependant le prince qui ne sait voir le mal que lorsqu'il se montre à tous les yeux, n'est pas doué de cette habileté qui n'est donnée qu'à un petit nombre d'hommes.

Si l'on recherche la principale source de la ruine de l'empire romain, on la trouvera dans l'introduction de l'usage de prendre des Goths à sa solde : par là, en effet, on commença à énerver les troupes nationales, de telle sorte que toute la valeur qu'elles perdaient tournait à l'avantage des barbares.

Je conclus donc qu'aucun prince n'est en sûreté s'il n'a des forces qui lui soient propres : se trouvant sans défense contre l'adversité, son sort dépend en entier de la fortune. Or les hommes éclairés ont toujours pensé et dit qu'il n'y a rien d'aussi frêle et d'aussi fugitif qu'un crédit qui n'est pas fondé sur notre propre puissance.

J'appelle, au surplus, forces propres, celles qui sont composées de citoyens, de sujets, de créatures du prince. Toutes les autres sont ou mercenaires ou auxiliaires.

Et quant aux moyens et à la manière d'avoir ces forces propres, on les trouvera aisément, si l'on réfléchit sur les éta-

blissements dont j'ai eu l'occasion de parler. On verra comment Philippe, père d'Alexandre le Grand, comment une foule d'autres princes et de républiques, avaient su se donner des troupes nationales et les organiser. Je m'en rapporte à l'instruction qu'on peut tirer de ces exemples.

CHAPITRE XIV : *Des fonctions qui appartiennent au prince, par rapport à la milice*

La guerre, les institutions et les règles qui la concernent sont le seul objet auquel un prince doit donner ses pensées et son application, et dont il lui convienne de faire son métier : c'est là la vraie profession de quiconque gouverne ; et par elle, non seulement ceux qui sont nés princes peuvent se maintenir, mais encore ceux qui sont nés simples particuliers peuvent souvent devenir princes. C'est pour avoir négligé les armes, et leur avoir préféré les douceurs de la mollesse, qu'on a vu des souverains perdre leurs États. Mépriser l'art de la guerre, c'est faire le premier pas vers sa ruine ; le posséder parfaitement, c'est le moyen de s'élever au pouvoir. Ce fut par le continuel maniement des armes que Francesco Sforza parvint de l'état de simple particulier au rang de duc de Milan ; et ce fut parce qu'ils en avaient craint les dégoûts et la fatigue que ses enfants tombèrent du rang de ducs à l'état de simples particuliers.

Une des fâcheuses conséquences, pour un prince, de la négligence des armes, c'est qu'on vient à le mépriser ; abjection de laquelle il doit sur toute chose se préserver, comme je le dirai ci-après. En effet, entre un homme armé et un homme désarmé la disproportion est immense. Il n'est pas naturel non plus que le dernier obéisse volontiers à l'autre ; et un maître sans armes ne peut jamais être en sûreté parmi des serviteurs qui en ont ; ceux-ci sont en proie au dépit, l'autre l'est aux soupçons et des hommes qu'animent de tels sentiments ne peuvent pas bien vivre ensemble. Un prince qui n'entend rien à l'art de la guerre

peut-il se faire estimer de ses soldats et avoir confiance en eux ? Il doit donc s'appliquer constamment à cet art, et s'en occuper principalement durant la paix, ce qu'il peut faire de deux manières, c'est-à-dire en y exerçant également son corps et son esprit. Il exercera son corps, d'abord en bien faisant manœuvrer ses troupes, et, en second lieu, en s'adonnant à la chasse, qui l'endurcira à la fatigue, et qui lui apprendra en même temps à connaître l'assiette des lieux, l'élévation des montagnes, la direction des vallées, le gisement des plaines, la nature des rivières et des marais, toutes choses auxquelles il doit donner la plus grande attention.

Il trouvera en cela deux avantages : le premier est que, connaissant bien son pays, il saura beaucoup mieux le défendre ; le second est que la connaissance d'un pays rend beaucoup plus facile celle d'un autre qu'il peut être nécessaire d'étudier ; car, par exemple, les montagnes, les vallées, les plaines, les rivières de la Toscane ont une grande ressemblance avec celles des autres contrées. Cette connaissance est d'ailleurs très importante, et le prince qui ne l'a point manque d'une des premières qualités que doit avoir un capitaine ; car c'est par elle qu'il sait découvrir l'ennemi, prendre ses logements, diriger la marche de ses troupes, faire ses dispositions pour une bataille, assiéger les places avec avantage.

Parmi les éloges qu'on a faits de Philopœmen, chef des Achéens, les historiens le louent surtout de ce qu'il ne pensait jamais qu'à l'art de la guerre ; de sorte que, lorsqu'il parcourait la campagne avec ses amis, il s'arrêtait souvent pour résoudre des questions qu'il leur proposait, telles que les suivantes : « Si l'ennemi était sur cette colline, et nous ici, qui serait posté plus avantageusement ? Comment pourrions-nous aller à lui avec sûreté et sans mettre le désordre dans nos rangs ? Si nous avons à battre en retraite, comment nous y prendrions-nous ? S'il se retirait lui-même, comment pourrions-nous le poursuivre ? » C'est ainsi que, tout en allant, il s'instruisait avec eux

des divers accidents de guerre qui peuvent survenir ; qu'il recueillait leurs opinions ; qu'il exposait la sienne, et qu'il l'appuyait sur divers raisonnements. Il était résulté aussi de cette continuelle attention, que, dans la conduite des armées, il ne pouvait se présenter aucun accident auquel il ne sût remédier sur-le-champ.

Quant à l'exercice de l'esprit, le prince doit lire les historiens, y considérer les actions des hommes illustres, examiner leur conduite dans la guerre, rechercher les causes de leurs victoires et celles de leurs défaites, et étudier ainsi ce qu'il doit imiter et ce qu'il doit fuir. Il doit faire surtout ce qu'ont fait plusieurs grands hommes, qui, prenant pour modèle quelque ancien héros bien célèbre, avaient sans cesse sous leurs yeux ses actions et toute sa conduite, et les prenaient pour règles. C'est ainsi qu'on dit qu'Alexandre le Grand imitait Achille, que César imitait Alexandre, et que Scipion prenait Cyrus pour modèle. En effet, quiconque aura lu la vie de Cyrus dans Xénophon trouvera dans celle de Scipion combien l'imitation qu'il s'était proposée contribua à sa gloire, et combien, quant à la chasteté, l'affabilité, l'humanité, la libéralité, il se conformait à tout ce qui avait été dit de son modèle par Xénophon dans sa Cyropédie.

Voilà ce que doit faire un prince sage, et comment, durant la paix, loin de rester oisif, il peut se prémunir contre les accidents de la fortune, en sorte que, si elle lui devient contraire, il se trouve en état de résister à ses coups.

CHAPITRE XV : *Des choses pour lesquelles tous les hommes, et surtout les princes, sont loués ou blâmés*

Il reste à examiner comment un prince doit en user et se conduire, soit envers ses sujets, soit envers ses amis. Tant d'écrivains en ont parlé, que peut-être on me taxera de présomption si j'en parle encore ; d'autant plus qu'en traitant cette

matière je vais m'écarter de la route commune. Mais, dans le dessein que j'ai d'écrire des choses utiles pour celui qui me lira, il m'a paru qu'il valait mieux m'arrêter à la réalité des choses que de me livrer à de vaines spéculations.

Bien des gens ont imaginé des républiques et des principautés telles qu'on n'en a jamais vues ni connues. Mais à quoi servent ces imaginations ? Il y a si loin de la manière dont on vit à celle dont on devrait vivre, qu'en n'étudiant que cette dernière on apprend plutôt à se ruiner qu'à se conserver ; et celui qui veut en tout et partout se montrer homme de bien ne peut manquer de périr au milieu de tant de méchants.

Il faut donc qu'un prince qui veut se maintenir apprenne à ne pas être toujours bon, et en user bien ou mal, selon la nécessité.

Laissant, par conséquent, tout ce qu'on a pu imaginer touchant les devoirs des princes, et m'en tenant à la réalité, je dis qu'on attribue à tous les hommes, quand on en parle, et surtout aux princes, qui sont plus en vue, quelque une des qualités suivantes, qu'on cite comme un trait caractéristique, et pour laquelle on les loue ou on les blâme. Ainsi l'un est réputé généreux et un autre misérable (je me sers ici d'une expression toscane, car, dans notre langue, l'avare est celui qui est avide et enclin à la rapine, et nous appelons misérable (*misero*) celui qui s'abstient trop d'user de son bien ; l'un est bienfaisant, et un autre avide ; l'un cruel, et un autre compatissant ; l'un sans foi, et un autre fidèle à sa parole ; l'un efféminé et craintif, et un autre ferme et courageux ; l'un débonnaire, et un autre orgueilleux ; l'un dissolu, et un autre chaste ; l'un franc, et un autre rusé ; l'un dur, et un autre facile ; l'un grave, et un autre léger ; l'un religieux, et un autre incrédule, etc.

Il serait très beau, sans doute, et chacun en conviendra, que toutes les bonnes qualités que je viens d'énoncer se trouvas-

sent réunies dans un prince. Mais, comme cela n'est guère possible, et que la condition humaine ne le comporte point, il faut qu'il ait au moins la prudence de fuir ces vices honteux qui lui feraient perdre ses États. Quant aux autres vices, je lui conseille de s'en préserver, s'il le peut ; mais s'il ne le peut pas, il n'y aura pas un grand inconvénient à ce qu'il s'y laisse aller avec moins de retenue ; il ne doit pas même craindre d'encourir l'imputation de certains défauts sans lesquels il lui serait difficile de se maintenir ; car, à bien examiner les choses, on trouve que, comme il y a certaines qualités qui semblent être des vertus et qui feraient la ruine du prince, de même il en est d'autres qui paraissent être des vices, et dont peuvent résulter néanmoins sa conservation et son bien-être.

CHAPITRE XVI : *De la libéralité et de l'avarice*

Commençant par les deux premières qualités énoncées ci-dessus, je dis qu'il serait bon pour un prince d'être réputé libéral ; cependant la libéralité peut être exercée de telle manière qu'elle ne fasse que lui nuire sans aucun profit ; car si elle l'est avec distinction, et selon les règles de la sagesse, elle sera peu connue, elle fera peu de bruit, et elle ne le garantira même point de l'imputation de la qualité contraire.

Si un prince veut se faire dans le monde la réputation de libéral, il faut nécessairement qu'il n'épargne aucune sorte de somptuosité ; ce qui l'obligera à épuiser son trésor par ce genre de dépenses ; d'où il s'ensuivra que, pour conserver la réputation qu'il s'est acquise, il se verra enfin contraint à grever son peuple de charges extraordinaires, à devenir fiscal, et à faire, en un mot, tout ce qu'on peut faire pour avoir de l'argent. Aussi commencera-t-il bientôt à être odieux à ses sujets, et à mesure qu'il s'appauvrira, il sera bien moins considéré. Ainsi, ayant, par sa libéralité, gratifié bien peu d'individus, et déplu à un très grand nombre, le moindre embarras sera considérable pour lui,

et le plus léger revers le mettra en danger : que si, connaissant son erreur, il veut s'en retirer, il verra aussitôt rejaillir sur lui la honte attachée au nom d'avare.

Le prince, ne pouvant donc, sans fâcheuse conséquence, exercer la libéralité de telle manière qu'elle soit bien connue, doit, s'il a quelque prudence, ne pas trop appréhender le renom d'avare, d'autant plus qu'avec le temps il acquerra de jour en jour celui de libéral. En voyant, en effet, qu'au moyen de son économie ses revenus lui suffisent, et qu'elle le met en état, soit de se défendre contre ses ennemis, soit d'exécuter des entreprises utiles, sans surcharger son peuple, il sera réputé libéral par tous ceux, en nombre infini, auxquels il ne prendra rien ; et le reproche d'avarice ne lui sera fait que par ce peu de personnes qui ne participent point à ses dons.

De notre temps, nous n'avons vu exécuter de grandes choses que par les princes qui passaient pour avarés ; tous les autres sont demeurés dans l'obscurité. Le pape Jules II s'était bien fait, pour parvenir au pontificat, la réputation de libéralité ; mais il ne pensa nullement ensuite à la consolider, ne songeant qu'à pouvoir faire la guerre au roi de France ; guerre qu'il fit, ainsi que plusieurs autres, sans mettre aucune imposition extraordinaire ; car sa constante économie fournissait à toutes les dépenses. Si le roi d'Espagne actuel avait passé pour libéral, il n'aurait ni formé, ni exécuté autant d'entreprises.

Un prince qui veut n'avoir pas à dépouiller ses sujets pour pouvoir se défendre, et ne pas se rendre pauvre et méprisé, de peur de devenir rapace, doit craindre peu qu'on le taxe d'avarice, puisque c'est là une de ces mauvaises qualités qui le font régner.

Si l'on dit que César s'éleva à l'empire par sa libéralité, et que la réputation de libéral a fait parvenir bien des gens aux rangs les plus élevés, je réponds : ou vous êtes déjà effective-

ment prince, ou vous êtes en voie de le devenir. Dans le premier cas, la libéralité vous est dommageable ; dans le second, il faut nécessairement que vous en ayez la réputation : or c'est dans ce second cas que se trouvait César, qui aspirait au pouvoir souverain dans Rome. Mais si, après y être parvenu, il eût encore vécu longtemps et n'eût point modéré ses dépenses, il aurait renversé lui-même son empire.

Si l'on insiste, et que l'on dise encore que plusieurs princes ont régné et exécuté de grandes choses avec leurs armées, et quoiqu'ils eussent cependant la réputation d'être très libéraux, je répliquerai : le prince dépense ou de son propre bien et de celui de ses sujets, ou du bien d'autrui : dans le premier cas il doit être économe ; dans le second il ne saurait être trop libéral.

Pour le prince, en effet, qui va conquérant avec ses armées, vivant de dépouilles, de pillage, de contributions, et usant du bien d'autrui, la libéralité lui est nécessaire, car sans elle il ne serait point suivi par ses soldats. Rien ne l'empêche aussi d'être distributeur généreux, ainsi que le furent Cyrus, César et Alexandre, de ce qui n'appartient ni à lui-même ni à ses sujets. En prodiguant le bien d'autrui, il n'a point à craindre de diminuer son crédit ; il ne peut, au contraire, que l'accroître : c'est la prodigalité de son propre bien qui pourrait seule lui nuire.

Enfin la libéralité, plus que toute autre chose, se dévore elle-même ; car, à mesure qu'on l'exerce, on perd la faculté de l'exercer encore : on devient pauvre, méprisé, ou bien rapace et odieux. Le mépris et la haine sont sans doute les écueils dont il importe le plus aux princes de se préserver. Or la libéralité conduit infailliblement à l'un et à l'autre. Il est donc plus sage de se résoudre à être appelé avare, qualité qui n'attire que du mépris sans haine, que de se mettre, pour éviter ce nom, dans la nécessité d'encourir la qualification de rapace, qui engendre le mépris et la haine tout ensemble.

CHAPITRE XVII : *De la cruauté et de la clémence, et s'il vaut mieux être aimé que craint.*

Continuant à suivre les autres qualités précédemment énoncées, je dis que tout prince doit désirer d'être réputé clément et non cruel. Il faut pourtant bien prendre garde de ne point user mal à propos de la clémence. César Borgia passait pour cruel, mais sa cruauté rétablit l'ordre et l'union dans la Romagne ; elle y ramena la tranquillité de l'obéissance. On peut dire aussi, en considérant bien les choses, qu'il fut plus clément que le peuple florentin, qui, pour éviter le reproche de cruauté, laissa détruire la ville de Pistoie.

Un prince ne doit donc point s'effrayer de ce reproche, quand il s'agit de contenir ses sujets dans l'union et la fidélité. En faisant un petit nombre d'exemples de rigueur, vous serez plus clément que ceux qui, par trop de pitié, laissent s'élever des désordres d'où s'ensuivent les meurtres et les rapines ; car ces désordres blessent la société tout entière, au lieu que les rigueurs ordonnées par le prince ne tombent que sur des particuliers.

Mais c'est surtout à un prince nouveau qu'il est impossible de faire le reproche de cruauté, parce que, dans les États nouveaux, les dangers sont très multipliés. C'est cette raison aussi que Virgile met dans la bouche de Didon, lorsqu'il lui fait dire, pour excuser la rigueur de son gouvernement :

*Res dura et regni novitas me talia cogunt Moliri, et late-
fines custode tueri.*

Virgile, Aeneid., lib. I.

Il doit toutefois ne croire et n'agir qu'avec une grande maturité, ne point s'effrayer lui-même, et suivre en tout les conseils de la prudence, tempérés par ceux de l'humanité ; en sorte qu'il

ne soit point imprévoyant par trop de confiance, et qu'une dé-
fiance excessive ne le rende point intolérable.

Sur cela s'est élevée la question de savoir s'il vaut mieux
être aimé que craint, ou être craint qu'aimé ?

On peut répondre que le meilleur serait d'être l'un et
l'autre. Mais, comme il est très difficile que les deux choses exis-
tent ensemble, je dis que, si l'une doit manquer, il est plus sûr
d'être craint que d'être aimé. On peut, en effet, dire générale-
ment des hommes qu'ils sont ingrats, inconstants, dissimulés,
tremblants devant les dangers et avides de gain ; que, tant que
vous leur faites du bien, ils sont à vous, qu'ils vous offrent leur
sang, leurs biens, leur vie, leurs enfants, tant, comme je l'ai déjà
dit, que le péril ne s'offre que dans l'éloignement ; mais que,
lorsqu'il s'approche, ils se détournent bien vite. Le prince qui se
serait entièrement reposé sur leur parole, et qui, dans cette con-
fiance, n'aurait point pris d'autres mesures, serait bientôt per-
du ; car toutes ces amitiés, achetées par des largesses, et non
accordées par générosité et grandeur d'âme, sont quelquefois, il
est vrai, bien méritées, mais on ne les possède pas effective-
ment ; et, au moment de les employer, elles manquent toujours.
Ajoutons qu'on appréhende beaucoup moins d'offenser celui qui
se fait aimer que celui qui se fait craindre ; car l'amour tient par
un lien de reconnaissance bien faible pour la perversité hu-
maine, et qui cède au moindre motif d'intérêt personnel ; au lieu
que la crainte résulte de la menace du châtiment, et cette peur
ne s'évanouit jamais.

Cependant le prince qui veut se faire craindre doit s'y
prendre de telle manière que, s'il ne gagne point l'affection, il ne
s'attire pas non plus la haine ; ce qui, du reste, n'est point im-
possible ; car on peut fort bien tout à la fois être craint et n'être
pas haï ; et c'est à quoi aussi il parviendra sûrement, en
s'abstenant d'attenter, soit aux biens de ses sujets, soit à
l'honneur de leurs femmes. S'il faut qu'il en fasse périr quel-

qu'un, il ne doit s'y décider que quand il y en aura une raison manifeste, et que cet acte de rigueur paraîtra bien justifié. Mais il doit surtout se garder, avec d'autant plus de soin, d'attenter aux biens, que les hommes oublient plutôt la mort d'un père même que la perte de leur patrimoine, et que d'ailleurs il en aura des occasions plus fréquentes. Le prince qui s'est une fois livré à la rapine trouve toujours, pour s'emparer du bien de ses sujets, des raisons et des moyens qu'il n'a que plus rarement pour répandre leur sang.

C'est lorsque le prince est à la tête de ses troupes, et qu'il commande à une multitude de soldats, qu'il doit moins que jamais appréhender d'être réputé cruel ; car, sans ce renom, on ne tient point une armée dans l'ordre et disposée à toute entreprise.

Entre les actions admirables d'Annibal, on a remarqué particulièrement que, quoique son armée fût très nombreuse, et composée d'un mélange de plusieurs espèces d'hommes très différents, faisant la guerre sur le territoire d'autrui, il ne s'y éleva, ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune, aucune dissension entre les troupes, aucun mouvement de révolte contre le général. D'où cela vient-il ? si ce n'est de cette cruauté excessive qui, jointe aux autres grandes qualités d'Annibal, le rendit tout à la fois la vénération et la terreur de ses soldats, et sans laquelle toutes ses autres qualités auraient été insuffisantes. Ils avaient donc bien peu réfléchi, ces écrivains, qui, en célébrant d'un côté les actions de cet homme illustre, ont blâmé de l'autre ce qui en avait été la principale cause.

Pour se convaincre que les autres qualités d'Annibal ne lui auraient pas suffi, il n'y a qu'à considérer ce qui arriva à Scipion, homme tel qu'on n'en trouve presque point de semblable, soit dans nos temps modernes, soit même dans l'histoire de tous les temps connus. Les troupes qu'il commandait en Espagne se soulevèrent contre lui, et cette révolte ne put être attribuée qu'à

sa clémence excessive, qui avait laissé prendre aux soldats beaucoup plus de licence que n'en comportait la discipline militaire. C'est aussi ce que Fabius Maximus lui reprocha en plein sénat, où il lui donna la qualification de corrupteur de la milice romaine.

De plus, les Locriens, tourmentés et ruinés par un de ses lieutenants, ne purent obtenir de lui aucune vengeance, et l'insolence du lieutenant ne fut point réprimée ; autre effet de son naturel facile. Sur quoi quelqu'un, voulant l'accuser dans le sénat, dit : « Qu'il y avait des hommes qui savaient mieux ne point commettre de fautes que corriger celles des autres. » On peut croire aussi que cette extrême douceur aurait enfin terni la gloire et la renommée de Scipion, s'il avait exercé durant quelque temps le pouvoir suprême ; mais heureusement il était lui-même soumis aux ordres du sénat, de sorte que cette qualité, nuisible de sa nature, demeura en quelque sorte cachée, et fut même encore pour lui un sujet d'éloges.

Revenant donc à la question dont il s'agit, je conclus que les hommes, aimant à leur gré, et craignant au gré du prince, celui-ci doit plutôt compter sur ce qui dépend de lui, que sur ce qui dépend des autres : il faut seulement que, comme je l'ai dit, il tâche avec soin de ne pas s'attirer la haine.

CHAPITRE XVIII : *Comment les princes doivent tenir leur parole*

Chacun comprend combien il est louable pour un prince d'être fidèle à sa parole et d'agir toujours franchement et sans artifice. De notre temps, néanmoins, nous avons vu de grandes choses exécutées par des princes qui faisaient peu de cas de cette fidélité et qui savaient en imposer aux hommes par la ruse. Nous avons vu ces princes l'emporter enfin sur ceux qui prenaient la loyauté pour base de toute leur conduite.

On peut combattre de deux manières : ou avec les lois, ou avec la force. La première est propre à l'homme, la seconde est celle des bêtes ; mais comme souvent celle-là ne suffit point, on est obligé de recourir à l'autre : il faut donc qu'un prince sache agir à propos, et en bête et en homme. C'est ce que les anciens écrivains ont enseigné allégoriquement, en racontant qu'Achille et plusieurs autres héros de l'antiquité avaient été confiés au centaure Chiron, pour qu'il les nourrit et les élevât.

Par là, en effet, et par cet instituteur moitié homme et moitié bête, ils ont voulu signifier qu'un prince doit avoir en quelque sorte ces deux natures, et que l'une a besoin d'être soutenue par l'autre. Le prince devant donc agir en bête, tâchera d'être tout à la fois renard et lion : car, s'il n'est que lion, il n'apercevra point les pièges ; s'il n'est que renard, il ne se défendra point contre les loups ; et il a également besoin d'être renard pour connaître les pièges, et lion pour épouvanter les loups. Ceux qui s'en tiennent tout simplement à être lions sont très malhabiles.

Un prince bien avisé ne doit point accomplir sa promesse lorsque cet accomplissement lui serait nuisible, et que les raisons qui l'ont déterminé à promettre n'existent plus : tel est le précepte à donner. Il ne serait pas bon sans doute, si les hommes étaient tous gens de bien ; mais comme ils sont méchants, et qu'assurément ils ne vous tiendraient point leur parole, pourquoi devriez-vous leur tenir la vôtre ? Et d'ailleurs, un prince peut-il manquer de raisons légitimes pour colorer l'inexécution de ce qu'il a promis ?

À ce propos on peut citer une infinité d'exemples modernes, et alléguer un très grand nombre de traités de paix, d'accords de toute espèce, devenus vains et inutiles par l'infidélité des princes qui les avaient conclus. On peut faire voir

que ceux qui ont su le mieux agir en renard sont ceux qui ont le plus prospéré.

Mais pour cela, ce qui est absolument nécessaire, c'est de savoir bien déguiser cette nature de renard, et de posséder parfaitement l'art et de simuler et de dissimuler. Les hommes sont si aveugles, si entraînés par le besoin du moment, qu'un trompeur trouve toujours quelqu'un qui se laisse tromper.

Parmi les exemples récents, il en est un que je ne veux point passer sous silence.

Alexandre VI ne fit jamais que tromper ; il ne pensait pas à autre chose, et il en eut toujours l'occasion et le moyen. Il n'y eut jamais d'homme qui affirmât une chose avec plus d'assurance, qui appuyât sa parole sur plus de serments, et qui les tint avec moins de scrupule : ses tromperies cependant lui réussirent toujours, parce qu'il en connaissait parfaitement l'art.

Ainsi donc, pour en revenir aux bonnes qualités énoncées ci-dessus, il n'est pas bien nécessaire qu'un prince les possède toutes ; mais il l'est qu'il paraisse les avoir. J'ose même dire que s'il les avait effectivement, et s'il les montrait toujours dans sa conduite, elles pourraient lui nuire, au lieu qu'il lui est toujours utile d'en avoir l'apparence. Il lui est toujours bon, par exemple, de paraître clément, fidèle, humain, religieux, sincère ; il l'est même d'être tout cela en réalité : mais il faut en même temps qu'il soit assez maître de lui pour pouvoir et savoir au besoin montrer les qualités opposées.

On doit bien comprendre qu'il n'est pas possible à un prince, et surtout à un prince nouveau, d'observer dans sa conduite tout ce qui fait que les hommes sont réputés gens de bien, et qu'il est souvent obligé, pour maintenir l'État, d'agir contre l'humanité, contre la charité, contre la religion même. Il faut donc qu'il ait l'esprit assez flexible pour se tourner à toutes

choses, selon que le vent et les accidents de la fortune le commandent ; il faut, comme je l'ai dit, que tant qu'il le peut il ne s'écarte pas de la voie du bien, mais qu'au besoin il sache entrer dans celle du mal.

Il doit aussi prendre grand soin de ne pas laisser échapper une seule parole qui ne respire les cinq qualités que je viens de nommer ; en sorte qu'à le voir et à l'entendre on le croie tout plein de douceur, de sincérité, d'humanité, d'honneur, et principalement de religion, qui est encore ce dont il importe le plus d'avoir l'apparence : car les hommes, en général, jugent plus par leurs yeux que par leurs mains, tous étant à portée de voir, et peu de toucher. Tout le monde voit ce que vous paraissez ; peu connaissent à fond ce que vous êtes, et ce petit nombre n'osera point s'élever contre l'opinion de la majorité, soutenue encore par la majesté du pouvoir souverain.

Au surplus, dans les actions des hommes, et surtout des princes, qui ne peuvent être scrutées devant un tribunal, ce que l'on considère, c'est le résultat. Que le prince songe donc uniquement à conserver sa vie et son État : s'il y réussit, tous les moyens qu'il aura pris seront jugés honorables et loués par tout le monde. Le vulgaire est toujours séduit par l'apparence et par l'événement : et le vulgaire ne fait-il pas le monde ? Le petit nombre n'est écouté que lorsque le plus grand ne sait quel parti prendre ni sur quoi asseoir son jugement.

De notre temps, nous avons vu un prince² qu'il ne convient pas de nommer, qui jamais ne prêcha que paix et bonne foi, mais qui, s'il avait toujours respecté l'une et l'autre, n'aurait pas sans doute conservé ses États et sa réputation.

² Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon.

CHAPITRE XIX : *Qu'il faut éviter d'être méprisé et haï*

Après avoir traité spécialement, parmi les qualités que j'avais d'abord énoncées, celles que je regarde comme les principales, je parlerai plus brièvement des autres, me bornant à cette généralité, que le prince doit éviter avec soin toutes les choses qui le rendraient odieux et méprisable, moyennant quoi il aura fait tout ce qu'il avait à faire, et il ne trouvera plus de danger dans les autres reproches qu'il pourrait encourir.

Ce qui le rendrait surtout odieux, ce serait, comme je l'ai dit, d'être rapace, et d'attenter, soit au bien de ses sujets soit à l'honneur de leurs femmes. Pourvu que ces deux choses, c'est-à-dire les biens et l'honneur, soient respectées, le commun des hommes est content, et l'on n'a plus à lutter que contre l'ambition d'un petit nombre d'individus, qu'il est aisé et qu'on a mille moyens de réprimer.

Ce qui peut faire mépriser, c'est de paraître inconstant, léger, efféminé, pusillanime, irrésolu, toutes choses dont le prince doit se tenir loin comme d'un écueil, faisant en sorte que dans toutes ses actions on trouve de la grandeur, du courage, de la gravité, de la fermeté ; que l'on soit convaincu, quant aux affaires particulières de ses sujets, que ses décisions sont irrévocables, et que cette conviction s'établisse de telle manière dans leur esprit, que personne n'ose penser ni à le tromper ni à le circonvenir.

Le prince qui a donné de lui cette idée est très considéré, et il est difficile que l'on conspire contre celui qui jouit d'une telle considération ; il l'est même qu'on l'attaque quand on sait qu'il a de grandes qualités et qu'il est respecté par les siens.

Deux craintes doivent occuper un prince : l'intérieur de ses États et la conduite de ses sujets sont l'objet de l'une ; le dehors

et les desseins des puissances environnantes sont celui de l'autre. Pour celle-ci, le moyen de se prémunir est d'avoir de bonnes armes et de bons amis ; et l'on aura toujours de bons amis quand on aura de bonnes armes : d'ailleurs, tant que le prince sera en sûreté et tranquille au dehors, il le sera aussi au dedans, à moins qu'il n'eût été déjà troublé par quelque conjuration ; et si même au dehors quelque entreprise est formée contre lui, il trouvera dans l'intérieur, comme j'ai déjà dit que Nabis, tyran de Sparte, les trouva, les moyens de résister à toute attaque, pourvu toutefois qu'il se soit conduit et qu'il ait gouverné conformément à ce que j'ai observé, et que de plus il ne perde point courage.

Pour ce qui est des sujets, ce que le prince peut en craindre, lorsqu'il est tranquille au dehors, c'est qu'ils ne conspirent secrètement contre lui ; mais, à cet égard, il est déjà bien garanti quand il a évité d'être haï et méprisé, et qu'il a fait en sorte que le peuple soit content de lui ; chose dont il est absolument nécessaire de venir à bout, ainsi que je l'ai établi. C'est là, en effet, la plus sûre garantie contre les conjurations ; car celui qui conjure croit toujours que la mort du prince sera agréable au peuple : s'il pensait qu'elle l'affligeât, il se garderait bien de concevoir un pareil dessein, qui présente de très grandes et de très nombreuses difficultés.

On sait par l'expérience que beaucoup de conjurations ont été formées, mais qu'il n'y en a que bien peu qui aient eu une heureuse issue. Un homme ne peut pas conjurer tout seul : il faut qu'il ait des associés ; et il ne peut en chercher que parmi ceux qu'il croit mécontents. Or, en confiant un projet de cette nature à un mécontent, on lui fournit le moyen de mettre un terme à son mécontentement ; car il peut compter qu'en révélant le secret, il sera amplement récompensé – et comme il voit là un profit assuré, tandis que la conjuration ne lui présente qu'incertitude et péril, il faut qu'il ait, pour ne point trahir, ou une amitié bien vive pour le conspirateur, ou une haine bien

obstinée pour le prince. En peu de mots, le conspirateur est toujours troublé par le soupçon, la jalousie, la frayeur du châtiement ; au lieu que le prince a pour lui la majesté de l'empire, l'autorité des lois, l'appui de ses amis, et tout ce qui fait la défense de l'État ; et si à tout cela se joint la bienveillance du peuple, il est impossible qu'il se trouve quelqu'un d'assez téméraire pour conjurer ; car, en ce cas, le conspirateur n'a pas seulement à craindre les dangers qui précèdent l'exécution, il doit encore redouter ceux qui suivront, et contre lesquels, ayant le peuple pour ennemi, il ne lui restera aucun refuge.

Sur cela on pourrait citer une infinité d'exemples, mais je me borne à un seul dont nos pères ont été les témoins.

Messire Annibal Bentivogli, aïeul de messire Annibal actuellement vivant, étant prince de Bologne, fut assassiné par les Canneschi, à la suite d'une conspiration qu'ils avaient tramée contre lui : il ne resta de sa famille que messire Giovanni, jeune enfant encore au berceau. Mais l'affection que le peuple bolognais avait en ce temps-là pour la maison Bentivogli fut cause qu'aussitôt après le meurtre il se souleva, et massacra tous les Canneschi. Cette affection alla même encore plus loin : comme après la mort de messire Annibal, il n'était resté personne qui pût gouverner l'État, et les Bolonais ayant su qu'il y avait un homme né de la famille Bentivogli qui vivait à Florence, où il passait pour le fils d'un artisan, ils allèrent le chercher, et lui confièrent le gouvernement, qu'il garda en effet jusqu'à ce que messire Giovanni fût en âge de tenir lui-même les rênes de l'État.

Encore une fois donc, un prince qui est aimé de son peuple a peu à craindre les conjurations ; mais s'il en est haï, tout, choses et hommes, est pour lui à redouter. Aussi les gouvernements bien réglés et les princes sages prennent-ils toujours très grand soin de satisfaire le peuple et de le tenir content sans trop

chagriner les grands : c'est un des objets de la plus haute importance.

Parmi les royaumes bien organisés de notre temps, on peut citer la France, où il y a un grand nombre de bonnes institutions propres à maintenir l'indépendance et la sûreté du roi ; institutions entre lesquelles celle du parlement et de son autorité tient le premier rang. En effet, celui qui organisa ainsi la France, voyant, d'un côté, l'ambition et l'insolent orgueil des grands, et combien il était nécessaire de les réprimer ; considérant, de l'autre, la haine générale qu'on leur portait, haine enfantée par la crainte qu'ils inspiraient, et voulant en conséquence qu'il fût aussi pourvu à leur sûreté, pensa qu'il était à propos de n'en pas laisser le soin spécialement au roi, pour qu'il n'eût pas à encourir la haine des grands en favorisant le peuple, et celle du peuple en favorisant les grands. C'est pourquoi il trouva bon d'établir la tierce autorité d'un tribunal qui pût, sans aucune fâcheuse conséquence pour le roi, abaisser les grands et protéger les petits. Une telle institution était sans doute ce qu'on pouvait faire de mieux, de plus sage et de plus convenable pour la sûreté du prince et du royaume.

De là aussi on peut tirer une autre remarque : c'est que le prince doit se décharger sur d'autres des parties de l'administration qui peuvent être odieuses, et se réserver exclusivement celles des grâces ; en un mot, je le répète, il doit avoir des égards pour les grands, mais éviter d'être haï par le peuple.

En considérant la vie et la mort de plusieurs empereurs romains, on croira peut-être y voir des exemples contraires à ce que je viens de dire, car on en trouvera quelques-uns qui, s'étant toujours conduits avec sagesse, et ayant montré de grandes qualités, ne laissèrent pas de perdre l'empire, ou même de périr victimes de conjurations formées contre eux.

Pour répondre à cette objection, je vais examiner le caractère et la conduite de quelques-uns de ces empereurs, et faire voir que les causes de leur ruine ne présentent rien qui ne s'accorde avec ce que j'ai établi. Je ferai d'ailleurs quelques réflexions sur ce que les événements de ces temps-là peuvent offrir de remarquable à ceux qui lisent l'histoire. Je me bornerai cependant aux empereurs qui se succédèrent depuis Marc-Aurèle, jusqu'à Maximin, et qui sont : Marc-Aurèle, Commode son fils, Pertinax, Didius Julianus, Septime-Sévère, Antonin-Caracalla, son fils, Macrin, Héliogabale, Alexandre-Sévère et Maximin.

La première observation à faire est que, tandis que dans les autres États le prince n'a à lutter que contre l'ambition des grands et l'insolence des peuples, les empereurs romains avaient encore à surmonter une troisième difficulté, celle de se défendre contre la cruauté et l'avarice des soldats ; difficulté telle, qu'elle fut la cause de la ruine de plusieurs de ces princes. Il est très difficile, en effet, de contenter tout à la fois les soldats et les peuples ; car les peuples aiment le repos, et par conséquent, un prince modéré : les soldats, au contraire, demandent qu'il soit d'humeur guerrière, insolent, avide et cruel ; ils veulent même qu'il se montre tel envers le peuple, afin d'avoir une double paye, et d'assouvir leur avarice et leur cruauté. De là vint aussi la ruine de tous ceux des empereurs qui n'avaient point, soit par leurs qualités naturelles, soit par leurs qualités acquises, l'ascendant nécessaire pour contenir à la fois et les peuples et les gens de guerre. De là vint encore que la plupart, et ceux surtout qui étaient des princes nouveaux, voyant la difficulté de satisfaire des humeurs si opposées, prirent le parti de contenter les soldats, sans s'inquiéter de l'oppression du peuple.

Ce parti, au reste, était nécessaire à prendre ; car les princes, qui ne peuvent éviter d'être haïs par quelqu'un, doivent d'abord chercher à ne pas l'être par la multitude ; et, s'ils ne peuvent y réussir, ils doivent faire tous leurs efforts pour ne pas

l'être au moins par la classe la plus puissante. C'est pour cela aussi que les empereurs, qui, comme princes nouveaux, avaient besoin d'appuis extraordinaires, s'attachaient bien plus volontiers aux soldats qu'au peuple ; ce qui pourtant ne leur était utile qu'autant qu'ils savaient conserver sur eux leur ascendant.

C'est en conséquence de tout ce que je viens de dire, que des trois empereurs Marc-Aurèle, Pertinax et Alexandre-Sévère, qui vécurent avec sagesse et modération, qui furent amis de la justice, ennemis de la cruauté, humains et bienfaisants, il n'y eut que le premier qui ne finit point malheureusement. Mais s'il vécut et mourut toujours honoré, c'est qu'ayant hérité de l'empire par droit de succession, il n'en fut redevable ni aux gens de guerre ni au peuple, et que d'ailleurs ses grandes et nombreuses vertus le firent tellement respecter, qu'il put toujours contenir tous les ordres de l'État dans les bornes du devoir, sans être ni haï ni méprisé.

Quand à Pertinax, les soldats, contre le gré de qui il avait été nommé empereur, ne purent supporter la discipline qu'il voulait rétablir après la licence dans laquelle ils avaient vécu sous Commode : il en fut donc haï. À cette haine se joignit le mépris qu'inspirait sa vieillesse, et il périt presque aussitôt qu'il eut commencé à régner. Sur quoi il y a lieu d'observer que la haine est autant le fruit des bonnes actions que des mauvaises ; d'où il suit, comme je l'ai dit, qu'un prince qui veut se maintenir est souvent obligé de n'être pas bon ; car lorsque la classe de sujets dont il croit avoir besoin, soit peuple, soit soldats, soit grands, est corrompue, il faut à tout prix la satisfaire pour ne l'avoir point contre soi ; et alors les bonnes actions nuisent plutôt qu'elles ne servent.

Enfin, pour ce qui concerne Alexandre-Sévère, sa bonté était telle, que, parmi les éloges qu'on en a faits, on a remarqué que, pendant les quatorze ans que dura son règne, personne ne fut mis à mort sans un jugement régulier. Mais, comme il en

était venu à passer pour un homme efféminé, qui se laissait gouverner par sa mère, et que par là il était tombé dans le mépris, son armée conspira contre lui et le massacra.

Si nous venons maintenant aux empereurs qui montrèrent des qualités bien opposées, c'est-à-dire à Commode, Septime-Sévère, Antonin-Caracalla et Maximin, nous verrons qu'ils furent très cruels et d'une insatiable avidité ; que, pour satisfaire les soldats, ils n'épargnèrent au peuple aucune sorte d'oppression et d'injure, et qu'ils eurent tous une fin malheureuse, à l'exception seulement de Sévère, qui, par la grandeur de son courage et d'autres qualités éminentes, put, en se conservant l'affection des soldats, et bien qu'il accablât le peuple d'impôts, régner toujours heureusement ; car cette grandeur le faisait admirer des uns et des autres, de telle manière que les peuples demeuraient frappés comme d'étonnement et de stupeur, et que les soldats étaient respectueux et satisfaits. Sévère, au surplus, se conduisit très habilement comme prince nouveau : c'est pourquoi je m'arrêterai un moment à faire voir comment il sut bien agir en renard et en lion, deux animaux dont, comme je l'ai dit, un prince doit savoir revêtir les caractères.

Connaissant la lâcheté de Didius Julianus, qui venait de se faire proclamer empereur, il persuada aux troupes à la tête desquelles il se trouvait alors en Pannonie, qu'il était digne d'elles d'aller à Rome pour venger la mort de Pertinax, que la garde impériale avait égorgé ; et, sans découvrir les vues secrètes qu'il avait sur l'empire, il saisit ce prétexte, se hâta de marcher vers Rome avec son armée, et parut en Italie avant qu'on eût appris son départ. Arrivé à Rome, il fut proclamé empereur par le sénat épouvanté, et Julianus fut massacré. Ce premier pas fait, il lui restait, pour parvenir à être maître de tout l'État, deux obstacles à vaincre : l'un en Orient, où Niger s'était fait proclamer empereur par les armées d'Asie qu'il commandait ; l'autre en Occident, où Albin aspirait également à l'empire. Comme il

voyait trop de danger à se déclarer en même temps contre ces deux compétiteurs, il se proposa d'attaquer Niger et de tromper Albin. En conséquence, il écrivit à ce dernier que, nommé empereur par le sénat, son intention était de partager avec lui la dignité impériale : il lui envoya donc le titre de César et se le fit adjoindre comme collègue, par un décret du sénat. Albin se laissa séduire par ces démonstrations, qu'il crut sincères. Mais lorsque Sévère eut fait mourir Niger, après l'avoir vaincu et que les troubles de l'Orient furent apaisés, il revint à Rome et se plaignit dans le sénat de la conduite d'Albin, l'accusa d'avoir montré peu de reconnaissance de tous les bienfaits dont il l'avait comblé, et d'avoir tenté secrètement de l'assassiner ; et il conclut en disant qu'il ne pouvait éviter de marcher contre lui pour le punir de son ingratitude. Il alla soudain l'attaquer dans les Gaules, où il lui ôta l'empire et la vie.

Telle fut la conduite de ce prince. Si l'on en suit pas à pas toutes les actions, on y verra partout éclater et l'audace du lion et la finesse du renard ; on le verra craint et révérend de ses sujets, et chéri même de ses soldats : on ne sera par conséquent point étonné de ce que, quoique homme nouveau, il pût se maintenir dans un si vaste empire ; car sa haute réputation le défendit toujours contre la haine que ses continuelles exactions auraient pu allumer dans le cœur de ses peuples.

Antonin-Caracalla, son fils, eut aussi comme lui d'éminentes qualités qui le faisaient admirer du peuple et chérir par les soldats. Son habileté dans l'art de la guerre, son mépris pour une nourriture recherchée et les délices de la mollesse, lui conciliaient l'affection des troupes ; mais sa cruauté, sa férocité inouïe, les meurtres nombreux et journaliers dont il frappa une partie des citoyens de Rome, le massacre général des habitants d'Alexandrie, le rendirent l'objet de l'exécration universelle : ceux qui l'entouraient eurent bientôt à trembler pour eux-mêmes ; et un centurion le tua au milieu de son armée.

Une observation importante résulte de ce fait : c'est qu'un prince ne peut éviter la mort lorsqu'un homme ferme et endurci dans sa vengeance a résolu de le faire périr ; car quiconque méprise sa vie est maître de celle des autres. Mais comme ces dangers sont rares, ils sont, par conséquent, moins à appréhender. Tout ce que le prince peut et doit faire à cet égard, c'est d'être attentif à n'offenser grièvement aucun de ceux qu'il emploie et qu'il a autour de lui pour son service ; attention que n'eut point Caracalla, qui avait fait mourir injustement un frère du centurion, par lequel il fut tué, qui le menaçait journellement lui-même, et qui néanmoins le conservait dans sa garde. C'était là sans doute une témérité qui ne pouvait qu'occasionner sa ruine, comme l'événement le prouva.

Pour ce qui est de Commode, fils et héritier de Marc-Aurèle, il avait certes toute facilité de se maintenir dans l'empire : il n'avait qu'à suivre les traces de son père pour contenter le peuple et les soldats. Mais, s'abandonnant à son caractère cruel et féroce, il voulut impunément écraser le peuple par ses rapines ; il prit le parti de caresser les troupes et de les laisser vivre dans la licence. D'ailleurs, oubliant tout le soin de sa dignité, on le voyait souvent descendre dans l'arène pour combattre avec les gladiateurs, et se livrer aux turpitudes les plus indignes de la majesté impériale. Il se rendit vil aux yeux mêmes de ses soldats. Ainsi, devenu tout à la fois l'objet de la haine des uns et du mépris des autres, on conspira contre lui, et il fut égorgé.

Il ne me reste plus qu'à parler de Maximin. Il possédait toutes les qualités qui font l'homme de guerre. Après la mort d'Alexandre-Sévère, dont j'ai parlé tout à l'heure, les armées, dégoûtées de la faiblesse de ce dernier prince, élevèrent Maximin à l'empire ; mais il ne le conserva pas longtemps. Deux choses contribuèrent à le faire mépriser et haïr. La première fut la bassesse de son premier état : gardien de troupeaux dans la Thrace, cette extraction, connue de tout le monde, le rendait vil

à tous les yeux. La seconde fut la réputation de cruauté qu'il se fit aussitôt ; car, sans aller à Rome pour prendre possession du trône impérial, il y fit commettre par ses lieutenants, ainsi que dans toutes les parties de l'empire, des actes multipliés de rigueur. D'un côté, l'État, indigné de la bassesse de son origine, et, de l'autre, excité par la crainte qu'inspiraient ses barbaries, se souleva contre lui. Le signal fut donné par l'Afrique. Aussitôt le sénat et le peuple suivirent cet exemple, qui ne tarda pas à être imité par le reste de l'Italie. Bientôt à cette conspiration générale se joignit celle de ses troupes : elles assiégeaient Aquilée ; mais, rebutées par les difficultés du siège, lassées de ses cruautés, et commençant à le moins craindre depuis qu'elles le voyaient en butte à une multitude d'ennemis, elles se déterminèrent à le massacrer.

Je ne m'arrêterai maintenant à parler ni d'Héliogabale, ni de Macrin, ni de Didius Julianus, hommes si vils qu'ils ne firent que paraître sur le trône. Mais, venant immédiatement à la conclusion de mon discours, je dis que les princes modernes trouvent dans leur administration une difficulté de moins : c'est celle de satisfaire extraordinairement les gens de guerre. En effet, ils doivent bien, sans doute, avoir pour eux quelque considération ; mais il n'y a en cela nul grand embarras, car aucun de ces princes n'a les grands corps de troupes toujours subsistants, et amalgamés en quelque sorte par le temps avec le gouvernement et l'administration des provinces, comme l'étaient les armées romaines. Les empereurs étaient obligés de contenter les soldats plutôt que les peuples, parce que les soldats étaient les plus puissants ; mais aujourd'hui ce sont les peuples que les princes ont surtout à satisfaire. Il ne faut excepter à cet égard que le Grand Seigneur des Turcs et le Soudan.

J'excepte le Grand Seigneur, parce qu'il a toujours autour de lui un corps de douze mille hommes d'infanterie et de quinze mille de cavalerie ; que ces corps font sa sûreté et sa force, et

qu'en conséquence il doit sur toutes choses, et sans songer au peuple, ménager et conserver leur affection.

J'excepte le Soudan, parce que ses États étant entièrement entre les mains des gens de guerre, il faut bien qu'il se concilie leur amitié, sans s'embarrasser du peuple.

Remarquons, à ce propos, que l'État du Soudan diffère de tous les autres, et qu'il ne ressemble guère qu'au pontificat des chrétiens, qu'on ne peut appeler ni principauté héréditaire, ni principauté nouvelle. En effet, à la mort du prince, ce ne sont point ses enfants qui héritent et règnent après lui ; mais son successeur est élu par ceux à qui appartient cette élection ; et du reste, comme cet ordre de choses est consacré par son ancienneté, il ne présente point les difficultés des principautés nouvelles : le prince, à la vérité, est nouveau, mais les institutions sont anciennes, ce qui le fait recevoir tout comme s'il était prince héréditaire. Revenons à notre sujet.

Quiconque réfléchira sur tout ce que je viens de dire, verra qu'en effet la ruine des empereurs dont j'ai parlé eut pour cause la haine ou le mépris, et il comprendra en même temps pourquoi les uns agissant d'une certaine manière, et les autres d'une manière toute différente, un seul, de chaque côté, a fini heureusement, tandis que tous les autres ont terminé leurs jours d'une façon misérable. Il concevra que ce fut une chose inutile et même funeste pour Pertinax et pour Alexandre-Sévère, princes nouveaux, de vouloir imiter Marc-Aurèle, prince héréditaire ; et que, pareillement, Caracalla, Commode et Maximin se nuisirent en voulant imiter Sévère, parce qu'ils n'avaient pas les grandes qualités nécessaires pour pouvoir suivre ses traces.

Je dis aussi qu'un prince nouveau peut et doit, non pas imiter, soit Marc-Aurèle, soit Sévère, mais bien prendre, dans l'exemple de Sévère, ce qui lui est nécessaire pour établir son pouvoir, et dans celui de Marc-Aurèle ce qui peut lui servir à

maintenir la stabilité et la gloire d'un empire établi et consolidé depuis longtemps.

CHAPITRE XX : *Si les forteresses, et plusieurs autres choses que font souvent les princes, leur sont utiles ou nuisibles*

Les princes ont employé différents moyens pour maintenir sûrement leurs États. Quelques-uns ont désarmé leurs sujets ; quelques autres ont entretenu, dans les pays qui leur étaient soumis, la division des partis : il en est qui ont aimé à fomenter des inimitiés contre eux-mêmes ; il y en a aussi qui se sont appliqués à gagner ceux qui, au commencement de leur règne, leur avaient paru suspects ; enfin quelques-uns ont construit des forteresses, et d'autres les ont démolies. Il est impossible de se former, sur ces divers moyens, une opinion bien déterminée, sans entrer dans l'examen des circonstances particulières de l'État auquel il serait question d'en appliquer quelque'un. Je vais néanmoins en parler généralement et comme le sujet le comporte.

Il n'est jamais arrivé qu'un prince nouveau ait désarmé ses sujets ; bien au contraire, celui qui les a trouvés sans armes leur en a donné, car il a pensé que ces armes seraient à lui ; qu'en les donnant, il rendrait fidèles ceux qui étaient suspects ; que les autres se maintiendraient dans leur fidélité, et que tous, enfin, deviendraient ses partisans. À la vérité, tous les sujets ne peuvent pas porter les armes ; mais le prince ne doit pas craindre, en récompensant ceux qui les auront prises, d'indisposer les autres de manière qu'il ait quelque lieu de s'en inquiéter : les premiers, en effet, lui sauront gré de la récompense ; et les derniers trouveront à propos qu'il traite mieux ceux qui auront plus servi et se seront exposés à plus de dangers.

Le prince qui désarmerait ses sujets commencerait à les offenser, en leur montrant qu'il se défie de leur fidélité ; et cette défiance, quel qu'en fût l'objet, inspirerait de la haine contre lui. D'ailleurs, ne pouvant pas rester sans armes, il serait forcé de recourir à une milice mercenaire ; et j'ai déjà dit ce que c'est que cette milice, qui, lors même qu'elle serait bonne, ne pourrait jamais être assez considérable pour le défendre contre des ennemis puissants et des sujets irrités. Aussi, comme je l'ai déjà dit, tout prince nouveau dans une principauté nouvelle n'a jamais manqué d'y organiser une force armée. L'histoire en présente de nombreux exemples.

C'est quand un prince a acquis un État nouveau, qu'il adjoint à celui dont il était déjà possesseur, qu'il lui importe de désarmer les sujets du nouvel État, à l'exception toutefois de ceux qui se sont déclarés pour lui au moment de l'acquisition : encore convient-il qu'il leur donne la facilité de s'abandonner à la mollesse et de s'efféminer, et qu'il organise les choses de manière qu'il n'y ait plus d'armée que ses soldats propres, vivant dans son ancien État et auprès de sa personne.

Nos ancêtres, et particulièrement ceux qui passaient pour sages, disaient communément qu'il fallait contenir Pistoie au moyen des partis, et Pise par celui des forteresses. Ils prenaient soin aussi d'entretenir la division dans quelques-uns des pays qui leur étaient soumis, afin de les maintenir plus aisément. Cela pouvait être bon dans le temps où il y avait une sorte d'équilibre en Italie ; mais il me semble qu'on ne pourrait plus la conseiller aujourd'hui ; car je ne pense pas que les divisions pussent être bonnes à quelque chose. Il me paraît même que, quand l'ennemi approche, les pays divisés sont infailliblement et bientôt perdus ; car le parti faible se joindra aux forces extérieures, et l'autre ne pourra plus résister. Les Vénitiens, qui, je crois, pensaient à cet égard comme nos ancêtres, entretenaient les partis guelfe et gibelin dans les villes soumises à leur domination. À la vérité, ils ne laissaient pas aller les choses jusqu'à

l'effusion du sang, mais ils fomentaient assez la division et les querelles pour que les habitants en fussent tellement occupés qu'ils ne songeassent point à sortir de l'obéissance. Cependant ils s'en trouvèrent mal ; et quand ils eurent perdu la bataille de Vailà, ces mêmes villes devinrent aussitôt audacieuses, et secouèrent le joug de l'autorité vénitienne.

Le prince qui emploie de pareils moyens décèle sa faiblesse et un gouvernement fort ne tolérera jamais les divisions : si elles sont de quelque utilité durant la paix, en donnant quelques facilités pour contenir les sujets, dès que la guerre s'allume, elles ne sont que funestes.

Les princes deviennent plus grands, sans doute, lorsqu'ils surmontent tous les obstacles qui s'opposaient à leur élévation. Aussi, quand la fortune veut agrandir un prince nouveau, qui a plus besoin qu'un prince héréditaire d'acquérir de la réputation, elle suscite autour de lui une foule d'ennemis contre lesquels elle le pousse, afin de lui fournir l'occasion d'en triompher, et lui donne ainsi l'occasion de s'élever au moyen d'une échelle que ses ennemis eux-mêmes lui fournissent. C'est pourquoi plusieurs personnes ont pensé qu'un prince sage doit, s'il le peut, entretenir avec adresse quelque inimitié, pour qu'en la surmontant il accroisse sa propre grandeur.

Les princes, et particulièrement les princes nouveaux, ont éprouvé que les hommes qui, au moment de l'établissement de leur puissance, leur avaient paru suspects, leur étaient plus fidèles et plus utiles que ceux qui d'abord s'étaient montrés dévoués. Pandolfo Petrucci, prince de Sienne, employait de préférence dans son gouvernement ceux que d'abord il avait suspectés.

Il serait difficile, sur cet objet, de donner des règles générales, et tout dépend des circonstances particulières. Aussi me bornerai-je à dire que, pour les hommes qui, au commencement

d'une principauté nouvelle, étaient ennemis, et qui se trouvent dans une position telle, qu'ils ont besoin d'appui pour se maintenir, le prince pourra toujours très aisément les gagner, et que, de leur côté, ils seront forcés de le servir avec d'autant plus de zèle et de fidélité, qu'ils sentiront qu'ils ont à effacer, par leurs services, la mauvaise idée qu'ils lui avaient donné lieu de prendre d'eux. Ils lui seront par conséquent plus utiles que ceux qui, n'ayant ni les mêmes motifs ni la même crainte, peuvent s'occuper avec négligence de ses intérêts.

Et, puisque mon sujet m'y amène, je ferai encore observer à tout prince nouveau, qui s'est emparé de la principauté au moyen d'intelligences au dedans, qu'il doit bien considérer par quels motifs ont été déterminés ceux qui ont agi en sa faveur ; car, s'ils ne l'ont pas été par une affection naturelle, mais seulement par la raison qu'ils étaient mécontents de son gouvernement actuel, le nouveau prince aura une peine extrême à conserver leur amitié, car il lui sera impossible de les contenter.

En réfléchissant sur les exemples que les temps anciens et les modernes nous offrent à cet égard, on verra qu'il est beaucoup plus facile au prince nouveau de gagner ceux qui d'abord furent ses ennemis, parce qu'ils étaient satisfaits de l'ancien état des choses, que ceux qui se firent ses amis et le favorisèrent, parce qu'ils étaient mécontents.

Les princes ont été généralement dans l'usage, pour se maintenir, de construire des forteresses, soit afin d'empêcher les révoltes, soit afin d'avoir un lieu sûr de refuge contre une première attaque. J'approuve ce système, parce qu'il fut suivi par les anciens. De nos jours, cependant, nous avons vu Niccolo Vitelli démolir deux forteresses à Città di Castello, afin de se maintenir en possession de ce pays. Pareillement, le duc d'Urbin

Guido Ubaldo, rentré dans son duché, d'où il avait été expulsé par César Borgia, détruisit jusqu'aux fondements toutes les citadelles qui s'y trouvaient, pensant qu'au moyen de cette mesure il risquerait moins d'être dépouillé une seconde fois. Enfin les Bentivogli, rétablis dans Bologne, en usèrent de même. Les forteresses sont donc utiles ou non, selon les circonstances, et même, si elles servent dans un temps, elles nuisent dans un autre. Sur quoi voici ce qu'on peut dire.

Le prince qui a plus de peur de ses sujets que des étrangers doit construire des forteresses ; mais il ne doit point en avoir s'il craint plus les étrangers que ses sujets : le château de Milan, construit par Francesco Sforza, a plus fait de tort à la maison de ce prince qu'aucun désordre survenu dans ses États. La meilleure forteresse qu'un prince puisse avoir est l'affection de ses peuples – s'il est haï, toutes les forteresses qu'il pourra avoir ne le sauveront pas ; car si ses peuples prennent une fois les armes, ils trouveront toujours des étrangers pour les soutenir.

De notre temps, nous n'avons vu que la comtesse de Forli tirer avantage d'une forteresse, où, après le meurtre de son mari, le comte de Girolamo, elle put trouver un refuge contre le soulèvement du peuple, et attendre qu'on lui eût envoyé de Milan le secours au moyen duquel elle reprit ses États. Mais, pour lors, les circonstances étaient telles, qu'aucun étranger ne put soutenir le peuple. D'ailleurs, cette même forteresse lui fut peu utile dans la suite, lorsqu'elle fut attaquée par César Borgia, et que le peuple, qui la détestait, put se joindre à cet ennemi. Dans cette dernière occasion, comme dans la première, il lui eût beaucoup mieux valu de n'être point haïe que d'avoir des forteresses.

D'après tout cela, j'approuve également ceux qui construiront des forteresses et ceux qui n'en construiront point ; mais je blâmerai toujours quiconque, comptant sur cette défense, ne craindra point d'encourir la haine des peuples.

CHAPITRE XXI : *Comment doit se conduire un prince pour acquérir de la réputation*

Faire de grandes entreprises, donner par ses actions de rares exemples, c'est ce qui illustre le plus un prince. Nous pouvons, de notre temps, citer comme un prince ainsi illustré Ferdinand d'Aragon, actuellement roi d'Espagne, et qu'on peut appeler en quelque sorte un prince nouveau, parce que, n'étant d'abord qu'un roi bien peu puissant, la renommée et la gloire en ont fait le premier roi de la chrétienté.

Si l'on examine ses actions, on les trouvera toutes empreintes d'un caractère de grandeur, et quelques-unes paraîtront même sortir de la route ordinaire. Dès le commencement de son règne, il attaqua le royaume de Grenade ; et cette entreprise devint la base de sa grandeur. D'abord il la fit étant en pleine paix avec tous les autres États, et sans crainte, par conséquent, d'aucune diversion : elle lui fournit d'ailleurs le moyen d'occuper l'ambition des grands de la Castille, qui, entièrement absorbés dans cette guerre, ne pensèrent point à innover ; tandis que lui, de son côté, acquérait sur eux, par sa renommée, un ascendant dont ils ne s'aperçurent pas. De plus, l'argent que l'Église lui fournit et celui qu'il leva sur les peuples le mirent en état d'entretenir des armées qui, formées par cette longue suite de guerres, le firent tant respecter par la suite. Après cette entreprise, et se couvrant toujours du manteau de la religion pour en venir à de plus grandes, il s'appliqua avec une pieuse cruauté à persécuter les Maures et à en purger son royaume : exemple admirable, et qu'on ne saurait trop méditer. Enfin, sous ce même prétexte de la religion, il attaqua l'Afrique ; puis il porta ses armes dans l'Italie ; et, en dernier lieu, il fit la guerre à la France : de sorte qu'il ne cessa de former et d'exécuter de grands desseins, tenant toujours les esprits de ses sujets dans l'admiration et dans l'attente des événements. Toutes ces actions, au surplus, se succédèrent et furent liées les unes aux

autres, de telle manière qu'elles ne laissent ni le temps de respirer, ni le moyen d'en interrompre le cours.

Ce qui peut servir encore à illustrer un prince, c'est d'offrir, comme fit messire Barnabo Visconti, duc de Milan, dans son administration intérieure, et quand l'occasion s'en présente, des exemples singuliers, et qui donnent beaucoup à parler, quant à la manière de punir ou de récompenser ceux qui, dans la vie civile, ont commis de grands crimes ou rendu de grands services ; c'est d'agir, en toute circonstance, de telle façon qu'on soit forcé de le regarder comme supérieur au commun des hommes.

On estime aussi un prince qui se montre franchement ami ou ennemi, c'est-à-dire qui sait se déclarer ouvertement et sans réserve pour ou contre quelqu'un ; ce qui est toujours un parti plus utile à prendre que de demeurer neutre.

En effet, quand deux puissances qui vous sont voisines en viennent aux mains, il arrive de deux choses l'une : elles sont ou elles ne sont pas telles que vous ayez quelque chose à craindre de la part de celle qui demeurera victorieuse. Or, dans l'une et l'autre hypothèse, il vous sera utile de vous être déclaré ouvertement et d'avoir fait franchement la guerre. En voici les raisons.

Dans le premier cas : ne vous êtes-vous point déclaré, vous demeurez la proie de la puissance victorieuse, et cela à la satisfaction et au contentement de la puissance vaincue, qui ne sera engagée par aucun motif à vous défendre ni même à vous donner asile. La première, effectivement, ne peut pas vouloir d'un ami suspect, qui ne sait pas l'aider au besoin ; et, quant à la seconde, pourquoi vous accueillerait-elle, vous qui aviez refusé de prendre les armes en sa faveur et de courir sa fortune ?

Antiochus étant venu dans la Grèce, où l'appelaient les Eto-liens, dans la vue d'en chasser les Romains, envoya des orateurs aux Achéens, alliés de ce dernier peuple, pour les inviter à demeurer neutres. Les Romains leur en envoyèrent aussi pour les engager au contraire à prendre les armes en leur faveur. L'affaire étant mise en discussion dans le conseil des Achéens, et les envoyés d'Antiochus insistant pour la neutralité, ceux des Romains répondirent, en s'adressant aux Achéens : « Quant au conseil qu'on vous donne de ne prendre aucune part dans notre guerre, et qu'on vous présente comme le meilleur et le plus utile pour votre pays, il n'y en a point qui pût vous être plus funeste ; car si vous le suivez, vous demeurez le prix du vainqueur sans vous être acquis la moindre gloire, et sans qu'on vous ait la moindre obligation. »

Un gouvernement doit compter que toujours celle des deux parties belligérantes qui n'est point son amie lui demandera qu'il demeure neutre, et que celle qui est amie voudra qu'il se déclare en prenant les armes.

Ce parti de la neutralité est celui qu'embrassent le plus souvent les princes irrésolus, qu'effrayent les dangers présents, et c'est celui qui, le plus souvent aussi, les conduit à leur ruine.

Vous êtes-vous montré résolument et vigoureusement pour une des deux parties, elle ne sera point à craindre pour vous si elle demeure victorieuse, alors même qu'elle serait assez puissante pour que vous vous trouvassiez à sa discrétion ; car elle vous sera obligée : elle aura contracté avec vous quelque lien d'amitié ; et les hommes ne sont jamais tellement dépourvus de tout sentiment d'honneur, qu'ils veuillent accabler ceux avec qui ils ont de tels rapports, et donner ainsi l'exemple de la plus noire ingratitude. D'ailleurs, les victoires ne sont jamais si complètes que le vainqueur puisse se croire affranchi de tout égard, et surtout de toute justice. Mais si cette partie belligérante, pour laquelle vous vous êtes déclaré, se trouve vaincue, du moins

vous pouvez compter d'en être aidé autant qu'il lui sera possible, et d'être associé à une fortune qui peut se rétablir.

Dans la seconde hypothèse, c'est-à-dire quand les deux puissances rivales ne sont point telles que vous ayez à craindre quelque chose de la part de celle qui demeurera victorieuse, la prudence vous conseille encore plus de vous déclarer pour l'une des deux. Que s'ensuivra-t-il, en effet ? C'est que vous aurez ruiné une de ces puissances par le moyen et avec le secours d'une autre qui, si elle eût été sage, aurait dû la soutenir, et qui se trouvera à votre discrétion après la victoire que votre appui doit infailliblement lui faire obtenir.

Sur cela, au reste, j'observe qu'un prince ne doit jamais, ainsi que je l'ai déjà dit, s'associer à un autre plus puissant que lui pour en attaquer un troisième, à moins qu'il n'y soit contraint par la nécessité, car la victoire le mettrait à la discrétion de cet autre plus puissant ; et les princes doivent, sur toutes choses, éviter de se trouver à la discrétion d'autrui. Les Vénitiens s'associèrent avec la France contre le duc de Milan ; et de cette association, qu'ils pouvaient éviter, résulta leur ruine.

Que si une pareille association est inévitable, comme elle le fut pour les Florentins, lorsque le pape et l'Espagne firent marcher leurs troupes contre la Lombardie, il faut bien alors qu'on s'y détermine, quoi qu'il en puisse arriver.

Au surplus, un gouvernement ne doit point compter qu'il ne prendra jamais que des partis bien sûrs : on doit penser, au contraire, qu'il n'en est point où il ne se trouve quelque incertitude. Tel est effectivement l'ordre des choses, qu'on ne cherche jamais à fuir un inconvénient sans tomber dans un autre ; et la prudence ne consiste qu'à examiner, à juger les inconvénients et à prendre comme bon ce qui est le moins mauvais.

Un prince doit encore se montrer amateur des talents, et honorer ceux qui se distinguent dans leur profession. Il doit encourager ses sujets, et les mettre à portée d'exercer tranquillement leur industrie, soit dans le commerce, soit dans l'agriculture, soit dans tous les autres genres de travaux auxquels les hommes se livrent ; en sorte qu'il n'y en ait aucun qui s'abstienne ou d'améliorer ses possessions, dans la crainte qu'elles ne lui soient enlevées, ou d'entreprendre quelque négoce de peur d'avoir à souffrir des exactions. Il doit faire espérer des récompenses à ceux qui forment de telles entreprises, ainsi qu'à tous ceux qui songent à accroître la richesse et la grandeur de l'État. Il doit de plus, à certaines époques convenables de l'année, amuser le peuple par des fêtes, des spectacles ; et, comme tous les citoyens d'un État sont partagés en communautés d'arts ou en tribus, il ne saurait avoir trop d'égards pour ces corporations ; il paraîtra quelquefois dans leurs assemblées, et montrera toujours de l'humanité et de la magnificence, sans jamais compromettre néanmoins la majesté de son rang, majesté qui ne doit l'abandonner dans aucune circonstance.

CHAPITRE XXII : *Des secrétaires des princes*

Ce n'est pas une chose de peu d'importance pour un prince que le choix de ses ministres, qui sont bons ou mauvais selon qu'il est plus ou moins sage lui-même. Aussi, quand on veut apprécier sa capacité, c'est d'abord par les personnes qui l'entourent que l'on en juge. Si elles sont habiles et fidèles, on présume toujours qu'il est sage lui-même, puisqu'il a su discerner leur habileté et s'assurer de leur fidélité ; mais on en pense tout autrement si ces personnes ne sont point telles ; et le choix qu'il en a fait ayant dû être sa première opération, l'erreur qu'il y a commise est d'un très fâcheux augure. Tous ceux qui apprenaient que Pandolfo Petrucci, prince de Sienne, avait choisi messire Antonio da Venafro pour son ministre, jugeaient par là même que Pandolfo était un prince très sage et très éclairé.

On peut distinguer trois ordres d'esprit, savoir : ceux qui comprennent par eux-mêmes, ceux qui comprennent lorsque d'autres leur démontrent, et ceux enfin qui ne comprennent ni par eux-mêmes, ni par le secours d'autrui. Les premiers sont les esprits supérieurs, les seconds les bons esprits, les troisièmes les esprits nuls. Si Pandollo n'était pas du premier ordre, certainement il devait être au moins du second, et cela suffisait ; car un prince qui est en état, sinon d'imaginer, du moins de juger de ce qu'un autre fait et dit de bien et de mal, sait discerner les opérations bonnes ou mauvaises de son ministre, favoriser les unes, réprimer les autres, ne laisser aucune espérance de pouvoir le tromper, et contenir ainsi le ministre lui-même dans son devoir.

Du reste, si un prince veut une règle certaine pour connaître ses ministres, on peut lui donner celle-ci : Voyez-vous un ministre songer plus à lui-même qu'à vous, et rechercher son propre intérêt dans toutes ses actions, jugez aussitôt qu'il n'est pas tel qu'il doit être, et qu'il ne peut mériter votre confiance ; car l'homme qui a l'administration d'un État dans les mains doit ne jamais penser à lui mais doit toujours penser au prince, et ne l'entretenir que de ce qui tient à l'intérêt de l'État.

Mais il faut aussi que, de son côté, le prince pense à son ministre, s'il veut le conserver toujours fidèle ; il faut qu'il l'entourne de considération, qu'il le comble de richesses, qu'il le fasse entrer en partage de tous les honneurs et de toutes les dignités, pour qu'il n'ait pas lieu d'en souhaiter davantage ; que, monté au comble de la faveur, il redoute le moindre changement, et qu'il soit bien convaincu qu'il ne pourrait se soutenir sans l'appui du prince.

Quand le prince et le ministre sont tels que je le dis, ils peuvent se livrer l'un à l'autre avec confiance : s'ils ne le sont point, la fin sera également fâcheuse pour tous les deux.

CHAPITRE XXIII : *Comment on doit fuir les flatteurs*

Je ne négligerai point de parler d'un article important, et d'une erreur dont il est très difficile aux princes de se défendre, s'ils ne sont doués d'une grande prudence, et s'ils n'ont l'art de faire de bons choix ; il s'agit des flatteurs, dont les cours sont toujours remplies.

Si, d'un côté, les princes aveuglés par l'amour-propre ont peine à ne pas se laisser corrompre par cette peste, de l'autre, ils courent un danger en la fuyant : c'est celui de tomber dans le mépris. Ils n'ont effectivement qu'un bon moyen de se prémunir contre la flatterie, c'est de faire bien comprendre qu'on ne peut leur déplaire en leur disant la vérité : or, si toute personne peut dire librement à un prince ce qu'elle croit vrai, il cesse bientôt d'être respecté.

Quel parti peut-il donc prendre pour éviter tout inconvénient ? Il doit, s'il est prudent, faire choix dans ses États de quelques hommes sages, et leur donner, mais à eux seuls, liberté entière de lui dire la vérité, se bornant toutefois encore aux choses sur lesquelles il les interrogera. Il doit, du reste, les consulter sur tout, écouter leurs avis, résoudre ensuite par lui-même ; il doit encore se conduire, soit envers tous les conseillers ensemble, soit envers chacun d'eux en particulier, de manière à les persuader qu'ils lui agréent d'autant plus qu'ils parlent avec plus de franchise ; il doit enfin ne vouloir entendre aucune autre personne, agir selon la détermination prise, et s'y tenir avec fermeté.

Le prince qui en use autrement est ruiné par les flatteurs, ou il est sujet à varier sans cesse, entraîné par la diversité des conseils ; ce qui diminue beaucoup sa considération. Sur quoi je citerai un exemple récent. Le prêtre Lucas, agent de Maximilien, actuellement empereur, disait de ce prince « qu'il ne prenait jamais conseil de personne, et qu'il ne faisait jamais rien d'après

sa volonté ». Maximilien, en effet, est un homme fort secret, qui ne se confie à qui que ce soit, et ne demande aucun avis ; mais ses desseins venant à être connus à mesure qu'ils sont mis à exécution, ils sont aussitôt contredits par ceux qui l'entourent, et par faiblesse il s'en laisse détourner : de là vient que ce qu'il fait un jour, il le défait le lendemain ; qu'on ne sait jamais ce qu'il désire ni ce qu'il se propose, et qu'on ne peut compter sur aucune de ses déterminations.

Un prince doit donc toujours prendre conseil, mais il doit le faire quand il veut, et non quand d'autres le veulent ; il faut même qu'il ne laisse à personne la hardiesse de lui donner son avis sur quoi que ce soit, à moins qu'il ne le demande ; mais il faut aussi qu'il ne soit pas trop réservé dans ses questions, qu'il écoute patiemment la vérité, et que lorsque quelqu'un est retenu, par certains égards, de la lui dire, il en témoigne du déplaisir.

Ceux qui prétendent que tel ou tel prince qui paraît sage ne l'est point effectivement, parce que la sagesse qu'il montre ne vient pas de lui-même, mais des bons conseils qu'il reçoit, avancent une grande erreur ; car c'est une règle générale, et qui ne trompe jamais, qu'un prince qui n'est point sage par lui-même ne peut pas être bien conseillé, à moins que le hasard ne l'ait mis entièrement entre les mains de quelque homme très habile, qui seul le maîtrise et le gouverne ; auquel cas, du reste, il peut, à la vérité, être bien conduit, mais pour peu de temps, car le conducteur ne tardera pas à s'emparer du pouvoir. Mais hors de là, et lorsqu'il sera obligé d'avoir plusieurs conseillers, le prince qui manque de sagesse les trouvera toujours divisés entre eux, et ne saura point les réunir. Chacun de ces conseillers ne pensera qu'à son intérêt propre, et il ne sera en état ni de les reprendre, ni même de les juger : d'où il s'ensuivra qu'il n'en aura jamais que de mauvais, car ils ne seront point forcés par la nécessité à devenir bons. En un mot, les bons conseils, de quelque

part qu'ils viennent, sont le fruit de la sagesse du prince, et cette sagesse n'est point le fruit des bons conseils.

CHAPITRE XXIV : *Pourquoi les princes d'Italie ont perdu leurs États*

Le prince nouveau qui conformera sa conduite à tout ce que nous avons remarqué sera regardé comme ancien, et bientôt même il sera plus sûrement et plus solidement établi que si son pouvoir avait été consacré par le temps. En effet, les actions d'un prince nouveau sont beaucoup plus examinées que celles d'un prince ancien ; et quand elles sont jugées vertueuses, elles lui gagnent et lui attachent bien plus les cœurs que ne pourrait faire l'ancienneté de la race ; car les hommes sont bien plus touchés du présent que du passé ; et quand leur situation actuelle les satisfait, ils en jouissent sans penser à autre chose ; ils sont même très disposés à maintenir et à défendre le prince, pourvu que d'ailleurs il ne se manque point à lui-même.

Le prince aura donc une double gloire, celle d'avoir fondé un État nouveau, et celle de l'avoir orné, consolidé par de bonnes lois, de bonnes armes, de bons alliés et de bons exemples ; tandis qu'au contraire, il y aura une double honte pour celui qui, né sur le trône, l'aura laissé perdre par son peu de sagesse.

Si l'on considère la conduite des divers princes d'Italie qui, de notre temps, ont perdu leurs États, tels que le roi de Naples, le duc de Milan et autres, on trouvera d'abord une faute commune à leur reprocher, c'est celle qui concerne les forces militaires, et dont il a été parlé au long ci-dessus. En second lieu, on reconnaîtra qu'ils s'étaient attirés la haine du peuple, ou qu'en possédant son amitié, ils n'ont pas su s'assurer des grands. Sans de telles fautes, on ne perd point des États assez puissants pour mettre une armée en campagne.

Philippe de Macédoine, non pas le père d'Alexandre le Grand, mais celui qui fut vaincu par T. Quintus Flaminius, ne possédait qu'un petit État en comparaison de la grandeur de la république romaine et de la Grèce, par qui il fut attaqué ; néanmoins, comme c'était un habile capitaine, et qu'il avait su s'attacher le peuple et s'assurer des grands, il se trouva en état de soutenir la guerre durant plusieurs années ; et si, à la fin, il dut perdre quelques villes, du moins il conserva son royaume.

Que ceux de nos princes qui, après une longue possession, ont été dépouillés de leurs États, n'en accusent donc point la fortune, mais qu'ils s'en prennent à leur propre lâcheté. N'ayant jamais pensé, dans les temps de tranquillité, que les choses pouvaient changer, semblables en cela au commun des hommes qui, durant le calme, ne s'inquiètent point de la tempête, ils ont songé, quand l'adversité s'est montrée, non à se défendre, mais à s'enfuir, espérant être rappelés par leurs peuples, que l'insolence du vainqueur aurait fatigués. Un tel parti peut être bon à prendre quand on n'en a pas d'autre ; mais il est bien honteux de s'y réduire : on ne se laisse pas tomber, dans l'espoir d'être relevé par quelqu'un. D'ailleurs, il n'est pas certain qu'en ce cas un prince soit ainsi rappelé ; et, s'il l'est, ce ne sera pas avec une grande sûreté pour lui, car un tel genre de défense l'avilit et ne dépend pas de sa personne. Or il n'y a pour un prince de défense bonne, certaine, et durable, que celle qui dépend de lui-même et de sa propre valeur.

CHAPITRE XXV : *Combien, dans les choses humaines, la fortune a de pouvoir, et comment on peut y résister*

Je n'ignore point que bien des gens ont pensé et pensent encore que Dieu et la fortune régissent les choses de ce monde de telle manière que toute la prudence humaine ne peut en arrêter ni en régler le cours : d'où l'on peut conclure qu'il est inutile

de s'en occuper avec tant de peine, et qu'il n'y a qu'à se soumettre et à laisser tout conduire par le sort. Cette opinion s'est surtout propagée de notre temps par une conséquence de cette variété de grands événements que nous avons cités, dont nous sommes encore témoins, et qu'il ne nous était pas possible de prévoir – aussi suis-je assez enclin à la partager.

Néanmoins, ne pouvant admettre que notre libre arbitre soit réduit à rien, j'imagine qu'il peut être vrai que la fortune dispose de la moitié de nos actions, mais qu'elle en laisse à peu près l'autre moitié en notre pouvoir. Je la compare à un fleuve impétueux qui, lorsqu'il déborde, inonde les plaines, renverse les arbres et les édifices, enlève les terres d'un côté et les emporte vers un autre : tout fuit devant ses ravages, tout cède à sa fureur ; rien n'y peut mettre obstacle. Cependant, et quelque redoutable qu'il soit, les hommes ne laissent pas, lorsque l'orage a cessé, de chercher à pouvoir s'en garantir par des digues, des chaussées et autres travaux ; en sorte que, de nouvelles crues survenant, les eaux se trouvent contenues dans un canal, et ne puissent plus se répandre avec autant de liberté et causer d'aussi grands ravages. Il en est de même de la fortune, qui montre surtout son pouvoir là où aucune résistance n'a été préparée, et porte ses fureurs là où elle sait qu'il n'y a point d'obstacle disposé pour l'arrêter.

Si l'on considère l'Italie, qui est le théâtre et la source des grands changements que nous avons vus et que nous voyons s'opérer, on trouvera qu'elle ressemble à une vaste campagne qui n'est garantie par aucune sorte de défense. Que si elle avait été prémunie, comme l'Allemagne, l'Espagne et la France, contre le torrent, elle n'en aurait pas été inondée, ou du moins elle n'en aurait pas autant souffert.

Me bornant à ces idées générales sur la résistance qu'on peut opposer à la fortune, et venant à des observations plus particularisées, je remarque d'abord qu'il n'est pas extraordinaire

de voir un prince prospérer un jour et déchoir le lendemain, sans néanmoins qu'il ait changé, soit de caractère, soit de conduite. Cela vient, ce me semble, de ce que j'ai déjà assez longuement établi, qu'un prince qui s'appuie entièrement sur la fortune tombe à mesure qu'elle varie. Il me semble encore qu'un prince est heureux ou malheureux, selon que sa conduite se trouve ou ne se trouve pas conforme au temps où il règne. Tous les hommes ont en vue un même but : la gloire et les richesses ; mais, dans tout ce qui a pour objet de parvenir à ce but, ils n'agissent pas tous de la même manière : les uns procèdent avec circonspection, les autres avec impétuosité ; ceux-ci emploient la violence, ceux-là usent d'artifice ; il en est qui sont patients, il en est aussi qui ne le sont pas du tout : ces diverses façons d'agir quoique très différentes, peuvent également réussir. On voit d'ailleurs que de deux hommes qui suivent la même marche, l'un arrive et l'autre n'arrive pas ; tandis qu'au contraire deux autres qui marchent très différemment, et, par exemple, l'un avec circonspection et l'autre avec impétuosité, parviennent néanmoins pareillement à leur terme : or d'où cela vient-il, si ce n'est de ce que les manières de procéder sont ou ne sont pas conformes aux temps ? C'est ce qui fait que deux actions différentes produisent un même effet, et que deux actions pareilles ont des résultats opposés. C'est pour cela encore que ce qui est bien ne l'est pas toujours. Ainsi, par exemple, un prince gouverne-t-il avec circonspection et patience : si la nature et les circonstances des temps sont telles que cette manière de gouverner soit bonne, il prospérera ; mais il décherra, au contraire, si, la nature et les circonstances des temps changeant, il ne change pas lui-même de système.

Changer ainsi à propos, c'est ce que les hommes, même les plus prudents ne savent point faire, soit parce qu'on ne peut agir contre son caractère, soit parce que, lorsqu'on a longtemps prospéré en suivant une certaine route, on ne peut se persuader qu'il soit bon d'en prendre une autre. Ainsi l'homme circonspect, ne sachant point être impétueux quand il le faudrait, est

lui-même l'artisan de sa propre ruine. Si nous pouvions changer de caractère selon le temps et les circonstances, la fortune ne changerait jamais.

Le pape Jules II fit toutes ses actions avec impétuosité ; et cette manière d'agir se trouva tellement conforme aux temps et aux circonstances, que le résultat en fut toujours heureux. Considérez sa première entreprise, celle qu'il fit sur Bologne, du vivant de messire Giovanni Bentivogli : les Vénitiens la voyaient de mauvais œil, et elle était un sujet de discussion pour l'Espagne et la France ; néanmoins, Jules s'y précipita avec sa résolution et son impétuosité naturelles, conduisant lui-même en personne l'expédition ; et, par cette hardiesse, il tint les Vénitiens et l'Espagne en respect, de telle manière que personne ne bougea : les Vénitiens, parce qu'ils craignaient, et l'Espagne, parce qu'elle désirait recouvrer le royaume de Naples en entier. D'ailleurs, il entraîna le roi de France à son aide ; car ce monarque, voyant que le pape s'était mis en marche, et souhaitant gagner son amitié, dont il avait besoin pour abaisser les Vénitiens, jugea qu'il ne pouvait lui refuser le secours de ses troupes sans lui faire une offense manifeste. Jules obtint donc, par son impétuosité, ce qu'un autre n'aurait pas obtenu avec toute la prudence humaine ; car s'il avait attendu, pour partir de Rome, comme tout autre pape aurait fait, que tout eût été convenu, arrêté, préparé, certainement il n'aurait pas réussi. Le roi de France, en effet, aurait trouvé mille moyens de s'excuser auprès de lui, et les autres puissances en auraient eu tout autant de l'effrayer.

Je ne parlerai point ici des autres opérations de ce pontife, qui, toutes conduites de la même manière, eurent pareillement un heureux succès. Du reste, la brièveté de sa vie ne lui a pas permis de connaître les revers qu'il eût probablement essuyés s'il était survenu dans un temps où il eût fallu se conduire avec circonspection ; car il n'aurait jamais pu se départir du système de violence auquel ne le portait que trop son caractère.

Je conclus donc que, la fortune changeant, et les hommes s'obstinant dans la même manière d'agir, ils sont heureux tant que cette manière se trouve d'accord avec la fortune ; mais qu'aussitôt que cet accord cesse, ils deviennent malheureux.

Je pense, au surplus, qu'il vaut mieux être impétueux que circonspect ; car la fortune est femme : pour la tenir soumise, il faut la traiter avec rudesse ; elle cède plutôt aux hommes qui usent de violence qu'à ceux qui agissent froidement : aussi est-elle toujours amie des jeunes gens, qui sont moins réservés, plus emportés, et qui commandent avec plus d'audace.

CHAPITRE XXVI : *Exhortation à délivrer l'Italie des barbares*

En réfléchissant sur tout ce que j'ai exposé ci-dessus, et en examinant en moi-même si aujourd'hui les temps seraient tels en Italie, qu'un prince nouveau pût s'y rendre illustre, et si un homme prudent et courageux trouverait l'occasion et le moyen de donner à ce pays une nouvelle forme, telle qu'il en résultât de la gloire pour lui et de l'utilité pour la généralité des habitants, il me semble que tant de circonstances concourent en faveur d'un pareil dessein, que je ne sais s'il y eut jamais un temps plus propice que celui-ci pour ces grands changements.

Et si, comme je l'ai dit, il fallait que le peuple d'Israël fût esclave des Égyptiens, pour connaître la vertu de Moïse ; si la grandeur d'âme de Cyrus ne pouvait éclater qu'autant que les Perses seraient opprimés par les Mèdes ; si enfin, pour apprécier toute la valeur de Thésée, il était nécessaire que les Athéniens fussent désunis : de même, en ces jours, pour que quelque génie pût s'illustrer, il était nécessaire que l'Italie fût réduite au terme où nous la voyons parvenue ; qu'elle fût plus opprimée que les Hébreux, plus esclave que les Perses, plus désunie que

les Athéniens, sans chefs, sans institutions, battue, déchirée, envahie, et accablée de toute espèce de désastres.

Jusqu'à présent, quelques lueurs ont bien paru lui annoncer de temps en temps un homme choisi de Dieu pour sa délivrance ; mais bientôt elle a vu cet homme arrêté par la fortune dans sa brillante carrière, et elle en est toujours à attendre, presque mourante, celui qui pourra fermer ses blessures, faire cesser les pillages et les saccagements que souffre la Lombardie, mettre un terme aux exactions et aux vexations qui accablent le royaume de Naples et la Toscane, et guérir enfin ses plaies si invétérées qu'elles sont devenues fistuleuses.

On la voit aussi priant sans cesse le ciel de daigner lui envoyer quelqu'un qui la délivre de la cruauté et de l'insolence des barbares. On la voit d'ailleurs toute disposée, toute prête à se ranger sous le premier étendard qu'on osera déployer devant ses yeux. Mais où peut-elle mieux placer ses espérances qu'en votre illustre maison, qui, par ses vertus héréditaires, par sa fortune, par la faveur de Dieu et par celle de l'Église, dont elle occupe actuellement le trône, peut véritablement conduire et opérer cette heureuse délivrance.

Elle ne sera point difficile, si vous avez sous les yeux la vie et les actions de ces héros que je viens de nommer. C'étaient, il est vrai, des hommes rares et merveilleux ; mais enfin c'étaient des hommes ; et les occasions dont ils profitèrent étaient moins favorables que celle qui se présente. Leurs entreprises ne furent pas plus justes que celle-ci, et ils n'eurent pas plus que vous ne l'avez, la protection du ciel. C'est ici que la justice brille dans tout son jour, car la guerre est toujours juste lorsqu'elle est nécessaire, et les armes sont sacrées lorsqu'elles sont l'unique ressource des opprimés. Ici, tous les vœux du peuple vous appellent ; et, au milieu de cette disposition unanime, le succès ne peut être incertain : il suffit que vous preniez exemple sur ceux que je vous ai proposés pour modèles.

Bien plus, Dieu manifeste sa volonté par des signes éclatants : la mer s'est entrouverte, une nue lumineuse a indiqué le chemin, le rocher a fait jaillir des eaux de son sein, la manne est tombée dans le désert ; tout favorise ainsi votre grandeur. Que le reste soit votre ouvrage : Dieu ne veut pas tout faire, pour ne pas nous laisser sans mérite et sans cette portion de gloire qu'il nous permet d'acquérir.

Qu'aucun des Italiens dont j'ai parlé n'ait pu faire ce qu'on attend de votre illustre maison ; que, même au milieu de tant de révolutions que l'Italie a éprouvées, et de tant de guerres dont elle a été le théâtre, il ait semblé que toute valeur militaire y fût éteinte, c'est de quoi l'on ne doit point s'étonner : cela est venu de ce que les anciennes institutions étaient mauvaises, et qu'il n'y a eu personne qui sût en trouver de nouvelles. Il n'est rien cependant qui fasse plus d'honneur à un homme qui commence à s'élever que d'avoir su introduire de nouvelles lois et de nouvelles institutions : si ces lois, si ces institutions posent sur une base solide, et si elles présentent de la grandeur, elles le font admirer et respecter de tous les hommes.

L'Italie, au surplus, offre une matière susceptible des réformes les plus universelles. C'est là que le courage éclatera dans chaque individu, pourvu que les chefs n'en manquent pas eux-mêmes. Voyez dans les duels et les combats entre un petit nombre d'adversaires combien les Italiens sont supérieurs en force, en adresse, en intelligence. Mais faut-il qu'ils combattent réunis en armée, toute leur valeur s'évanouit. Il faut en accuser la faiblesse des chefs ; car, d'une part, ceux qui savent ne sont point obéissants, et chacun croit savoir ; de l'autre, il ne s'est trouvé aucun chef assez élevé, soit par son mérite personnel, soit par la fortune, au-dessus des autres, pour que tous reconnussent sa supériorité et lui fussent soumis. Il est résulté de là que, pendant si longtemps, et durant tant de guerres qui ont eu lieu depuis vingt années, toute armée uniquement composée

d'Italiens n'a éprouvé que des revers, témoins d'abord le Taro, puis Alexandrie, Capoue, Gênes, Vailà, Cologne et Mestri.

Si votre illustre maison veut imiter les grands hommes qui, en divers temps, délivrèrent leur pays, ce qu'elle doit faire avant toutes choses, et ce qui doit être la base de son entre prise, c'est de se pourvoir de forces nationales, car ce sont les plus solides, les plus fidèles, les meilleures qu'on puisse posséder : chacun des soldats qui les composent étant bon personnellement, deviendra encore meilleur lorsque tous réunis se verront commandés, honorés, entretenus par leur prince. C'est avec de telles armes que la valeur italienne pourra repousser les étrangers.

L'infanterie suisse et l'infanterie espagnole passent pour être terribles ; mais il y a dans l'une et dans l'autre un défaut tel, qu'il est possible d'en former une troisième, capable non seulement de leur résister, mais encore de les vaincre. En effet, l'infanterie espagnole ne peut se soutenir contre la cavalerie, et l'infanterie suisse doit craindre toute autre troupe de même nature qui combattra avec la même obstination qu'elle. On a vu aussi, et l'on verra encore, la cavalerie française défaire l'infanterie espagnole, et celle-ci détruire l'infanterie suisse ; de quoi il a été fait, sinon une expérience complète, au moins un essai dans la bataille de Ravenne, où l'infanterie espagnole se trouva aux prises avec les bataillons allemands, qui observent la même discipline que les Suisses : on vit les Espagnols, favorisés par leur agilité et couverts de leurs petits boucliers, pénétrer par-dessous les lances dans les rangs de leurs adversaires, les frapper sans risque et sans que les Allemands puissent les en empêcher ; et ils les auraient détruits jusqu'au dernier, si la cavalerie n'était venue les charger eux-mêmes à leur tour.

Maintenant que l'on connaît le défaut de l'une et de l'autre de ces deux infanteries, on peut en organiser une nouvelle qui sache résister à la cavalerie et ne point craindre d'autres fantasins. Il n'est pas nécessaire pour cela de créer un nouveau genre

de troupe ; il suffit de trouver une nouvelle organisation, une nouvelle manière de combattre ; et c'est par de telles inventions qu'un prince nouveau acquiert de la réputation et parvient à s'agrandir.

Ne laissons donc point échapper l'occasion présente. Que l'Italie, après une si longue attente, voie enfin paraître son libérateur ! Je ne puis trouver de termes pour exprimer avec quel amour, avec quelle soif de vengeance, avec quelle fidélité inébranlable, avec quelle vénération et quelles larmes de joie il serait reçu dans toutes les provinces qui ont tant souffert de ces inondations d'étrangers ! Quelles portes pourraient rester fermées devant lui ? Quels peuples refuseraient de lui obéir ? Quelle jalousie s'opposerait à ses succès ? Quel Italien ne l'entourerait de ses respects ? Y a-t-il quelqu'un dont la domination des barbares ne fasse bondir le cœur ?

Que votre illustre maison prenne donc sur elle ce noble fardeau avec ce courage et cet espoir du succès qu'inspire une entreprise juste et légitime ; que, sous sa bannière, la commune patrie ressaisisse son ancienne splendeur, et que, sous ses auspices, ces vers de Pétrarque puissent enfin se vérifier !

*Virtù contra furore Prenderà l'arme, e fia'l combatter cor-
to ; Che l'antico valore*

Negl'italici cor non è ancor morto. Petrarca, Canz. XVI, V.
93-96

Description de la manière dont le duc de valentinois fit mettre à mort Vitellozzo, Oliverotto da Fermo, le seigneur Pagolo et le duc de Gravina.

Au chapitre VII du Prince, Machiavel a fait allusion à l'affaire de Sinigaglia (31 décembre 1502). Il était à l'époque en mission auprès de César Borgia, duc de Valentinois, et on lui a souvent reproché son indifférence devant un tel guet-apens. A vrai dire Oliverotto était, à vingt ans, un jeune homme qui promettait : il n'est que de lire ce que de lui conte Machiavel dans son chapitre sur les scélérats (le Prince, chap. VIII). Et les autres n'étaient pas des anges. Quoi qu'il en soit, voici le célèbre rapport que peu après Machiavel adressa au gouvernement de Florence.

Le duc de Valentinois était de retour de Lombardie, où il s'était rendu pour se justifier auprès du roi de France Louis XII d'une foule de griefs que les Florentins lui avaient imputés à l'occasion de la révolte d'Arezzo, et de plusieurs autres villes de la Valdichiana. Il s'était arrêté à Imola, dans le dessein d'y réunir toutes ses troupes pour marcher contre Giovanni Bentivogli, tyran de la ville de Bologne. Il voulait ajouter cette ville à ses autres conquêtes, et en faire la capitale de son duché de Romagne.

Ce projet parvint à la connaissance des Vitelli, des Orsini et de leurs partisans, et il leur parut que le duc en devenait trop puissant : ils craignirent qu'après s'être emparé de Bologne, il ne cherchât à les détruire successivement, afin de rester le seul en armes dans l'Italie. En conséquence, ils formèrent à la Ma-

gione, dans les États de Pérouse, une assemblée à laquelle se trouvaient le cardinal, Pagolo, le duc de Gravina, tous trois de la famille des Orsini, Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, Giampagolo Baglioni, tyran de Pérouse, et messer Antonio da Venafro, envoyé par Pandolfo Petrucci, chef du gouvernement de Sienne. On discuta longtemps sur les projets d'agrandissement du due, et sur la nécessité de mettre un frein à son avidité, si chacun d'eux ne voulait se voir exposé à une perte certaine. Ils résolurent unanimement de ne point abandonner les Bentivogli, et de tâcher de gagner les Florentins : ils envoyèrent dans ces deux villes des hommes de confiance, promettant aux uns leur appui, et engageant les autres à s'unir à eux contre l'ennemi commun.

Toute l'Italie fut bientôt instruite de cette assemblée les peuples qui n'obéissaient qu'avec regret au due, et particulièrement les habitants d'Urbin, conçurent l'espérance d'obtenir un changement à leur sort.

Au milieu de ces incertitudes, quelques habitants (de la ville d'Urbin) formèrent le projet de s'emparer de la citadelle de San-Leo, où le duc avait garnison. On saisit l'occasion suivante : le gouverneur faisait travailler à fortifier le château ; comme on y transportait des bois de charpente, les conjurés se mirent en embuscade, et prenant le moment où le pont était embarrassé par les poutres qu'on apportait, et où la garde intérieure ne pouvait se lever, ils s'élancèrent sur le pont, et pénétrèrent à l'instant dans le château. A la nouvelle de cette prise, tout le pays se souleva : on rappela l'ancien souverain, et les espérances des habitants se fondèrent encore moins sur la possession de cette forteresse, que sur les résolutions de la diète de Magione, par laquelle ils comptaient devoir être appuyés.

Les membres de la diète n'eurent pas plutôt appris la révolte d'Urbin, qu'ils sentirent qu'ils n'avaient pas un moment à perdre : ils rassemblèrent soudain leurs troupes pour s'emparer

de toutes les places de ce pays qui seraient encore au pouvoir du duc ; ils envoyèrent de nouveaux députés à Florence pour presser la république de se joindre à eux, et d'unir ses efforts aux leurs pour éteindre l'incendie qui les menaçait tous. Ils lui exposèrent que le succès n'était pas douteux, et que jamais une semblable occasion ne se représenterait si on la laissait échapper.

Mais les Florentins, retenus par la haine que divers motifs leur avaient fait concevoir contre les Vitelli et les Orsini, loin d'adhérer à leur demande, envoyèrent Nicolas Machiavel, secrétaire de la république, pour offrir au duc un asile et des secours contre ses nouveaux ennemis. Il le trouva tout effrayé dans Imola. Ses propres troupes, au moment où il s'y attendait le moins, s'étaient tout à coup tournées contre lui, et à l'approche d'une guerre imminente il se trouvait totalement désarmé.

Les offres des Florentins lui rendirent toute son audace il résolut de traîner la guerre en longueur, en combattant avec le peu de soldats qui lui étaient restés fidèles, et en négociant, et de chercher à se procurer des secours ; ce qu'il fit de deux manières : il envoya demander des troupes au roi de France, engagea tout homme d'armes ou tout individu faisant le métier de cavalier, qui voudrait entrer à son service, et eut soin de les payer exactement.

Malgré tous ces préparatifs, les ennemis s'avancèrent et se portèrent sur Fossombrone, où une partie de l'armée du duc s'était retranchée. Elle fut mise en déroute par les Vitelli et les Orsini. Cet événement décida le duc à recourir exclusivement à la voie des négociations, et à voir s'il parviendrait par ce moyen à étouffer les complots dirigés contre lui. Profond dans l'art de dissimuler, il ne négligea rien pour convaincre ses ennemis qu'ils avaient pris les armes contre un homme qui n'avait fait des conquêtes que pour leur propre avantage, dont l'unique ambition était d'acquiescer seulement le titre de prince, mais qui voulait que la principauté leur restât en effet. Il sut si bien les

séduire, qu'ils envoyèrent vers lui le seigneur Pagolo pour traiter de* la paix, et, en attendant, ils posèrent les armes.

4 Le duc, de son côté, ne cessa pas un seul instant ses préparatifs. Il avait soin d'augmenter sa cavalerie et son infanterie ; et, pour que ces précautions frappassent moins les yeux, il envoya ses troupes, par divisions séparées, en divers endroits de la Romagne. Il avait déjà reçu en outre cinq cents lances françaises ; et quoique ses forces fussent assez considérables pour pouvoir se venger de ses ennemis par une guerre ouverte, il pensa qu'il serait plus sûr et plus avantageux de les tromper, et de ne pas interrompre les négociations de paix déjà entamées.

Cette intrigue fut conduite avec tant d'adresse, qu'il conclut avec eux un traité de paix qui confirmait les engagements précédemment contractés par lui avec chacun d'eux. Il leur fit compter immédiatement quatre mille ducats, et leur donna l'assurance de ne point inquiéter les Bentivogli ; il fit alliance avec Giovanni, et consentit que jamais plus d'un d'entre eux à la fois ne pût être obligé de venir servir en personne, à moins que le contraire ne leur convînt.

De leur côté, ils s'engagèrent à lui restituer le duché d'Urbain et toutes les conquêtes qu'ils avaient faites jusqu'à ce jour ; à rester à son service dans toutes les expéditions qu'il aurait dessein d'entreprendre ; à ne pouvoir, sans sa permission, faire la guerre à qui que ce fût, ni entrer au service d'aucun autre prince.

Lorsque ce traité eut été ratifié, Guido Ubaldo, ancien duc d'Urbain, se réfugia de nouveau à Venise, après avoir fait démanteler préalablement toutes les places fortes de ses États ; car, assuré de l'affection de ses sujets, il ne voulait pas que l'ennemi tirât avantage des forteresses que lui-même n'espérait pas pouvoir défendre, et qu'elles servissent à tenir ses amis sous le joug.

Mais le duc de Valentinois, après avoir conclu ce traité, et réparti ses troupes, ainsi que les hommes d'armes français, dans toute la Romagne, quitta tout à coup Imola vers la fin de novembre, et se rendit à Césène, où il demeura quelques jours à négocier avec les envoyés des Vitelli et des Orsini, qui se trouvaient avec leurs troupes dans le duché d'Urbin pour déterminer les nouvelles entreprises qu'ils devaient tenter actuellement. Comme on ne concluait rien, on lui envoya dire par Oliverotto da Fermo, que s'il voulait faire la conquête de la Toscane, ils étaient prêts à le seconder ; que, dans le cas contraire, ils iraient assiéger Sinigaglia. Le duc répondit à cet envoyé que son intention n'était point de porter la guerre en Toscane, attendu que les Florentins étaient ses amis, mais qu'il verrait sans peine qu'ils dirigeassent leurs armes contre Sinigaglia. Bientôt après ils lui firent savoir que la ville s'était rendue à eux, mais que la citadelle n'avait pas voulu imiter cet exemple, et que le commandant avait déclaré ne vouloir la remettre qu'entre les mains du duc : en conséquence, ils l'engageaient fortement à venir. L'occasion parut favorable au duc : il pensa que son arrivée ne pourrait leur donner d'ombrage, puisque c'étaient eux-mêmes qui l'appelaient, et qu'il ne venait point de son propre mouvement. Pour endormir leurs soupçons, il licencia toutes les troupes françaises, qui s'en retournèrent en Lombardie, à l'exception de cent lances de M. de Candale, son beau-frère. Il partit de Césène vers le milieu de décembre, et se rendit à Fano. Déployant alors toute l'astuce et la sagacité dont il était doué, il persuada aux Vitelli et aux Orsini de l'attendre à Sinigaglia, en leur faisant sentir que la méfiance ne pouvait contribuer à rendre la paix ni durable ni sincère ; que, quant à lui, il aimait à pouvoir compter sur les armes et les conseils de ses amis. Quoique Vitellozzo montrât quelque répugnance à se rendre à cette invitation, et que la mort de son frère lui eût appris que l'on ne doit pas se fier à un prince que l'on a offensé, néanmoins, persuadé par Pagolo Orsini, que le duc avait acheté par des dons et des promesses, il consentit à l'attendre.

En conséquence, le 30 décembre 1502, au moment de s'éloigner de Fano, le duc communiqua son dessein à huit de ses amis les plus intimes, parmi lesquels se trouvaient don Michele et monseigneur d'Euna, qui fut depuis cardinal, et leur prescrivit, aussitôt que Vitellozzo, Pagolo d'Orsini, le duc de Gravina et Oliverotto, seraient venus à sa rencontre, de placer chacun de ces quatre seigneurs entre deux d'entre eux, et leur désigna celui dont ils devaient se charger spécialement, avec ordre de faire en sorte de les occuper jusqu'à ce qu'on fût entré dans Sinigaglia, et de ne point les laisser s'éloigner avant qu'ils fussent arrivés au logement du due, et faits prisonniers. Il ordonna ensuite à son armée, dont la force consistait en plus de deux mille hommes de cavalerie et de dix mille d'infanterie, de se trouver à la pointe du jour sur les bords du Metauro, fleuve éloigné de Fano d'environ cinq milles, et de l'attendre en cet endroit. S'étant donc trouvé le dernier jour de décembre sur le Metauro, avec toutes ses troupes, il fit avancer environ deux cents cavaliers ; son infanterie se mit ensuite en marche, et il la suivit immédiatement en personne, à la tête du reste de ses hommes d'armes.

Fano et Sinigaglia sont deux villes de la Marche, situées sur les bords de la mer Adriatique, et éloignées l'une de l'autre de quinze milles ; de manière que celui qui se rend à Sinigaglia a sur sa droite des hauteurs dont la base se rapproche quelquefois si près de la mer, qu'il ne reste qu'un passage extrêmement resserré entre les eaux et la montagne : l'endroit où elles s'éloignent le plus de la mer n'a guère que deux milles de largeur.

La ville de Sinigaglia est à peu près à la distance d'un jet - d'arc de la base de ces montagnes, et son éloignement de la mer est tout au plus d'un mille. A côté coule une petite rivière qui baigne la partie des murs de la ville qui regarde Fano, en face de la route. Cependant, lorsqu'on arrive près de Sinigaglia, on suit une assez grande partie de chemin le long des montagnes ; mais lorsqu'on est parvenu à la rivière qui baigne les murs, on tourne

sur la main gauche, et l'on suit le rivage pendant l'espace à peu près d'un trait d'arc, jusqu'à ce que l'on arrive à un pont qui traverse la rivière presque en face de la porte par laquelle on entre dans la ville, non en ligne directe, mais sur le côté : au-devant de la porte, on trouve un faubourg composé de plusieurs maisons, et d'une place dont la rive du fleuve forme un des côtés.

Les Vitelli et les Orsini, dans l'intention de recevoir le duc d'une manière honorable, et, de pouvoir loger ses troupes, avaient donné l'ordre aux leurs de sortir de la ville, et de se retirer dans quelques châteaux forts situés à six milles environ de Sinigaglia, où ils n'avaient laissé qu'Oliverotto et sa compagnie, composée de mille hommes d'infanterie et de cent cinquante chevaux ; elle avait ses logements dans le faubourg dont je viens de parler.

Toutes les dispositions ayant été prises, le duc de Valentinois s'avança vers Sinigaglia. Lorsque la tête de sa cavalerie eut atteint le pont, elle fit halte, et une partie fit face au fleuve, tandis que l'autre regardait la campagne : elle laissa un passage au milieu pour l'infanterie, qui s'avança sans s'arrêter jusque dans la ville. Vitellozzo, Pagolo et le duc de Gravina, montés sur des mulets, vinrent à la rencontre du duc, accompagnés d'un petit nombre de cavaliers, Vitellozzo était sans armes, et couvert d'un manteau doublé de vert : la tristesse peinte sur son visage semblait présager la mort qui l'attendait, et l'on ne pouvait le voir sans étonnement, lorsqu'on réfléchissait à son courage et à sa fortune passée. On dit même que, quand il quitta ses troupes pour venir à Sinigaglia à la rencontre du duc, il leur fit ses adieux comme s'il devait les quitter pour toujours ; il recommanda sa maison et le soin de sa fortune à ses principaux officiers, et conseilla à ses neveux de ne jamais se ressouvenir de la fortune de leur maison, mais seulement des vertus de leurs pères.

Arrivés tous trois devant le due, ils le saluèrent avec honnêteté : il les reçut d'un air gracieux ; et aussitôt ceux auxquels il avait recommandé de les surveiller les placèrent entre eux. Le due, s'étant alors aperçu qu'Oliverotto se trouvait absent, parce qu'il était resté avec ses troupes à Sinigaglia, où il les tenait en bataille devant la place de leurs quartiers, situés sur les bords de la rivière, et où il leur faisait faire l'exercice, fit signe de l'œil à don Michele, auquel Oliverotto avait été confié, de tâcher qu'il ne pût s'échapper. Don Michele pique alors son cheval, et Oliverotto s'étant approché, il lui dit que ce n'était pas le moment de tenir ses troupes hors de leurs quartiers, qui pourraient être pris par celles du due. En conséquence, il lui conseilla de les faire rentrer et de venir avec lui à la rencontre du due. Oliverotto suivit son conseil et rejoignit bientôt le due, qui, dès qu'il l'eut aperçu, l'appela près de lui. Oliverotto, l'ayant salué, se mit à le suivre comme les autres.

Lorsqu'ils furent entrés dans Sinigaglia, ils mirent tous pied à terre au logement du due. Ce dernier, étant entré avec eux dans un appartement, les fit soudain saisir ; et montant aussitôt à cheval, il ordonna qu'on dévalisât les troupes d'Oliverotto et des Orsini. Celles du premier étant sur les lieux, elles furent toutes livrées au pillage ; mais, comme celles des Orsini et des Vitelli étaient plus éloignées, et qu'elles se doutaient du malheur de leurs chefs, elles eurent le temps de se réunir, et se rappelant le courage et la discipline dont la maison des Orsini et des Vitelli leur avait toujours donné l'exemple, elles serrèrent leurs rangs ; et, malgré les efforts des habitants du pays et des ennemis, elles parvinrent à se sauver. Les soldats du due, peu satisfaits du pillage des troupes d'Oliverotto, commencèrent à saccager Sinigaglia ; et, si le duc n'avait réprimé leur avidité par la mort de plusieurs d'entre eux, la ville eût été totalement ravagée.

Mais quand la nuit fut arrivée, et les tumultes apaisés, le duc crut qu'il était temps de se défaire de Vitellozzo et

d'Oliverotto. Les ayant fait conduire tous deux ensemble dans le même lieu, ils furent étranglés. Tous deux en expirant ne préférèrent aucune parole digne de leur vie passée ; car Vitellozzo le conjura d'implorer du pape une indulgence plénière pour tous ses péchés. Oliverotto rejeta en pleurant sur Vitellozzo toute la faute des outrages dont se plaignait le duc. Pagolo et le duc de Gravina Orsini furent laissés en vie jusqu'à ce que le duc eût appris que le pape avait fait arrêter dans Rome le cardinal Orsini, l'archevêque de Florence, et messer Jacopo da Santa Croce. Après avoir reçu cette nouvelle, il les fit étrangler de la même manière, à Castel-della-Pieve, le 18 janvier 1503.

L'art de la guerre (extraits)

Chez Machiavel, le souci primordial est celui de la défense nationale. D'ailleurs, l'Art de la guerre (1521) est, de ses grands ouvrages, le seul qui ne soit pas posthume. L'auteur y met en scène des amis florentins dialoguant avec Fabrizio Colonna, qui venait de mourir (1520). Colonna avait servi Louis XII, Ferdinand d'Aragon, Jules II. Machiavel lui fait exposer ses propres idées sur la réorganisation de l'armée et la conduite de la guerre : il faut, à l'instar de l'ancienne Rome, créer une armée nationale fondée sur l'infanterie.

I : Nécessité d'une armée nationale.

Fabrizio Colonna. – Je soutiens que la milice nationale est de toutes la plus utile, et qu'on ne peut l'organiser par aucun autre moyen : or, comme chacun est d'accord sur ce point, je n'y perdrai pas beaucoup de temps, car tous les exemples de l'antiquité parlent en ma faveur. On allègue l'inexpérience et la contrainte : il est vrai que la première rend peu courageux, et que la seconde excite le mécontentement ; mais le courage et l'expérience s'obtiennent de la manière d'armer, d'exercer et d'organiser le soldat, comme vous le verrez dans le cours de cet entretien. Quant à la contrainte, il faut bien faire attention que les hommes que l'on enrôle par ordre du souverain ne viennent sous les armes, ni entièrement contre leur gré, ni tout à fait volontairement ; car, si les engagements étaient purement volontaires, il en résulterait les inconvénients que j'ai déjà signalés, quand j'ai dit qu'on ne pourrait plus recruter et que le nombre des volontaires serait toujours trop faible : de même la seule contrainte attrait les plus fâcheux résultats. Il faut donc prendre un terme moyen, qui ne soit ni une contrainte sans réserve, ni

une entière liberté, mais qui attire les sujets par le respect qu'ils ont pour le prince ; respect où la crainte de lui déplaire ait plus d'empire que la menace du châtement présent. Il en résultera un mélange de contrainte et de liberté, qui maintiendra le mécontentement dans des bornes assez étroites pour qu'il n'en résulte point de mauvais effets.

Je ne dis pas que de pareilles troupes ne puissent être vaincues ; les armées romaines l'ont été tant de fois ! L'armée d'Annibal elle-même n'a-t-elle pas été battue ? On voit donc qu'il est impossible d'organiser une armée de manière qu'on puisse compter qu'elle ne puisse être défaite. Ainsi vos hommes si sages ne doivent pas mesurer l'inutilité d'un tel système à une défaite unique ; mais ils devraient se persuader que, comme on a été battu, on peut être également vainqueur, et que l'essentiel est d'écarter les causes de la défaite. S'ils voulaient bien rechercher ces causes, ils verraient qu'elles ne proviennent pas du vice de la mesure, mais de ce qu'un tel ordre n'avait pas toute sa perfection. Et, ainsi que je l'ai dit, ils devaient y remédier, non en blâmant l'ordonnance en elle-même, mais en corrigeant ses défauts. La suite de mon discours vous fera voir successivement la manière dont ils devaient s'y prendre.

Quant à la crainte qu'une telle institution ne renverse l'État en favorisant les vues ambitieuses des chefs, je répondrai que les armes dont la loi revêt les citoyens ou les sujets, loin de causer jamais de dommage, ont toujours rendu les plus grands services ; et les républiques qui s'en sont fait un appui se sont conservées plus longtemps pures d'esclavage, que celles qui les dédaignèrent. Rome vécut libre pendant quatre cents ans, et elle était armée ; Sparte, huit cents ans. Une foule de républiques, qui négligèrent de s'appuyer sur leurs propres armes, ne purent voir le terme de leur liberté s'étendre au delà de huit lustres. Une république, en effet, ne peut se passer d'armes : si elle n'en a pas qui lui appartiennent en propre, il faut qu'elle soudoie des armes étrangères ; et ces dernières nuisent bien plus prompte-

ment à l'État que les armes propres, parce qu'elles offrent plus de prise à la corruption, et qu'un citoyen qui s'est rendu puissant a moins de peine à les faire tourner au profit de ses vues ambitieuses ; car ses projets éprouvent d'autant moins d'obstacles, que ceux qu'il veut opprimer sont désarmés. D'ailleurs une république doit plutôt redouter deux ennemis qu'un seul. Celle qui s'appuie sur des armes étrangères craint tout à la fois et l'étranger qu'elle paie, et ses propres citoyens : il suffit, en effet, de vous rappeler ce que je vous ai dit, il y a peu d'instant, de Francesco Sforza, pour vous convaincre que cette crainte est fondée. Celle qui n'emploie que ses propres armes ne craint que ses citoyens. Mais, sans entrer dans toutes les raisons que je pourrais alléguer, je me contenterai d'une seule : c'est que jamais le fondateur d'une république ou d'une monarchie n'eut la pensée que ses habitants ne dussent pas la défendre avec leurs propres armes.

Si les Vénitiens avaient montré la même sagesse dans cette institution que dans leurs autres ordres, ils auraient fondé une nouvelle monarchie universelle : et ils sont d'autant plus répréhensibles, que leurs premiers législateurs les avaient armés. Mais, comme ils n'avaient aucune possession en terre ferme, ils n'étaient armés que pour la mer, sur laquelle toutes les guerres qu'ils firent signalèrent leur courage et accrurent la grandeur de leur patrie. Mais, lorsque le temps fut arrivé de porter leurs armes sur le continent, pour défendre Vicence, au lieu d'envoyer sur la terre ferme un de leurs citoyens combattre l'ennemi, ils prirent à leur solde le Marquis de Mantoue : ce parti funeste les arrêta dans leur course, et les empêcha de s'élever jusqu'au ciel, et d'étendre leur domination sur toute la terre. S'ils embrassèrent ce parti dans l'idée que, quoique habiles dans la guerre maritime, ils étaient étrangers à celle de terre, cette défiance fut loin d'être sage : car il est plus aisé à un homme de mer, accoutumé à combattre les vents, les flots et les hommes, de devenir un habile général d'armée, où il ne faut combattre que les hommes, qu'à un général de devenir un habile marin. Les Ro-

mains, accoutumés à se battre sur terre et non sur mer, ayant déclaré la guerre aux Carthaginois, tout-puissants sur cet élément, ne prirent à leur solde ni Grecs ni Espagnols, marins alors renommés ; mais ils imposèrent ce soin aux mêmes hommes qui jusqu'alors avaient servi sur terre, et ils furent vainqueurs. Si les Vénitiens en agirent ainsi dans la crainte qu'un de leurs citoyens ne s'emparât de la tyrannie, ce motif est bien frivole ; car, outre les raisons que j'ai alléguées il y a quelques instants, à ce propos, si un citoyen, avec les armées de mer, n'a jamais pu devenir le tyran d'une ville maritime, il lui serait bien plus difficile encore d'y parvenir avec des armées de terre. Ces faits auraient dû les convaincre que ce ne sont pas les armes que les citoyens tiennent en main qui font les tyrans ; ce sont les institutions vicieuses du gouvernement qui enchaînent les républiques : et, puisqu'ils possédaient un bon gouvernement, que pouvaient-ils redouter des armes de leurs citoyens ? Ils embrassèrent donc un parti imprudent, auquel ils doivent la perte de la plus grande partie de leur gloire et de leur bonheur. Quant à l'erreur que commet le roi de France, de ne point discipliner ses peuples à la guerre, exemple également avancé par vos prétendus sages, il n'est pas un homme, s'il veut dépouiller tous ses préjugés, qui ne convienne que ce vice existe dans cette monarchie, et que ce soit à une telle négligence qu'elle doive sa faiblesse.

Mais je viens de faire une bien longue digression, et peut-être me suis-je écarté de mon sujet : toutefois, je ne l'ai fait que pour vous répondre, et vous démontrer que l'on ne peut trouver d'appui solide que dans ses propres armes ; et les propres armes ne peuvent s'obtenir autrement que par la voie de l'ordonnance : c'est le seul moyen de former une armée dans quelque lieu que ce soit, et d'y mettre en vigueur la discipline militaire.

II : Supériorité de l'infanterie sur la cavalerie.

Fabrizio Colonna. — Je crois qu'aujourd'hui, grâce aux selles à arçon et aux étriers, dont les anciens n'avaient pas l'usage, on se tient plus solidement à cheval qu'alors ; je crois qu'on s'arme aussi plus sûrement : de sorte que maintenant un escadron d'hommes d'armes, se précipitant de tout son poids, doit trouver une résistance bien moins grande que la cavalerie des anciens. Malgré cet avantage, je suis d'avis qu'il ne faut pas plus compter sur la cavalerie, qu'on ne le faisait autrefois : car, ainsi que je l'ai dit, on a vu en mille circonstances l'infanterie faire tourner l'attaque de cette dernière à sa honte.

Je soutiens donc que les peuples ou les empires qui font plus d'estime de la cavalerie que de l'infanterie sont toujours faibles et exposés à une ruine imminente, ainsi que l'a prouvé de nos jours l'Italie, qu'on a vue ravagée, dévastée et parcourue par l'étranger, uniquement pour avoir négligé son infanterie, et fait de ses soldats autant de cavaliers. Il est bon, sans doute, de posséder de la cavalerie, mais comme force secondaire, et non comme premier fondement d'une armée : rien de plus utile et de plus nécessaire pour faire des découvertes, parcourir et ravager le pays ennemi, inquiéter et troubler son armée, la tenir sans cesse sous les armes, et intercepter ses vivres ; mais, quant aux batailles et aux affaires de campagne, qui font l'importance d'une guerre, et le but pour lequel on forme les armées, elle est plus utile pour poursuivre l'ennemi, lorsqu'une fois il est en déroute, que pour rien opérer d'avantageux pendant l'action : aussi son importance le cède, en tout à celle de l'infanterie.

Cosimo Rucellai. — Deux doutes s'élèvent dans mon esprit : d'abord je sais que les Parthes ne faisaient jamais la guerre qu'à cheval, et qu'ils partagèrent cependant l'empire du monde avec les Romains ; en second lieu, je désirerais que vous me dissiez comment la cavalerie peut être soutenue par

l'infanterie, et d'où naît la force de cette dernière arme, et la faiblesse de l'autre.

Fabrizio Colonna. — Je vous ai dit, ou du moins j'ai voulu vous dire que ma discussion sur l'art de la guerre ne passait pas les bornes de l'Europe ; je ne suis donc point obligé de vous rendre raison des usages de l'Asie : néanmoins je veux bien ajouter que les armées des Parthes étaient organisées d'une manière entièrement opposée à celles des Romains. Tous les Parthes combattaient à cheval, sans garder de rangs, et s'élançaient pêle-mêle sur l'ennemi ; ce qui rendait leur manière de combattre toujours changeante et pleine d'incertitude. Les Romains étaient, peut-on dire, presque tous fantassins ; ils combattaient les rangs serrés et de pied ferme. Ces deux peuples vainquirent indifféremment, selon que les lieux étaient étendus ou resserrés. Sur ce dernier terrain, les Romains avaient la supériorité ; les Parthes l'avaient sur l'autre. D'ailleurs, leur manière de combattre était parfaitement adaptée à la nature des contrées qu'ils avaient à défendre. Ces contrées, qui présentent des plaines immenses, éloignées de mille milles de la mer, dont les fleuves les plus rapprochés sont à deux ou trois journées l'un de l'autre, et dont les vastes solitudes sont à peine peuplées de quelques rares habitants, étaient peu favorables à une armée romaine, dont les mouvements étaient ralentis par ses armes et l'ordre de sa marche : elle ne pouvait les traverser sans de grands dangers, attendu que ceux qui les défendaient, toujours à cheval, et rapides comme l'éclair dans leurs mouvements, se présentaient aujourd'hui sur un point dont ils étaient éloignés le lendemain de cinquante milles. Voilà la véritable cause de la supériorité de la cavalerie des Parthes, des désastres de l'armée de Crassus, et des dangers que courut celle de Marc-Antoine.

Or, comme je ne prétends point parler ici des systèmes militaires adoptés hors de l'Europe, je veux me borner à ceux qu'établirent autrefois les Grecs et les Romains, et à celui que suivent aujourd'hui les Allemands.

Mais abordons enfin votre autre question. Vous désirez savoir par quelle organisation ou par quelle force naturelle l'infanterie est supérieure à la cavalerie ? Je vous répondrai d'abord, que la cavalerie ne peut, comme l'infanterie, pénétrer dans tous les lieux. Lorsqu'il faut changer l'ordre, elle est plus lente à obéir au commandement que les fantassins ; car s'il est nécessaire, quand on marche en avant, de tourner en arrière, ou, lorsqu'on tourne en arrière, de marcher en avant, ou de se mettre en mouvement lorsqu'on a fait halte, ou de faire halte lorsqu'on est en mouvement, toutes ces manœuvres ne peuvent être faites par la cavalerie avec la même promptitude et la même précision que par l'infanterie. D'un autre côté, les chevaux, lorsqu'un choc imprévu a mis le trouble dans leurs rangs, ne peuvent se remettre en ordre sans de grandes difficultés, même lorsque l'ennemi a échoué dans son attaque ; au lieu que l'infanterie y parvient très promptement. Il arrive bien souvent, en outre, qu'un homme courageux monte un cheval ombrageux, ou un lâche un cheval plein d'ardeur : ces disparates ne peuvent produire que des désordres.

Il ne faut donc pas s'étonner si un peloton d'infanterie peut soutenir le choc d'un corps de cavalerie ; car le cheval est un animal intelligent, qui sait discerner le péril, et qui ne s'y expose pas volontiers. Si l'on réfléchit à la force qui le précipite en avant, et à celle qui le retient en arrière, on verra combien celle qui l'arrête est plus puissante que celle qui l'excite : car ce n'est que l'éperon qui le fait aller en avant ; tandis que de l'autre côté il est retenu par la pique ou par l'épée. Aussi l'expérience des temps anciens et des temps modernes prouve qu'un corps d'infanterie n'a rien à craindre de la cavalerie, et ne peut en être entamé. Et si vous m'objectiez que l'impétuosité avec laquelle on précipite le cheval l'excite avec plus de furie à renverser ce qui s'oppose à sa course, et le rend moins sensible à la pique qu'à l'éperon, je vous répondrais, que Si le cheval ainsi poussé commence à s'apercevoir qu'il faille pénétrer au travers des

pointes des lances, ou il ralentira lui-même sa course et s'arrêtera tout court lorsqu'il se sentira percer, ou, parvenu près des lances, il se tournera à droite ou à gauche. Si vous voulez en faire l'épreuve, essayez de lancer un cheval contre un mur : vous en trouverez bien peu qui s'y précipitent avec la fougue que vous désirez.

III : Pourquoi l'art militaire est négligé.

Cosimo Rucellai. – Je désirerais que vous pussiez m'apprendre (si toutefois vous y avez quelquefois réfléchi) d'où peuvent naître le mépris, le désordre et la négligence où sont de nos jours tombés ces exercices ?

Fabrizio Colonna. – Je vous dirai bien volontiers ce que j'en pense. Vous savez que l'Europe célèbre la renommée d'une foule de ses grands hommes qui se sont illustrés dans la guerre ; l'Afrique n'en a produit qu'un petit nombre, et l'Asie encore moins. Cette différence résulte de ce que, dans ces deux dernières parties du monde, il n'y avait qu'une ou deux grandes monarchies et peu de républiques ; au lieu qu'en Europe il y avait beaucoup de républiques et quelques royaumes seulement. Or, les hommes n'excellent dans un art, ou ne font briller leur courage, que lorsque l'État les emploie ou les tire de leur obscurité, qu'ils vivent sous les lois d'un monarque ou d'une république. Ainsi, plus les États sont multipliés, plus les grands hommes sont nombreux : ils sont plus rares à mesure que le nombre des États diminue. On trouve en Asie un Ninus, un Cyrus, un Artaxercès, un Mithridate ; à peine si l'on peut trouver un autre nom digne d'être comparé à ces grands noms. Et, sans parler de l'antique Égypte, l'Afrique nomme ses Massinissa, ses Jugurtha, et les capitaines que la république de Carthage a nourris dans son sein ; et cependant ces illustres guerriers sont bien peu nombreux en comparaison de ceux que l'Europe a produits : car c'est en Europe que l'on voit briller sans nombre les

hommes qui ont excellé dans tous les genres ; et leur foule serait plus grande encore, si l'on pouvait y ajouter tous ceux dont le temps jaloux a effacé le nom : car, l'époque où les vertus ont brillé d'un plus grand éclat, est celle où il s'est trouvé un plus grand nombre d'États qui les ont favorisés, soit par nécessité, soit par toute autre passion humaine.

Ainsi l'Asie n'a vu s'élever dans son sein que peu d'hommes illustres : cette immense contrée, soumise pour ainsi dire à l'empire d'un seul maître, et qui, par sa grandeur même, s'endormait trop souvent dans les délices de la Paix, ne pouvait enfanter qu'un petit nombre d'hommes habiles dans les sciences de la guerre et du gouvernement.

La même chose se vit en Afrique. Cependant cette contrée a nourri quelques grands hommes de plus, grâce à la république de Carthage ; car ils sont plus nombreux dans une république que dans une monarchie : dans l'une, la vertu est presque toujours honorée ; dans l'autre, on la redoute sans cesse : d'où il résulte que, dans la première, tout tend à nourrir la vertu ; dans la dernière, tout tend à l'étouffer.

Si l'on considère maintenant toutes les contrées de l'Europe, on verra qu'elles furent remplies d'une foule de républiques et de principautés qui, vivant dans une crainte continuelle les unes des autres, étaient obligées de maintenir en vigueur les institutions militaires, et de combler d'honneurs ceux qui se distinguaient dans l'art de la guerre. En effet, dans la Grèce, sans compter le royaume de Macédoine, on voit briller une foule de républiques qui toutes ont produit les hommes les plus rares ; l'Italie renfermait les Romains, les Samnites, les Toscans, les Gaulois cisalpins ; la Gaule et la Germanie étaient remplies de républiques et de principautés ; l'Espagne offrait le même spectacle. Et si, en comparaison des Romains, peu d'autres noms ont échappé à l'oubli, il faut en accuser l'aveuglement des auteurs, qui suivent ordinairement le char de

la fortune, et ne savent honorer que le vainqueur. Peut-on croire raisonnablement que, pendant cent cinquante ans que les Samnites et les Toscans combattirent contre les Romains avant d'être subjugués, il n'ait point paru chez eux une foule de grands généraux ? N'en a-t-il pas été de même et dans les Gaules et dans l'Espagne ? Mais ce courage, que les historiens n'ont pas cru devoir célébrer dans de simples citoyens, – il l'ont du moins loué dans les peuples, dont ils élèvent jusqu'aux cieux la persévérance à défendre leur liberté.

Puisqu'il est vrai que plus les empires sont nombreux, plus on voit s'élever de grands hommes, il en résulte nécessairement qu'empêcher leur élévation, c'est éteindre peu à peu la vertu, à laquelle on ravit ainsi l'occasion de se manifester dans les actions de ceux qu'elle inspire. Aussi, lorsque l'empire romain, élevé au faite de sa grandeur, out renversé toutes les républiques et toutes les monarchies de l'Europe, de l'Afrique, et la majeure partie de celles de l'Asie, Rome resta la seule carrière ouverte au courage. Il en résulta que les grands hommes devinrent aussi rares en Europe qu'en Asie ; la vertu ne tarda même pas à atteindre le dernier degré d'abaissement : car, limitée pour ainsi dire aux murs de Rome, dès que cette ville fut corrompue, sa corruption entraîna celle de l'univers entier ; et c'est alors que les hordes de la Scythie purent se partager les lambeaux d'un empire qui, après avoir éteint la vertu chez les autres peuples, n'avait même pas su conserver la sienne.

Quoique, par la suite, l'inondation des barbares ait divisé l'empire en de nombreux États, la vertu n'a pu y renaître : d'abord, parce qu'il est bien difficile de remettre en vigueur des institutions entièrement viciées ; et ensuite, parce que les nouvelles mœurs introduites par la religion chrétienne n'imposent point la même nécessité de se défendre qu'autrefois. Alors on égorgeait les vaincus, ou on les livrait à un esclavage perpétuel, dans lequel désormais ils traînaient misérablement leur existence ; on ravageait les villes qu'on prenait, ou l'on en chassait

les habitants ; et, après les avoir dépouillés de leurs biens, on les dispersait dans tout l'univers : toutes les infortunes étaient le partage des vaincus. Sans cesse éveillés par cette terreur toujours renaissante, les hommes alors auraient craint de négliger aucune de leurs institutions militaires, et ils réservaient tous les honneurs pour ceux qui s'y distinguaient.

Mais aujourd'hui cette terreur a disparu en partie. Il arrive rarement qu'on massacre même un petit nombre de vaincus : ceux qu'on fait prisonniers ne restent pas longtemps privés de leur liberté, par la facilité qu'ils ont de se racheter ; les villes, dussent-elles se révolter mille fois, n'ont plus à craindre qu'on les détruise : on conserve les biens à leurs habitants ; et le plus grand malheur qu'ils aient à redouter, c'est de payer des contributions. Il n'est donc pas étonnant que les hommes répugnent à se soumettre aux obligations de la discipline militaire, et à se fatiguer en s'y livrant, pour échapper à des dangers qu'ils ne sauraient plus craindre.

... Voilà pourquoi ceux qui gouvernent refusent de s'assujettir aux embarras des exercices de la guerre, dont ils ne sentent pas, d'un côté, toute la nécessité, et qui, de l'autre, leur semblent un dédale dont ils ne sauraient trouver l'issue. Ceux qui se sont laissé asservir, et que de tels exemples devraient effrayer, n'ont plus le pouvoir d'y remédier : ceux qui ont perdu leurs États ne sont plus à temps de le faire ; et ceux qui s'en sont emparés ne le veulent et ne le savent pas : leur unique but est de jouir en paix des faveurs de la fortune, sans s'appuyer jamais sur leur propre courage ; car, au milieu de cette indigence de vertu, ils ont vu que la fortune seule gouverne l'univers ; et, au lieu de la maîtriser, ils aiment mieux s'en rendre les esclaves.

IV : Pas de grand homme sans imagination.

Fabrizio Colonna. – Peut-être désirez-vous connaître encore quelles sont les qualités que doit posséder un général ? Je vous satisferai en peu de mots ; car je ne pourrais choisir un homme autre que celui qui saurait faire tout ce dont nous nous sommes entretenus aujourd'hui ; cela même ne suffirait pas s'il ne savait trouver en lui-même les ressources dont il peut avoir besoin : car celui qui manque d'invention ne fut jamais un grand homme dans son genre ; et si l'invention est honorable en toutes choses, c'est surtout à la guerre qu'elle est la source de la gloire. Aussi voit-on qu'une invention en ce genre, quelque peu importante qu'elle soit, est célébrée par tous les historiens ; comme lorsqu'ils louent Alexandre le Grand de ce que, pour décamper plus secrètement, il ne faisait pas donner le signal du départ par la trompette, mais en élevant un casque au bout d'une lance. On le loue encore d'avoir ordonné à ses soldats, au moment de l'attaque, de mettre le genou gauche en terre, pour pouvoir soutenir plus vigoureusement le choc de l'ennemi. Cette mesure, qui lui donna la victoire, lui acquit en outre une telle gloire, que toutes les statues que l'on érigea en son honneur étaient représentées dans cette attitude.

V : Les fautes des princes d'Italie.

Fabrizio Colonna. – De tous les actes importants qui régissent de nos jours la destinée des hommes, il n'en est point qu'il soit plus facile de ramener aux règles de l'antiquité, que les institutions militaires ; mais cette amélioration n'est aisée que pour les seuls princes qui pourraient lever dans leurs États une armée de quinze à vingt mille jeunes gens. D'un autre côté, rien n'est plus difficile pour ceux qui ne possèdent pas cet avantage. Pour vous faire mieux comprendre ma pensée, vous saurez d'abord qu'il existe, pour les grands capitaines, deux sortes de

gloire bien distinctes : la première appartient à ceux qui ont exécuté de hauts faits à la tête d'une armée accoutumée aux règles de la discipline ; tels que furent la plupart des citoyens romains, et tous ceux qui, avec de telles armées, n'ont eu d'autre peine que d'y maintenir l'ordre et la discipline, et d'éviter de les précipiter dans le danger : l'autre est le partage de ceux qui ont dû non seulement triompher de l'ennemi, mais qui, avant d'arriver à ce résultat, ont été obligés de créer une bonne armée, et d'y introduire l'ordre et la discipline : sans doute leur gloire est plus éclatante que celle de ces généraux qui, pour exécuter les grandes actions qui les ont rendus célèbres, avaient à leurs ordres des armées depuis longtemps exercées et disciplinées. Parmi ces derniers généraux, il faut citer Pélopidas, Epaminondas, Tullus Hostilius, Philippe de Macédoine, père d'Alexandre-le-Grand, Cyrus, -roi des Perses, et Sempronius Gracchus. Tous furent obligés de former d'abord une bonne armée avant de pouvoir s'en servir pour combattre ; tous parvinrent à réussir dans ce grand dessein, soit par leur sagesse, soit parce qu'ils avaient assez d'hommes pour pouvoir les dresser à de tels exercices ; jamais aucun d'eux, quelles que fussent la supériorité et l'étendue de son génie, n'aurait pu, dans un pays étranger, parmi des-peuples corrompus, et ennemis de tous les sentiments d'une honnête subordination, obtenir le moindre résultat glorieux.

Il ne suffit donc pas, en Italie, de savoir conduire une armée déjà toute formée : il faut d'abord être en état de la créer, et ensuite de savoir la commander. Mais ces choses ne sont possibles qu'aux princes auxquels l'étendue de leurs États et le nombre de leurs sujets permettent de pareilles entreprises. Puis-je me mettre dans ce nombre, moi qui ne commandai jamais et, qui ne puis commander que des armées étrangères, et des hommes soumis à une volonté indépendante de la mienne ? C'est à vous à juger s'il est possible d'introduire parmi de tels hommes aucune des améliorations dont je vous ai entretenu tout aujourd'hui. Quand je pourrais forcer un de ces soldats qui

servent actuellement à porter plus d'armes que de coutume, et à joindre à ces armes des vivres pour deux ou trois jours, et une pioche ; quand je Parviendrais à le faire travailler à la terre, et à l'assujettir, pendant une partie du jour, à des manœuvres simulées, afin de pouvoir m'en prévaloir lorsqu'il faudra réellement combattre ; quand il s'abstiendrait du jeu, de la débauche, du blasphème et de l'insubordination où il vit plongé aujourd'hui ; quand il se soumettrait à cette discipline ; quand son respect pour l'ordre et la propriété serait tellement profond, qu'il craindrait de toucher à l'arbre couvert de fruits qui sin trouverait placé au milieu de son camp, comme on lit que les armées anciennes en ont donné plusieurs fois l'exemple : que pourrais-je lui promettre qui pût, en me faisant craindre, m'attirer tout à la fois son respect et son amour, lorsque la guerre une fois terminée, tous nos rapports se trouvent entièrement rompus ? De quoi pourrais-je faire rougir des hommes nés et élevés sans le moindre sentiment d'honneur ? Pourquoi auraient-ils pour moi le moindre égard, puisque je leur suis inconnu ? par quel Dieu ou par quels saints pourrais-je les faire jurer ? sera-ce par ceux qu'ils adorent, ou par ceux qu'ils blasphèment ? J'ignore quels sont ceux qu'ils révèrent, mais je sais qu'ils les blasphèment tous. Comment pourrais-je croire qu'ils tinsent les promesses qu'ils ont faites à ceux que je vois chaque jour l'objet de leurs mépris ? Comment ceux qui méprisent Dieu même pourraient-ils respecter les hommes ? Quelles institutions salutaires pourriez-vous faire fleurir au milieu de tant de corruption ? Et si vous m'alléguiez que les Suisses et les Espagnols sont de bonnes troupes, je vous avouerais qu'ils l'emportent infiniment sur les Italiens : mais, si vous avez fait attention à ce que je vous ai dit, et à la manière d'agir de ces deux peuples, vous verrez tout ce qui leur manque pour atteindre à la perfection des anciens. Les Suisses sont devenus d'excellentes troupes, par une habitude naturelle que leur ont fait contracter ceux dont je vous ai parlé pendant le cours de cet entretien : les Espagnols doivent tout à la nécessité, parce que, forcés de porter la guerre dans un pays étranger, où ils n'avaient à attendre que la victoire ou la mort, et

ne voyant pas la possibilité de fuir, ils n'ont plus compté que sur leur bravoure. Mais leur supériorité est en grande partie défectueuse ; car tout ce qu'elle présente de bon consiste dans l'habitude où ils sont d'attendre l'ennemi jusqu'à la portée de la pique ou de l'épée. Personne aujourd'hui n'est en état de leur enseigner tout ce qui leur manque, et, à plus forte raison, quelqu'un qui ne serait pas de leur nation.

Mais revenons aux Italiens. Privés du bonheur d'avoir des princes éclairés, ils n'ont pu adopter aucune institution salutaire ; et ne s'étant point trouvés dans la même nécessité que les Espagnols, ils ne les ont point embrassés d'eux-mêmes : c'est ainsi qu'ils sont restés la honte du monde entier. Ce n'est point aux peuples qu'en est la faute ; c'est à leurs princes seulement : mais ces derniers en ont été punis, et ils ont porté le juste châtiment de leur ignorance en perdant lâchement leurs États sans racheter cette ignominie par la moindre marque de courage. Voulez-vous vous convaincre de cette vérité ? Considérez combien de guerres ont éclaté en Italie depuis la venue du roi Charles VIII jusqu'à nos jours. La guerre a coutume de rendre les hommes belliqueux, et de leur donner de la réputation ; cependant les guerres dont je vous parle, quelque violentes et prolongées qu'elles aient été, n'ont fait au contraire que ravir aux sujets et à leurs princes le peu de considération qui leur restait encore. Un tel renversement ne peut provenir que de ce que les institutions actuellement en vigueur étaient et sont encore défectueuses, et que personne n'a su profiter des améliorations qui ont eu lieu récemment -chez d'autres nations. Soyez convaincus que les armes italiennes ne reprendront jamais quelque réputation, qu'en suivant la marche que je vous ai indiquée, et qu'avec le secours des princes qui possèdent en Italie de puissants États ; car on ne peut imprimer cette forme que dans des hommes simples, grossiers, et qui sont vos sujets, et non chez ceux qui sont corrompus, mal gouvernés et étrangers. L'on ne verra jamais un bon sculpteur se flatter de tirer une belle statue

d'un bloc mal ébauché ; il y parviendra sans peine d'un marbre brut.

Nos princes italiens s'imaginaient, avant d'avoir essuyé les coups des guerres ultramontaines, qu'il suffisait qu'un prince eût des secrétaires qui sussent rédiger une réponse piquante, et écrire une belle lettre ; qu'il montrât dans ses reparties la finesse et la promptitude de son esprit ; qu'il sût ourdir une fourberie, se parer d'or et de pierreries, dormir et manger avec plus de splendeur que les autres princes, s'entourer de toutes les voluptés, se montrer envers ses sujets plein d'avarice et d'orgueil, se plonger dans l'oisiveté ; qu'il n'accordât les places qu'à la faveur ; qu'il accablât de ses dédains quiconque eût osé lui montrer une route plus honorable ; et qu'il prétendît que ses moindres paroles fussent regardées comme des oracles. Ils ne s'apercevaient pas, les malheureux, qu'ils se préparaient, par cette conduite, à tomber la proie du premier qui daignerait les attaquer. De là naquirent, en 1494, ces grands épouvantements, ces fuites précipitées, ces pertes merveilleuses ; et c'est ainsi que les trois plus puissants États qui existaient en Italie, ont été plusieurs fois ravagés et livrés au pillage.

Ce qu'il y a surtout de déplorable, c'est que les princes qui nous sont restés persistent dans le même aveuglement, vivent dans les mêmes désordres, et ne veulent pas s'apercevoir que ceux qui jadis voulaient conserver leurs États pratiquaient ou faisaient du moins pratiquer tout ce que je viens de vous exposer, et mettaient tous leurs soins à endurcir leur corps aux fatigues et à rendre leur âme insensible aux dangers. C'est ainsi que les César, les Alexandre, et tant d'autres princes et guerriers illustres, combattaient toujours aux premiers rangs, et marchaient à pied, couverts de leur armure : s'ils perdaient leurs États, ils savaient du moins mourir ; de sorte qu'ils vivaient et qu'ils mouraient avec le même courage. Si l'on peut blâmer dans la plupart d'entre eux un excès d'ambition et trop d'amour pour le pouvoir, on ne pourra jamais leur reprocher ni mollesse ni

aucun des vices qui rendent les hommes lâches et efféminés. Si nos princes pouvaient lire ces exemples et s'en pénétrer, serait-il possible qu'ils ne changeassent pas de manière de vivre, et que leurs États ne jouissent pas d'une meilleure fortune ?

Puisque vous vous êtes plaint, au commencement de cet entretien, de votre ordonnance, je vous répondrai que, si vous l'eussiez établie comme je vous l'ai indiqué, et que l'expérience vous eût prouvé qu'elle était défectueuse, c'est alors que vous auriez eu droit de vous plaindre ; mais, puisque votre milice n'a été ni organisée ni exercée comme je vous l'ai dit, c'est à elle à se plaindre de vous, qui, au lieu d'un être parfait, n'avez produit qu'une ébauche informe. Les Vénitiens, ainsi que le duc de Ferrare, avaient commencé cette réforme ; ils n'ont pas su l'accomplir : c'est donc à eux seuls qu'il faut s'en prendre, et non à leurs soldats. Je puis vous affirmer que, parmi les princes qui règnent aujourd'hui en Italie, le premier qui entrera dans cette route se rendra le premier le maître de cette contrée : il en sera de ses États comme du royaume de Macédoine, lorsqu'il passa sous la domination de Philippe, qui, élevé à l'école d'Épaminondas le Thébain, apprit de lui l'art difficile d'organiser une armée, et qui, tandis que le reste de la Grèce, plongée dans l'oisiveté, ne s'occupait qu'à entendre réciter des pièces de théâtre, sut s'élever, par la discipline et un exercice continu, à un tel degré de puissance, qu'il parvint en peu d'années à se rendre possesseur de cette contrée, et à laisser à son fils un empire établi sur des fondements assez solides pour lui permettre de devenir le maître de l'univers. Quiconque méprise ces idées, s'il est prince, dédaigne ses États, et, s'il est citoyen, sa patrie.

Provision pour l'infanterie.

L'idée de la milice nationale est fort ancienne chez Machiavel. Il était parvenu à la mettre en œuvre dans sa patrie. A

vrai dire, cette milice se débanda en 1512. Mais Machiavel pense (ci. ci-dessus, 2e alinéa de notre premier extrait) qu'une défaite ne prouve rien.

Voici l'exposé des motifs – rédigé par Machiavel – du décret établissant à Florence une infanterie nationale.

Les magnifiques et très hauts seigneurs, considérant que toutes les républiques qui, dans le passé, se sont maintenues et agrandies, se sont toujours fondées principalement sur deux choses, à savoir la justice et les armes, afin de pouvoir refréner et amender leurs sujets et pouvoir se défendre de leurs ennemis ; considérant que votre république a de bonnes et saintes lois, que ses institutions sont bonnes concernant l'administration de la justice, et qu'il lui manque seulement de se bien pourvoir quant aux armes ; ayant reconnu par une longue expérience, à vrai dire à grands frais et non sans péril, combien peu d'espérance on peut fonder sur les troupes et les armes étrangères et mercenaires, car si elles ont le nombre et le prestige, elles sont insupportables ou suspectes, et si elles sont peu nombreuses ou sans réputation, elles ne sont d'aucune utilité ; jugent qu'il est bon d'être défendu par ses propres armes et par ses propres hommes, votre territoire présentant d'ailleurs une telle abondance de ces derniers qu'on pourra facilement y trouver le nombre d'hommes bien qualifiés qui aura été fixé. Comme ceux-ci seront de votre territoire, ils seront plus obéissants ; s'ils commettent des fautes, ils seront plus faciles à châtier ; s'ils sont méritants, plus faciles à récompenser ; étant en armes chez eux, ils tiendront toujours votre dit territoire à l'abri de toute attaque inopinée : et ainsi il ne se pourra plus que des ennemis y viennent à la légère chevaucher et piller, comme il s'est produit depuis quelque temps à la grande honte de cette République et au grand dam de ses citoyens et villageois. Et c'est pourquoi, au nom de Dieu tout puissant, et de sa très glorieuse Mère, Madame sainte Marie toujours Vierge, et du glorieux précurseur de Christ, Jean-Baptiste, avocat, protecteur et

patron de cette République florentine, ils disposent et ordonnent : (suit le décret).

Histoire de Florence (extraits)

Pour écrire l'Histoire de Florence, Machiavel a reçu des subsides de Jules de Médicis, d'abord cardinal, puis – à la mort d'Adrien VI, qui avait succédé à Léon X – pape sous le nom de Clément VII. On en a déduit que Machiavel a fait œuvre servile. C'est ce qui n'apparaît pas à la lecture. On verra (second extrait ci-dessous) que, comme dans ses autres écrits, Machiavel y dénonce le mal qu'ont fait à l'Italie l'ambition et le népotisme des papes. D'autre part, il n'hésite pas à signaler les excès qui ont marqué l'arrivée de Côme l'Ancien au pouvoir : L'on ne se contenta plus de bannir un citoyen à cause de son parti : les richesses, les alliances, les inimitiés privées devinrent des titres de proscription. Il signale également que Côme vieillissant fut incapable de contenir les gens de son parti, et que ce lui fut encore sous son fils Pierre : Florence était déchirée par ses propres citoyens, et la santé de Pierre ne lui permettait pas de s'opposer à leur ambition. Quant à Laurent le Magnifique, Machiavel fait son éloge avec plus de discrétion que bien des historiens modernes, et il n'hésite pas à critiquer ses actes. Notons d'ailleurs que pour Machiavel, si la conjuration des Pazzi échoue, c'est que la bonne fortune et l'or des Médicis avaient rendu le peuple sourd et que la liberté n'était plus comme dans Florence. Notre historien ne dissimule même pas que les caisses de l'État furent mises à contribution pour renflouer les affaires chancelantes de Laurent.

I : l'histoire, science du détail, est l'honneur des hommes.

Lorsque je projetai d'écrire les choses exécutées au dedans et au dehors par le peuple florentin, mon dessein était de com-

mencer mon récit à l'année 1434 de l'ère chrétienne, temps auquel la famille des Médicis, par les vertus de Côme et de Jean son père, acquit dans Florence plus d'autorité qu'aucune autre. Je présumais alors que Messer Leonardo d'Arezzo et Messer Poggio, deux excellents historiens, auraient raconté en détail tout ce qui avait précédé cette époque. Ayant lu ensuite avec soin leurs écrits, pour voir la marche et l'ordre qu'ils avaient suivis dans leurs récits, afin de procéder comme eux et d'obtenir, pour l'histoire que j'entreprenais, les suffrages des lecteurs, j'ai trouvé qu'ils -n'avaient rien négligé de ce qui concerne les guerres soutenues par les Florentins contre les princes et les peuples étrangers, mais qu'ils ont entièrement passé sous silence une partie de ce qui a rapport aux discordes civiles, aux inimitiés domestiques, et aux sentiments qui en sont dérivés, et qu'ils ont glissé si rapidement sur le reste, que leur histoire ne peut donner au lecteur ni utilité ni plaisir. Je crois que ce qui les a déterminés à écrire ainsi, c'est que ces événements leur parurent si peu importants qu'ils les jugèrent indignes d'être transmis à la mémoire, ou qu'ils craignirent d'offenser les descendants de ceux auxquels ils auraient lieu, dans leurs narrations, d'adresser des reproches. Ces deux motifs, qu'ils me permettent de le dire, me paraissent tout à fait indignes d'hommes aussi supérieurs. Si quelque chose plaît ou instruit dans l'histoire, c'est le récit des événements domestiques ; si quelque leçon est utile aux citoyens qui gouvernent les républiques, c'est la connaissance de l'origine des haines et des divisions, afin que, rendus sages par le péril d'autrui, ils puissent maintenir la concorde. Si les exemples tirés de l'histoire d'une république nous intéressent, ceux que nous lisons dans nos propres annales nous touchent bien davantage, et nous sont bien plus profitables. Si, dans une république quelconque, les divisions furent remarquables, celles qui sont survenues dans Florence le sont au plus haut degré, Dans la plupart des républiques dont la mémoire nous a été conservée, il n'a fallu qu'une seule révolution, qui, selon les circonstances, a suffi pour accroître la cité ou pour la

renverser ; mais Florence, non contente d'un changement, en a vu plusieurs s'opérer dans son sein.

A Rome, comme chacun sait, après que les rois en eurent été chassés, la discorde naquit entre les nobles et le peuple, et la république se maintint dans cet état jusqu'à l'époque de sa destruction. C'est le sort qu'éprouvèrent Athènes et toutes les républiques qui florissaient dans ce temps. Mais à Florence, ce furent d'abord les nobles qui se divisèrent entre eux ; puis les nobles et le peuple ; et, en dernier lieu, le peuple et la populace : il arriva même plusieurs fois que le parti demeuré vainqueur se divisa en deux nouveaux partis. De ces divisions naquirent autant de meurtres, d'exils, d'extinctions de famille qu'on en vit jamais naître dans aucune des villes dont l'histoire a gai-dé le souvenir. Aucun exemple, à mon gré, ne prouve mieux la puissance de notre cité, que celui de nos dissensions, qui auraient suffi pour anéantir un État plus grand et plus puissant, tandis que Florence parut toujours y puiser de nouvelles forces. Le courage et l'énergie de ses citoyens, leur ardeur à travailler à leur propre grandeur et à celle de la patrie, étaient telles, que le petit nombre de ceux qui échappaient à tant de désastres contribuait bien plus à sa gloire par leur vertu, que n'avait pu lui être funeste la rigueur des événements qui avaient détruit une si grande quantité de ses citoyens. Si Florence eût été assez heureuse, après avoir secoué le joug de l'empire, pour trouver une forme de gouvernement qui eût maintenu la concorde dans son sein, je ne sais quelle république, soit moderne, soit ancienne, lui eût été préférable, tant elle se serait illustrée par ses vertus guerrières et son industrie. A peine avait-elle chassé de ses murs cette foule de Gibelins dont toute la Toscane et la Lombardie furent inondées, que, dans la guerre contre Arezzo, et un an avant l'affaire de Campaldino, on vit les Guelfes, de concert avec ceux qui n'avaient point été bannis, tirer du sein de Florence même, et parmi ses propres citoyens, douze cents hommes d'armes et douze mille fantassins. Plus tard, dans la guerre contre Philippe Visconti, duc de Milan, forcés de déployer les

ressources de leur industrie et non celles de leurs armes, qui se trouvaient alors détruites, on vit les Florentins, durant les cinq années que dura cette guerre, dépenser trois millions cinq cent mille florins ; et, lorsqu'elle fut finie, non contents de la paix, et comme pour faire parade de la puissance de leur cité, aller mettre le siège devant Lucques. Je ne puis donc concevoir pour quel motif ces divisions seraient indignes d'être racontées en détail. Si ces illustres écrivains ont été retenus par la crainte d'offenser la mémoire de ceux dont ils avaient à parler, ils se sont trompés, et ont fait voir qu'ils connaissaient bien peu l'ambition des hommes et le désir qu'ils ont de perpétuer le nom de leurs aïeux et le leur. Ils n'ont pas voulu se rappeler que beaucoup de ceux à qui l'occasion échappe d'acquérir un nom par des actions louables s'efforcent encore de l'obtenir par des actions blâmables. Ils n'ont pas considéré que les faits auxquels quelque grandeur Semble attachée, tels que ceux qui ont pour objet le gouvernement et les affaires d'État, de quelque manière qu'on les exécute, quel que soit leur résultat, semblent toujours procurer à leur auteur plus d'honneur que de blâme.

II : Rôle néfaste des papes en Italie.

L'Italie fut tranquille jusqu'à l'avènement d'Adrien V au pontificat. Charles d'Anjou continuait de résider à Rome, et la gouvernait en vertu de son titre de sénateur. Le pape, ne pouvant supporter son autorité, alla se fixer à Viterbe, et pressa l'empereur Rodolphe de venir en Italie attaquer Charles. C'est ainsi que les papes, tantôt par zèle pour la religion, tantôt pour satisfaire leur propre ambition, ne cessaient d'appeler les étrangers en Italie, et d'y susciter de nouvelles guerres. A peine avaient-ils élevé un prince, qu'ils s'en repentaient, et s'efforçaient de le renverser, ne pouvant souffrir que la contrée dont leur faiblesse était incapable de conserver la possession, fût soumise à un autre. Les princes, de leur côté, n'étaient pas moins effrayés ; car, soit que les papes combattissent ou qu'ils

prissent la fuite, ils finissaient toujours par être vainqueurs, à moins qu'on ne parvînt à les soumettre par la ruse ; ainsi qu'il arriva à Boniface VIII et à quelques autres, que les empereurs retinrent prisonniers sous prétexte de cultiver leur amitié. La guerre que Rodolphe soutenait contre le roi de Bohême l'empêcha de se rendre en Italie ; et Adrien étant mort, Nicolas 111, de la maison Orsini, homme rempli d'audace et d'ambition, fut élu souverain pontife. Sa première pensée fut de réduire, par tous les moyens possibles, la puissance du roi Charles. Il excita l'empereur Rodolphe à se plaindre de ce que Chai-les tenait un gouverneur en Toscane pour y protéger les guelfes, que ce prince y avait rétablis après la mort de Manfred. Charles céda aux désirs de l'empereur, et retira ses gouverneurs : alors le pape y envoya un cardinal de ses neveux pour y administrer au nom de l'empereur ; et ce prince, pour reconnaître une telle marque de déférence, rendit à l'Église la Romagne, que ses aïeux lui avaient enlevée. Nicolas fit duc de cette province Berthold Orsini ; et dans la confiance qu'il était assez puissant pour lever désormais la tête en présence de Charles, il le priva de son office de sénateur, et rendit un décret qui défendait à quiconque descendrait d'une famille royale d'être membre du sénat romain. Son dessein était aussi d'enlever la Sicile à Charles – à cet effet, il entretint avec Pierre, roi d'Aragon, des pratiques secrètes dont le succès était réservé à son successeur. Il voulait encore élever sur le trône deux membres de sa famille, l'un en Lombardie, l'autre en Toscane, afin que leur puissance pût défendre l'Église contre les Allemands qui voudraient pénétrer en Italie, et les Français qui gouvernaient à Naples : mais il mourut au milieu de ses grands projets. Il est le premier pape qui ait montré à découvert sa propre ambition, et qui, sous prétexte de travailler à la grandeur de l'Église, ait comblé sa famille d'honneurs et de richesses. Si, dans les temps que nous venons de parcourir, il n'a été question ni de neveux ni de parents de papes, l'histoire désormais en sera remplie : nous en viendrons même à parler de leurs propres fils ; et comme, jusqu'à nos temps, ils se sont efforcés d'en faire des princes, la seule chose

qu'il y ait désormais à craindre de leur part, c'est qu'ils n'en viennent à concevoir le dessein de rendre pour eux la papauté héréditaire. Il est vrai que jusqu'à présent les principautés qu'ils ont élevées n'ont eu qu'une existence éphémère. Le peu de temps qu'ont régné la plupart des papes ne leur a pas permis de voir s'enraciner leurs plantations, ou s'ils sont parvenus à les voir germer, leurs rameaux étaient, encore si faibles, que lorsque le soutien veinait à manquer, le premier orage suffisait pour en disperser les débris.

III Les condottières au XV^e siècle.

Machiavel vient de brosser un tableau des puissances italiennes vers le temps où Côme arrive au pouvoir (1434).

Aucun de ces principaux souverains ne possédait de troupes nationales. Le duc Philippe, renfermé dans son palais, et fuyant la vue de ses sujets, faisait la guerre par ses lieutenants. Les Vénitiens, aussitôt que l'ambition les eut tournés vers les conquêtes de la terre ferme, se dépouillèrent des armes qui leur avaient acquis tant de gloire sur les mers, et suivant l'exemple que leur donnaient les autres peuples d'Italie, confièrent à des étrangers la conduite de leurs armées. Le pape, auquel son état de religieux ne permettait pas décevement de porter les armes, la reine Jeanne, à cause de son sexe, faisaient tous deux, par nécessité, ce que des vues erronées avaient conseillé aux autres souverains. C'était aussi à la même nécessité qu'obéissaient les Florentins ; car leurs dissensions éternelles ayant détruit toute la noblesse, la république était restée entre les mains d'hommes nourris dans le commerce, et ils étaient obligés de s'abandonner à la discrétion et à la fortune d'autrui. Les armes de l'Italie n'étaient donc plus qu'entre les mains ou de petits princes ou de guerriers sans états – les premiers, insoucians pour la gloire, ne s'en revêtaient que pour vivre ou plus riches ou plus tranquilles ; les seconds, nourris dans la

guerre au sortir de l'enfance, et ne sachant point exercer d'autre métier, cherchaient à acquérir quelque illustration par la richesse ou le pouvoir. Parmi ces derniers, ceux qui, à cette époque, jouissaient du plus grand renom, étaient Carmignuola, François Sforza, Niccolô Piceinino, élève de Braccio, Agnolo della Pergola, Lorenzo di Micheletto Attenduli, Tartaglia, Giacoppaccio, Ceccolino de Pérouse, Niccolô da Tolentino, Guido Torrello, Antonio de Ponte da Era, et beaucoup d'autres semblables. Il faut y joindre les seigneurs dont j'ai parlé ci-dessus, les barons de Rome, Orsini et Colonna, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs et de gentilshommes du royaume de Naples et de la Lombardie, qui, toujours prêts à entreprendre la guerre, en avaient fait un métier, et avaient contracté entre eux une espèce de convention, en vertu de laquelle ils se comportaient de manière que le plus souvent les deux partis pour lesquels ils combattaient y trouvaient également leur ruine. Enfin, ils réduisirent la profession des armes à un tel degré d'abjection, que le plus médiocre capitaine, dans lequel eût reparu l'ombre de l'antique valeur, les eût couverts de honte, au grand étonnement de toute l'Italie, qui consentait follement à les honorer. Mon histoire ne sera plus remplie que de ces princes sans énergie, et de ces honteuses armes.

IV : Les luttes des nobles et du peuple à Florence et dans la Rome antique.

Les inimitiés profondes et naturelles qui existent entre les plébéiens et les nobles, occasionnées par le désir qu'ont les derniers de commander, et les premiers de ne point obéir, sont cause de tous les maux qui affligent les États. C'est dans cette diversité de sentiments que tous les troubles qui déchirent les républiques trouvent leur aliment : c'est ce qui entretient la discorde dans Rome ; et, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, c'est ce qui la maintient aussi dans Florence, quoique dans l'une et l'autre ville elles aient produit des effets

différents. Les inimitiés qui éclatèrent d'abord à Rome entre le peuple et la noblesse se passaient en disputes ; celles de Florence en combats. A Rome, une loi suffisait pour les éteindre ; à Florence, l'exil et la mort d'un grand nombre de citoyens pouvaient seuls les étouffer. Elles ne firent qu'accroître les vertus militaires dans Rome ; elles les éteignirent entièrement dans Florence. Celles de Rome les conduisirent de l'égalité entre tous les citoyens à l'inégalité la plus énorme, celles de Florence, de l'inégalité à la plus misérable égalité. Cette différence dans les résultats doit être attribuée au but différent auquel tendaient les deux nations. Le peuple romain désirait jouir des honneurs suprêmes conjointement avec les nobles ; le peuple de Florence combattait pour posséder seul le gouvernement dans lequel il ne voulait point que les nobles entrassent en partage. Comme les désirs du peuple romain étaient plus raisonnables, les nobles supportaient plus facilement ses offenses, et lui cédaient ordinairement sans recourir aux armes ; de sorte qu'après quelques contestations pour la création d'une loi, on finissait bientôt par s'accorder, pourvu que l'on contentât le peuple et que les nobles conservassent leurs honneurs. Les désirs du peuple florentin, au contraire, étaient tout à la fois injurieux et injustes ; de sorte que la noblesse était réduite à se défendre avec plus de violence, et leurs querelles ne s'apaisaient que par le sang ou l'exil (les citoyens : aussi les lois qui en étaient la suite ne se faisaient point dans l'intérêt public, mais seulement dans celui du vainqueur. Il résultait encore de cet état de choses, que par les victoires du peuple Rome croissait en vertus, attendu que les plébéiens pouvant partager avec les nobles l'administration des magistratures, des armées et des empires conquis, acquéraient les mêmes vertus que l'on voyait briller dans leurs rivaux, et la république trouvait ainsi dans l'accroissement de ses vertus l'agrandissement de sa puissance. Mais à Florence, quand la bourgeoisie était victorieuse, les nobles restaient exclus des emplois, et s'ils voulaient les réacquérir, ils devaient non seulement être semblables au peuple dans leur conduite, leurs sentiments et leur manière de vivre, mais paraître tels encore à tous les

yeux : de là ces changements d'armoiries, et même de Doms de famille, auxquels les nobles recouraient pour sembler appartenir au peuple. C'est ainsi que cette valeur et cette élévation de sentiments, qui d'abord avaient distingué les nobles, s'éteignaient chaque jour ; et ces vertus ne pouvaient renaître dans le peuple chez qui elles n'avaient jamais existé : ainsi Florence tombait de plus en plus dans l'abaissement et dans l'abjection. Cependant, quand une fois les vertus de Rome se furent converties en orgueil, elle se vit, réduite à ne pouvoir plus exister que sous l'autorité d'un prince, tandis que Florence se trouve dans une situation telle qu'un sage législateur pourrait facilement lui donner une forme quelconque de gouvernement.

V : Une harangue révolutionnaire.

En 1378, Us ouvriers affiliés à la corporation de la laine se soulevèrent. Voici le discours que Machiavel place dans la bouche d'un meneur :

Ces hommes de la dernière classe du peuple, tant ceux qui étaient subordonnés à l'art de la laine qu'aux autres arts, déjà pleins de ressentiment, par les causes que nous avons exposées, furent encore effrayés des suites que pouvaient avoir les incendies et les vols auxquels ils s'étaient livrés. Ils se réunirent plusieurs fois pendant la nuit pour s'occuper des événements qui venaient de se passer, et se montrer réciproquement les dangers auxquels ils étaient exposés. Alors l'un d'entre eux, plus hardi et plus éclairé, leur parla en ces termes, pour ranimer leur courage :

« Si nous avons à délibérer maintenant sur cette question : Devons-nous prendre les armes, brûler et livrer au pillage la demeure des citoyens, et dépouiller les églises ? je serais le premier à regarder ce parti comme une entreprise qui mérite réflexion, et peut-être approuverais-je qu'on préférât une pauvre-

té paisible à un gain périlleux. Mais, puisque nous avons les armes en main, puisque, avec elles, nous avons déjà fait beaucoup de mal, ce à quoi nous devons penser maintenant, c'est de voir comment nous pourrons les garder, et nous mettre en sûreté contre les suites des excès que nous avons commis. Je crois certainement que quand ce conseil ne nous viendrait point d'ailleurs, la nécessité nous l'enseignerait. Vous voyez toute la ville enflammée contre nous de haine et de ressentiment ; les citoyens se rapprochent, la seigneurie est sans cesse avec les magistrats : croyez qu'on ourdit contre nous quelque piège, et que quelque grand danger menace nos têtes. Nous devons donc chercher deux choses, et non proposer deux fins dans nos délibérations : l'une, d'éviter le châtement de tout ce qui s'est fait ces jours derniers ; l'autre, de pouvoir vivre plus libres et plus heureux que par le passé. Il faut, à mon avis, si nous voulons obtenir le pardon de nos anciennes erreurs, en commettre de nouvelles, redoubler les excès, porter en tous lieux le vol et la flamme, et multiplier le nombre de nos complices. Lorsque les coupables sont trop nombreux, on ne punit personne : on châtie un simple délit ; on récompense les grands crimes. Quand tout le monde souffre, peu de personnes cherchent à se venger, parce qu'on supporte plus patiemment un mal général qu'une injure particulière. C'est dans l'excès du désordre que nous devons trouver notre pardon, et la voie pour obtenir ce qui est nécessaire à notre liberté. Il me semble que nous marchons à une conquête certaine ; car ceux qui pourraient s'opposer à nos projets sont riches et désunis : leur désunion nous donnera la victoire ; leurs richesses, quand nous les posséderons, sauront nous la conserver. Ne vous laissez point imposer par l'ancienneté de leur rang, dont ils se feront une arme contre vous. Tous les hommes ayant une même origine, sont tous également anciens, et la nature les a tous formés sur le même modèle. Mettez-vous nus, nous paraîtrons tous semblables revêtez-vous de leurs habits, et eux des nôtres, et, sans aucun doute, nous paraîtrons les nobles, et eux le peuple car ce n'est que la richesse et la pauvreté qui font la différence. Je suis vraiment

affligé lorsque je vois beaucoup d'entre vous se reprocher, dans leur conscience, ce qu'ils ont fait, et vouloir s'abstenir de nouvelles entreprises : certes, s'il en est ainsi, vous n'êtes pas les hommes que je croyais que vous dussiez être, et vous ne devez craindre ni les remords, ni l'infamie ; car il n'y a jamais d'infamie pour les vainqueurs, de quelque manière qu'ils aient vaincu. Nous ne devons pas faire plus de compte des reproches de la conscience, parce que, partout où existe, comme chez nous, la crainte de la faim et de la prison, celle de l'enfer ne saurait trouver place. Si vous examinez les actions des hommes, vous trouverez que tous ceux qui ont acquis de grandes richesses, ou une grande autorité, n'y sont parvenus que par la force ou par la ruse ; et qu'ensuite tout ce qu'ils ont usurpé par la fourberie ou la violence, ils le recouvrent honnêtement du faux titre de gain, pour cacher l'infamie de son origine. Ceux qui, par trop peu de prudence ou trop d'imbécillité n'osent employer ces moyens, se plongent chaque jour davantage dans la servitude et la pauvreté ; car les serviteurs fidèles restent toujours esclaves, et les bons sont toujours pauvres : il n'y a que les infidèles et les audacieux qui sachent briser leurs chaînes, et les voleurs et les fourbes qui sachent sortir de la pauvreté. Dieu et la nature ont mis la fortune sous la main de tous les hommes ; mais elle est plutôt le partage de la rapine que de l'industrie, d'un métier infâme que d'un travail honnête : voilà pourquoi les hommes se dévorent entre eux, et que le sort du faible empire change chaque jour. Usons donc de la force quand l'occasion nous le permet ; la fortune ne peut nous offrir une plus favorable : les citoyens sont encore désunis, les seigneurs dans le doute, les magistrats éperdus ; avant qu'ils se réunissent -et se rassurent, il est facile de les écraser. Nous allons donc ou rester les maîtres absolus de la ville, ou obtenir une si grande part dans le gouvernement, que non seulement on nous pardonnera nos erreurs passées, mais que nous aurons le pouvoir de menacer nos ennemis de nouveaux malheurs. J'avoue que ce projet est hardi et dangereux ; mais quand la nécessité entraîne les hommes, l'audace devient prudence ; et, dans les grandes entreprises, les

âmes courageuses ne calculent jamais le péril : car toujours les entreprises qui commencent par le danger finissent par la récompense, et ce n'est jamais sans danger qu'on peut échapper au danger. Je suis convaincu d'ailleurs que, lorsqu'on voit préparer les prisons, les tortures, les supplices, une attente paisible est plus à redouter que les efforts pour s'en préserver : dans le premier cas, les malheurs sont certains ; ils sont douteux dans le second. Que de fois je vous ai entendus vous plaindre de l'avarice de vos maîtres et de l'injustice de vos magistrats ! Il est temps aujourd'hui de nous en délivrer, et de nous élever tellement au-dessus d'eux, qu'ils aient, plus que nous ne l'avons jamais eu de leur part, sujet de se plaindre de nous et de nous redouter. L'occasion que nous présente la fortune s'envole ; lorsqu'elle a fui, nous cherchons en vain à la ressaisir. Vous voyez les préparatifs de vos adversaires ; prévenons leurs desseins : les premiers, d'eux ou de nous, qui reprendront les armes, sont assurés d'une victoire d'où naîtra la ruine de leurs ennemis, et leur propre grandeur. Elle sera, pour beaucoup d'entre nous, la source des honneurs, et pour tous, de la sécurité. »

VI : L'alternance du bien et du mal.

Au milieu des révolutions qu'ils subissent, les empires tombent le plus souvent de l'ordre dans le désordre, pour retourner enfin du désordre à l'ordre ; car les choses de ce monde n'ayant point la stabilité en partage, à peine arrivées à leur extrême perfection, elles ne peuvent plus s'élever, et elles doivent nécessairement descendre : de même, lorsqu'elles déclinent, et que les désordres les ont précipitées à leur dernier degré d'abaissement, De pouvant descendre plus bas, il faut nécessairement qu'elles se relèvent. Ainsi l'on tombe toujours du bien dans le mal, et l'on remonte du mal au bien. La valeur, en effet, enfante le repos, le repos l'oisiveté, l'oisiveté le désordre, et le désordre la ruine : de même, l'ordre naît du désordre, la vertu de l'ordre, et de la vertu, la gloire et la bonne fortune. Les

hommes sages ont aussi remarqué que les lettres marchent à la suite des armes, et que, dans tous les États, les grands capitaines naissent avant les grands philosophes. Lorsque le courage d'une armée disciplinée a produit la victoire, et la victoire la paix, la force de ces esprits belliqueux pourrait-elle céder à un charme plus doux qu'à celui des lettres, et existe-t-il un piège plus dangereux que celui qu'elles peuvent tendre à une ville bien constituée pour y introduire l'oisiveté ? Caton avait sondé toute la profondeur de l'abîme, lorsqu'il vit toute la jeunesse de Rome suivre avec admiration les philosophes Diogène et Carnéade, que les Athéniens avaient envoyés au sénat comme ambassadeurs : il pressentit le mal dont ces loisirs paisibles menaçaient sa patrie, et fit défendre qu'à l'avenir aucun philosophe pût être reçu dans Rome.

C'est donc à ces causes que l'on doit attribuer la ruine des empires ; mais, une fois consommée, les hommes que leurs malheurs ont éclairés reviennent, comme je l'ai dit, à un gouvernement réglé, à moins qu'ils ne restent étouffés par une force extraordinaire : c'est à elles encore que l'Italie dut tantôt sa prospérité et tantôt son malheur, d'abord sous les anciens Toscans, depuis sous les Romains. Quoique, dans la suite, l'Italie n'ait vu sortir des ruines romaines aucun établissement qui ait pu la dédommager de sa chute, et lui faire recouvrer sa gloire sous un gouvernement sage et vigoureux, néanmoins il se manifesta un tel courage dans les villes nouvelles et dans les nombreux États qui s'élevèrent sur les débris de Rome, que, quoique aucun d'eux en particulier n'eût obtenu la supériorité, ils vécut ensemble dans un tel équilibre et une telle harmonie, qu'ils parvinrent à la défendre et à la délivrer enfin des barbares.

Si, parmi ces nouveaux États, les Florentins eurent des possessions moins étendues, ils ne furent inférieurs à aucun d'entre eux, soit en influence, soit en pouvoir. Placés au centre de l'Italie, riches et prompts à l'attaque, ils soutinrent avec bonheur toutes les guerres qu'on leur suscita, ou firent pencher la

victoire du côté de ceux qu'ils favorisaient. Si l'humeur belliqueuse de leurs nombreux voisins ne leur permit jamais de jouir des loisirs d'une longue paix, les fureurs de la guerre ne les entraînent jamais non plus dans de grands dangers : et, de même qu'on ne peut dire que la paix existe là où les princes tournent si souvent leurs armes les uns contre les autres, de même on ne saurait regarder comme une guerre, des différends dans lesquels les hommes s'épargnaient entre eux : les villes n'étaient pas ravagées, les États demeuraient intacts ; et ces guerres se conduisirent sur la fin avec tant de mollesse, qu'on les commençait sans crainte, qu'on les continuait sans danger, et qu'on les terminait sans dommage : de sorte que le courage, qu'éteint ordinairement une longue paix dans les autres pays, fut étouffé en Italie par la lâcheté des guerres ; comme ne le démontreront que trop les événements que nous aurons à décrire depuis 1434 jusqu'en 1494, époque à laquelle on verra comment enfin les chemins furent de nouveau ouverts aux barbares, et comment l'Italie se remit volontairement dans leurs chaînes.

Si les actions de nos princes, et au dehors et au dedans, n'excitent l'admiration ni par leur grandeur ni par leur éclat, comme celles que nous lisons des anciens, en les examinant sous un autre point de vue, on ne verra pas sans un moindre étonnement, qu'une foule de peuples d'un si noble caractère aient pu se laisser tenir en frein par des armées si lâches et si mal conduites. Si, au milieu du récit des événements arrivés dans un monde aussi dépravé, on ne rencontre ni vigueur dans les soldats, ni courage dans les capitaines, ni amour de la patrie dans les citoyens, on verra du moins par quels pièges, avec quelle astuce et quel art perfide les princes, les soldats, les chefs des États, se conduisaient pour conserver une réputation qu'ils ne méritaient pas. Ces faits ne seront peut-être pas moins utiles à étudier que les belles actions des anciens ; car si les unes excitent les âmes vertueuses à les imiter, les autres engagent à les éviter ou à les fouler aux pieds.

VII : La lutte des partis et les bienfaits de l'opposition.

Parmi les dissensions qui interviennent dans les républiques, les unes sont funestes et les autres utiles. Les funestes sont celles qu'accompagnent les factions et les partis ; les utiles sont celles qui subsistent sans partisans et sans factions. Et comme le fondateur d'une république, qui ne peut empêcher les inimitiés d'y naître, doit pourvoir au moins à ce qu'il n'y ait point de factions, il faut remarquer à ce sujet que, dans un État, les citoyens ont deux moyens d'acquérir une réputation : elle prend naissance, ou dans les services publics, ou dans les services particuliers. Les services publics consistent dans le gain d'une victoire, dans la prise d'une ville, dans une mission qu'on remplit avec zèle et prudence, dans les conseils heureux et sages qui éclairent la patrie. Les services particuliers consistent à favoriser indistinctement, tantôt un citoyen, tantôt un autre, en les défendant contre les magistrats, en les secourant de ses richesses, en les portant à des honneurs qu'ils ne méritent pas, ou à se rendre agréable à la multitude par des largesses et par des jeux publics. Cette dernière conduite est celle qui produit les factions et les partisans ; et, autant le crédit ainsi obtenu est pernicieux, autant est utile celui qui est exempt du mélange des factions ; car c'est sur le bien commun qu'il se fonde, et non sur des intérêts particuliers. Et quoique, parmi les citoyens de cette espèce, on ne puisse empêcher les inimitiés de s'allumer, comme elles ne sont point entretenues par des partisans qui y trouvent leur utilité personnelle, elles ne sauraient nuire à la république : bien loin de là, elles lui deviennent utiles, puisque, pour l'emporter sur un rival, il faut, par ses actions, contribuer à la grandeur de l'État, et se surveiller réciproquement, pour que personne n'outrepasse les limites de la vie civile.

Les discordes à Florence furent sans cesse accompagnées de factions ; aussi furent-elles toujours funestes, et jamais un parti vainqueur ne demeura uni que pendant le temps que le

parti vaincu n'était point écrasé : mais, à peine ces derniers étaient-ils anéantis, que les vainqueurs n'étant plus retenus par aucune crainte, ni réprimés par aucune loi, se divisaient entre eux. Le parti de Côme de Médicis avait eu le dessus en 1434 ; mais comme ses adversaires étaient nombreux, et composés d'hommes puissants, la crainte le retint dans l'union ; sa conduite fut pleine de bienveillance : aussi, pendant quelque temps, les membres de ce parti ne commirent entre eux aucune faute, et ne s'attirèrent la haine du peuple par aucun acte odieux ; aussi toutes les fois que ceux qui gouvernaient eurent besoin du peuple pour reprendre leur autorité, ils le trouvèrent toujours disposé à donner à leurs chefs toute la balia et tout le pouvoir qu'ils lui demandèrent. Ainsi, depuis 1434 jusqu'en 1455, c'est-à-dire, pendant l'espace de vingt et un ans, ils obtinrent six fois, par la voie régulière des conseils, l'autorité de la balia.

Les discours sur la première décade de Tite-Live

Les Discours sur la première décade de Tite-Live (c'est-à-dire sur les dix premiers livres de son Histoire de Rome) sont divisés en trois livres. Le premier, auquel nous emprunterons le plus d'extraits, concerne la politique intérieure, le second les affaires extérieures, le troisième l'action que peuvent avoir les individus sur la politique.

Dans les extraits qui suivent, on verra Machiavel tantôt exposer les grands mouvements de l'histoire, tantôt définir les conditions de tout régime démocratique, tantôt énoncer les règles qui doivent être appliquées si l'on veut assurer la durée d'une démocratie.

Les titres des extraits sont de l'éditeur, ainsi que le bref commentaire en italique dont quelques-uns sont suivis. Ensuite vient le titre donné par Machiavel au chapitre que nous reproduisons en tout ou en partie.

I : La renaissance et la politique.

Les pages liminaires du premier livre ne portent pas de titre. Machiavel y énonce son intention : faire pénétrer dans la politique l'esprit de la Renaissance, c'est-à-dire l'esprit de l'antiquité.

Quoique l'homme par sa nature envieuse ait toujours rendu la découverte des méthodes et des systèmes nouveaux aussi périlleuse que la recherche des terres et des mers inconnues,

attendu que son essence le rend toujours plus prompt à blâmer qu'à louer les actions d'autrui ; toutefois, excité par ce désir naturel qui rue porta toujours à entreprendre ce que je crois avantageux au public, sans me laisser retenir par aucune considération, j'ai formé le dessein de m'élancer dans une route qui n'a pas encore été frayée ; et s'il est vrai que je doive y rencontrer bien des ennuis et des difficultés, j'espère y trouver aussi nia récompense dans l'approbation de ceux qui jeteront sur mon entreprise un regard favorable. Et si la stérilité de mon esprit, une expérience insuffisante des événements contemporains, de trop faibles notions de l'antiquité, pouvaient rendre ma tentative infructueuse et peu utile, elles ouvriront du moins ta voie à celui qui, plus vigoureux, plus éloquent et plus éclairé, pourra accomplir ce que j'essaye ; et si mon travail, ne parvient point à me mériter la gloire, il ne doit pas non plus m'attirer le mépris.

Quand je considère, d'une part, la vénération qu'inspire l'antiquité, et, laissant de côté une foule d'autres exemples, combien souvent on achète au poids de l'or un fragment de statue antique pour l'avoir sans cesse sous les yeux, pour en faire l'honneur de sa maison, pour le donner comme modèle à ceux qui font leurs délices de ce bel art, et comme ensuite ces derniers s'efforcent de le reproduire dans leurs ouvrages ; quand, d'une autre, je vois que les actes admirables de vertu dont les histoires nous offrent le tableau, et qui furent opérés dans les royaumes et les républiques antiques, par leurs rois, leurs capitaines, leurs citoyens, leurs législateurs, et par tous ceux qui ont travaillé à la grandeur de leur patrie, sont plutôt froidement admirés qu'imités ; que bien loin de là chacun semble éviter tout ce qui les rappelle, de manière qu'il ne reste plus le moindre vestige de l'antique vertu, je ne puis m'empêcher tout à la fois de m'en étonner et de m'en plaindre ; je vois avec plus d'étonnement encore que dans les causes civiles qui s'agitent entre les citoyens, ou dans les maladies qui surviennent parmi les hommes, on a toujours recours aux jugements que les anciens ont rendus, ou aux remèdes qu'ils ont prescrits ; et cepen-

dant les lois civiles sont-elles autre chose que les sentences prononcées par les jurisconsultes de l'antiquité, et qui, réduites en code, apprennent aux jurisconsultes d'aujourd'hui à juger ? La médecine elle-même n'est-elle pas l'expérience faite par les médecins des anciens temps, et d'après laquelle les médecins de nos jours établissent leurs jugements ? Toutefois, lorsqu'il s'est agi d'asseoir l'ordre dans une république, de maintenir les États, de gouverner les royaumes, de régler les armées, d'administrer la guerre, de rendre la justice aux sujets, on n'a encore vu ni prince, ni république, ni capitaine, ni citoyens s'appuyer de l'exemple de l'antiquité. Je crois en trouver la cause moins encore dans cette faiblesse où les vices de notre éducation actuelle ont plongé le monde, et dans ces maux qu'a faits à tant d'États et de villes chrétiennes une paresse orgueilleuse, que dans l'ignorance du véritable esprit de l'histoire, qui nous empêche en la lisant d'en saisir le sens réel et de nourrir notre esprit de la substance qu'elle renferme. Il en résulte que ceux qui lisent se bornent au plaisir de voir passer sous leurs yeux cette foule d'événements qu'elle dépeint, sans jamais songer à les imiter, jugeant cette imitation non seulement difficile, mais même impossible ; comme si le ciel, le soleil, les éléments, les hommes n'étaient plus les mêmes qu'autrefois, et que leur cours, leur ordre et leur puissance eussent éprouvé des changements.

Résolu d'arracher les hommes à cette erreur, j'ai cru nécessaire d'écrire, sur chacun des livres de Tite-Live que l'injure du temps a épargnés, tout ce qu'en comparant les événements anciens et les modernes je jugerais propre à en faciliter l'intelligence, afin que ceux qui liraient mes Discours pussent retirer de ces livres l'utilité que l'on doit rechercher dans l'étude de l'histoire.

II : La théorie des gouvernements.

Machiavel expose une théorie de l'évolution des régimes politiques qui vient de L'antiquité. Il s'inspire ici, vraisemblablement, de Polybe.

Combien il y a de sortes de républiques, et de quelle espèce fut la république romaine.

On peut appeler heureuse la république à qui le destin accorde un homme tellement prudent, que les lois qu'il lui donne sont combinées de manière à pouvoir assurer la tranquillité de chacun sans qu'il soit besoin d'y porter la réforme. Et c'est ainsi qu'on voit Sparte observer les siennes pendant plus de huit siècles, sans altération et sans désordre dangereux.

Au contraire, on peut considérer comme malheureuse la cité qui, n'étant pas tombée aux mains d'un sage législateur, est obligée de rétablir elle-même l'ordre dans son sein. Parmi les villes de ce genre, la plus malheureuse est celle qui se trouve plus éloignée de l'ordre ; et celle-là en est plus éloignée, dont les institutions se trouvent toutes détournées de ce droit chemin qui peut la conduire à son but parfait et véritable, car il est presque impossible qu'elle trouve dans cette position quelque événement heureux qui rétablisse l'ordre dans son sein. Celles, au contraire, dont la constitution est imparfaite, mais dont les principes sont bons et susceptibles de s'améliorer, peuvent, suivant le cours des événements, s'élever jusqu'à la perfection. Mais on doit être persuadé que jamais les réformes ne se feront sans danger ; car la plupart des hommes ne se plient pas volontiers à une loi nouvelle, lorsqu'elle établit dans la cité un nouvel ordre de choses auquel ils ne sentent pas la nécessité de se soumettre ; et cette nécessité n'arrivant jamais sans périls, il peut se faire aisément qu'une république périclite avant d'avoir atteint à un ordre parfait. Celle de Florence en est une preuve frappante :

réorganisée après la révolte d'Arezzo, en 1502, elle a été bouleversée de nouveau après la prise de Prato, en 1512.

Voulant faire connaître quelles furent les formes du gouvernement de Rome, et par quel concours de circonstances elles atteignirent à la perfection, je dirai comme ceux qui ont écrit sur l'organisation des États, qu'il existe trois espèces de gouvernements, appelés monarchique, aristocratique ou populaire, et que tous ceux qui veulent établir l'ordre dans la cité doivent choisir entre ces trois espèces celle qui convient le mieux à leurs desseins.

D'autres plus éclairés, suivant l'opinion générale, pensent qu'il existe six formes de gouvernements, dont trois sont tout à fait mauvaises ; les trois autres sont bonnes en elles-mêmes, mais elles dégénèrent si facilement, qu'il arrive aussi qu'elles deviennent dangereuses. Les bons gouvernements sont les trois que nous avons précédemment indiqués ; les mauvais sont ceux qui en dérivent ; et ces derniers ont tant de ressemblance avec ceux auxquels ils correspondent, qu'ils se confondent sans peine. Ainsi la monarchie se change en despotisme, l'aristocratie tombe dans l'oligarchie, et la démocratie se convertit promptement en licence. En conséquence, tout législateur qui adopte pour l'État qu'il fonde un de ces trois gouvernements, ne l'organise que pour bien peu de temps ; car aucun remède ne peut l'empêcher de se précipiter dans l'État contraire, tant le bien et le mal ont dans ce cas de ressemblance.

Le hasard seul a fait naître parmi les hommes cette variété de gouvernements ; car, au commencement du monde, les habitants de la terre étaient en petit nombre, et ils vécurent longtemps dispersés comme les animaux ; la population s'étant accrue, ils se réunirent ; et, afin de se mieux défendre, ils commencèrent à distinguer celui qui parmi eux était le plus robuste et le plus courageux ; ils en firent comme leur chef et lui obéirent. De là résulta la connaissance de ce qui était utile et hon-

nête, en opposition avec ce qui était pernicieux et coupable. On vit que celui qui nuisait à son bienfaiteur faisait naître chez les hommes la haine pour les oppresseurs et la pitié pour leurs victimes ; on détesta les ingrats ; on honora ceux qui se montraient reconnaissants ; et, dans la crainte d'éprouver à son tour les mêmes injures qu'avaient reçues les autres, on s'avisa d'opposer à ces maux la barrière des lois, et d'infliger des punitions à ceux qui tenteraient d'y contrevenir. Telles furent les premières notions de la justice.

Alors, quand il fut question d'élire un chef, on cessa d'aller à la recherche du plus courageux, on choisit le plus sage, et surtout le plus juste ; mais, le prince venant ensuite à régner par droit de succession et non par le suffrage du peuple, les héritiers dégénérent bientôt de leurs ancêtres ; négligeant tout acte de vertu, ils se persuadèrent qu'ils n'avaient autre chose à faire qu'à surpasser leurs semblables en luxe, en mollesse et en tout genre de voluptés. Le prince commença dès lors à exciter la haine ; la haine l'environna de terreur ; mais, passant promptement de la crainte à l'offense, la tyrannie ne tarda pas à naître. Telles furent les causes de la chute des princes ; alors s'ourdirent contre eux les conjurations, les complots, non plus d'hommes faibles ou timides, mais où l'on vit entrer surtout ceux qui surpassaient les autres en générosité, en grandeur d'âme, en richesse, en naissance, et qui ne pouvaient supporter la vie criminelle d'un tel prince.

La multitude, entraînée par l'exemple des grands, s'armait contre le souverain, et après son châtement elle leur obéissait comme à ses libérateurs. Ces derniers, haïssant jusqu'au nom du prince, organisaient entre eux un gouvernement, et, dans les commencements, retenus par l'exemple de la précédente tyrannie, ils conformaient leur conduite aux lois qu'ils avaient données : préférant le bien public à leur propre avantage, ils gouvernaient avec justice et veillaient avec le même soin à la conservation des intérêts communs et particuliers. Lorsque le pou-

voir passa dans les mains de leurs fils, comme ces derniers ignoraient les caprices de la fortune, et que le malheur ne les avait point éprouvés, ils ne voulurent point se contenter de l'égalité civile ; mais, se livrant à l'avarice et à l'ambition, arrachant les femmes à leurs maris, ils changèrent le gouvernement, qui jusqu'alors avait été aristocratique, en une oligarchie qui ne respecta plus aucun des droits des citoyens. Ils éprouvèrent bientôt le même sort que le tyran : la multitude, fatiguée de leur domination, se fit l'instrument de quiconque voulait la venger de ses oppresseurs, et il ne tarda pas à s'élever un homme qui, avec l'appui du peuple, parvint à les renverser.

La mémoire du prince et de ses outrages vivait encore, l'oligarchie venait d'être détruite, et l'on ne voulait pas rétablir le pouvoir d'un seul. on se tourna vers l'état populaire, et on l'organisa de manière que ni le petit nombre des grands, ni le prince, n'y obtinrent aucune autorité. Comme tout gouvernement inspire à son origine quelque respect, l'état populaire se maintint d'abord, mais pendant bien peu de temps, surtout lorsque la génération qui l'avait établi fut éteinte ; car on ne fut pas longtemps sans tomber dans un état de licence où l'on ne craignit plus ni les simples citoyens, ni les hommes publics : de sorte que, tout le monde vivant selon son caprice, chaque jour était la source de mille outrages. Contraint alors par la nécessité, ou éclairé par les conseils d'un homme sage, ou fatigué d'une telle licence, on en revint à l'empire d'un seul, pour retomber encore de chute en chute, de la même manière et par les mêmes causes, dans les horreurs de l'anarchie.

Tel est le cercle dans lequel roulent tous les États qui ont existé ou qui subsistent encore. Mais il est bien rare que l'on revienne au point précis d'où l'on était parti, parce que nul empire n'a assez de vigueur pour pouvoir passer plusieurs fois par les mêmes vicissitudes et maintenir son existence. Il arrive souvent qu'au milieu de ses bouleversements une république, privée de conseils et de force, devient la sujette de quelque État

voisin plus sagement gouverné ; mais si cela n'arrivait point, un empire pourrait parcourir longtemps le cercle des mêmes révolutions.

Je dis donc que, toutes ces formes de gouvernements offrent des inconvénients égaux : les trois premières, parce qu'elles n'ont pas d'éléments de durée ; les trois autres, par le principe de corruption qu'elles renferment. Aussi tous les législateurs renommés par leur sagesse, ayant reconnu le vice inhérent à chacun, ont évité d'employer uniquement un de ces modes de gouvernement ; ils en ont choisi un qui participait de tous, le jugeant plus solide et plus stable, parce que le prince, les grands et le peuple, gouvernant ensemble l'État, pouvaient plus facilement se surveiller entre eux. Parmi les législateurs qu'ont illustrés de semblables constitutions, le plus digne d'éloges est Lycurgue. Dans les lois qu'il donna à Sparte, il ont tellement contrebalancer le pouvoir du roi, des grands et du peuple, qu'à sa grande gloire l'État se maintint en paix pendant plus de huit cents années.

Il arriva le contraire à Solon, qui dicta des lois à Athènes, et qui, pour n'y avoir établi que le gouvernement populaire, ne lui assura qu'une existence tellement éphémère, qu'avant sa mort même il vit éclore la tyrannie de Pisistrate. Quoique ensuite les héritiers du tyran eussent été chassés au bout de quarante ans, et qu'Athènes eût recouvré sa liberté, comme on se borna à rétablir le gouvernement de Solon, il ne dura pas plus d'un siècle, malgré les amendements qu'on y fit pour le consolider et pour réprimer l'insolence des grands et la licence de la multitude, deux vices auxquels Solon n'avait point assez fait attention : aussi, comme il ne fit intervenir dans sa constitution ni l'autorité du prince, ni celle des grands, Athènes n'eut qu'une existence extrêmement bornée eu comparaison de Lacédémone.

Mais venons à Rome. Cette ville, dans le principe, n'eut point, il est vrai, un Lycurgue pour lui donner des lois et pour y

établir un gouvernement capable de conserver longtemps sa liberté : cependant, par suite des événements que fit naître dans son sein la jalousie qui divisa toujours le peuple et les grands, elle obtint ce que le législateur ne lui avait pas donné. En effet, si Rome ne jouit pas du premier avantage que j'ai d'abord indiqué, elle eut du moins le second en partage ; et si ses premières lois furent défectueuses, elles ne s'écartèrent jamais du chemin qui pouvait les conduire à la perfection. Romulus et les autres rois firent une multitude de bonnes lois, excellentes même pour un gouvernement libre ; mais comme leur but principal avait été de fonder une monarchie et non une république, quand cette ville recouvra son indépendance, on s'aperçut que les besoins de la liberté réclamaient une foule de dispositions que les rois n'avaient point songé à établir. Et quoique ces rois eussent perdu la couronne par les causes et de la manière que nous avons indiquées ci-dessus, ceux qui les chassèrent ayant aussitôt établi deux consuls pour tenir lieu du roi, on ne fit que bannir de Rome le titre et non l'autorité royale de sorte que la république, renfermant dans son sein de consuls et un sénat, ne présenta d'abord que le mélange de deux des trois éléments indiqués, c'est-à-dire la monarchie et l'aristocratie. Il ne restait plus à y introduire que le gouvernement populaire. La noblesse romaine, enorgueillie par les causes que nous développerons ci-après, souleva contre elle le ressentiment du peuple ; et, pour ne pas tout perdre, elle fut contrainte à lui céder une partie de l'autorité ; mais, d'un autre côté, le sénat et les consuls en retinrent assez pour conserver dans l'État le rang qu'ils y occupaient.

C'est à ces causes qu'est due l'origine des tribuns du peuple, dont l'institution affermit la république, parce que chacun des trois éléments du gouvernement obtint une part d'autorité. La fortune favorisa tellement Rome, que, quoiqu'elle passât de la royauté et de l'aristocratie au gouvernement populaire, en suivant les gradations amenées par les mêmes causes que nous avons développées, cependant on n'enleva point au pouvoir royal toute l'autorité pour la donner aux grands ; on

n'en priva point non plus les grands en faveur du peuple ; mais l'équilibre des trois pouvoirs donna naissance à une république parfaite.

III : Les tribuns, élément nécessaire de l'équilibre politique.

Machiavel dit ailleurs qu'il faut une « main royale » pour contenir les nobles. A ses yeux, les tribuns en ont tenu le rôle.

Des événements qui amenèrent à Rome la création des tribuns, dont l'institution perfectionna le gouvernement de la république.

Ainsi que le démontrent tous ceux qui ont traité de la politique, et les nombreux exemples que fournit l'histoire, il est nécessaire à celui qui établit la forme d'un État et qui lui donne des lois de supposer d'abord que tous les hommes sont méchants et disposés à faire usage de leur perversité toutes les fois qu'il en ont la libre occasion. Si leur méchanceté reste cachée pendant un certain temps, cela provient de quelque cause inconnue que l'expérience n'a point encore dévoilée, mais que manifeste enfin le temps, appelé, avec raison, le père de toute vérité.

Après l'expulsion des Tarquins, il semblait que la plus grande concorde régnât entre le peuple et le sénat, et que les nobles, se dépouillant de leur orgueil, eussent revêtu une âme plébéienne qui les rendait supportables même aux dernières classes de la population. Cette union apparente dura, sans que l'on en connût la cause, tant que les Tarquins vécurent. La noblesse, qui les redoutait, craignait également que le peuple, si elle l'offensait, ne se rapprochât d'eux, et elle se comportait à son égard avec modération. Mais à peine les Tarquins furent-ils morts et les nobles eurent-ils cessé de craindre, qu'ils commen-

cèrent à verser sur le peuple le poison qu'ils retenaient dans leur cœur, et à l'accabler de toutes les vexations qu'ils pouvaient imaginer : preuve certaine de ce que j'ai avancé plus haut, que jamais les hommes ne font le bien que par nécessité ; mais là où chacun, pour ainsi dire, est libre d'agir à son gré et de s'abandonner à la licence, la confusion et le désordre ne tardent pas à se manifester de toutes parts. C'est ce qui a fait dire que la faim et la pauvreté éveillaient l'industrie des hommes, et que les lois les rendaient bons. Là où une cause quelconque produit un bon effet sans le secours de la loi, la loi est inutile ; mais quand cette disposition propice n'existe pas, la loi devient indispensable. Ainsi, quand les Tarquins, qui tenaient les grands enchaînés par la terreur qu'ils leur inspiraient, n'existèrent plus, il fallut chercher de nouvelles institutions qui produisissent le même effet que la présence des Tarquins. En conséquence, c'est après les troubles, les murmures continuels et les dangers auxquels donnèrent lieu les longs débats qui s'élevèrent entre les plébéiens et la noblesse, que l'on institua les tribuns pour la sécurité du peuple. L'autorité de ces nouveaux magistrats fut entourée de tant d'honneurs et de prérogatives, qu'ils purent tenir sans cesse la balance entre le peuple et le sénat, et mettre un frein aux prétentions insolentes des nobles.

IV : Les dissensions, aspect nécessaire de la liberté.

La désunion entre le peuple et le sénat de Rome fut cause de la grandeur et de la liberté de la république.

Je ne veux point passer sous silence les désordres qui régnèrent dans Rome depuis la mort des Tarquins jusqu'à l'établissement des tribuns ; je m'élèverai en outre contre les assertions de ceux qui veulent que Rome n'ait été qu'une république tumultueuse et désordonnée, et qu'on eût trouvée bien inférieure à tous les autres gouvernements de la même espèce, si sa bonne fortune et ses vertus militaires n'avaient suppléé aux

vices qu'elle renfermait dans son sein. Je ne nierai point que la fortune et la discipline n'aient contribué à la puissance des Romains ; mais on aurait dû faire attention qu'une discipline excellente n'est que la conséquence nécessaire des bonnes lois, et que partout où elle règne, la fortune, à son tour, ne tarde pas à faire briller ses faveurs.

Mais venons-en aux autres particularités de cette cité. Je dis que ceux qui blâment les dissensions continuelles des grands et du peuple me paraissent désapprouver les causes mêmes qui conservèrent la liberté de Rome, et qu'ils prêtent plus d'attention aux cris et aux rumeurs que ces dissensions faisaient naître, qu'aux effets salutaires qu'elles produisaient. Ils ne veulent pas remarquer qu'il existe dans chaque gouvernement deux sources d'opposition, les intérêts du peuple et ceux des grands ; que toutes les lois que l'on fait au profit de la liberté naissent de leur désunion, comme le prouve tout ce qui s'est passé dans Rome, où, pendant les trois cents ans et plus qui s'écoulèrent entre les Tarquins et les Gracques, les désordres qui éclatèrent dans ses murs produisirent peu d'exils, et firent couler le sang plus rarement encore. On ne peut donc regarder ces dissensions comme funestes, ni l'État comme entièrement divisé, lorsque durant un si long cours d'années ces différends ne causèrent l'exil que de huit ou dix individus, les condamnations à l'amende de bien peu de citoyens, et la mort d'un plus petit nombre. On ne peut donc en aucune manière appeler désordonnée une république où l'on voit éclater tant d'exemples de vertu ; car les bons exemples naissent de la bonne éducation, la bonne éducation des bonnes lois, et les bonnes lois de ces désordres mêmes que la plupart condamnent inconsidérément. En effet, si l'on examine avec attention la manière dont ils se terminèrent, on verra qu'ils n'ont jamais enfanté ni exil ni violences funestes au bien public, mais au contraire qu'ils ont fait naître des lois et des règlements favorables à la liberté de tous.

Et si quelqu'un disait : Mais n'est-ce pas une conduite extraordinaire, et pour ainsi dire sauvage, que de voir tout un peuple accuser à grands cris le sénat, et le sénat, le peuple, les citoyens courir tumultueusement à travers les rues, fermer les boutiques, et désertter la ville ? Toutes choses qui épouvantent même à la simple lecture. Je répondrai que chaque État doit avoir ses usages, au moyen desquels le peuple puisse satisfaire son ambition, surtout dans les cités où l'on s'appuie de son influence pour traiter les affaires importantes. Parmi les États de cette espèce, Rome avait pour habitude, lorsque le peuple voulait obtenir une loi, de le voir se livrer aux extrémités dont nous venons de parler, ou refuser d'inscrire son nom pour la guerre ; de sorte que, pour l'apaiser, il fallait le satisfaire sur quelque point. Le désir qu'ont les nations d'être libres est rarement nuisible à la liberté, car il naît de l'oppression ou de la crainte d'être opprimé. Et s'il arrivait qu'elles se trompassent, les harangues publiques sont là pour redresser leurs idées ; il suffit qu'un homme de bien se lève et leur démontre par ses discours qu'elles s'égarent. Car les peuples, comme l'a dit Cicéron, quoique plongés dans l'ignorance, sont susceptibles de comprendre la vérité, et ils cèdent facilement lorsqu'un homme digne de confiance la leur dévoile.

Soyons donc avarés de critiques envers le gouvernement, romain, et faisons attention que tout ce qu'a produit de meilleur cette république provient d'une bonne cause. Si le tribunal doit son origine au désordre, ce désordre même devient digne d'éloges, puisque le peuple obtint par ce moyen sa part dans le gouvernement, et que les tribuns furent les gardiens des libertés romaines.

V : République aristocratique ou république démocratique.

À qui peut-on plus sûrement confier la garde de la liberté, aux grands ou au peuple ? et quels sont ceux qui ont le plus de motifs d'exciter des troubles, ceux qui veulent acquérir ou ceux qui veulent conserver ?

Ceux qui, dans l'établissement d'un État, firent briller le plus leur sagesse, ont mis au nombre des institutions les plus essentielles la sauvegarde de la liberté, et selon qu'ils ont su plus ou moins bien la placer, les citoyens ont vécu plus ou moins longtemps libres. Et comme dans tout État il existe des grands et des plébéiens, on a demandé dans quelles mains était plus en sûreté le dépôt de la liberté. Les Lacédémoniens jadis, -et de ans jours les Vénitiens, l'ont confié aux nobles ; mais chez les Romains, il fut remis entre les mains du peuple. Il est donc nécessaire d'examiner lesquelles de ces républiques ont fait un meilleur choix. Si l'on s'arrêtait aux motifs, il y aurait beaucoup à dire de chaque côté ; mais si l'on examinait les résultats, on donnerait la préférence à la noblesse ; car à Sparte et à Venise la liberté a vécu plus longtemps qu'à Rome.

Mais pour en venir aux raisons, et prenant d'abord les Romains pour exemple, je dirai que l'on doit toujours confier un dépôt à ceux qui sont le moins avides de se l'approprier. En effet, si l'on considère le but des grands et du peuple, on verra dans les premiers la soif de la domination, dans le dernier, le seul désir de n'être point abaissé, et par conséquent une volonté plus ferme de vivre libre ; car il peut, bien moins que les grands, espérer d'usurper le pouvoir. Si donc les plébéiens sont chargés de veiller à la sauvegarde de la liberté, il est raisonnable de penser qu'ils y veilleront d'un œil plus jaloux, et que ne pouvant s'emparer pour eux-mêmes de l'autorité, ils ne permettront pas que les autres l'usurpent.

D'un autre côté, les défenseurs de l'ordre établi dans Sparte et dans Venise prétendent que ceux qui confient ce dépôt aux mains des plus puissants procurent à l'État deux avantages : le premier est d'assouvir en partie l'ambition de ceux qui ont une plus grande influence dans la république, et qui, tenant en main l'arme qui protège le pouvoir, ont, par cela même, plus de motifs d'être satisfaits de leur partage ; le dernier est d'empêcher le peuple, naturellement inquiet, d'employer la puissance qui lui serait laissée à produire dans un État des dissensions et des désordres capables de pousser la noblesse à quelque coup de désespoir, dont les funestes effets peuvent se faire apercevoir un jour. On cite Rome elle-même pour exemple. Lorsque les tribuns eurent obtenu l'autorité, le peuple ne se contenta point d'un consul plébéien, il voulut qu'ils le fussent tous deux. Bientôt après, il exigea la censure, puis la préture, puis tous les autres emplois du gouvernement. Bien plus encore, toujours poussé par la même haine du pouvoir, il en vint avec le temps à idolâtrer les hommes qu'il crut capables d'abaisser la noblesse. Telle fut l'origine de la puissance de Marius et de la ruine de Rome.

En examinant toutes les raisons qui dérivent de cette double question, il serait difficile de décider à qui la garde d'une telle liberté doit être confiée ; car on ne peut clairement déterminer quelle est l'espèce d'hommes la plus nuisible dans une république, ou ceux qui désirent acquérir ce qu'ils ne possèdent pas, ou ceux qui veulent seulement conserver les honneurs qu'ils ont déjà obtenus. Peut-être qu'après un examen approfondi on en viendrait à cette conclusion : il s'agit ou d'une république qui veut acquérir un empire, telle que Rome par exemple, ou d'une république qui n'a d'autre but que sa propre conservation. Dans le premier cas, il faut nécessairement se conduire comme on le fit à Rome : dans le dernier, on peut imiter Sparte et Venise pour les motifs et de la manière dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Quant à la question de savoir quels sont les hommes les plus dangereux dans une république, ou ceux qui désirent d'acquérir, ou ceux qui veulent ne pas perdre ce qu'ils possèdent déjà, je dirai que Marcus Ménénius et Marcus Fulvius, tous deux plébéiens, ayant été nommés, le premier dictateur, le second maître de la cavalerie, pour rechercher tous les fils d'une conspiration qui s'était ourdie à Capoue contre la république romaine, le peuple les investit en outre du pouvoir d'examiner dans Rome la conduite de tous ceux qui, par brigue ou par des voies illégitimes, travaillaient à s'emparer du consulat ou des autres honneurs de l'État. La noblesse, convaincue que cette autorité donnée au dictateur n'était dirigée que contre elle, répandit dans Rome que ce n'étaient pas les nobles qui poursuivaient les honneurs par la brigue ou par la corruption, mais les plébéiens, qui, peu confiants en leur naissance ou en leur propre mérite, cherchaient, par les moyens les plus illégaux, à s'insinuer dans les grandeurs ; c'était surtout le dictateur qu'ils désignaient dans leurs discours. Cette accusation eut tant de pouvoir sur l'esprit de Ménénius, qu'il déposa la dictature, après avoir fait un discours où il se plaignait amèrement l'avoir été calomnié par la noblesse. Il demanda à être soumis au jugement du peuple ; sa cause fut plaidée, et il fut déclaré innocent. Dans les débats qui précédèrent le jugement, on examina plus d'une fois quel est le plus ambitieux, ou celui qui veut ne rien perdre, ou celui qui veut acquérir, attendu que ces deux passions peuvent être la source des plus grands désastres.

Cependant, les troubles sont le plus souvent excités par ceux qui possèdent : la crainte de perdre fait naître dans les cœurs les mêmes passions que le désir d'acquérir ; et il est dans la nature de l'homme de ne se croire tranquille possesseur que lorsqu'il ajoute encore aux biens dont il jouit déjà. Il faut considérer, en outre, que plus ils possèdent, plus leur force s'accroît, et plus il leur est facile de remuer l'État ; mais ce qui est bien plus funeste encore, leur conduite et leur ambition sans frein allument dans le cœur de ceux qui n'ont rien la soif de la posses-

sion, soit pour se venger en dépouillant leurs ennemis, soit pour partager ces honneurs et ces richesses dont ils voient faire un si coupable usage.

VI : Parallèle des régimes aristocratique et démocratique.

Si l'on pouvait établir dans Rome un gouvernement qui fît cesser les inimitiés qui partageaient le peuple et le sénat.

Nous avons exposé précédemment les effets que produisaient les querelles entre le peuple et le sénat. En considérant actuellement celles qui s'élevèrent jusqu'au temps des Gracques, où elles causèrent la ruine de la liberté, on pourrait désirer que Rome eût exécuté les grandes choses qui l'ont illustrée, sans qu'il s'y fût mêlé de semblables inimitiés. Toutefois il me semble que c'est une chose digne de considération, de savoir si l'on pouvait fonder dans Rome un gouvernement qui pût ôter tout prétexte à ces dissensions. Pour asseoir un jugement certain, il faut nécessairement jeter un coup d'œil sur ces républiques, qui, exemptes de haine et de discorde, n'en ont pas moins joui d'une longue liberté ; voir quel était leur gouvernement, et si on pouvait l'introduire dans Rome.

Nous prendrons pour exemple Sparte chez les anciens, Venise parmi les modernes, ainsi que nous l'avons déjà fait.

Sparte fut gouvernée par un roi et un sénat peu nombreux :

Venise ne divisa point ainsi le pouvoir sous des noms différents ; tous-ceux qui participaient au gouvernement furent compris sous la même dénomination de gentilshommes ou nobles.

C'est au hasard plutôt qu'à la sagesse de ses législateurs, qu'elle dut ce mode de gouvernement. En effet, une foule d'habitants chassés des contrées voisines, par les causes rapportées plus haut, étant venus se réfugier sur les écueils où est maintenant assise la ville de Venise, les citoyens, voyant leur nombre tellement accru qu'il était nécessaire de s'imposer des lois pour pouvoir vivre ensemble, établirent une forme de gouvernement ; et comme ils se réunissaient fréquemment pour délibérer sur les intérêts de la cité, ils réfléchirent qu'ils étaient en assez grand nombre pour compléter leur existence politique, et ils refusèrent à tous ceux qui viendraient désormais se joindre à eux la faculté de participer au gouvernement. Par la suite, le nombre de ceux qui n'avaient pas ce privilège s'étant accru considérablement, pour donner plus de considération à ceux qui gouvernaient, on les nomma gentilshommes et les autres *popolani*, ou bourgeois.

Cette forme de gouvernement put naître et se maintenir sans secousses, parce qu'à son origine tous ceux qui alors habitaient Venise furent appelés au pouvoir, de manière que personne n'eut de plaintes à former ; ceux qui vinrent par la suite y fixer leur demeure, trouvant le gouvernement complètement organisé, n'eurent ni le désir ni la possibilité d'exciter des tumultes. Le désir n'existait pas, puisqu'on ne leur avait rien enlevé. La possibilité n'y était pas davantage, parce que ceux qui gouvernaient les tenaient en bride d'une main ferme, et ne leur accordaient jamais aucun emploi qui pût leur donner la moindre autorité. D'un autre côté, ceux qui vinrent par suite s'établir à Venise n'étaient point assez nombreux pour rompre l'équilibre entre les gouvernants et les gouvernés ; car le nombre des gentilshommes leur était au moins égal, s'il n'était supérieur. C'est ainsi que Venise put établir son gouvernement et maintenir son unité.

Sparte, comme je l'ai dit, gouvernée par un roi et un sénat peu nombreux, put également subsister durant plusieurs siècles.

Le petit nombre de ses habitants, le refus de recevoir dans la ville des étrangers, le respect qu'on y avait pour les lois de Lycurgue et la soumission à ces lois, avaient écarté tous les désordres, et permirent longtemps de vivre dans l'union. Lycurgue, par ses institutions, avait établi dans Sparte l'égalité des richesses et l'inégalité des conditions, ou plutôt c'était l'égalité de la pauvreté. Aussi le peuple montrait d'autant moins d'ambition que moins de citoyens participaient aux dignités, et que jamais les nobles, par leur conduite, ne firent naître en lui le désir de les en dépouiller.

C'est à ses rois que Sparte dut cet avantage. Assis sur le trône et placés au milieu de la noblesse, ils n'avaient d'autre moyen pour conserver leur dignité dans toute sa force que de préserver le peuple de toute insulte. Il en résultait que le peuple ne craignait ni ne désirait le pouvoir, et que ne possédant ni ne convoitant la puissance, tout prétexte de discorde, tout germe de tumulte disparaissait entre lui et la noblesse, et ils purent vivre longtemps dans la plus parfaite union. Cette concorde eut deux causes principales : l'une, le petit nombre des habitants de Sparte, qui leur permit d'être gouvernés par des magistrats peu nombreux ; l'autre, le refus d'admettre des étrangers au sein de la république, ce qui écartait du peuple toute cause de corruption, et empêchait la population de s'accroître, au point de rendre le poids du gouvernement à charge au petit nombre de ceux qui le supportaient.

Lorsqu'on examine toutes ces difficultés, on demeure convaincu que les législateurs de Rome auraient dû, pour parvenir à la rendre aussi paisible que les républiques dont nous venons de parler, ou ne point se servir du peuple à la guerre, comme firent les Vénitiens, ou ne point adopter les étrangers comme citoyens, ainsi que firent les Lacédémoniens. Mais ils employèrent au contraire ces deux moyens, ce qui accrut la force du peuple et le nombre de ses membres, et multiplia par conséquent les sources de troubles. Si la république romaine eût été plus pai-

sible, il en serait résulté cet inconvénient, que sa faiblesse en eût été augmentée, et qu'elle se serait elle-même fermé les chemins à la grandeur où elle est parvenue dans la suite ; de manière que si Rome eût voulu se préserver des tumultes, elle se fût ravi tous les moyens de s'accroître.

Si l'on examine avec attention les événements de ce monde, on demeurera persuadé qu'on ne peut détruire un inconvénient sans qu'il ne s'en élève un autre. Veut-on former un peuple nombreux et guerrier, qui étende au loin son empire ; il faudra lui imprimer un caractère qui le rendra par la suite difficile à guider. Veut-on le renfermer dans d'étroites limites, ou le tenir désarmé, afin de pouvoir mieux le gouverner ; il ne pourra, s'il en fait, conserver aucune de ses conquêtes, ou il deviendra si lâche, qu'il restera la proie du premier qui il attaquera. Ainsi, dans toutes nos résolutions, il faut examiner quel est le parti qui présente le moins d'inconvénients, et l'embrasser comme le meilleur, parce qu'on ne trouve jamais rien de parfaitement pur et sans mélange ou d'exempt de dangers.

Rome, à l'exemple de Sparte, pouvait bien établir un roi électif, un sénat peu nombreux ; mais elle ne pouvait, comme cette dernière ville, ne pas accroître le nombre de ses habitants, puisqu'elle voulait obtenir une vaste domination ; alors un roi nommé à vie et le petit nombre de sénateurs auraient été d'un faible secours pour maintenir l'union parmi les citoyens.

Si donc quelqu'un voulait de nouveau fonder une république, il devrait examiner si son dessein est qu'elle puisse, comme Rome, accroître son empire et sa puissance, ou s'il désire qu'elle demeure renfermée dans de justes limites. Dans le premier cas, il doit l'organiser comme Rome, et laisser les désordres et les dissensions générales suivre leur cours de la manière qui paraît la moins dangereuse. Or, sans une population nombreuse et nourrie dans les armes, jamais une république ne

pourra s'accroître ou se maintenir au point où elle sera parvenue.

Dans le dernier cas, on peut lui donner la constitution de Sparte ou de Venise ; mais, comme pour les républiques de cette espèce, la soif de s'agrandir est un poison, celui qui les fonde doit, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, leur interdire les conquêtes ; car toute conquête qui n'est soutenue que par un État faible finit par en causer la ruine ; Sparte et Venise en sont un exemple éclatant. La première, après avoir soumis presque toute la Grèce, montra, au premier revers, sur quels faibles fondements sa puissance était assise ; car, après la révolte de Thèbes, excitée par Pélopidas, toutes les autres villes, en se soulevant, renversèrent cette république. Venise également s'était rendue maîtresse d'une grande partie de l'Italie, mais plutôt par ses richesses et sa politique que par ses armes. Lorsqu'elle voulut faire l'épreuve de ses forces, elle perdit dans un seul combat tous les États qu'elle possédait.

Je croirais volontiers que, pour établir une république dont l'existence se prolongeât longtemps, le meilleur moyen serait de l'organiser au dedans comme Sparte ou Venise, de l'établir dans un lieu assez fort, et de la rendre assez puissante pour que personne ne crût pouvoir la renverser en s'y présentant. D'un autre côté, il ne faudrait pas que sa puissance fût assez grande pour devenir redoutable à ses voisins. C'est ainsi qu'elle pourrait jouir longtemps de son gouvernement ; car on ne fait la guerre à une république que pour deux motifs ; le premier, pour s'en rendre maître ; le dernier, pour l'empêcher de vous assujettir. Le moyen qu'on vient d'indiquer remédie à ces deux inconvénients ; s'il est difficile de l'emporter d'assaut, et qu'elle soit toujours prête à la défense, ainsi que je le suppose, il arrivera rarement, si même cela arrive, que quelqu'un essaye de s'en rendre maître. Si elle se renferme constamment dans ses limites, si l'on voit par expérience qu'elle n'écoute pas l'ambition, la terreur n'excitera jamais ses voisins à lui déclarer la guerre. Et cette

confiance serait bien plus puissante encore si sa constitution ou ses lois lui défendaient de reculer ses limites. Certes, je crois que si la balance pouvait ainsi se maintenir, ce serait la vie sociale la plus parfaite, et l'état de paix le plus désirable pour une ville. Mais, comme rien n'est permanent chez les mortels, et que les choses ne peuvent demeurer stables, il faut nécessairement qu'elles s'élèvent ou qu'elles tombent. Souvent la nécessité nous oblige à beaucoup d'entreprises que la raison nous ferait rejeter. Ainsi, après avoir fondé une république propre à se maintenir sans faire de conquêtes, s'il arrivait que la nécessité la contraignît à s'agrandir, on la verrait bientôt s'écrouler sur ses bases, faute de lui avoir donné les fondements nécessaires. Mais, d'un autre côté, quand le ciel lui serait assez favorable pour écarter de son sein les désastres de la guerre, il arriverait que l'oisiveté enfanterait au milieu d'elle ou la mollesse ou la discorde, et ces deux fléaux réunis, si un seul ne suffisait pas, seraient la source de sa perte.

Cependant, comme on ne peut à mon avis tenir ici la balance parfaitement égale, ni maintenir un juste équilibre, il faut, dans l'établissement d'une république, embrasser le parti le plus honorable, et l'organiser de manière que si la nécessité la portait à s'agrandir, elle pût conserver ce qu'elle aurait conquis. Et, pour en revenir à mon premier raisonnement, je pense qu'il est nécessaire d'imiter la constitution romaine et non celle des autres républiques, parce que je ne crois pas qu'il soit possible de choisir un terme intermédiaire entre ces deux modes de gouvernement, et qu'il faut tolérer les inimitiés qui peuvent s'élever entre le peuple et le sénat, les regardant comme un mal nécessaire pour parvenir à la grandeur romaine.

VII : Solitude du fondateur et du réformateur.

Il est nécessaire d'être seul quand on veut fonder une nouvelle république, ou lorsqu'on veut rétablir celle qui s'est entièrement écartée de ses anciennes institutions.

Plusieurs personnes regardent comme un mauvais exemple, que le fondateur d'un gouvernement libre, tel que fut Romulus, ait d'abord tué son frère, et consenti ensuite à la mort de Titus Tatius, avec lequel il avait lui-même partagé le trône. Ils pensent que les citoyens, encouragés par l'exemple du prince, pourraient, par ambition ou par la soif de commander, opprimer ceux qui s'opposeraient à leur autorité.

Cette opinion serait fondée si l'on ne considérait le motif qui porta Romulus à commettre cet homicide. C'est, pour ainsi dire, une règle générale, que presque jamais une république ou un royaume n'ont été bien organisés dès le principe, ou entièrement réformés lorsqu'ils s'étaient totalement écartés de leurs anciennes institutions, s'ils ne recevaient leurs lois d'un seul législateur. Il est nécessaire que ce soit un seul homme qui leur imprime la forme, et de l'esprit duquel dépende entièrement toute organisation de cette espèce.

Ainsi tout sage législateur animé de l'unique désir de servir non ses intérêts personnels, mais ceux du public, de travailler non pour ses propres héritiers, mais pour la commune patrie, ne doit rien épargner pour posséder lui seul toute l'autorité. Et jamais un esprit éclairé ne fera un motif de reproche à celui qui se serait porté à une action illégale pour fonder un royaume ou constituer une république. Il est juste, quand les actions d'un homme l'accusent, que le résultat le justifie ; et lorsque ce résultat est heureux, comme le montre l'exemple de Romulus, il l'excusera toujours. Il ne faut reprendre que les actions dont la violence a moins pour but de réparer que de détruire.

Un prince doit avoir assez de sagesse et de vertu pour ne pas laisser comme héritage à un autre l'autorité dont il s'était emparé, parce que les hommes ayant plus de penchant au mal qu'au bien, son successeur pourrait user ambitieusement du pouvoir dont lui-même ne s'était servi que d'une manière vertueuse. D'un autre côté, si un seul homme est capable de régler un État, l'État ainsi réglé durera peu de temps, s'il faut qu'un seul homme continue à en supporter tout le fardeau ; il n'en est point ainsi quand la garde en est confiée au grand nombre, et que le grand nombre est chargé de sa conservation. Et de même que plusieurs hommes sont incapables de fonder une institution faute d'en discerner les avantages, parce que la diversité des opinions qui s'agitent entre eux obscurcit leur jugement, de même après qu'ils en ont reconnu l'utilité ils ne s'accorderont jamais pour l'abandonner.

Ce qui prouve que Romulus mérite d'être absous du meurtre de son frère et de son collègue, et qu'il avait agi pour le bien commun et non pour satisfaire son ambition personnelle, c'est l'établissement immédiat d'un sénat dont il rechercha les conseils et qu'il prit pour guide de sa conduite. En examinant avec attention l'autorité que Romulus se réserva, on verra qu'il se borna à retenir le commandement des armées lorsque la guerre était déclarée, et le droit de convoquer le sénat. C'est ce qu'on vit clairement lorsque Rome, par l'expulsion des Tarquins, eut recouvré sa liberté. On ne fut obligé d'apporter aucune innovation dans la forme de l'ancien gouvernement, on se borna à établir deux consuls annuels à la place d'un roi perpétuel : preuve évidente que les premières institutions de cette ville étaient plus conformes à un régime libre et populaire qu'à un gouvernement absolu et tyrannique.

Je pourrais citer à l'appui de mon opinion une multitude d'exemples, tels que ceux de Moïse, de Lycurgue, de Solon, et de quelques autres fondateurs de royaumes ou de républiques, qui tous ne réussirent à établir des lois favorables au bien public

que parce qu'ils obtinrent sur le peuple l'autorité la plus absolue ; mais j'abandonne ces exemples, car ils sont connus de tout le monde. Je me contenterai d'en rapporter un seul, moins célèbre, mais sur lequel doivent réfléchir ceux qui auraient le projet de devenir de profonds législateurs. Voici cet exemple. Agis, roi de Sparte, voulut tenter de remettre en vigueur parmi les Lacédémoniens les lois que Lycurgue leur avait données ; il lui semblait que Sparte, en s'en écartant, n'avait que trop perdu de ses antiques vertus, et par conséquent de sa force et de sa puissance. Dès les premières tentatives, il fut massacré par les éphores, comme aspirant à la tyrannie. Cléomène, son successeur, se montra animé du même désir. Mais éclairé par les instructions d'Agis et les écrits dans lesquels ce prince avait développé ses idées et l'esprit qui le dirigeait, il vit clairement qu'il ne pourrait faire jouir sa patrie d'un semblable bienfait, s'il ne réunissait dans ses mains toute l'autorité, convaincu que l'ambition des hommes ne permet pas de faire le bien général lorsque l'intérêt du plus petit nombre y met obstacle. Saisissant en conséquence une occasion qui lui parut favorable, il fit massacrer tous les éphores et quiconque aurait pu s'opposer à ses projets ; alors il remit en vigueur les lois de Lycurgue. Cette entreprise, capable de relever la puissance de Sparte, aurait procuré à Cléomène la même gloire qu'à Lycurgue, si la puissance des Macédoniens et la faiblesse des autres républiques de la Grèce ne l'avaient fait échouer. Mais aussitôt après cette réforme, il fut attaqué par les Lacédémoniens auxquels il était inférieur en forces ; ne sachant à quel appui recourir, il fut vaincu, et son dessein, tout juste et tout louable qu'il était, ne put être accompli.

Après avoir bien pesé toutes ces considérations, je crois pouvoir conclure que pour instituer une république il ne faut qu'un seul homme, et que Romulus, loin de mériter le blâme, doit être absous de la mort de Remus et de Tatiüs.

VIII : La communauté humaine.

On observera qu'ici – comme d'ailleurs dans les extraits II et VII – Machiavel, s'il manifeste pour la démocratie un penchant marqué, a néanmoins de l'estime pour un régime aristocratique ou démocratique bien réglé.

Autant les fondateurs d'une république ou d'un royaume sont dignes de louanges, autant sont blâmables ceux qui établissent une tyrannie.

Parmi tous les mortels qui ont mérité des louanges, les plus dignes de mémoire sont les chefs ou les fondateurs des religions. Après eux viennent les fondateurs des républiques ou des royaumes. On célèbre ensuite ceux qui, placés à la tête des armées, ont étendu la domination de leur royaume ou celle de leur patrie. On doit y joindre les hommes instruits dans les lettres ; et comme il en est de plusieurs espèces, chacun obtient la gloire réservée au rang qu'il occupe. Enfin, dans le nombre infini des humains nul ne perd la portion de louange que lui mérite son art ou sa profession. On voue au contraire à la haine et à l'infamie les destructeurs des religions, ceux qui ont vu périr dans leurs mains les républiques ou les royaumes confiés à leurs soins ; les ennemis de la vertu, des lettres et des arts utiles et honorables à l'espèce humaine ; tels sont les impies, les furieux, les ignorants, les oisifs, les lâches et les hommes nus.

Et il n'est personne de si insensé ou de si sage, de si corrompu ou de si vertueux, qui, si on lui demande de choisir entre ces deux espèces d'hommes, ne comble de louanges celle qui est digne d'être louée, et ne couvre de blâme celle qui mérite en effet d'être détestée ; et cependant presque tous, frappés par l'attrait d'un faux bien, ou d'une vaine gloire, se laissent séduire, volontairement ou par ignorance, à l'éclat trompeur de ceux qui méritent le mépris plutôt que la louange. Et ceux qui pourraient obtenir un honneur immortel en fondant une république ou un

royaume, se plongent dans la tyrannie, sans s'apercevoir combien en embrassant ce parti ils perdent de renommée, de gloire, d'honneur, de sécurité, de paix et de satisfaction d'esprit, et à combien d'infamie, de reproches, de blâme, de périls et d'inquiétudes ils se dévouent.

Il est impossible que les simples citoyens d'une république, ou ceux que la fortune ou le courage en rend princes, s'ils lisaient l'histoire, et tiraient quelque fruit de la mémoire des événements passés, ne préférassent point, les premiers, vivre dans leur patrie, plutôt comme des Scipions, que comme des Césars ; et les derniers, plutôt comme les Agésilas, les Timoléon et les Dion, que comme les Nabis, les Phalaris et les Denys ; ils verraient les uns couverts de honte, et les autres éclatants de gloire ; ils verraient en outre que Timoléon et ses émules n'obtinrent pas dans leur patrie une moindre autorité que les Denys et les Phalaris, et qu'ils jouirent d'une sécurité bien plus grande.

Que personne ne se laisse éblouir par la gloire de César, et surtout par les louanges dont l'ont accablé les écrivains. Ceux qui l'ont célébré furent corrompus par sa fortune, ou effrayés par la durée d'un empire, qui, gouverné toujours sous l'influence de son nom, ne permettait pas aux écrivains de s'expliquer librement sur son compte. Mais qui voudra connaître ce qu'en auraient dit les écrivains libres, n'a qu'à voir ce qu'ils ont écrit de Catilina ; et César aurait encouru d'autant plus d'exécration, que celui qui commet le crime est plus coupable que celui qui le projette. Que l'on examine encore toutes les louanges prodiguées à Brutus, et l'on verra que ne pouvant flétrir le tyran à cause de sa puissance on a exalté la gloire de son ennemi.

Que celui qui, dans une république, s'élève au rang suprême, considère, de son côté, de quelles louanges Rome, changée en empire, combla les empereurs qui, soumis aux lois, méri-

tèrent le titre d'excellents princes, de préférence à ceux qui se conduisirent d'une manière opposée ; et il verra que Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle n'avaient besoin ni des soldats prétoriens, ni de la multitude des légions pour se défendre, parce que leur manière de vivre, l'affection du peuple et l'amour du sénat, étaient leur plus ferme rempart. Il verra encore que les forces de l'Orient et de l'Occident ne purent sauver les Caligula, les Néron, les Vitellius, et tant d'autres scélérats couronnés, de la vengeance des ennemis que leurs mœurs exécrables et leur férocité avaient soulevés contre eux. Si l'histoire de ces monstres était bien étudiée, elle servirait d'enseignement aux princes et leur montrerait le chemin de la gloire ou de la honte, de la sécurité ou de la terreur. On y voit en effet que sur les vingt-six empereurs qui régnèrent depuis César jusqu'à Maximin, seize furent assassinés, dix moururent de mort naturelle. Si au nombre de ceux qu'on massacra, en en compte quelques-uns de bons, tels que Galba et Pertinax, ils expirèrent victimes de la corruption que leurs prédécesseurs avaient introduite dans les armées. Si au contraire parmi ceux qui moururent naturellement il se trouve un méchant tel que Sévère, il le dut à un bonheur inouï et à son grand courage, deux circonstances qui se réunissent rarement pour favoriser les humains.

La lecture de cette histoire leur apprendra encore comment on peut fonder un bon gouvernement, car les empereurs qui montèrent sur le trône par droit d'hérédité furent tous méchants, excepté Titus ; tandis que ceux qui régnèrent par adoption furent tous excellents, comme on peut le voir par les cinq empereurs qui se succédèrent de Nerva à Marc-Aurèle. Dès que l'empire redevint héréditaire il se précipita de nouveau vers sa ruine. Qu'un prince ait donc sans cesse devant les yeux les temps qui s'écoulèrent de Nerva à Marc-Aurèle ; qu'il les compare avec ceux qui précédèrent ou qui suivirent ; et qu'il choisisse ensuite ceux dans lesquels il eût désiré naître et régner.

Qu'apercevra-t-il sous le règne des bons empereurs ? Un prince en sûreté au milieu de ses paisibles sujets, le monde en paix, gouverne par la justice ; il verra le sénat jouissant de son autorité, les magistrats de leur dignité, et les citoyens opulents de leurs richesses ; la noblesse honorée ainsi que la vertu ; partout le bonheur et la tranquillité. D'un autre côté tout ressentiment, toute licence, toute corruption, toute ambition contenue ; il verra renaître cet âge d'or où chacun peut exprimer et soutenir sans crainte son opinion. Enfin il verra le monde triomphant, le prince environné de respect et de gloire, et les peuples heureux l'entourer de leur amour.

S'il examine ensuite dans tous leurs détails les règnes des autres empereurs, il les verra ensanglantés par des guerres atroces, bouleversés par les séditions, et remplis de désastres, soit dans la paix, soit dans les combats ; la plupart des princes égorgés par le fer en tous lieux des guerres civiles ou des guerres étrangères l'Italie dans les pleurs, et chaque jour en proie à de nouvelles infortunes ; ses villes ravagées et tombant en ruine. Il verra Rome en cendres, le Capitole renversé par les citoyens eux-mêmes ; les temples antiques profanés, les cérémonies religieuses corrompues, les villes peuplées d'adultères ; il verra les mers pleines d'exilés, et les rochers souillés de sang ; il verra Rome effrayée par des cruautés sans cesse renaissantes ; la noblesse, les honneurs, les richesses, et par-dessus tout la vertu, devenir autant d'arrêts de mort ; il verra les dénonciateurs récompensés, les esclaves corrompus pour trahir les maîtres, les affranchis leurs patrons, et ceux qui n'avaient pas d'ennemis, opprimés par leurs amis eux-mêmes ; c'est alors qu'il connaîtra clairement quelles sont les obligations que Rome, l'Italie et le monde entier doivent à César. Et sans doute, s'il est né d'un homme, il s'épouvantera d'imiter ces règnes exécrationnels, et brûlera d'un immense désir de faire renaître les bons.

Certes un prince enflammé de l'amour de la gloire devrait désirer de régner sur un État corrompu, non comme César, pour

achever sa ruine, mais comme Romulus, pour le réformer. En effet, le ciel ne peut donner aux hommes une plus belle occasion d'obtenir l'immortalité, et les hommes ne peuvent de leur côté en désirer une plus favorable. Toutefois si un prince, animé du désir de régénérer un État, se voyait menacé par là même de descendre du trône, et renonçait à ses projets de réforme dans la crainte de tomber du rang suprême, on pourrait peut-être l'excuser. Mais s'il peut à la fois conserver son trône et réformer l'État, il est impossible de l'absoudre.

Ainsi donc, que tous ceux à qui le ciel vient offrir une si belle occasion réfléchissent que deux conduites s'offrent à leur choix ; l'une, après un règne heureux et paisible, leur fera trouver un trépas suivi d'une gloire éclatante ; l'autre, après les avoir forcés de vivre dans des terreurs continuelles, ne laissera d'eux, au delà de leur mort, que la mémoire d'une éternelle infamie.

IX La papauté, plaie de l'Italie.

Combien il importe de conserver l'influence de la religion, et comment l'Italie, pour y avoir manqué, grâce à l'Église romaine, s'est perdue elle-même.

Les princes et les républiques qui veulent empêcher l'État de se corrompre, doivent surtout y maintenir sans altération les cérémonies de la religion et le respect qu'elles inspirent ; car le plus sûr indice de la ruine d'un pays, c'est le mépris pour le culte des dieux : c'est à quoi il sera facile de travailler efficacement, lorsque l'on connaîtra sur quels fondements est établie la religion d'un pays ; car toute religion a pour base de son existence quelque institution principale.

Celle des païens était fondée sur les réponses des oracles, ainsi que sur l'ordre des augures et des aruspices ; c'est de là que dérivait toutes leurs cérémonies, leurs sacrifices, leurs

rites. Ils croyaient sans peine que le dieu qui pouvait prédire les biens ou les maux à venir pouvait aussi les procurer. De là les temples, les sacrifices, les prières et toutes les autres cérémonies destinées à honorer les dieux. C'est par les mêmes causes que l'oracle de Délos, le temple de Jupiter-Ammon, et d'autres non moins célèbres étaient admirés de l'univers et entretenaient sa dévotion. Mais quand ces oracles commencèrent à parler au gré des puissants, et que le peuple eut reconnu la fraude, alors les hommes devinrent moins crédules, et se montrèrent disposés à se soulever contre le bon ordre.

Que les chefs d'une république ou d'une monarchie maintiennent donc les fondements de la religion nationale. En suivant cette conduite, il leur sera facile d'entretenir dans l'État les sentiments religieux, l'union et les bonnes mœurs. Ils doivent en outre favoriser et accroître tout ce qui pourrait propager ces sentiments, fût-il même question de ce qu'ils regarderaient comme une erreur. Plus à cet égard, leurs lumières sont étendues, plus ils sont instruits dans la science de la nature, plus ils doivent en agir ainsi.

C'est d'une telle conduite tenue par des sages et des hommes éclairés, qu'est née la croyance aux miracles qui a obtenu du crédit dans toutes les religions, même fausses. Les sages mêmes les propageaient, de quelque source qu'ils dérivassent, et leur autorité devenait une preuve suffisante pour le reste des citoyens, Rome eut beaucoup de ces miracles, entre lesquels je citerai le suivant. Les soldats romains saccageaient la ville de Véies ; quelques-uns d'entre eux entrèrent dans le temple de Junon, et s'étant approchés de sa statue, ils lui demandèrent si elle voulait venir à Rome, *vis venire Romam* ? Les uns crurent qu'elle faisait signe d'y consentir ; d'autres, qu'elle avait répondu : Oui. Ces soldats, pleins de religion, ainsi que Tite-Live le démontre en faisant observer qu'ils entrèrent dans le temple sans désordre et pénétrés de respect et de dévotion, crurent aisément que la déesse faisait à leur demande la réponse qu'ils

avaient probablement présumée ; et Camille, ainsi que les autres chefs du gouvernement, ne manquèrent pas de favoriser et de propager encore cette croyance.

Certes, si la religion avait pu se maintenir dans la république chrétienne telle que son divin fondateur l'avait établie, les États qui la professent auraient été bien plus heureux qu'ils ne le sont maintenant. Mais combien elle est déchue ! et la preuve la plus frappante de sa décadence, c'est de voir que les peuples les plus voisins de l'Église romaine, cette capitale de notre religion, sont précisément les moins religieux. Si l'on examinait l'esprit primitif de ses institutions, et que l'on observât combien la pratique s'en éloigne, on jugerait sans peine que nous touchons au moment de la ruine ou du châtement.

Et comme quelques personnes prétendent que le bonheur de l'Italie dépend de l'Église de Rome, j'alléguerai contre cette Église Plusieurs raisons qui s'offrent à mon esprit, et parmi lesquelles il en est deux surtout extrêmement graves, auxquelles, selon moi, il n'y a pas d'objection. D'abord, les exemples coupables de la cour de Rome ont éteint, dans cette contrée, toute dévotion et toute religion, ce qui entraîne à sa suite une foule d'inconvénients et de désordres ; et comme partout où règne la religion on doit croire à l'existence du bien, de même où elle a disparu, on doit supposer la présence du mal. C'est donc à l'Église et aux prêtres que nous autres Italiens, nous avons cette première obligation d'être sans religion et sans mœurs ; mais nous leur en avons une bien plus grande encore, qui est la source de notre ruine ; c'est que l'Église a toujours entretenu et entretient incessamment la division dans cette malheureuse contrée., Et, en effet, il n'existe d'union et de bonheur que pour les États soumis à un gouvernement unique ou à un seul prince, comme la France et l'Espagne en présentent l'exemple.

La cause pour laquelle l'Italie ne se trouve pas dans la même situation, et n'est pas soumise à un gouvernement

unique, soit monarchique, soit républicain, c'est l'Église seule, qui, ayant possédé et goûté le pouvoir temporel, n'a eu cependant ni assez de puissance, ni assez de courage pour s'emparer du reste de l'Italie, et s'en rendre souveraine. Mais d'un autre côté elle n'a jamais été assez faible pour n'avoir pu, dans la crainte de perdre son autorité temporelle, appeler à son secours quelque prince qui vint la défendre contre celui qui se serait rendu redoutable au reste de l'Italie ; les temps passés nous en offrent de nombreux exemples. D'abord, avec l'appui de Charlemagne, elle chassa les Lombards, qui étaient déjà maîtres de presque toute l'Italie ; et de nos temps elle a arraché la puissance des mains des Vénitiens avec le secours des Français, qu'elle a repoussés ensuite à l'aide des Suisses.

Ainsi l'Église n'ayant jamais été assez forte pour pouvoir occuper toute l'Italie, et n'ayant pas permis qu'un autre s'en emparât, est cause que cette contrée n'a pu se réunir sous un seul chef et qu'elle est demeurée asservie à plusieurs princes ou seigneurs ; de là ces divisions et cette faiblesse, qui l'ont réduite à devenir la proie non seulement des barbares puissants, mais du premier qui daigne l'attaquer.

X : Égalité et liberté.

Machiavel montre ici la relation nécessaire qui existe entre la matière et la forme ; entre la société et le régime politique.

Un peuple corrompu qui recouvre sa liberté ne peut que très difficilement se maintenir libre.

Il fallait nécessairement, à mon avis, ou que Rome cessât d'avoir des rois, ou qu'elle tombât en peu de temps dans une telle faiblesse, qu'elle serait devenue un État sans aucune importance ; en considérant à quel degré de corruption ses rois

étaient parvenus, si deux ou trois règnes nouveaux s'étaient succédé et si cette corruption était passée du chef dans les membres, ces membres, une fois atteints du poison, il eût été impossible d'y porter remède. Mais la tête ayant été tranchée lorsque le trône était encore intact, on put facilement asseoir l'ordre et la liberté.

Il est incontestable qu'une cité corrompue qui vit sous le pouvoir d'un prince ne recouvrera jamais sa liberté, quand ni ^{Ame} ce prince et sa race viendraient à être détruits ; il est même nécessaire à cette cité qu'un prince chasse l'autre, et qu'elle passe ainsi de maître en maître, jusqu'à ce qu'il s'en trouve un plus vertueux et plus éclairé qui la rende libre. Et ce bienfait encore ne s'étendra pas au delà de la vie de ce prince. Dion et Timoléon, à Syracuse, en sont un exemple frappant. Aux diverses époques où ils vécurent, leur vertu fit fleurir la liberté ; mais le lendemain même de leur mort la ville retomba sous la tyrannie.

L'exemple que Rome présente est plus convaincant encore. Après l'expulsion des Tarquins, elle put conquérir et conserver sa liberté. Mais après la mort de César, de Caligula, de Néron, après l'extinction de tous les Césars, il lui lut impossible, je ne dis pas de la conserver, mais d'en ranimer seulement la moindre étincelle. Des résultats si opposés dans des événements semblables, et qui se sont passés dans la même cité, viennent uniquement de ce que le peuple romain, sous le règne des Tarquins, n'était point encore corrompu, tandis que, dans les derniers temps, une profonde corruption infectait tout l'empire. A la première époque, pour affermir l'État et inspirer la haine des rois, il suffit de faire jurer que Rome ne souffrirait jamais de voir personne régner dans ses murs ; tandis qu'à la dernière, l'exemple et le stoïcisme d'un Brutus, appuyé de toutes les légions de l'Orient, ne purent décider les Romains à conserver la liberté, qu'à l'exemple du premier Brutus il venait de leur rendre. Cette corruption avait été introduite dans le corps de

l'État par le parti de Marius, et César, devenu chef suprême, sut tellement aveugler la multitude, qu'elle n'aperçut point le joug qu'elle-même s'imposait.

Quoique l'exemple de Rome soit plus décisif qu'aucun autre, je veux néanmoins, à ce propos, citer à mes lecteurs quelques peuples connus de notre temps ; j'ose donc avancer que quelque catastrophe, quelque sanglante révolution qui arrive, jamais Milan ou Naples ne sauront être libres ; la corruption a trop gagné tous les membres de l'État. On en a vu la preuve après la mort de Philippe Visconti, lorsque Milan, voulant recouvrer sa liberté, ne put ni ne sut la maintenir.

Ce fut un grand bonheur pour Rome, que ses rois eussent dégénéré si promptement qu'on pût les chasser avant que leur corruption eût pénétré les entrailles de l'État ; et cette corruption fut cause que les nombreux désordres qui survinrent dans Rome, loin d'avoir des résultats funestes, lui furent au contraire avantageux, parce que les intentions des citoyens étaient bonnes.

On peut donc conclure que partout où la matière est saine, les désordres et les tumultes ne sauraient être nuisibles ; mais, lorsqu'elle est corrompue, les lois même les mieux ordonnées sont impuissantes, à moins que, maniées habilement par un de ces hommes vigoureux dont l'autorité sait les faire respecter, elles ne tranchent le mal jusque dans sa racine.

Je ne sais si ce prodige s'est jamais offert, ou s'il est même possible qu'il arrive. S'il se fa-sait qu'une ville, entraînée vers sa ruine par la corruption de la matière, vînt à se relever de sa chute, ce n'est qu'à la vertu d'un homme existant à cette époque qu'on pourrait attribuer un tel bienfait, et non à la volonté générale du peuple de voir régner de bonnes institutions ; et à peine la mort aurait-elle frappé ce réformateur, que la foule reviendrait à ses anciennes habitudes. C'est ce qu'un vit à Thèbes.

Tant qu'Epaminondas vécut, la vertu de ce grand homme lui conserva l'empire de la Grèce et une forme de gouvernement, mais à peine fut-il mort, qu'elle retomba soudain dans ses Premiers désordres. En effet, il n'est point d'homme dont la vie soit assez longue pour suffire à la réforme d'un gouvernement longtemps mal organisé ; et si cette réforme n'est pas l'ouvrage d'un prince dont la vie se prolonge au delà du terme ordinaire, ou de deux règnes également vertueux ; si cette hérédité de bons princes vient à manquer, il faut nécessairement que l'État soit promptement entraîné dans un abîme dont il ne pourrait sortir qu'à force de dangers et de sang répandu. En effet, la corruption et l'inaptitude à vivre libre proviennent de l'inégalité qui s'est introduite dans l'État ; et, pour détruire cette inégalité et y ramener tout au même niveau, il faut avoir recours à ces remèdes tout à fait extraordinaires que peu d'hommes savent ou veulent employer.

XI : Le relativisme institutionnel.

De quelle manière on peut maintenir dans une cité corrompue le gouvernement libre, lorsqu'elle en jouit déjà, ou l'y établir lorsqu'il n'existe point.

Je ne crois pas qu'il soit hors de propos, ni étranger à ce que j'ai avancé dans le chapitre précédent, d'examiner si l'on peut maintenir un gouvernement libre dans une cité corrompue où il existe déjà, ou si l'on peut l'y établir lorsqu'il n'y est point encore. L'une et l'autre entreprise présentent d'égales difficultés ; et quoiqu'il soit presque impossible de donner sur ce point des règles fixes, attendu la nécessité de procéder selon les différents degrés de corruption, néanmoins, comme il est bon de tout examiner, je ne veux pas laisser ce sujet en arrière.

Je supposerai d'abord une cité parvenue au dernier terme de la corruption, ce qui présente la question dans toute sa diffi-

culté ; car là où le dérèglement est universel, il n'y a ni lois, ni institutions assez puissantes pour le réprimer. En effet, si les bonnes mœurs ne peuvent se conserver sans l'appui des bonnes lois, de même l'observation des lois exige de bonnes mœurs.

De plus, les institutions et les lois établies à l'origine d'une république, et lorsque les citoyens étaient vertueux, deviennent insuffisantes lorsqu'ils commencent à se corrompre. Et si les événements déterminent des changements dans les lois, comme le plus souvent les institutions ne varient pas, les lois nouvelles restent sans effet, parce que les institutions primitives qui demeurent debout les corrompent bientôt.

Pour mieux me faire entendre, je dirai qu'il y avait à Rome des institutions qui réglaient le gouvernement, ou plutôt l'État, et ensuite des lois qui, à l'aide des magistrats, refrénaient les désordres des citoyens.

Les institutions comprenaient l'autorité du peuple, du sénat, des tribuns, des consuls, la manière d'élire les magistrats, et la formation des lois. Les événements apportèrent peu de changements dans les institutions.

Il n'en fut pas de même des lois qui réprimaient les citoyens, telles que les lois sur les adultères, sur le luxe, sur la brigue, et toutes celles qu'exigea l'altération successive des mœurs. Mais comme on conservait des institutions qui n'étaient plus bonnes au milieu de la corruption générale, les lois nouvelles ne suffisaient plus pour maintenir les hommes dans la vertu. Pour les rendre complètement utiles, il aurait fallu qu'en même temps les institutions anciennes eussent également été changées.

Et qu'il soit évident que les mêmes institutions ne conviennent plus à une cité corrompue, c'est ce que prouvent deux

points capitaux : la création des magistrats et la formation des lois.

Le peuple romain ne donnait le consulat et les autres principales magistratures de la république qu'à ceux qui les demandaient. Cette institution était excellente dans son principe, parce qu'il n'y avait que les citoyens qui s'en croyaient dignes qui les sollicitassent, et que c'était une honte d'être rejeté ; de sorte que, pour les mériter, chaque citoyen s'efforçait de bien faire. Mais cette méthode, lorsque la cité vit ses mœurs se dégrader, devint extrêmement pernicieuse ; les magistratures furent brigüées non par les plus vertueux, mais par les plus puissants ; et les citoyens sans crédit, quoique doués de toutes les vertus n'osèrent les demander, dans la crainte d'être refusés. Ce vice ne se manifesta pas tout d'un coup ; on n'y tomba que par degrés, ainsi qu'il en arrive de tous les inconvénients. Les Romains ayant dompté l'Afrique et l'Asie, enchaîné à leurs lois une partie de la Grèce, et se croyant désormais assurés de leur liberté, ne redoutaient plus aucun ennemi. Cette sécurité et l'impuissance de leurs rivaux furent cause que les citoyens, dans l'élection des consuls, ne s'arrêtèrent plus à la vaillance, mais à la faveur, élevant à cette haute magistrature ceux qui savaient le mieux captiver les suffrages du peuple, et non ceux qui savaient le mieux vaincre les ennemis. Plus tard, on descendit encore de ceux qui avaient un plus grand crédit à ceux qui avaient le plus d'autorité ; de sorte que, par ce vice des institutions, les hommes de bien se trouvèrent exclus de toutes les dignités.

Un tribun, ou tout autre citoyen, pouvait proposer au peuple une loi, et chacun avait le droit de l'appuyer ou de la combattre, avant qu'on la mît en délibération. Cette mesure était bonne lorsque les citoyens étaient vertueux, parce qu'on doit regarder comme un bien que chacun puisse proposer tout ce qu'il regarde comme utile au bien public, et qu'il est bon également qu'il soit permis de dire librement son avis sur ce que l'on propose, afin que le peuple, éclairé par cette discussion,

puisse adopter le parti qu'il regarde comme le meilleur. Mais les citoyens s'étant corrompus, cette institution devint sujette à de nombreux inconvénients : ce n'étaient plus que les hommes puissants qui proposaient les lois, non dans l'intérêt de la liberté, mais dans celui de leur pouvoir, et personne n'osait parler contre leurs projets, parce qu'on était retenu par la crainte qu'ils inspiraient : de manière que le peuple, ou trompé, ou contraint, se voyait obligé de décréter lui-même sa propre ruine.

Pour que Rome, au milieu de sa corruption, eût pu maintenir sa liberté, il eût fallu qu'aux diverses époques de son existence, en portant de nouvelles lois, elle eût en même temps établi de nouvelles institutions. Car, pour un peuple corrompu, il faut d'autres institutions que pour celui qui ne l'est pas, et la même forme ne peut convenir à des matières entièrement différentes.

Le changement des institutions peut s'opérer de deux manières, ou en les réformant toutes à la fois, lorsqu'il est reconnu qu'elles ne valent plus rien, ou peu à peu et à mesure qu'on en pénètre les inconvénients. Or l'une et l'autre manière présentent des difficultés presque insurmontables.

La réforme partielle et successive doit être provoquée par un homme éclairé qui sache voir de fort loin les inconvénients et aussitôt qu'ils apparaissent. Il est possible que de pareils hommes ne se produisent jamais dans une cité, et s'il s'en élevait un, il ne pourrait jamais convaincre ses concitoyens des vices que sa prévoyance lui découvre ; car les hommes habitués à une manière de vivre n'en veulent point changer, surtout lorsqu'ils ne voient pas le mal en face et qu'on ne peut le leur montrer que par des conjectures.

Quant à la réforme totale et simultanée de la constitution, lorsque chacun est convaincu qu'elle est défectueuse, je crois qu'il est difficile de remédier à ce défaut, même quand il frappe

tous les yeux ; car, dans cette circonstance, les moyens ordinaires sont insuffisants : il devient indispensable de sortir de la voie commune, comme par exemple, de recourir à la violence et aux armes, et le réformateur doit se rendre, avant toute chose, maître absolu de l'État, afin de pouvoir en disposer à son gré. Comme, d'un côté, pour réformer un État dans sa vie politique et civile, un homme de bien est nécessaire ; que, de l'autre, l'usurpation violente du pouvoir dans une république suppose un homme ambitieux et corrompu, il arrivera bien rarement ou qu'un citoyen vertueux veuille envahir la puissance par des moyens illégitimes, même dans les meilleures intentions, ou qu'un méchant, devenu prince, veuille opérer le bien, et qu'il lui vienne à l'esprit de faire un bon usage du pouvoir qu'il aurait mal acquis.

De tout ce que je viens d'exposer, naît la difficulté ou l'impossibilité de maintenir le gouvernement républicain dans une ville corrompue, ou de l'y établir. Dans l'un ou l'autre cas, il vaudrait encore mieux pencher vers la monarchie que vers l'état populaire, afin que ces hommes dont les lois seules ne peuvent réprimer l'insolence fussent au moins subjugués par une autorité pour ainsi dire royale. Vouloir les régénérer par un autre moyen, serait une entreprise atroce ou tout à fait impossible, ainsi que je l'ai déjà dit en parlant de Cléomène. Et si ce prince, pour réunir en ses mains toute l'autorité, massacra les éphores ; si Romulus, poussé par les mêmes motifs, fit mourir son frère et Titus Tatius ; et si tous deux firent ensuite un bon usage de l'autorité qu'ils avaient obtenue de cette manière, il faut remarquer qu'ils avaient affaire à des peuples qui n'étaient point encore souillés de cette corruption dont il est parlé dans ce chapitre. Ils purent donc se livrer sans obstacle à leurs desseins et les couvrir d'un voile favorable.

XII : La loi s'impose même aux héros.

Les États bien organisés établissent des peines et des récompenses pour les citoyens, et ne font jamais des uns une compensation pour les autres.

Les services d'Horace avaient été bien grands lorsque sa valeur vainquit les Curiaces ; mais la mort de sa sœur lut un crime horrible. Aussi cet homicide inspira une telle horreur aux Romains, qu'ils intentèrent contre lui une action capitale, malgré la grandeur de ses récents services. Si l'on s'arrête à la superficie des choses, le peuple paraîtra coupable d'ingratitude. Mais si l'on examine avec plus d'attention, et si l'on réfléchit plus mûrement aux vrais principes du gouvernement, on blâmera plutôt ce peuple d'avoir absous le coupable que d'avoir voulu le condamner. La raison en est que jamais, dans un empire bien gouverné, les services d'un citoyen n'ont effacé ses crimes, et que des récompenses étant décernées aux belles actions, et des châtimens réservés aux mauvaises, lorsqu'un citoyen a été récompensé pour s'être bien conduit, si par la suite il se comporte mal, on doit le punir sans égard pour ce qu'il a pu faire de bon. Lorsque de pareilles institutions sont religieusement observées, un État jouit longtemps de sa liberté ; dans le cas contraire sa ruine est bientôt consommée.

En effet, si un citoyen illustré par une action éclatante joignait à l'audace que lui donnerait sa célébrité la confiance de pouvoir tenter avec impunité une entreprise criminelle, son insolence monterait bientôt à un tel excès, que toutes les lois seraient renversées. Mais si l'on veut que la crainte des châtimens puisse effrayer les criminels, il faut, en retour, que les services rendus à l'État ne manquent jamais de récompense. C'est ainsi, que Rome se conduisit toujours. Quelque pauvre que soit un État, quelque médiocres que soient ses récompenses, cette médiocrité ne doit pas le retenir ; car le don le plus simple, quoique

offre comme prix de la plus belle action, acquiert aux yeux de celui qui le reçoit la plus grande valeur.

Rien n'est plus connu que l'histoire d'Horatius Coclès et de Mucius Scevola. On sait que l'un contint l'ennemi jusqu'à ce que le pont à la tête duquel il le retenait fût rompu ; que l'autre se brûla la main pour s'être trompé en voulant poignarder Porsenna. L'État, pour les récompenser, leur décerna à chacun deux arpents de terre.

On connaît aussi l'histoire de Manlius Capitolinus. Il avait sauvé le Capitole des Gaulois qui l'assiégeaient : ceux qui avaient partagé avec lui les dangers de la défense lui donnèrent une petite mesure de farine. Cette récompense, si l'on considère la fortune de Rome à cette époque, parut tellement glorieuse à Manlius, que cet ambitieux, excité par la jalousie, ou par ses penchants criminels, entreprit de faire naître une sédition dans Rome ; mais lorsqu'il cherchait à soulever le peuple, il fut sans égard pour ses services passés, précipité du haut de ce Capitole qu'il avait sauvé jadis avec tant de gloire.

XIII : Un pape à tuer.

Assassiner un pape, acte digne d'Erostrate ! Les hommes savent être rarement ou entièrement bons ou entièrement mauvais.

Le pape Jules II, se rendant à Bologne, en 1505, pour chasser la famille des Bentivogli, qui avait possédé la souveraineté de cette ville pendant cent années, voulait encore éloigner de Pérouse Jean-Paul Baglioni, qui en était le tyran, prétendant agir comme s'il eût résolu la perte de tous les tyrans qui occupaient les possessions de l'Église. Arrivé près de Pérouse, et rempli de cet esprit audacieux et délibéré que chacun lui a connu, il ne voulut point attendre, pour entrer dans la ville, l'armée

qui l'aurait pu défendre, et y pénétra seul et désarmé, quoique Jean-Paul s'y trouvât avec un assez grand nombre de troupes réunies pour sa défense. Emporté par cette impétuosité qui dirigeait toutes ses actions, il se confia, avec sa simple garde, aux mains de son ennemi, qu'il emmena ensuite avec lui, laissant dans la ville un gouverneur pour y commander au nom de l'Église.

Les gens éclairés qui suivaient le pape remarquèrent la témérité du pontife et la lâcheté de Baglioni. Ils ne pouvaient concevoir que ce dernier, par une action qui l'eût à jamais rendu fameux, n'eût pas écrasé d'un seul coup son ennemi, et ne se fût pas enrichi de la proie facile que lui présentaient les cardinaux, traînant à leur suite tous les raffinements du luxe et de la volupté. On ne pouvait croire qu'il se fût abstenu d'en agir ainsi par bonté ou par conscience, car le cœur d'un homme assez scélérat pour abuser de sa propre sœur, et pour avoir fait mourir ses cousins et ses neveux afin de régner, ne pouvait renfermer le moindre sentiment d'une piété respectueuse ; mais on en tira la conséquence que les hommes ne savent conserver aucun dignité dans le crime, ni être parfaitement bons ; et que lorsque la scélératesse présente quelque apparence de grandeur ou de générosité, ils tremblent de s'y livrer. Aussi Jean-Paul, qui ne rougissait ni d'un inceste, ni d'un parricide reconnu, ne sut pas, ou, pour mieux dire, n'osa pas, lorsqu'il en avait une occasion légitime, tenter une entreprise où chacun eût admiré son courage, et qui eût laissé de lui une mémoire éternelle, ayant le premier montré aux chefs de l'Église le peu d'estime qu'on devait faire de ceux qui gouvernaient comme eux, et exécuté une action dont la grandeur eût effacé l'infamie et détourné tous les périls qui auraient pu en résulter.

XIV : La dictature légale.

L'autorité du dictateur fut toujours avantageuse et jamais nuisible à la république romaine ; et c'est le pouvoir qu'usurpent les citoyens, non celui qu'ils obtiennent par de libres suffrages, qui peut nuire à la vie civile.

Quelques auteurs ont blâmé les Romains d'avoir créé un dictateur qu'ils ont regardé comme la cause de la tyrannie sous laquelle Rome fut enchaînée par la suite. Ils disent pour raison que le Premier tyran qui asservit cette ville la gouverna sous ce titre de dictateur, et que si cette dignité n'eût pas existé, César n'aurait pu couvrir sa tyrannie d'un voile légitime.

Celui qui a avancé cette opinion n'a pas examiné les faits avec attention, et c'est à tort qu'il a été cru. Ce n'est ni le nom ni la dignité de dictateur qui plongèrent Rome dans les fers, mais ce fut le pouvoir usurpé par les citoyens pour se maintenir dans le commandement. Si le nom de dictateur n'eût point existé dans Rome, ils en auraient pris un autre. La force trouve aisément les titres, mais les titres ne donnent point la force.

Tant que la dictature fut décernée dans les formes légales, et qu'elle ne fut point usurpée par l'autorité privée des citoyens, cette institution fut le soutien de la république.

En effet, ce ne sont que les magistrats créés. par des moyens extraordinaires, et le pouvoir obtenu par des voies illégales qui sont dangereux pour l'État, tout ce qui suit les voies légales ne peut jamais nuire. Si l'on examine la marche des événements dans les siècles pendant lesquels subsista la république romaine, on verra que tous les dictateurs ne firent jamais que lui rendre d'éminents services. Et les raisons en sont de la dernière évidence.

Pour qu'un citoyen puisse nuire à l'État et usurper un pouvoir extraordinaire, il faut d'abord le concours d'une foule de circonstances qui ne se rencontrent jamais dans une république qui a conservé la pureté de ses mœurs. Il a besoin d'être extrêmement riche et d'avoir un grand nombre de clients et d'amis, ce qui ne peut avoir lieu là où règnent les lois ; et en supposant qu'un pareil citoyen existât, il paraît tellement redoutable qu'il ne peut obtenir les suffrages libres du peuple.

D'ailleurs le dictateur n'était nommé que pour un temps limité, et sa puissance ne durait qu'autant que les circonstances qui l'avaient créé. Son autorité consistait à pouvoir prendre par lui-même toutes les mesures qu'il croyait convenables dans le danger présent ; il n'avait besoin de consulter personne, et il pouvait punir sans appel ceux qu'il regardait comme coupables ; mais il ne pouvait rien faire qui pût porter atteinte au gouvernement établi, comme d'ôter leur autorité au sénat ou au peuple, et de renverser les anciennes institutions de la république pour en établir de nouvelles ; de sorte que la courte durée de sa dictature, les limites dans lesquelles son pouvoir était resserré, les vertus du peuple romain, le mettaient dans l'impuissance de sortir des bornes de son autorité, et par là de nuire à l'État, auquel on sait qu'il fut toujours utile.

Certes, parmi toutes les institutions romaines, il en est peu qui méritent plus d'attention, et l'on doit compter là dictature au nombre de celles qui ont le plus contribué à la grandeur de ce vaste empire ; car il est difficile, qu'un État, sans un pareil ordre de choses, puisse se défendre contre les événements extraordinaires. La marche du gouvernement dans une république est ordinairement trop lente. Aucun conseil, aucun magistrat ne pouvant prendre sur soi-même d'agir, il est besoin de se consulter mutuellement ; et la nécessité de réunir toutes les volontés au moment nécessaire rend toutes les mesures extrêmement dangereuses quand il faut remédier à, un mal inattendu et qui

n'admet point de délai. Il est donc nécessaire, parmi les institutions d'une république, d'en avoir une semblable à la dictature.

La république de Venise, qui, dans les temps modernes, s'est rendue célèbre entre tous les gouvernements de ce genre, a confié à un petit nombre de citoyens le pouvoir d'agir de concert dans les besoins urgents et sans prendre de plus longs avis. Dans une république où manque un semblable pouvoir, il faut ou que l'État respecte toutes les formalités des lois, et sa chute alors est certaine, ou qu'il cherche son salut dans leur violation. Il serait à désirer qu'il ne survînt jamais dans une république d'événements auxquels on dût remédier par des moyens extraordinaires. Car, bien que les voies extra-légales fussent utiles alors, l'exemple néanmoins en serait toujours dangereux. On commence d'abord par, porter atteinte aux institutions existantes dans la vue de servir l'État, et bientôt, sous le même prétexte, on les renverse pour le perdre. Ainsi, une république ne sera jamais parfaite si ces lois n'ont point prévu tous les accidents, si elles n'ont point obvié à ceux qui pourraient survenir, et enseigné les moyens de les diriger. Je conclus donc en disant que les républiques qui, dans les périls imminents, ne peuvent recourir ni à un dictateur, ni à toute autre institution semblable, ne sauraient éviter leur ruine.

Une chose digne de remarque dans cette nouvelle institution, c'est la sagesse que montrèrent les Romains dans la manière de procéder à l'élection du dictateur. Comme cette dignité avait quelque chose d'offensant pour les consuls, qui, de chefs du gouvernement, devaient, comme le reste des citoyens, reconnaître une autorité supérieure à la leur, on put supposer qu'elle ferait naître le mécontentement, et l'on décréta que l'élection serait faite par les consuls. On pensa que s'il arrivait quelque événement où Rome eût besoin de s'appuyer de ce pouvoir royal, ils y recourraient sans peine, et qu'ayant à nommer eux-mêmes le dictateur, ce privilège adoucirait leur regret. En effet, les blessures que l'homme se fait spontanément et de pro-

pos délibéré sont bien moins douloureuses que les maux qui lui viennent d'une main étrangère. Dans les derniers temps même, les Romains, au lieu de créer un dictateur, confièrent une autorité semblable au consul, en se servant de cette formule : *Videat consul ne respublica quid detrimenti capiat.*

XV : Le service de l'état.

Les citoyens qui ont obtenu les premières dignités de l'État ne doivent pas dédaigner les dernières.

Les Romains, sous le consulat de Marcius Fabius et de Cn. Manlius, avaient remporté sur les Véïens et les Étrusques une mémorable victoire dans laquelle périt le frère du consul, Quintus Fabius, qui, lui-même, avait obtenu la dignité consulaire trois ans auparavant.

Cet exemple prouve à quel point toutes les institutions de l'État servent à sa grandeur, et combien toutes les républiques qui s'éloignent de ce système sont dans une grave erreur. En effet, quoique les Romains fussent épris de la gloire, 1 ne regardaient pas cependant comme un déshonneur d'obéir aujourd'hui à ceux auxquels ils commandaient la veille, et de servir dans l'armée qui les avait eus pour généraux, coutume entièrement opposée à la manière de voir, aux institutions, et aux mœurs des peuples de nos jours. Venise elle-même nourrit ce faux préjugé, qu'un citoyen se déshonore en acceptant un emploi inférieur, après en avoir rempli un plus important, et le gouvernement lui permet de le refuser. Cette conduite, fût-elle honorable dans un particulier, n'a rien d'avantageux pour le bien général, parce qu'une république doit concevoir plus d'espérances, et attendre davantage d'un citoyen qui, d'un rang supérieur, descend à un emploi moins élevé, que de celui qui, d'un emploi moins élevé, monte à un rang supérieur ; car ce dernier ne peut raisonnablement inspirer la confiance qu'autant

qu'on le verra environné d'hommes dont la vertu inspire un tel respect, que son inexpérience puisse être dirigée par la sagesse et l'autorité de leurs conseils.

Si, à Rome, comme à Venise et dans les autres États modernes, un citoyen, après avoir été consul, n'avait plus voulu servir dans l'armée qu'à ce même titre, que serait-il arrivé ? Rome aurait vu naître un foule d'atteintes à la liberté, soit par l'effet des erreurs dans lesquelles des hommes sans expérience n'auraient pas manqué de tomber, soit parce que ces hommes nouveaux, délivrés de la présence des citoyens dont le regard leur eût fait craindre de commettre une faute, se seraient livrés avec moins de retenue à leur ambition. C'est ainsi qu'ils auraient bientôt commencé à relâcher les liens de la loi, et la république en aurait cruellement souffert.

XVI : Le partage des terres.

Des tumultes qu'excita dans Rome la loi agraire, et combien il est dangereux de faire, dans une république, des lois qui aient des effets rétroactifs et qui choquent d'antiques coutumes.

C'est une remarque qu'on trouve dans les écrivains de l'antiquité ; que les hommes se plaignent dans le mal et se tourmentent dans le bien ; et que ces deux inclinations, quoique d'une nature différente, produisent cependant les mêmes résultats. S'ils ne combattent point par nécessité, c'est par ambition qu'ils combattent. Cette passion a de si profondes racines dans leur cœur, que, quelque élevé que soit le rang où ils montent, elle ne les abandonne jamais. C'est que la nature a créé les hommes avec la soif de tout embrasser et l'impuissance de tout atteindre ; et le désir d'avoir l'emportant sans cesse sur la faculté d'acquérir, il en résulte un dégoût secret de ce qu'ils possèdent, auquel se joint le mécontentement d'eux-mêmes. De là naissent les changements qu'éprouve leur fortune. Les uns, en

effet, désirant acquérir davantage, les autres craignant de perdre ce qu'ils ont acquis, on en vient à la rupture, puis à la guerre, qui enfante à son tour la destruction d'un empire pour servir à l'élévation d'un autre.

Ce que je viens de dire m'a été inspiré par la conduite que tint le peuple romain lorsqu'il eut créé les tribuns pour s'opposer aux prétentions de la noblesse. Cette mesure, à laquelle il avait été poussé par la nécessité, lui était à peine accordée, qu'elle ne put suffire à son ambition, et il recommença le combat avec la noblesse, dont il voulut partager les richesses et les honneurs, les deux biens les plus estimés des hommes. De là ces dissensions qui, semblables à une épidémie, envahirent toute la ville à l'occasion de la loi agraire, et qui, enfin, entraînèrent la ruine de la république.

Comme dans un gouvernement bien organisé l'État doit être riche et les citoyens pauvres, il fallait que cette loi fût défectueuse dans Rome : soit que dès le principe on ne l'eût point instituée de manière à être pas obligé d'y revenir chaque jour, soit qu'on eût tant différé de l'établir, qu'il aurait été dangereux de lui donner un effet rétroactif, soit enfin que, quoique sagement combinée d'abord, la manière de l'exécuter eût fini par la corrompre, jamais il ne lut question de cette loi dans Rome, que tout l'État ne Mt bouleversé.

Elle roulait sur deux points principaux : l'un établissait que nul citoyen ne pourrait posséder qu'un certain nombre d'arpents de terre ; l'autre, que toutes les terres dont on dépouillerait les ennemis seraient partagées entre tout le peuple romain.

Cette loi blessait les nobles de deux manières ; d'abord ceux qui possédaient plus de bien que ne le voulait la loi, et c'était le plus grand nombre, devaient être privés de cet excédent ; en second lieu, le partage des terres conquises devant être

fait entre tout le peuple, ils ne pouvaient plus accroître leurs richesses, Toutes ces attaques, dirigées contre des hommes revêtus de l'autorité, et qui, en les repoussant, croyaient défendre l'État, excitaient dans Rome, chaque fois qu'on les renouvelait, des troubles capables de renverser la République. Les nobles s'efforçaient alors de détourner le danger par la patience ou l'adresse. Ils mettaient tantôt une armée en campagne ; tantôt, au tribun qui proposait cette loi, ils opposaient un autre tribun : tantôt ils cédaient en partie aux désirs du peuple, ou bien ils envoyaient une colonie sur le territoire qu'il s'agissait de partager. Ainsi, les contestations que faisait naître cette loi s'étant renouvelées à l'occasion d'Antium, on l'envoya une colonie tirée du Sein de Rome, et à laquelle on assigna la propriété de ce pays. Tite-Live se sert à cette occasion d'une phrase remarquable, en disant qu'à peine si l'on trouva dans la ville un seul homme qui voulût donner son nom pour se rendre dans cette colonie, tant le peuple aimait mieux désirer dans Rome que posséder dans Antium.

Le torrent que déchaînait cette loi continua ses ravages jusqu'au moment où les Romains commencèrent à porter leurs armes dans les contrées les plus reculées de l'Italie ; après cette époque, soit cours parut se ralentir. On peut en attribuer la cause à l'éloignement où les terres des ennemis se trouvaient des yeux du peuple, et à leur situation dans des lieux où il ne lui était pas facile de les cultiver, ce qui affaiblissait en lui le désir de les obtenir. D'ailleurs, le peuple romain préférait punir ses enfants d'une autre manière, et quand il dépouillait une ville de son territoire, il y distribuait des colonies.

C'est à ces différentes causes qu'il faut attribuer le sommeil où cette loi parut plongée jusqu'au temps des Gracques ; réveillée tout à coup par eux, elle entraîna dans l'abîme la liberté romaine. Elle avait trouvé la puissance de ses adversaires plus formidable que jamais ; elle enflamma plus que jamais la haine qui divisait le peuple et le sénat ; elle arma tous les bras, fit cou-

ler le sang, et renversa toutes les barrières élevées pour le maintien de l'ordre civil. Les magistrats ne pouvant plus s'opposer au désordre, ni les partis se reposer sur eux, ou eut recours aux remèdes privés, et chacun chercha à se choisir un chef qui pût le défendre. Au milieu de ces troubles et de ces dissensions, le peuple, ébloui par la réputation de Marius, jeta les yeux sur lui et le nomma quatre fois consul ; et ses consulats furent tellement rapprochés, qu'il put se faire lui-même consul trois autres fois. La noblesse, n'ayant point d'autre remède à opposer à ce fléau se tourna du côté de Sylla, le combla de ses faveurs, et l'ayant mis à sa tête, la guerre civile s'alluma, le sang coula par torrents, et, après de nombreuses vicissitudes, la noblesse resta victorieuse. Ces commotions agitèrent de nouveau la république au temps de César et de Pompée, lorsque le premier, devenu chef du parti de Marins, et le second, du parti de Sylla, César vit la victoire se déclarer pour lui, et parvint à se rendre le premier tyran de Rome. Dès ce moment la liberté fut étouffée pour jamais.

Tels furent les commencements et la fin de la loi agraire et si ce que j'avance ici des résultats qu'eut cette loi paraît en contradiction avec ce que j'ai prouvé ailleurs, que les inimitiés qui régnaient entre le peuple et le sénat maintinrent la liberté dans Rome, en faisant naître des lois qui furent établies en sa faveur, je répondrai que je ne m'écarte en aucune manière de mon opinion ; car l'ambition des grands est telle, que si dans un État on ne s'efforce, par tous les moyens et par toutes les voies, de l'écraser sans pitié, elle l'entraîne bientôt dans sa chute. Et si la loi agraire travailla trois cents ans à rendre Rome esclave, Rome serait bien plus tôt tombée dans les chaînes, si le peuple, au moyen de cette loi et de ses autres prétentions, n'eût toujours réussi à refréner l'ambition des nobles.

Cet exemple prouve encore combien les hommes font plus d'estime de la richesse que des honneurs mêmes. En effet, la noblesse romaine céda toujours sans de trop vives dissensions

une partie de ses honneurs au peuple ; mais lorsqu'il fut question de ses richesses, son opiniâtreté à les défendre fut telle, que le peuple, pour satisfaire à la soif de l'or qui le dévorait, fut contraint de recourir aux voies extraordinaires. Les Gracques furent les moteurs de ces désordres ; et l'on doit plutôt louer leurs intentions que leur prévoyance. Tenter la destruction d'un abus qui s'est introduit dans le gouvernement d'un État, en créant une loi dont les dispositions s'étendent jusque dans le passé, est une mesure mal prise, ainsi que je l'ai exposé longuement ci-dessus, et qui ne fait qu'accélérer le mal où ce désordre vous précipite déjà ; mais lorsque l'on emploie le remède du temps, ou le mal est lent dans sa marche, ou il s'éteint de lui-même avant d'arriver à son terme.

XVII : La nature humaine.

Les hommes se jettent d'une ambition dans une autre ; on cherche d'abord à se préserver des offenses, et ensuite à opprimer ses rivaux.

Le peuple romain avait recouvré sa liberté et repris sa première place ; ses privilèges mêmes s'étaient étendus, grâce aux nombreuses lois dont on avait fortifié sa puissance ; on pouvait donc espérer avec raison que Rome jouirait enfin de sa tranquillité, Cependant l'expérience prouva bientôt le contraire ; chaque jour voyait naître de nouveaux désordres ou de nouvelles dissensions. Et comme Tite-Live, avec sa sagesse ordinaire, fait connaître les causes qui occasionnèrent ces troubles, je crois à propos de répéter ici ses propres paroles. Le peuple, ou la noblesse, dit-il, témoignait d'autant plus d'orgueil que son adversaire montrait plus de modération. Le Peuple jouissait-il tranquillement de ses droits, la jeune noblesse commençait à l'insulter. Les tribuns, dont le pouvoir même était outragé, ne pouvaient s'y opposer que faiblement. De leur côté, les nobles, quoiqu'ils trouvassent un peu d'emportement dans la conduite

des plus jeunes d'entre eux, voyaient sans peine, puisqu'on devait passer les bornes, que les leurs se livrassent à ces excès plutôt que le peuple. C'est ainsi que la chaleur avec laquelle chaque parti défendait sa liberté était cause que toujours l'un d'entre eux était opprimé ; car la marche ordinaire de ces événements, c'est que les hommes, en cherchant à se mettre à l'abri de la crainte, commencent dès lors à se faire redouter : l'offense qu'ils écartent loin d'eux, ils la rejettent sur leurs adversaires, comme s'il fallait nécessairement être oppresseur ou opprimé.

On voit par là de quelle manière les républiques se détruisent, et comment les hommes n'abandonnent l'objet de leur ambition que pour en poursuivre un autre ; cela prouve également la vérité de cette sentence que Salluste met dans la bouche de César ; *Quod omnia mala exempla bonis initiis orta sunt.*

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les citoyens, qui dans une république se livrent à toute leur ambition, cherchent d'abord à se mettre à l'abri des atteintes non seulement des simples particuliers, mais même des magistrats. Ils essayent de se faire des amis, et, pour y parvenir, ils emploient des moyens en apparence légitimes, ils leur prêtent de l'argent dans le besoin ; ils les défendent des attaques des hommes puissants ; ces moyens, qui offrent l'apparence de la vertu, trompent facilement tous les yeux, et l'on ne songe point à porter remède au mal. Parvenus sans obstacles, par une conduite persévérante, à ce degré d'élévation, les ambitieux acquièrent une telle importance, qu'ils se font redouter des simples citoyens et respecter des magistrats. Arrivés à ce point sans qu'on se soit d'abord opposé à leur puissance, ils se trouvent tellement affermis, qu'il devient extrêmement dangereux de chercher même à les ébranler ; et j'en ai déjà dit les raisons en parlant du danger qu'il peut y avoir à tenter de détruire un abus qui a déjà jeté de profondes racines dans un gouvernement : car alors l'état des choses est tel qu'il faut ou tâcher de déraciner cet abus, au risque d'une ruine soudaine, ou le laisser croître, et se courber sous le joug d'une

servitude inévitable, à moins que la mort ou quelque événement heureux ne vienne vous rendre à la liberté. Lorsque les citoyens et les magistrats mêmes tremblent devant un de leurs égaux, et qu'ils craignent de lui faire outrage, ainsi qu'à ses amis, ils sont bien près de rendre la justice ou de prodiguer les offenses au gré de ses caprices.

Ainsi, l'une des institutions les plus importantes d'un État doit être celle qui veille à ce que les citoyens, sous ombre de faire le bien, ne puissent se livrer au mal, et qu'ils ne jouissent que de ce crédit qui peut être utile et non nuisible à la liberté, ce que nous discuterons en son lieu.

XVIII : La matière et la forme.

Il faut un monarque pour triompher des féodaux. On gouverne sans peine un État dont le peuple n'est pas corrompu : là où l'égalité existe il ne peut se former une principauté, et là où elle ne se trouve point on ne peut établir de république.

Quoique je me sois déjà étendu sur ce qu'on doit espérer on craindre d'une ville corrompue, cependant il ne me paraît pas hors de propos de m'arrêter sur une délibération du sénat relativement à un vœu qu'avait fait Camille, de consacrer à Apollon la dixième partie des dépouilles de Véies. Ce butin était tombé entre les mains du peuple romain, et, comme il était désormais impossible d'en connaître le montant, le sénat rendit un décret pour obliger chaque citoyen à rapporter au trésor public la dixième partie de ce qu'il avait enlevé. Quoique ce décret fût demeuré sans exécution, et que le sénat s'y fût pris d'une autre manière pour satisfaire tout à la fois Apollon et le peuple, néanmoins une telle résolution prouve combien on comptait sur la vertu de ce dernier, et jusqu'à quel point on était convaincu que personne n'oserait retenir la moindre partie de ce que la loi lui ordonnait de rapporter. D'un autre côté, on voit que jamais

l'intention du peuple ne fut d'é luder la loi en donnant moins qu'il ne devait mais d'échapper à ce qu'elle prescrivait en témoignant publiquement son indignation contre ce décret. Cet exemple, et plusieurs autres que j'ai déjà rapportés font éclater les vertus et l'esprit religieux de ce peuple, et tout ce qu'on pouvait en espérer de bien.

Certes, là où cette vertu n'existe pas, on ne peut rien attendre de bon ; c'est ainsi que de notre temps il ne faut nullement compter sur tant de contrées où règne la corruption, particulièrement sur l'Italie, quoique la France et l'Espagne soient loin d'être à l'abri de cette licence de mœurs. Si l'on ne voit pas dans ces deux royaumes autant de désordres qu'en enfante chaque jour l'Italie, il ne faut pas l'attribuer à des vertus qui leur sont en grande partie étrangères, mais à la présence d'un roi dont le bras maintient l'union dans l'État, et aux institutions non encore corrompues qui le régissent.

C'est en Allemagne surtout que ces vertus et cet esprit de religion éclatent à un haut degré parmi le peuple, et font que plusieurs États indépendants y vivent en liberté, observant leurs lois de manière à ce qu'elles ne redoutent ni les entreprises des étrangers, ni celles des habitants. Et pour prouver que la plupart des vertus antiques règnent encore dans ce pays, je veux en rapporter un exemple analogue à celui que j'ai cité plus haut du sénat et du peuple romain.

Lorsqu'il arrive que les républiques allemandes ont besoin d'obtenir une certaine somme d'argent pour les dépenses de l'État, il est d'usage que les magistrats ou les conseils chargés du gouvernement imposent tous les habitants de la ville à un ou à deux pour cent de ce que chacun possède. Cette mesure adoptée suivant les formes usitées dans l'État, chacun se présente devant le receveur des impositions ; il prête d'abord le serment de payer la taxe imposée, et il jette ensuite dans un coffre destiné à cet usage ce que, suivant sa conscience, il lui semble juste de

payer, et il n'y a de témoin de ce paiement que celui-là seul qui paye.

On peut conjecturer, par cet exemple, combien il existe encore parmi ces hommes de vertu et de religion. On doit en conclure également que chacun paye la véritable somme : car s'il ne la donnait pas, la contribution n'atteindrait pas la quantité déterminée et communément obtenue : si quelqu'un s'exemptait de payer, la fraude ne serait pas longtemps sans être découverte, et dès qu'on s'en apercevrait, on aurait bientôt adopté quelque autre mesure.

Cette probité est d'autant plus admirable de nos jours, qu'elle est plus rare, et qu'elle n'existe plus, pour ainsi dire, que dans ces pays seuls. Il y en a deux raisons ; la première est qu'ils n'ont point eu de grand commerce avec leurs voisins, qui ne sont point venus chez eux, et chez lesquels ils ne sont point allés ; contents des biens qu'ils possèdent, ils se nourrissent des aliments, se vêtent des laines que produit leur sol natal ; ils n'ont eu ainsi aucun motif de rechercher ces relations, principe de toute corruption ; ils n'ont pu prendre les mœurs ni des Français, ni des Espagnols, ni des Italiens, toutes nations qu'on peut regarder comme les corruptrices de l'univers.

La dernière cause à laquelle ces républiques doivent la pureté de leurs mœurs et l'existence politique qu'elles ont conservée, c'est qu'elles ne sauraient souffrir qu'aucun de leurs sujets se prétende gentilhomme ou vive comme s'il l'était. Ces sujets maintiennent au contraire parmi eux la plus parfaite égalité, et sont les ennemis déclarés de tous les seigneurs ou gentilshommes qui pourraient exister dans le pays ; et si le hasard en fait tomber quelques-uns entre leurs mains, ils les massacrent sans pitié, comme une source de corruption et de désordre.

Pour éclaircir ce que j'entends par le mot de gentilhomme, je dirai que l'on appelle ainsi ceux qui vivent, dans l'oisiveté, des produits de leurs biens ; qui coulent leurs jours dans l'abondance, sans nul souci pour vivre, ni d'agriculture, ni d'aucun autre travail. Ces hommes sont dangereux dans toutes les républiques et dans toits les États ; mais on doit redouter par-dessus tout ceux qui, outre les avantages que je viens de détailler, commandent à des châteaux et ont des vassaux qui leur obéissent. Le royaume de Naples, les terres de l'Église, la Romagne et la Lombardie offrent de toutes parts des deux espèces d'hommes ; c'est pourquoi il n'y a jamais eu dans ces contrées aucun gouvernement régulier, ni aucune existence politique, parce qu'une telle race est ennemie déclarée de toute institution civile. Vouloir introduire un gouvernement dans un pays ainsi organisé, ce serait tenter l'impossible. Mais s'il était possible à quelqu'un d'y établir l'ordre, il ne le pourrait qu'en créant un roi. La raison en est que là où il existe tant de causes de corruption, la loi leur oppose une trop faible digue, il faut lui prêter l'appui d'une force plus irrésistible ; c'est dans la main d'un roi qu'elle réside ; c'est soit pouvoir absolu et sans limites qui peut mettre un frein à l'ambition excessive et à la corruption des hommes puissants.

L'exemple de la Toscane peut servir de preuve à ce que j'avance. Dans un espace de terrain très resserré, trois républiques ont subsisté pendant de longues années, Florence, Sienne et Lucques. Les autres villes de cette contrée n'ont point été tellement esclaves, qu'aidées de leur courage et des institutions qu'on y remarque encore, elles n'aient su maintenir leur liberté, ou entretenir du moins le désir de la conserver ; ce qui vient de ce qu'il n'existe dans ce pays aucun propriétaire de château, et qu'on n'y voit aucun gentilhomme, ou du moins qu'on en voit très peu, et qu'il y règne une telle égalité, qu'un homme sage et instruit de la constitution des anciennes républiques y introduirait facilement une existence légale. Mais le destin de cette contrée a été tellement malheureux que, jusqu'à ce jour, le

sort n'a fait naître dans soit sein aucun homme qui ait pu ou qui ait su tenter une aussi belle entreprise.

On peut donc conclure de ce que je viens de dire que celui qui veut établir une république dans un pays où il existe un grand nombre de gentilshommes ne pourra y parvenir s'il ne les anéantit tous, et que celui qui prétend établir un royaume ou une principauté là où règne l'égalité, ne pourra réussir qu'en élevant au-dessus du niveau ordinaire les hommes d'un esprit ambitieux et remuant, et en les faisant gentilshommes de fait, et non pas de nom seulement ; en leur donnant des châteaux et des terres, en les environnant de faveurs, de richesses et de sujets : de sorte que, placé au milieu d'eux, il puisse appuyer sur eux son pouvoir, comme ils appuient sur lui leur ambition ; et que le reste soit contraint à souffrir un joug que la force, et nul autre sentiment, peut seule leur faire supporter. La force de l'opresseur se trouvant en proportion avec celle de l'opprimé, chacun reste à la place où l'a jeté le sort.

Mais comme établir une république dans un pays propre à faire un royaume, ou un royaume dans une contrée susceptible de devenir une république, est l'entreprise d'un homme d'un rare génie ou d'une puissance sans bornes, beaucoup d'hommes l'ont tenté, peu d'entre eux ont su réussir. La grandeur de l'entreprise épouvante la plupart des hommes, ou leur suscite de tels embarras, qu'ils échouent dès les commencements.

Peut-être regardera-t-on comme une chose contraire à ce que j'avance – qu'on ne peut établir de république là où il existe un grand nombre de gentilshommes, – l'exemple de Venise, où l'on n'élève aux charges de l'État que ceux qui sont gentilshommes,

Mais je répondrai que cet exemple n'est point une objection parce que dans cette république les gentilshommes le sont plus de nom que de fait, attendu qu'ils n'ont point de grands

revenus en biens-fonds, toutes leurs plus grandes richesses consistant en marchandises et en bien mobiliers ; d'ailleurs nul d'entre eux ne possède de châteaux, et n'a de sujets sous sa juridiction, ce nom de gentilhomme n'est pour eux qu'un titre de dignité et de considération, qui n'est fondé sur aucun de ces avantages que dans les autres villes on attache au titre de gentilhomme. Et comme dans toutes les autres républiques les rangs de la société sont marquée, par des dénominations diverses, ainsi Venise se divise en gentilshommes et en bourgeois, et veut que les uns possèdent ou du moins puissent posséder tous les honneurs, et que les autres en soient entièrement exclus. J'ai expliqué les causes pour lesquelles il n'en résulte aucun désordre dans l'État.

Que celui qui veut fonder une république l'établisse donc là où règne ou peut régner une grande égalité, qu'il fonde, au contraire, une principauté là où l'inégalité existe, autrement il donnera naissance à un État sans proportions dans son ensemble, et qui ne pourra subsister longtemps.

XIX : Sagesse du peuple.

La multitude est plus sage et plus constante qu'un prince.

Tite-Live et tous les autres historiens affirment qu'il n'y a rien de plus inconstant et de plus léger que la multitude. Souvent dans le récit qu'ils font des actions des hommes, on voit la multitude, après avoir condamné quelqu'un à mort, le pleurer bientôt et l'appeler de tous ses regrets. C'est ainsi que Rome se conduisit envers Manlius Capitolinus, qu'elle regretta amèrement après lui avoir arraché la vie. Voici quelles sont à ce sujet les paroles de l'historien : *Populum brevi, posteaquam ab eo periculum nullum erat, desiderium ejus tenuit.* Et dans un autre endroit, lorsqu'il raconte les événements qui suivirent à Syracuse la mort d'Hiéronyme, petit-fils d'Hiéron, il dit : *Hæc*

nature multitudinis est, aut humiliter servit, aut superbe dominatur.

Je ne sais si ce n'est point entreprendre une tâche pénible et tellement remplie de difficultés, que je sois obligé ou de l'abandonner honteusement, ou de la poursuivre au risque de succomber sous le fardeau, que de m'efforcer de défendre une cause qui, ainsi que je viens de le dire, a été attaquée par tous les historiens. Mais, quoi qu'il en soit, je ne regarderai jamais comme un tort de s'appuyer de la raison pour combattre une opinion, lorsqu'on n'y veut employer ni l'autorité ni la force.

Je dirai donc que le défaut dont les historiens accusent la multitude peut être imputé aux hommes en général, et aux princes en particulier ; en effet, tous ceux que ne retient pas l'autorité des lois se livreraient aux mêmes erreurs que la multitude sans frein. On peut facilement s'en convaincre ; il y a eu et il existe encore beaucoup de princes, mais on en compte parmi eux bien peu de bons ou de sages. Je parle ici des princes qui pouvaient briser tous les freins qui auraient été capables de les retenir. Je n'y comprends pas les rois que vit naître l'Égypte, lorsque ce royaume si ancien se gouvernait sous l'empire des lois, ni ceux que Sparte a produits ; ni ceux qui de notre temps ont vu la lumière en France, dans ce royaume où les lois ont plus de puissance que dans aucun des empires qui existent de nos jours.

Les rois qui naissent sous de semblables institutions ne sauraient être comptés parmi ceux dont on puisse examiner le caractère naturel pour le comparer à celui de la multitude, parce qu'on ne saurait leur opposer qu'une multitude également soumise aux lois, dont les bonnes qualités seront aussi grandes que les leurs, et qui ne montrera ni orgueil dans le pouvoir, ni bassesse dans la servitude. C'est ainsi que parut le peuple romain tant que la république eut des mœurs pures ; jamais il n'obéit d'une manière vile et lâche, et ne commanda avec orgueil ; mais,

dans ses rapports avec les différents ordres et avec ses magistrats, il sut garder honorablement le rang qu'il tenait dans l'État. Fallait-il se soulever contre un factieux puissant ; il ne balançait pas. Manlius, les décemvirs, tous ceux qui tentèrent d'opprimer la république, en offrent une preuve. Fallait-il obéir, pour le salut commun, au dictateur ou aux consuls ; les magistrats étaient assurés de son obéissance.

Il ne faut pas s'étonner si le peuple romain regretta la mort de Manlius Capitolinus. C'était ses grandes qualités dont il déplorait la perte, ces qualités si éclatantes, et dont le souvenir excitait les regrets universels. Elles auraient eu le même empire sur un prince ; car tous les historiens s'accordent à penser qu'on admire et qu'on loue la vertu jusque dans ses ennemis mêmes. Si Manlius avait revu le jour, le peuple romain aurait encore rendu contre lui le même jugement ; il l'eût, comme alors, arraché de sa prison et livré au supplice. On a vu néanmoins des princes réputés sages se souiller du sang de ceux qu'ils aimaient et se livrer ensuite aux plus amers regrets comme Alexandre, après la mort de Clytus et de quelques autres de ses amis ; comme Hérode, après celle de Mariamne.

Mais ce que dit notre historien du caractère de la multitude ne concerne pas celle que gouvernent les lois, comme on le voit des Romains, mais celle qui s'abandonne sans frein à tous ses mouvements, comme le peuple de Syracuse, et qui se précipite dans tous les excès où se plongent des hommes effrénés et furieux, tels qu'Alexandre et Hérode dans les circonstances dont j'ai parlé.

Ainsi l'on ne doit pas accuser le caractère de la multitude plus que celui des princes ; tous sont sujets aux mêmes erreurs quand rien ne les empêche de se livrer à leurs passions. Et combien ne pourrais-je pas encore citer d'exemples à l'appui de tous ceux que j'ai déjà rapportés ! Combien d'empereurs romains, de tyrans et de rois ont déployé plus d'inconstance et de légèreté

dans le cours de leur vie, que n'en n'offre le peuple le plus frivole !

Ainsi, je conclus contre cette opinion générale, qui veut que les peuples, lorsqu'ils sont les maîtres, soient toujours légers, inconstants et ingrats, en soutenant que ces défauts ne leur sont pas plus naturels qu'aux princes. Accuser à la fois et le peuple et les princes, c'est avancer une vérité ; mais on se trompe si l'on excepte les princes. Un peuple qui commande, sous l'empire d'une bonne constitution, sera aussi stable, aussi prudent, aussi reconnaissant qu'un prince ; que dis-je ? il le sera plus encore que le prince le plus estimé pour sa sagesse. D'un autre côté, un prince qui a su se délivrer du joug des lois sera plus ingrat, plus mobile, plus imprudent que le peuple. La différence qu'on peut remarquer dans leur conduite ne provient pas du caractère, qui est semblable dans tous les hommes, et qui sera même meilleur dans le peuple ; mais de ce que le respect pour les lois sous lesquelles ils vivent réciproquement est plus ou moins profond. Si l'on étudie le peuple romain, on le verra pendant quatre cents ans ennemi de la royauté, mais passionné, pour la gloire et la prospérité de sa patrie ; et l'on trouvera dans toute sa conduite une foule d'exemples qui viennent à l'appui de ce que j'avance.

On m'objectera peut-être l'ingratitude dont il usa envers Scipion ; mais je ne ferai que répéter ce que j'ai déjà exposé au long sur ce sujet dans un des précédents chapitres, OU j'ai prouvé que les peuples sont moins ingrats que les princes. Quant à la sagacité et à la constance, je soutiens qu'un peuple est plus prudent, moins volage et d'un sens plus droit qu'un prince. Et ce n'est pas sans raison que l'on dit que la voix du peuple est la voix de Dieu. On voit, en effet, l'opinion universelle produire des effets si merveilleux dans ses prédictions, qu'il semble qu'une puissance occulte lui fasse prévoir et les biens et les maux. Quant au jugement que porte le peuple sur les affaires, il est rare, lorsqu'il entend deux orateurs qui soutiennent des opinions opposées, mais dont le talent est égal, qu'il

n'embrasse pas soudain la meilleure, et ne prouve point ainsi qu'il est capable de discerner la vérité qu'il entend. Si, comme je l'ai dit, il se laisse quelquefois séduire par les résolutions qui montrent de la hardiesse, ou qui présentent une apparence d'utilité combien plus souvent encore un prince n'est-il pas entraîné par ses propres Passions, qui sont bien plus nombreuses et plus irrésistibles que celles du peuple ! Dans l'élection de ses magistrats, on voit encore ce dernier faire de bien meilleurs choix qu'un prince ; et jamais on ne persuadera au peuple d'élever à une dignité un homme corrompu et signalé par l'infamie de ses mœurs, tandis qu'il y a mille moyens de le persuader à un prince. Lorsqu'un peuple a pris quelque institution en horreur, on le voit persister des siècles dans sa haine : cette constance est inconnue chez les princes ; et sur deux points le peuple romain me servira encore d'exemple.

Pendant cette longue suite de siècles qui furent témoins de tant d'élections de consuls et de tribuns, on n'en connaît pas quatre dont] Rome ait eu lieu de se repentir. Et, comme je l'ai dit, sa haine pour le nom de roi était tellement invétérée, que quelque éclatants que fussent les services d'un citoyen, dès qu'il tenta d'usurper ce nom, il ne put échapper aux supplices.

D'ailleurs, les États gouvernés populairement font en bien moins de temps des conquêtes plus rapides et bien plus étendues que ceux où règne un prince : comme on le voit par l'exemple de Rome après l'expulsion des rois et par celui d'Athènes dès qu'elle eut brisé le joug de Pisistrate. Cela ne provient-ils pas de ce que le gouvernement des peuples est meilleur que celui des rois ? Et qu'on ne m'oppose point ici ce que dit notre historien dans le texte que j'ai déjà cité, et dans une foule d'autres passages ; mais qu'on parcours tous les excès commis par les peuples, et ceux où les princes se sont plongés, toutes les actions glorieuses exécutées par les peuples, et celles qui sont dues à des princes, et l'on verra combien la vertu et la gloire des peuples l'emportent sur celles des princes. Si les derniers se

montrent supérieurs aux peuples pour former un code de lois, créer les règles de la, vie civile, établir des institutions ou des ordonnances nouvelles, les peuples à leur tour sont tellement Supérieurs dans leur constance à maintenir les constitutions qui leur sont données, qu'ils ajoutent même à la gloire de leurs législateurs.

Enfin, et pour épuiser ce sujet, je dirai que si des monarchies ont duré pendant une longue suite de siècles, des républiques n'ont pas existé moins longtemps, mais que toutes ont eu besoin d'être gouvernées par les lois ; car un prince qui peut se livrer à tous ses caprices est ordinairement un insensé ; et un peuple qui peut tout ce qu'il veut se livre trop souvent à d'imprudentes erreurs. Si donc il s'agit d'un prince soumis aux lois et d'un peuple qu'elles enchaînent, le peuple fera briller des vertus supérieures à toutes celles des princes ; si, dans ce parallèle, on les considère comme affranchis également de toute contrainte, on verra que les erreurs du peuple sont moins nombreuses que celles des princes ; qu'elles sont moins grandes, et qu'il est plus facile d'y remédier. Les discours d'un homme sage peuvent ramener facilement dans la bonne voie un peuple égaré et livré à tous les désordres ; tandis qu'aucune voix n'ose s'élever pour éclairer un méchant prince ; il n'existe qu'un seul remède, le fer. Quel est celui de ces deux gouvernements qu'un mal plus grand dévore ? La gravité du remède l'indique. Pour guérir le mal du peuple, il suffit de quelques paroles ; il faut employer le fer pour extirper celui des princes. Il est donc facile de juger que là sont les plus grands maux où les plus grands remèdes sont nécessaires.

Quand un peuple est livré à toutes les fureurs des commotions populaires, ce ne sont pas ses emportements qu'on redoute : on n'a pas peur du mal présent, mais on craint ses résultats pour l'avenir ; on tremble de voir un tyran s'élever du sein des désordres. Sous les mauvais princes, c'est le contraire que l'on redoute ; c'est le mal présent qui fait trembler ; l'espoir est

tout dans l'avenir ; les hommes espèrent que de ses excès pourra naître la liberté. Ainsi, la différence de l'un à l'autre est marquée par celle de la crainte et de l'espérance.

La cruauté de la multitude s'exerce sur ceux qu'elle soupçonne de vouloir usurper le bien de tous ; celle du prince poursuit tous ceux qu'il regarde comme ennemis de son bien particulier. Mais l'opinion défavorable que l'on a du peuple ne prend sa source que dans la liberté avec laquelle on en dit du mal sans crainte, même lorsque c'est lui qui gouverne ; au lieu qu'on ne peut parler des princes sans mille dangers et sans s'environner de mille précautions.

Je ne crois donc pas inutile, puisque mon sujet m'y conduit, d'examiner dans le chapitre suivant quelles sont les alliances sur lesquelles on peut le plus s'appuyer, ou celles que l'on fait avec une république, ou celles que l'on contracte avec un prince.

XX : La rupture des alliances

Quelles sont les confédérations ou les ligues qui doivent inspirer le plus de confiance, ou celles faites avec une république, ou celles faites avec un prince.

Comme il arrive chaque jour qu'un prince avec un prince, une république avec une république, forment des ligues et contractent des amitiés, qu'il se trouve même des alliances et des traités entre une république et un prince, je crois devoir examiner quelle est la foi la plus constante, et dont on doit tenir plus de compte, ou celle d'une république, ou celle d'un prince. Après avoir tout bien examiné, je crois qu'ils se ressemblent dans beaucoup de circonstances, mais qu'il en est quelques-unes où ils diffèrent.

Je pense donc que les traités imposés par la force ne seront observés ni par un prince ni par une république, je suis persuadé que si l'on tremble pour le salut de l'État, l'un et l'autre, pour écarter le danger, rompra ses engagements et ne craindra pas de se montrer ingrat. Démétrius, surnommé le preneur de villes (Poliorcète) avait comblé de bienfaits les Athéniens. -Battu dans la suite par ses ennemis, il résolut de se réfugier dans, Athènes, plein de confiance dans la reconnaissance d'une ville amie : on ne voulut pas l'y recevoir ; et ce refus lui parut plus cruel que la perte même de ses États et de ses armées. Pompée, défait par César en Thessalie, alla chercher un asile en Égypte auprès de Ptolomée, qu'il avait autrefois replacé sur le trône, et qui l'en a récompensé en lui donnant la mort. Cette conduite semblable fut déterminée par les mêmes causes ; seulement celle de la république fut moins atroce et moins ingrate que celle du prince.

Partout où règne la peur, on retrouve en effet la même bonne foi. Et s'il existe une république ou un prince qui s'expose à sa ruine pour garder sa parole, cette conduite peut naître des mêmes motifs. Quant aux princes, il est très possible qu'ils soient amis d'un monarque puissant, qui, s'il ne trouve point aujourd'hui le moyen de les défendre, leur laisse au moins l'espoir qu'avec le temps il pourra les rétablir dans leurs États ; ou plutôt qui, l'ayant suivi jusqu'alors comme allié, n'espèrent trouver ni foi, ni traités avec les ennemis du vaincu. C'est dans cette classe qu'il faut ranger les princes du royaume de Naples qui avaient suivi le parti des Français. Quant aux républiques, voici comme elles se conduisent : Sagonte, en Espagne, attendit sa ruine plutôt que de trahir l'amitié des Romains ; et Florence, en 1512, s'y exposa de même pour rester fidèle aux Français.

Après avoir balancé toutes ces considérations, je suis convaincu que, partout où se montre un danger imminent, on trouvera plus de solidité dans une république que dans un prince ; car, bien que la première ait les mêmes passions et les mêmes désirs qu'un monarque, la lenteur qui règne naturellement dans

toutes ses résolutions, est cause qu'elle sera plus lente qu'un prince à se déterminer, et par conséquent elle sera moins prompte à rompre sa parole.

C'est l'intérêt qui brise les nœuds de toutes les alliances et, sous ce point de vue, les républiques sont bien plus religieuses observatrices des lois que les princes. On pourrait citer une foule d'exemples où l'intérêt le plus faible a engagé le prince à rompre sa foi, tandis que les plus grands avantages n'ont pu déterminer une république à trahir sa parole. Tel fut le parti que conseillait Thémistocle aux Athéniens, dans une des assemblées du peuple. Il avait, disait-il, un projet dont l'exécution serait de la plus grande utilité pour la patrie, et il ne pouvait toutefois le divulguer, parce que l'indiscrétion pourrait ravir l'occasion de l'exécuter. Alors le peuple d'Athènes désigna Aristide pour qu'il lui révélât ce secret, et qu'on pût se conduire ensuite d'après son avis. Thémistocle lui fit voir en effet que toute la flotte de la Grèce, quoiqu'elle se reposât sur leur foi, était placée de manière à pouvoir être facilement prise ou détruite ; ce qui rendrait les Athéniens les seuls arbitres de la Grèce. Alors Aristide exposa aux Athéniens que le parti que conseillait Thémistocle était très utile, mais aussi très injuste : c'est pourquoi le peuple le rejeta unanimement. Philippe de Macédoine n'en eût point agi de la sorte, à coup sûr, non plus que les autres princes, qui, dans la violation de leur parole, ont vu un moyen plus certain qu'aucun autre de favoriser leurs intérêts et de s'agrandir.

Je ne parle point ici des infractions faites à un-traité, et qui ont pour motif leur inobservation ; c'est une chose trop commune ; mais je parle des traités que l'on rompt pour des causes extraordinaires ; et, par ce que je viens de dire, je reste convaincu que les peuples sont sujets à moins d'erreurs que les princes, et qu'on doit se fier à eux bien plus sûrement qu'à ces derniers.

XXI : Tristesse du présent en Italie

Ces pages liminaires du second livre des Discours ne portent pas de titre. Machiavel y exhale une fois de plus l'amertume où le jette l'état de son pays.

Les hommes, la plupart du temps sans raison, font l'éloge du temps passé et blâment le temps présent. Aveugles partisans de tout ce qui s'est fait autrefois, ils Jouent non seulement ces temps dont ils n'ont connaissance que par la mémoire que les historiens nous en ont conservée, mais même ceux que dans la vieillesse ils se souviennent d'avoir vus étant jeunes. Quand ils auraient tort, comme il arrive le plus souvent, je me persuade que plusieurs raisons peuvent les jeter dans cette erreur. La première, à mon avis, c'est qu'on ne connaît pas toute la vérité sur les événements de l'antiquité, et que le plus souvent on a caché ceux qui auraient pu déshonorer les vieux âges ; tandis qu'on célèbre et qu'on amplifie tout ce qui peut ajouter à leur gloire. Peut-être aussi la plupart des écrivains obéissent tellement à la fortune du vainqueur, que, pour illustrer encore ses victoires, non seulement ils agrandissent tout ce qu'il a pu faire de glorieux, mais encore qu'ils ajoutent à l'éclat même de ce qu'ont fait les ennemis ; de sorte que tous ceux qui naissent ensuite dans le pays ou des vainqueurs ou des vaincus doivent nécessairement admirer et ces hommes et ces temps, et sont forcés d'en faire l'objet de leurs louanges et de leur amour.

Il y a plus. C'est par crainte ou par envie que les hommes se livrent à la haine : or ces deux sources si fécondes de haine sont taries à l'égard du passé, car il n'y a plus rien à craindre des événements, et l'on n'a plus sujet de leur porter envie. Mais il n'en est pas ainsi des événements où l'on est soi-même acteur, ou qui se passent sous nos yeux : la connaissance parfaite que vous pouvez en avoir vous en découvre tous les ressorts ; il vous est facile alors de discerner le peu de bien qui s'y trouve de toutes les circonstances qui peuvent vous déplaire, et vous êtes

forcés de les voir d'un œil moins favorable que le passé, quoique souvent en vérité le présent mérite bien davantage nos louanges et notre admiration. Je ne parle point des monuments des arts, qui portent leur évidence avec eux, et dont le temps lui-même ne saurait que bien peu augmenter ou diminuer le mérite ; mais je parle des mœurs et des usages des hommes, dont on ne voit point de témoignages aussi évidents.

Je répéterai donc que cette habitude de louer et de blâmer, dont j'ai déjà parlé, existe en effet ; mais il est vrai de convenir qu'elle ne nous trompe pas toujours. Nos jugements sont parfois dictés par l'évidence ; et comme les choses de ce monde sont toujours en mouvement, elles doivent tantôt s'élever, tantôt descendre.

On a vu, par exemple, une ville ou une province recevoir des mains d'un sage législateur l'ordre et la forme de la vie civile, et, appuyées sur la sagesse de leur fondateur, faire chaque jour des progrès vers un meilleur gouvernement. Celui qui naît alors dans ces États, et qui loue le passé aux dépens du présent, se trompe, et son erreur est produite par ce que j'ai déjà dit précédemment. Mais ceux qui voient le jour dans cette ville ou dans cette province lorsque les temps de la décadence sont arrivés, alors ceux-là ne se trompent pas. En réfléchissant à la manière dont les événements se passent, je crois que le monde a toujours été semblable à lui-même, et qu'il n'a jamais cessé de renfermer dans son sein une égale masse de bien et de mal ; mais je crois aussi que ce bien et ce mal passaient d'un pays à l'autre, comme on peut le voir par les notions que nous avons de ces royaumes de l'antiquité, que la variation des mœurs rendait différents les uns des autres, tandis que le monde restait toujours immuable. La seule

différence, c'est que la masse du bien, qui d'abord avait été le partage des Assyriens, fut transportée aux Mèdes, puis aux Perses, d'où elle passe en Italie et à Rome ; et si, après la chute

de l'empire romain, il n'est sorti de ses ruines aucun empire durable, et qui ait réuni toutes les vertus comme dans un seul faisceau, cette masse du bien s'est répartie dans une foule de nations, qui en ont donné des preuves éclatantes. Tels furent le royaume de France, l'empire des Turcs et du Soudan ; tels sont aujourd'hui les peuples d'Allemagne, et, avant eux, ces fameux Sarrasins, qui ont exécuté de si grandes choses, et dont les conquêtes s'étendirent si loin lorsqu'ils eurent renversé l'empire d'Orient.

Dans ces différents empires qui ont remplacé les Romains depuis leur chute, ainsi que dans ces sectes diverses, on a vu et on voit encore cette vertu que l'on regrette et que l'on ne cesse d'honorer par, de véritables louanges. Celui qui naît au sein de ces États, et qui loue le passé plus que le présent, pourrait bien se tromper. Mais celui que l'Italie et la Grèce ont vu naître, et qui dans l'Italie n'est pas devenu ultramontain, ou Turc dans la Grèce, a raison de blâmer le siècle où il vit, et de louer les siècles qui se sont écoulés. Dans ces anciens temps, tout est plein d'actions merveilleuses ; tandis que dans les nôtres il n'y a rien qui puisse racheter la profonde misère, l'infamie et la honte où tout est plongé : époque désastreuse où l'on foule aux pieds la religion, les lois et la discipline, où tout est infecté de souillures de toute espèce. Et ces déportements sont d'autant plus hideux qu'ils sont le partage de ceux qui règnent, qui commandent aux hommes, et qui exigent qu'on les adore.

Mais pour en revenir à mon sujet, il semblerait que si le jugement des hommes peut errer dans la préférence qu'on donne au passé sur le présent, préférence qui n'est fondée que sur la connaissance imparfaite que nous avons des événements de l'antiquité, comparée à ce qui s'est passé sous nos yeux, les vieillards du moins devraient porter un jugement sain sur les temps de leur jeune âge et ceux de leur vieillesse, puisqu'ils les ont également observés par eux-mêmes. Cela serait vrai si tous les hommes, pendant la durée de leur vie, conservaient les mêmes

passions. Mais comme elles changent sans cesse, quoique les temps ne changent pas, la différence des affections et des goûts doit leur montrer les mêmes événements sous des points de vue différents, dans la décrépitude et dans la jeunesse. Si la vieillesse augmente la sagesse et l'expérience de l'homme, elle le dépouille de ses forces : il est impossible alors que ce qu'il aimait dans sa jeunesse ne lui semble pas fastidieux et mauvais en avançant en âge ; et, au lieu de s'en prendre à sa manière de voir, il aime mieux en accuser le temps.

D'ailleurs rien ne peut assouvir les désirs insatiables de l'homme ; la nature l'a doué de la faculté de vouloir et de pouvoir tout désirer ; mais la fortune ne lui permet que d'embrasser un petit nombre d'objets. Il en résulte dans le cœur humain un mécontentement continuel, et un dégoût des choses qu'il possède qui le porte à blâmer le temps présent, à louer le passé et à désirer l'avenir, lors même que ces désirs ne sont excités en lui par aucun motif raisonnable.

Peut-être mériterai-je que l'on me compte parmi ceux qui se trompent, si dans ces Discours je m'étends sur les louanges des anciens Romains, et si j'exerce ma censure sur le siècle où nous vivons. Certes, si la vertu qui régnait en ces temps, et si le vice qui souille tout de nos jours, n'étaient pas plus manifestes que la clarté du soleil, je parlerais avec plus de retenue, dans la crainte de partager l'erreur dont j'accuse les autres ; mais la chose est tellement évidente, qu'elle frappe tous les yeux.

J'oserai donc exposer sans détour ce que je pense de ces temps et des nôtres, afin que l'esprit des jeunes gens qui liront mes écrits puisse fuir l'exemple des uns et imiter les autres toutes les fois que la fortune leur en présentera l'occasion. C'est le devoir d'un honnête homme d'indiquer aux autres le bien que la rigueur du temps et de la fortune ne lui permet pas de faire lui-même, dans l'espoir que, parmi tous ceux qui sont capables

de le comprendre, il s'en trouvera un qui, chéri du ciel, pourra parvenir à l'opérer.

XXII : La liberté, source de la grandeur.

Quels furent les peuples que Rome eut à combattre, et avec quelle opiniâtreté ils défendirent leur liberté.

Rien ne rendit plus pénible aux Romains la conquête des peuples voisins, et d'une partie des contrées plus éloignées, que l'amour dont la plupart de ces peuples brûlaient alors pour la liberté. Ils la défendirent avec tant d'opiniâtreté, que jamais, sans le courage prodigieux des Romains, ils n'eussent été subjugués. Une foule d'exemples nous apprennent à quels dangers ils s'exposèrent pour la conserver ou la reconquérir, et quelles vengeances ils exercèrent contre ceux qui la leur avaient ravie. L'histoire nous instruit aussi des désastres auxquels l'esclavage expose les peuples et les cités.

Tandis que de nos jours il n'existe qu'à peine un seul pays qui puisse se vanter de posséder quelques villes qui ne soient point esclaves, dans l'antiquité toutes les contrées n'étaient peuplées pour ainsi dire que d'hommes entièrement libres. On n'a qu'à voir combien, à l'époque dont nous parlons, il existait de peuples de cette espèce, depuis les hautes montagnes qui séparent aujourd'hui la Toscane de la Lombardie, jusqu'à l'extrémité de l'Italie, tels que les Toscans, les Romains, les

Samnites, et une foule d'autres qui habitaient cette contrée, dans laquelle, suivant les historiens, il n'y eut jamais d'autres rois que ceux qui régnèrent à Rome, et Porsenna, roi des Toscans, dont on ne sait pas même comment s'éteignit la race. Mais on voit déjà que, lorsque les Romains allèrent mettre le siège devant Véies, la Toscane était libre, et chérissait tant sa liberté et abhorrait à un tel point le nom même de prince, que les

Véiens s'étant donné un roi pour la défense de leur ville, et ayant demandé l'appui des Toscans contre les Romains, on décida, après de longues délibérations, de ne leur prêter aucun appui tant qu'ils obéiraient à ce roi. On croyait qu'on ne devait pas défendre la patrie de ceux qui l'avaient déjà courbée sous le joug d'un maître.

On sent aisément d'où naît chez les peuples l'amour de la liberté, parce que l'expérience nous prouve que les cités n'ont accru leur puissance et leurs richesses que pendant qu'elles ont vécu libres. C'est une chose vraiment merveilleuse de voir à quel degré de grandeur Athènes s'éleva, durant l'espace des cent années qui suivirent sa délivrance de la tyrannie de Pisistrate. Mais, ce qui est, bien plus admirable encore, c'est la hauteur à laquelle parvint la république romaine, dès qu'elle se fut délivrée de ses rois. La raison en est facile à comprendre : ce n'est pas l'intérêt particulier, mais celui de tous qui fait la grandeur des États. Il est évident que l'intérêt commun n'est respecté que dans les républiques : tout ce qui peut tourner à l'avantage de tous s'exécute sans obstacle ; et s'il arrivait qu'une mesure pût être nuisible à tel ou tel particulier, ceux qu'elle favorise sont en si grand nombre, qu'on parviendra toujours à la faire prévaloir, quels que soient les obstacles que pourrait opposer le petit nombre de ceux qu'elle peut blesser.

Le contraire arrive sous un prince ; car, le plus souvent, ce qu'il fait dans son intérêt est nuisible à l'État, tandis que ce qui fait le bien de l'État nuit à ses propres intérêts : en sorte que, quand la tyrannie s'élève au milieu d'un peuple libre, le moindre inconvénient qui doit en résulter pour l'État, c'est que le progrès s'arrête, et qu'il ne puisse plus croître ni en puissance ni en richesse ; mais le plus souvent, ou, pour mieux dire, toujours, il arrive qu'il rétrograde. Et si le hasard voulait qu'il s'y élevât un tyran doué de quelques vertus, et qui, par son courage et son génie militaire, étendît au loin sa puissance, il n'en résulterait aucun avantage pour la république ; lui seul en retirerait tout le

fruit ; car il ne peut honorer aucun des citoyens courageux et sages qui gémissent sous sa tyrannie, s'il ne veut avoir à les redouter sans cesse. Il lui est impossible en outre, de soumettre et de rendre tributaires de la ville dont il est le tyran les États que ses armes ont conquis, parce qu'il ne lui sert de rien de rendre cette ville puissante : ce qui lui importe, c'est de semer la désunion, et de faire en sorte que chaque ville, que chaque province conquise, ne reconnaisse d'autre maître que lui ; il faut que ses conquêtes ne profitent qu'à lui seul et non à sa patrie.

Ceux qui voudront fortifier cette opinion d'une foule d'autres preuves n'ont qu'à lire le traité de Xénophon sur la tyrannie.

Il n'est donc pas étonnant que les peuples de l'antiquité aient poursuivi les tyrans avec tant d'animosité, qu'ils aient tant aimé à vivre libres, et que le nom même de la liberté ait joui auprès d'eux d'une si grande estime.

Quand Hiéronyme, petit-fils d'Hiéron, mourut à Syracuse, la nouvelle de son trépas ne se fut pas plutôt répandue parmi les troupes qui se trouvaient dans les environs de la ville, que l'armée commença à se soulever et à prendre les armes contre les meurtriers ; mais, lorsqu'elle entendit tout Syracuse retentir du cri de liberté, fléchi par ce nom seul, elle s'apaisa, étouffa le courroux qu'elle nourrissait contre les tyrannicides, et ne songea qu'à créer dans la ville un gouvernement libre.

Il ne faut pas non plus s'étonner que les peuples exercent des vengeances inouïes contre ceux qui se sont emparés de leur liberté. Les exemples ne me manqueraient pas ; mais je n'en rapporterai qu'un seul, arrivé à Corcyre, ville de la Grèce, dans le temps de la guerre du Péloponnèse. Cette contrée était divisée en deux factions : l'une favorisait les Athéniens, l'autre les Spartiates ; il en résultait que, d'une foule de cités divisées entre elles, une partie avait embrassé l'alliance de Sparte, l'autre celle

d'Athènes. Il arriva que la noblesse de Corcyre, obtenant le dessus, ravit au peuple sa liberté ; mais les plébéiens, secourus par les Athéniens, reprirent à leur tour la force, s'emparèrent de tous les nobles, et les renfermèrent dans une prison assez vaste pour les contenir tous, d'où ils les tiraient par huit ou dix à la fois, sous prétexte de les envoyer en exil dans diverses contrées, mais pour les faire réellement expirer dans les plus cruels supplices. Ceux qui restaient en prison, s'étant aperçus du sort qu'on leur réservait, résolurent, autant que possible, d'ô fuir cette mort sans gloire ; et, s'étant armés de tout es qu'ils purent trouver, ils attaquèrent ceux qui voulaient pénétrer dans leur prison, et leur en défendirent l'entrée.

Le peuple, étant accouru à ce tumulte, démolit le haut du bâtiment et les écrasa sous ses ruines.

Ce pays fut encore témoin de plusieurs faits semblables et non moins horribles, qui fournissent la preuve que l'on venge avec plus de fureur la liberté qui nous est ravie, que celle qu'on tente de nous ravir.

Lorsque l'on considère pourquoi les peuples de l'antiquité étaient plus épris de la liberté que ceux de notre temps, il me semble que c'est par la même raison que les hommes d'aujourd'hui sont moins robustes, ce qui tient, à mon avis, à notre éducation et à celle des anciens, aussi différentes entre elles que notre religion et les religions antiques. En effet, notre religion, nous ayant montré la vérité et l'unique chemin du salut, a diminué à nos yeux le prix des honneurs de ce monde. Les païens, au contraire, qui estimaient beaucoup la gloire, et y avaient placé le souverain bien, embrassaient avec transport tout ce qui pouvait la leur mériter. On en voit les traces dans beaucoup de leurs institutions, en commençant par la splendeur de leurs sacrifices, comparée à la modestie des nôtres, dont la pompe plus pieuse qu'éclatante n'offre rien de cruel ou de capable d'exciter le courage. La pompe de leurs cérémonies égalait

leur magnificence ; mais on y joignait des sacrifices ensanglantés et barbares, où une multitude d'animaux étaient égorgés : la vue continuelle d'un spectacle aussi cruel rendait les hommes semblables à ce culte. Les religions antiques, d'un autre côté, n'accordaient les honneurs divins qu'aux mortels illustrés par une gloire mondaine, tels que les fameux capitaines ou les chefs de républiques ; nôtre religion, au contraire, ne sanctifie que les humbles et les hommes livrés à la contemplation plutôt qu'à une vie active ; elle a, de plus, placé le souverain bien dans l'humilité, dans le mépris des choses de ce monde, dans l'abjection même ; tandis que les païens le faisaient consister dans la grandeur d'âme, dans la force du corps, et dans tout ce qui pouvait contribuer à rendre les hommes courageux et robustes. Et si notre religion exige que nous ayons de la force, c'est plutôt celle qui fait supporter les maux, que celle qui porte aux grandes actions.

Il semble que cette morale nouvelle a rendu les hommes plus faibles, et a livré le monde aux scélérats audacieux. Ils ont senti qu'ils pouvaient sans crainte exercer leur tyrannie, en voyant l'universalité des hommes disposés, dans l'espoir du paradis, à souffrir tous leurs outrages plutôt qu'à s'en venger.

On peut dire cependant que si le monde s'est énervé, si le ciel n'ordonne plus la guerre, ce changement tient plutôt sans doute à la lâcheté des hommes qui ont interprété la religion selon la paresse et non selon la vertu ; car s'ils avaient considéré qu'elle permet la grandeur et la défense de la patrie, ils auraient vu qu'elle veut également que nous aimions et que nous honorions cette patrie, et qu'il fallait ainsi que nous nous préparassions à devenir capables de la défendre.

Ces fausses interprétations, qui corrompent l'éducation, sont cause qu'on ne voit plus au monde autant de républiques que dans l'antiquité, et que, par conséquent, il n'existe plus de nos jours, autant qu'alors, d'amour pour la liberté. Je croirais

cependant que ce qui a le plus contribué à ces changements, c'est l'empire romain, dont les armes et les conquêtes ont renversé toutes les républiques et tous les États qui jouissaient d'un gouvernement libre ; et quoique cet empire ait été dissous, ses débris n'ont pu se rejoindre, ni jouir de nouveau des bienfaits de la vie civile, excepté sur quelques points de ce vaste empire.

Quoi qu'il en soit, les Romains rencontrèrent dans le monde entier toutes les républiques conjurées contre eux, et acharnées à la guerre et à la défense de leur liberté ; ce qui prouve que le peuple romain, sans le courage le plus rare et le plus élevé, n'aurait jamais pu les subjuguier. Et pour en donner un exemple, celui des Samnites me suffira : il est vraiment admirable. Tite-Live avoue lui-même que ces peuples étaient si puissants, et leurs armes si redoutables, qu'ils vinrent à bout de résister aux Romains jusqu'au temps du consul Papirius Cursor, fils du premier Papirius, c'est-à-dire pendant quarante-six ans, malgré leurs nombreux désastres, la ruine de presque toutes leurs villes, et les défaites sanglantes et réitérées qu'ils éprouvèrent dans leur pays : Quoi de plus merveilleux que de voir aujourd'hui, ce pays, jadis couvert de tant de villes-et rempli d'une population si florissante, changé presque en désert, tandis qu'alors ses institutions et ses forces l'auraient rendu invincible, si toute la puissance de Rome ne l'avait attaqué !

Il est facile de déterminer les causes de l'ordre qui régnait alors et celles de la confusion qui le remplaça : dans les temps passés, les peuples étaient libres, et aujourd'hui ils vivent dans l'esclavage. Ainsi que nous l'avons dit, toutes les cités, tous les États qui vivent sous l'égide de la liberté, en quelque lieu qu'ils existent, obtiennent toujours les plus grands succès : c'est là que la population est la plus nombreuse, parce que les mariages y sont plus libres, et que l'on en recherche davantage les liens ; c'est là que le citoyen voit naître avec joie des fils qu'il croit pouvoir nourrir, et dont il ne craint pas qu'on ravisse le patrimoine ; c'est là, surtout, qu'il est certain d'avoir donné le jour non à des

esclaves, mais à des hommes libres, capables de se placer, par leur vertu, à la tête de la république : on y voit les richesses multipliées de-toutes parts, et celles que produit l'agriculture, et celles qui naissent de l'industrie ; chacun cherche avec empressement à augmenter et à posséder les biens dont il croit pouvoir jouir après les avoir acquis. Il en résulte que les citoyens se livrent à l'envi à tout ce qui peut tourner à l'avantage de chacun en particulier et de tous en général, et que la prospérité publique s'accroît de jour en jour d'une manière merveilleuse.

XXIII : Éternité du monde.

Dans ce curieux chapitre, Machiavel s'oppose tacitement au dogme chrétien de la création.

Des changements de religion et de langage, joints aux désastres causés par les inondations et le fléau de la peste, effacent la mémoire des événements.

On a voulu, je crois, répondre aux philosophes qui prétendent que le monde existe de toute éternité, que si une antiquité aussi reculée était réelle, il faudrait que la mémoire des événements remontât au delà de cinq mille ans. Cette réponse serait bonne, si l'on ne voyait pas que le souvenir de ces événements s'éteint par des causes diverses, dont une partie provient des hommes, et l'autre du ciel. Celles qui dépendent des hommes sont les changements de religion et de langage. Quand une secte nouvelle, c'est-à-dire une nouvelle religion prend naissance, son premier soin est de chercher à étouffer l'ancienne, afin d'augmenter sa propre influence, et elle parvient facilement à l'éteindre quand les fondateurs de cette nouvelle secte parlent une langue différente.

Ces résultats sont frappants lorsqu'on examine la conduite qu'a tenue la religion chrétienne à l'égard du paganisme, en

abolissant toutes les institutions, toutes les cérémonies de cette religion, en effaçant jusqu'à la mémoire de son antique théologie. Il est vrai que le christianisme ne put détruire avec le même succès le souvenir des grands hommes qu'elle avait produits ; mais il faut l'attribuer à l'usage de la langue latine, qu'il lut dans la nécessité de conserver, ayant dû s'en servir pour écrire les préceptes de la nouvelle loi. Si les premiers chrétiens avaient pu écrire dans une langue différente, on ne saurait douter, en voyant tout ce qu'ils ont détruit, qu'il n'existerait plus aucun souvenir des événements passés.

Lorsqu'on lit les moyens employés par saint Grégoire et par les autres chefs de la religion chrétienne, on est frappé de l'acharnement avec lequel ils poursuivirent tout ce qui pouvait rappeler la mémoire de l'antiquité ; brûlant les écrits des poètes et des historiens, renversant les statues, et mutilant tout ce qui portait la marque des anciens temps.

Si une nouvelle langue avait favorisé ces ravages, quelques années auraient suffi pour tout faire oublier.

Il y a lieu de croire également que ce que la religion chrétienne a tenté de faire au paganisme, celui-ci l'avait fait aux religions qui existaient avant lui. Et, comme ces religions ont varié deux ou trois fois dans l'espace de cinq à six mille ans, on a dû perdre la mémoire des événements arrivés avant ces temps. S'il en est resté quelques traces, on les regarde comme des fables, et elles n'inspirent aucune confiance. C'est le sort qu'a éprouvé l'histoire de Diodore de Sicile, qui, quoiqu'elle rapporte les événements de quarante ou cinquante mille années, passe, comme je le pense moi-même, pour une chose mensongère.

Quant aux causes qui proviennent du ciel, ce sont les fléaux qui ravagent les nations, et réduisent à un petit nombre d'habitants certaines contrées de l'univers, tels que la peste, la famine et les inondations. Ce dernier fléau a les résultats les

plus désastreux, tant parce qu'il est plus universel que parce que ceux qui parviennent à échapper à ses ravages sont en général des montagnards grossiers, qui, n'ayant aucune connaissance de l'antiquité, ne peuvent en transmettre le souvenir à leurs descendants. Et si parmi eux quelque homme instruit du passé parvient à se sauver, on le verra cacher sa science, et l'altérer pour obtenir la considération, ou pour servir ses vues, de sorte qu'il ne restera à la postérité que le souvenir de ce qu'il aura écrit, et rien de plus.

Que ces déluges, ces famines, ces pestes aient plusieurs fois exercé leurs ravages, je ne crois pas qu'on puisse en douter, tant les diverses histoires sont pleines de pareils désastres, et tant il est naturel qu'ils arrivent ; la nature, en effet, ressemble à tous les corps simples, qui, lorsqu'ils renferment des humeurs superflues, les rejettent d'eux-mêmes et recouvrent ainsi la santé. Il en est de même dans le corps composé de la société humaine. Lorsque les nombreux habitants d'un empire surchargent tellement le pays qu'ils ne peuvent y trouver leur subsistance, ni aller ailleurs, parce que les autres lieux sont également remplis d'habitants ; lorsque la mauvaise foi et la méchanceté des hommes sont montées à leur dernier degré, il faut nécessairement que le monde soit purgé par un de ces trois fléaux, afin que les hommes, frappés par l'adversité, et réduits à un petit nombre, trouvent enfin une existence plus facile et redeviennent meilleurs.

Ainsi la Toscane, comme je l'ai dit ci-dessus, était déjà puissante, pleine de religion et de vertu ; elle possédait une langue et des coutumes nationales ; et tout fut englouti par la domination romaine ; il ne reste d'elle que la seule mémoire de son nom.

XXIV : L'infanterie, reine des batailles.

Machiavel n'est jamais las de redire que l'infanterie est le fondement de l'organisation militaire. L'autorité des Romains et l'exemple de l'ancienne discipline militaire doivent faire accorder plus d'estime à l'infanterie qu'à la cavalerie.

On peut évidemment prouver, par une foule de raisons et d'exemples, que les Romains, dans toutes leurs opérations militaires, faisaient plus de cas de leur infanterie que de leur cavalerie, et que c'est sur la première qu'ils fondaient tout l'emploi de leurs forces. Mille exemples viennent à l'appui de cette assertion, et particulièrement la conduite qu'ils tinrent à la bataille livrée aux latins dans les environs du lac Regillus. Déjà les Romains commençaient à ployer lorsque, pour secourir les leurs, ils firent mettre pied à terre à la cavalerie, et par ce moyen, ayant recommencé le combat, ils remportèrent la victoire. Il est donc manifeste que les Romains avaient plus de confiance dans leurs soldats, lorsqu'ils étaient à pied, que quand ils combattaient à cheval. Ils employèrent le même moyen dans beaucoup d'autres batailles, et ils trouvèrent, dans tous leurs plus grands dangers, que c'était un excellent remède.

Qu'on ne m'oppose pas le mot d'Annibal, qui, à la bataille de Cannes, s'apercevant que les consuls avaient fait mettre pied à terre à leur cavalerie, se mit à plaisanter sur cette mesure, en disant : « *Quam mallem victos mihi traderint equites* » ; c'est-à-dire : « J'aimerais mieux qu'ils me les livrassent tout liés. »

Cette opinion, quoique sortie de la bouche d'un des plus grands hommes de guerre qui aient existé, le cédera cependant, si l'on doit se rendre à quelque autorité, à celle de la république romaine et de tant de grands capitaines qu'elle vit naître en son sein, plutôt qu'au seul Annibal, et l'on pourrait encore en donner d'excellentes raisons sans recourir à des autorités. En effet, l'homme à pied peut se transporter dans une multitude de lieux

où le cheval ne peut pénétrer. On peut enseigner aux hommes à conserver leurs rangs et à les rétablir lorsqu'ils ont été rompus ; mais il est difficile d'apprendre aux chevaux à conserver l'ordre ; et lorsqu'une fois ils sont mis en déroute, il leur est impossible de se rallier. On trouve en outre, comme parmi les hommes, des chevaux qui ont peu de courage ; d'autres qui en ont trop. Souvent il arrive qu'un cheval courageux est monté par un lâche, et un cheval timide par un homme courageux ; disparité dont l'effet ordinaire est de ne produire aucun résultat, quand elle ne cause pas les plus grands désordres. Une infanterie bien réglée peut facilement mettre la cavalerie en désordre ; il est difficile à cette dernière de rompre l'infanterie.

Cette opinion est encore fortifiée, outre une foule d'exemples anciens et d'exemples modernes, par l'autorité de ceux qui ont exposé les règles des sociétés civiles, et qui, après avoir fait voir que dans le principe on commença à faire la guerre à cheval, parce que l'infanterie n'était point encore établie, ajoutent qu'elle ne fut pas plutôt organisée, que l'on connut combien elle était plus utile que la cavalerie. Ce n'est pas que les chevaux ne soient nécessaires dans une armée, ou pour faire des découvertes, ou pour parcourir et dévaster le pays ou pour poursuivre l'ennemi dans sa fuite, et pour s'opposer à la cavalerie des adversaires. Mais le fondement et le nerf des armées, ce que l'on doit le plus estimer, c'est l'infanterie.

Parmi les grandes erreurs des princes italiens qui ont rendu l'Italie esclave des étrangers, il n'en est pas de plus funeste que celle d'avoir attaché peu d'importance à ce système, et d'avoir mis toute leur étude à favoriser les troupes à cheval. Ce désordre a pris sa source et dans la perversité des chefs et dans l'ignorance de ceux qui gouvernaient l'État. En effet ; la milice italienne, depuis vingt-cinq ans environ, s'est trouvée réduite à un petit nombre d'hommes sans patrie, semblables à des chefs d'aventuriers, qui cherchèrent dès lors à soutenir leur considération en restant sous les armes tandis que les princes étaient

désarmés. Comme on ne pouvait leur payer continuellement une troupe considérable de fantassins, qu'ils n'avaient pas d'ailleurs de sujets propres à cet usage, et qu'un petit nombre n'aurait pu leur donner de considération, ils préférèrent entretenir une certaine quantité de cavalerie, parce que deux ou trois cents chevaux qu'on payait à un condottiere le maintenaient dans tout son crédit, et que la dépense n'était pas assez forte pour que ceux qui gouvernaient l'État ne pussent y subvenir. Les condottieri, pour venir plus aisément à bout de leurs projets et conserver leur prépondérance, atténuèrent autant qu'il dépendit d'eux, la réputation et l'utilité de l'infanterie, pour accroître celle de leur cavalerie, et ils poussèrent si loin sur ce point le renversement des idées, qu'à peine on voyait dans les armées les plus considérables quelques faibles corps de fantassins. Cet usage, joint à d'autres désordres qui s'y mêlèrent, affaiblit tellement la milice italienne, que cette contrée a été facilement foulée aux pieds par tous les peuples d'outre-monts.

Rome nous offre un autre exemple qui prouve à quel point on se trompe en estimant la cavalerie plus que l'infanterie.

Les Romains assiégeaient Sora ; un gros de cavaliers étant sorti de la ville pour attaquer le camp, le maître de la cavalerie romaine sortit à leur rencontre avec ses troupes, et, les ayant attaqués de front, le sort voulut que, du premier choc, le commandant fût tué de chaque côté : les troupes, restées sans chefs, n'en continuèrent pas moins le combat ; mais les Romains, pour vaincre leurs adversaires, mirent pied à terre, ce qui obligea ceux d'entre les ennemis qui voulurent se défendre à prendre le même parti, et toutefois les Romains demeurèrent vainqueurs.

Il est impossible de trouver un exemple qui démontre plus victorieusement que la force des fantassins l'emporte sur celle des cavaliers ; car, si dans d'autres affaires les consuls faisaient mettre pied à terre à la cavalerie, c'était pour venir au secours de l'infanterie qui souffrait et qui avait besoin de renfort ; au

lieu que dans cette circonstance ils descendirent, non pour secourir l'infanterie ou pour attaquer des fantassins ennemis, mais, combattant à cheval contre des adversaires à cheval, ils jugèrent que ne pouvant les vaincre de cette manière, ils parviendraient plus facilement à en triompher en mettant pied à terre.

Je veux conclure de cet exemple qu'une infanterie bien organisée ne peut être vaincue, sans de grandes difficultés, que par une autre infanterie.

Crassus et Marc-Antoine s'avancèrent de plusieurs journées dans l'intérieur de l'empire des Parthes avec un petit nombre de cavaliers et une infanterie assez considérable ; ils avaient devant eux une quantité innombrable de cavaliers Parthes ; Crassus y périt avec une partie de son armée ; Marc-Antoine en sortit par son courage. Néanmoins, au milieu de ces désastres de Rome, on vit encore combien l'infanterie l'emportait sur la cavalerie. Dans ce pays, ouvert de toutes parts, où les montagnes sont rares, les fleuves plus rares encore, la mer éloignée, où l'on ne rencontre aucune ressource, Marc-Antoine, au jugement même des Parthes, surmonta par sa valeur toutes les difficultés, et jamais leur cavalerie n'osa l'attaquer, retenue par la bonne contenance de son armée. Si Crassus succomba, un lecteur attentif demeurera persuadé qu'il fut plutôt trompé que vaincu ; jamais, en effet, même au milieu de sa plus grande détresse, les Parthes n'osèrent l'assaillir ; mais, voltigeant sans cesse sur ses flancs, interceptant ses vivres, le berçant de promesses qu'ils ne tenaient jamais, ils le conduisirent ainsi aux plus funestes extrémités.

Peut-être aurais-je plus de difficulté à prouver combien la force de l'infanterie l'emporte sur celle de la cavalerie, si une foule d'exemples modernes ne rendaient cette vérité incontestable. On a vu à Novare neuf mille Suisses, et je les ai déjà cités, ne pas craindre d'affronter dix mille cavaliers et autant de fan-

tassins, et les mettre en déroute, attendu que les chevaux ne pouvaient leur nuire, et qu'ils faisaient peu de cas des fantassins, troupe mal disciplinée et formée en grande partie de Gascons. On a vu encore vingt-six mille Suisses aller, au-dessus de Milan, à la rencontre du roi de France Français 1er, qui avait avec lui vingt mille chevaux, quarante mille hommes d'infanterie et cent pièces de canon ; et, s'ils ne demeurèrent pas vainqueurs comme à Novare, ils combattirent deux jours entiers avec le plus grand courage ; et lorsqu'ils eurent été vaincus, la moitié d'entre eux parvinrent à se sauver.

Marcus Attilius Regulus eut assez de confiance en son infanterie pour soutenir, seul avec elle, non seulement le choc des chevaux numides, mais même celui des éléphants ; et si le succès ne couronna pas son audace, ce n'est pas que la valeur de ses troupes ne fût assez grande pour lui donner la certitude de surmonter tous les obstacles. Je répète donc que, pour vaincre une infanterie bien disciplinée, il faut lui en opposer une autre mieux disciplinée encore, sinon on court à une mine manifeste.

Du temps de Filippo Visconti, duc de Milan, environ seize mille Suisses descendirent en Lombardie. Le duc envoya, pour s'opposer à leur descente, le comte Carmignuola, qui commandait alors ses armées, avec un millier de chevaux et quelques fantassins. Ce chef, peu instruit de la manière de combattre de ses ennemis, alla à leur rencontre à la tête de sa cavalerie, persuadé qu'il les mettrait en fuite sans difficulté, mais il les trouva immobiles à leur rang ; et après avoir perdu une partie des effectifs il fut contraint de se retirer. Comme c'était un homme du plus rare courage, et que, dans les circonstances nouvelles, il savait prendre un parti non usité encore, il réunit d'autres troupes et marcha de nouveau contre les Suisses ; arrivé en leur présence, il fit mettre pied à terre à ses hommes d'armes, et, les ayant placés en tête de son infanterie, il entourra les Suisses de tous les côtés, et ne leur laissa aucun espoir de salut, parce que les hommes d'armes de Carmignuola, descendus de leurs che-

vaux et couverts de fortes armures, pénétrèrent sans peine dans les rangs des Suisses sans éprouver de pertes ; et une fois qu'ils y furent entrés, ils purent aisément massacrer leurs ennemis ; de manière que, de toute cette armée, il n'échappa à la mort que le petit nombre de ceux que l'humanité de Carmignuola prit sous sa protection.

Je suis convaincu que beaucoup de personnes connaissent toute la différence qui existe entre la force et l'utilité. de ces deux armes ; mais le malheur de nos temps est tel, que ni l'exemple des anciens, ni ceux des modernes, ni l'aveu même de nos erreurs, ne suffisent à guérir nos princes de leur aveuglement, et à les convaincre que s'ils veulent rendre la réputation aux troupes d'une province ou d'un État, il est nécessaire de rétablir les antiques institutions, de les maintenir en vigueur, d'étendre leur influence, et de leur donner la vie, s'ils veulent qu'à leur tour elles assurent leur réputation et leur existence. Comme ils ne font que s'écarter sans cesse de cette route, ils s'éloignent en même temps de toutes les mesures que nous avons précédemment indiquées : d'où il résulte que les conquêtes, loin de contribuer à la grandeur des États, ne sont pour eux qu'un nouveau fardeau.

XXV : Salus patriae suprema lex esto.

La patrie doit se défendre par la honte ou par la gloire et, dans l'un et l'autre cas, elle est bien défendue.

Le consul et l'armée romaine, ainsi que je viens de le dire, se trouvaient assiégés par les Samnites, qui leur proposèrent les conditions les plus ignominieuses, entre autres de les faire passer sous le joug, et de les renvoyer à Rome, après les avoir désarmés. A ces propositions, les consuls restèrent frappés d'étonnement, et toute l'armée tomba dans le désespoir ; mais Lucius Lentulus, l'un des lieutenants, représenta qu'il ne pensait

pas qu'on pût rejeter un parti auquel était attaché le salut de la patrie, puisque l'existence de Rome reposait sur celle de l'armée ; qu'il fallait donc la sauver à tout prix ; que la patrie est toujours bien défendue, de quelque manière qu'on la défende, soit par la gloire, soit par la honte, qu'en préservant l'armée de sa perte, Rome serait toujours à temps d'effacer son ignominie, mais qu'en ne la sauvant point, encore qu'on mourût glorieusement, Rome et la liberté étaient également perdues. Le conseil de Lentulus fut suivi.

Ce fait est digne d'attention et mérite de servir de règle à tout citoyen qui serait appelé à donner des conseils à sa patrie. Partout où il faut délibérer sur un parti d'où dépend uniquement le salut de l'État, il ne faut être arrêté par aucune considération de justice ou d'injustice, d'humanité ou de cruauté, de gloire ou d'ignominie, mais, rejetant tout autre parti, ne s'attacher qu'à celui qui le sauve et maintient sa liberté.

Les Français ont toujours imité cette conduite, et dans leurs actions et dans leurs discours, pour défendre la majesté de leurs rois et la puissance de leur royaume ; ils ne peuvent entendre dire patiemment que tel parti est ignominieux pour leur roi. Le roi, disent-ils, ne saurait être exposé à la honte, quel que soit le parti qu'il prenne, soit dans la bonne, soit dans la mauvaise fortune, parce que, vainqueur ou vaincu, ses résolutions sont toujours d'un roi.

Lettre à Vettori

Dans cette lettre célèbre, Machiavel décrit son existence à l'Albergaccio, sa petite propriété de Sant'Andréa in Pereussina, à quatre ou cinq lieues au sud-ouest de Florence, près de San-Casciano.

MAGNIFIQUE AMBASSADEUR,

Tarde non furon mai grazie divin. Je dis cela parce que je craignais d'avoir, non pas perdu, mais égaré vos bonnes grâces ; vous aviez été si longtemps sans m'écrire que je ne pouvais en imaginer les raisons. J'attachais peu d'importance, il est vrai, à toutes celles qui me passaient par la tête ; j'avais peur seulement qu'on ne vous eût écrit que j'étais un mauvais ménager de vos lettres, et que cela ne vous eût décidé à rompre toute correspondance ; j'étais certain cependant qu'à l'exception de Filippo et de Paolo, je ne les avais montrées à personne. J'ai été tout ranimé par votre dernière, du 23 du mois passé. J'ai bien du plaisir à voir avec quelle tranquillité d'esprit vous traitez les affaires. Je vous engage à continuer : quiconque abandonne ses aises pour les aises d'autrui perd les siennes sans qu'on lui en sache aucun gré. Et puisque la fortune veut se mêler de tout il faut la laisser faire, se tenir en repos, ne lui causer aucun embarras, et attendre qu'elle permette aux hommes d'agir un peu : alors vous pourrez prendre plus de peine, surveiller davantage ce qui se passe ; alors vous me verrez quitter la campagne et venir vous dire : Me voilà. En attendant, pour vous rendre une grâce pareille à celle que j'ai reçue de vous, je ne puis que vous dire dans cette lettre le genre de vie que je mène : et si vous jugez qu'elle vaille la vôtre, je consens avec un véritable plaisir à la poursuivre.

J'habite donc ma villa, et depuis les derniers malheurs que j'ai éprouvés, je ne crois pas, en tout, avoir été vingt jours à Florence. Jusqu'à présent, je me suis amusé à tendre de ma main des pièges aux grives ; me levant avant le jour, je disposais mes gluaux, et j'allais chargé d'un paquet de cages sur le dos, semblable à Geta lorsqu'il revient du port chargé des livres d'Amphitryon. Je prenais ordinairement deux grives, mais jamais plus de sept. C'est ainsi que j'ai passé tout le mois de septembre. Cet amusement, tout sot qu'il est, m'a enfin manqué, à mon grand regret ; et voici comment j'ai vécu depuis ; je me lève avec le soleil, je vais dans un de mes bois que je fais couper. J'y demeure deux heures à examiner l'ouvrage qu'on a fait la veille, et à m'entretenir avec les bûcherons, qui ont toujours quelque maille à partir, soit entre eux, soit avec leurs voisins. J'aurais à vous dire sur ce bois mille belles choses qui me sont arrivées, soit avec Frosino de Panzano, soit avec d'autres qui en voulaient. Frosino, particulièrement, avait envoyé chercher une certaine quantité de cataste sans m'en rien dire, et, lorsqu'il s'agit de payer, il voulut me retenir dix livres qu'il prétendait m'avoir gagnées, il y a quatre ans, en jouant à cricca, chez Antonio Guicciardini. Je commençai d'abord par faire le diable ; je voulais m'en prendre au voiturier qui était allé le chercher, comme à un voleur ; mais Giov. Machiavelli s'interposa dans cette affaire, et nous remit d'accord. Battista Guicciardini, Filippo Ginori, Tommaso del Bene, et quelques autres personnes m'en prirent chacun une catasta, lorsque nous avons eu ces grands vents du nord. Je promis à tous, et j'en envoyai une à Tommaso, qui en transporta la moitié à Florence, parce qu'il s'y trouvait avec sa femme, sa servante et ses enfants pour la recevoir ; on aurait dit le Gaburro lorsque avec ses garçons il vient le jeudi pour assommer un bœuf. M'étant alors aperçu qu'il n'y avait rien à gagner, j'ai annoncé aux autres qu'il ne me restait plus de bois ; ils en ont tous fait la moue, surtout Battista, qui met ce refus au nombre de ses plus grandes mésaventures d'État.

Lorsque je quitte le bois, je me rends auprès d'une fontaine, et de là à mes gliaux, portant avec moi, soit le Dante, soit Pétrarque, soit un de ces poètes appelés mineurs, tels que Tibulle, Ovide, et autres. Je lis leurs plaintes passionnées et leurs transports amoureux ; je me rappelle les miens, et je jouis un moment de ce doux souvenir. Je vais ensuite à l'hôtellerie qui est située sur le grand chemin, je cause avec les passants, je leur demande des nouvelles de leur pays, j'apprends un grand nombre de choses, et j'observe la diversité qui existe entre les goûts et les imaginations de la plupart des hommes. Sur ces entrefaites, arrive l'heure du dîner, je mange cri famille le peu de mets que me fournissent ma Pauvre petite villa et mon chétif patrimoine. Le repas fini, je retourne à l'hôtellerie ; j'y trouve ordinairement l'hôte ; un bouclier, un meunier et deux chausfourniers ; je m'encanaille avec eux tout le reste de la journée, jouant à cricca, à tric-trac, il s'élève mille disputes, aux emportements se joignent les injures, et le plus souvent c'est pour un liard que nous nous échauffons, et que le bruit de nos querelles se fait entendre jusqu'à San-Casciano.

C'est ainsi que, plongé dans cette vulgaire existence, je tâche d'empêcher mon cerveau de se moisir, je donne ainsi carrière à la malignité de la fortune qui me poursuit ; je suis satisfait qu'elle ait pris ce moyen de me fouler aux pieds, et je veux voir si elle n'aura pas honte de me traiter toujours de la sorte. Le soir venu, je retourne chez moi, et j'entre dans mon cabinet, je me dépouille, sur la porte, de ces habits de paysan, couverts de poussière et de boue, je me revêts d'habits de cour, ou de mon costume, et, habillé décemment, je pénètre dans le sanctuaire antique des grands hommes de l'antiquité ; reçu par eux avec bonté et bienveillance, je me repais de cette nourriture qui seule est faite pour moi, et pour laquelle je suis né. Je ne crains pas de m'entretenir avec eux, et de leur demander compte de leurs actions. Ils me répondent avec bonté, et pendant quatre heures j'échappe à tout ennui, j'oublie tous mes chagrins, je ne crains plus la pauvreté, et la mort ne saurait m'épouvanter ; je me

transporte en eux tout entier. Et comme le Dante a dit : Il n'y a point de science si l'on ne retient ce qu'on a entendu, j'ai noté tout ce qui dans leurs conversations, m'a paru de quelque importance, j'en ai composé un opuscule de Principatibus, dans lequel j'aborde autant que je puis toutes les profondeurs de mon sujet, recherchant quelle est l'essence des principautés, de combien de sortes il en existe, comment on les acquiert, comment on les maintient, et pourquoi on les perd ; et si mes rêveries vous ont plu quelquefois, celle-ci ne doit pas vous être désagréable ; elle doit surtout convenir à un prince, et spécialement à un prince nouveau : voilà pourquoi je dédie mon ouvrage à la magnificence de-Giuliano. Filippo Casavecchia l'a vu ; il pourra vous rendre compte de la chose en elle-même, et des discussions que nous avons eues ensemble ; toutefois je m'amuse encore à l'augmenter et à le polir.

Vous voudriez, magnifique ambassadeur, que j'abandonne ma manière de vivre pour venir partager la vôtre, je le ferai certainement ; je ne suis retenu en ce moment que par certaines petites affaires personnelles qui seront finies d'ici à six semaines. Ce qui me tient aussi en suspens, c'est que les Soderini sont à Rome, et que si je venais, je serais forcé de les visiter et de leur parler. J'aurais tout lieu de craindre qu'à mon retour, au lieu de mettre pied à terre chez moi, on ne rue fît descendre chez le Bargello ; car, bien que ce gouvernement soit assis sur les fondements les plus solides, et jouisse de la plus profonde sécurité, cependant, comme il, est récemment établi, tout doit lui être suspect, et il ne manque pas d'importants qui, pour paraître semblables à Paulo Bertini, se feraient valoir à mes dépens, et me laisseraient me tirer d'affaire comme je pourrais. Je vous en prie, délivrez-moi de cette crainte, et je viendrai vous rejoindre au temps marqué, sans que rien ne m'en empêche.

J'ai parlé avec Filippo de mon opuscule, pour savoir s'il était bien de le publier ou de ne pas le publier, et, dans le premier cas, s'il conviendrait de le porter moi-même ou de vous

l'envoyer. En ne le publiant pas, j'ai à craindre non seulement que Giuliano ne le lise pas, mais que cet Ardinghelli ne se fasse honneur auprès de lui de mes dernières fatigues. C'est le besoin auquel je suis en butte qui me force à le publier ; car je me consume, et je ne puis rester longtemps encore dans la même position sans que la pauvreté me rende l'objet de tous les mépris. Ensuite je voudrais bien que ces seigneurs Médicis commencent à m'employer, dussent-ils d'abord ne me faire que retourner des pierres ; si je parvenais une fois à me concilier leur bienveillance, je ne pourrais me plaindre que de moi ; quant à mon ouvrage, s'ils prenaient la peine de le lire, ils verraient que je n'ai employé ni à dormir ni à jouer les quinze années que j'ai consacrées à l'étude des affaires de l'État. Chacun devrait tenir à se servir d'un homme qui a depuis longtemps acquis de l'expérience. On ne devrait pas non plus douter de ma fidélité car si jusqu'à ce jour je l'ai scrupuleusement gardée, ce n'est point aujourd'hui que j'apprendrais à la trahir celui qui a été probe et honnête homme pendant quarante-trois ans (et tel est aujourd'hui mon âge) ne peut changer de nature, et le meilleur garant que je puisse donner de mon honneur et de ma probité, c'est mon indigence.

Je désirerais donc que vous m'écriviez ce que vous pensez sur cette matière ; et je me recommande à vous. Sis felix.

N. MACHIAVEL.

Florence le 10 décembre 1513.

Très plaisante nouvelle du démon qui prit femme

Voici ce qu'on lit dans les anciennes chroniques de Florence : (; a très saint homme, dont la vie à cette époque édifiait tout le monde, raconte que, plongé un jour dans ses pieuses méditations, il vit, grâce à ses prières, que la plupart des âmes des malheureux mortels qui mouraient dans la disgrâce de Dieu, et qui se rendaient en enfer, se plaignaient toutes, ou du moins en grande partie, de n'être condamnées à cette éternelle infortune que pour avoir pris femme. Minos et Rhadamante, ainsi que les autres juges d'enfer, ne pouvaient trop s'étonner de ces plaintes, et ne voulaient point croire que les calomnies dont les damnés accablaient le sexe féminin eussent le moindre fondement ; cependant, comme ces reproches se répétaient chaque jour, ils en firent rapport à Pluton, qui décida que tous les princes de l'enfer se rassembleraient pour examiner mûrement cette affaire, et délibérer sur le parti le plus propre à en découvrir la fausseté ou à en démontrer l'évidence ; en conséquence, le conseil ayant été convoqué, Pluton s'exprima en ces termes :

« Mes très chers amis, quoique je sois le maître de cet empire par une disposition céleste et la volonté irrévocable du Destin, et que par conséquent je ne puisse être soumis au jugement ni de Dieu ni des hommes, cependant, comme la plus grande preuve de sagesse que sauraient donner ceux qui peuvent tout est de se soumettre aux lois, et de s'appuyer sur le conseil d'autrui, j'ai résolu de vous consulter aujourd'hui sur la conduite que je dois tenir dans une affaire qui pourrait être honteuse pour cet empire. En effet, les âmes de tous les hommes qui arrivent dans notre royaume disent dans leurs plaintes que les femmes en sont cause, et comme cela me paraît hors de toute croyance, je crains, si nous rendons notre jugement d'après ces

plaintes, qu'on ne nous taxe de trop de cruauté, et si nous ne le rendons pas, qu'on ne nous regarde comme trop peu sévères et trop peu amateurs de la justice. Et comme de ces manières d'agir, l'une est le défaut des hommes légers, l'autre, celui des hommes injustes, et que nous voulons éviter les inconvénients qui pourraient résulter de l'une et de l'autre, n'en ayant point trouvé le moyen, nous vous avons fait appeler en notre présence, afin que vous nous aidiez de vos conseils, et que cet empire qui, par le passé, a toujours subsisté sans honte, vive également sans honte à l'avenir. »

Le cas parut, à chacun des princes de l'enfer, de la plus grande importance, et digne d'un examen approfondi ; mais si tous étaient d'accord sur la nécessité de découvrir la vérité, tous différaient sur les moyens. Ceux-ci voulaient que l'on envoyât l'un d'entre eux dans le monde, sous une forme humaine, afin de savoir par lui-même ce qui en était ; ceux-là, qu'on y en envoyât plusieurs. Les uns pensaient qu'il était inutile de prendre tant de peine, et qu'il suffirait d'obliger quelques âmes à confesser la vérité à force de tourments variés : cependant, comme la majorité penchait pour que l'on envoyât un démon, on s'arrêta enfin à ce parti ; mais personne ne se souciant de prendre volontairement sur soi une pareille entreprise, on décida de s'en rapporter au sort. Il tomba sur l'archidiabole Belphégor qui avant d'avoir été précipité dit ciel était archange. Quoique peu disposé à se charger de ce fardeau, il se soumit toutefois à l'ordre de Pluton, et se prépara à exécuter ce que l'assemblée venait d'arrêter. Il s'obligea à suivre exactement et de tous points les conditions qui avaient été solennellement convenues entre eux. Voici en quoi elles consistaient : on devait donner immédiatement à celui auquel cette commission serait confiée une somme de cent mille ducats, avec laquelle il devait venir dans ce monde sous une forme humaine, y prendre femme, vivre pendant dix ans avec elle, feindre au bout de ce temps de mourir, revenir en enfer, et rendre compte à ses supérieurs, par sa propre expérience, des Inconvénients et des désagréments du mariage. Il fut con-

venu, en outre, que durant ce laps de temps il serait exposé à toutes les incommodités et à tous les maux auxquels les hommes sont sujets, et qu'entraînent à leur suite la pauvreté, la prison, les maladies et toutes les autres infortunes, à moins qu'il ne parvînt à les éviter par son adresse ou son esprit.

Belphégor, ayant donc accepté les conditions et l'argent, s'en vint dans le monde, et accompagné d'une suite brillante de valets et de gens à cheval, il entra dans Florence de la manière la plus honorable. Il avait fait choix de cette ville entre toutes les autres, parce qu'elle lui parut plus indulgente pour ceux qui aiment à faire valoir leur argent par l'usure. Ayant pris le nom de Roderigo di Castiglio, il loua une maison dans le quartier d'Ognissanti. Pour qu'on ne pût découvrir qui il était, il sema le bruit qu'il avait quitté l'Espagne tout jeune encore pour se rendre en Syrie, et que c'était à Alep qu'il avait gagné tout ce qu'il possédait ; qu'il était parti de ce pays pour venir en Italie, afin de se marier dans une contrée plus humaine, plus civilisée, et plus conforme à sa manière de penser.

Roderigo était un très bel homme, qui paraissait âgé d'une trentaine d'années ; le bruit de ses richesses se répandit en peu de jours toutes ses actions dénotaient un caractère doux et généreux aussi beaucoup de nobles citoyens qui avaient des filles et peu d'argent s'empressèrent de les lui offrir. Parmi toutes celles qui lui furent présentées, Roderigo fit choix de la plus belle, que l'on nommait Honesta, et qui était fille d'Amerigo Donati ; ce dernier avait en outre trois autres filles presque en âge d'être mariées, et trois fils déjà hommes faits. Quoique de la première noblesse, et jouissant dans Florence de la meilleure réputation, toutefois Amerigo était très pauvre, eu égard à sa nombreuse famille et à sa condition. Roderigo fit des noces splendides et magnifiques, et ne négligea rien de tout ce que l'on exige en pareilles circonstances ; car, au nombre des obligations qui lui avaient été imposées au sortir de l'enfer, se trouvait celle d'être soumis à toutes les passions humaines. Il se

plut aux honneurs et aux pompes du monde, et attacha du prix aux louanges des hommes, ce qui le jeta dans -de grandes prodigalités. D'un autre côté, il n'eut pas demeuré longtemps avec Madame Honesta, qu'il en devint éperdument amoureux, et qu'il ne pouvait plus vivre lorsqu'il la voyait triste ou ennuyée.

Avec sa noblesse et sa beauté, Madame Honesta avait apporté dans la maison de Roderigo un orgueil si démesuré, que Lucifer n'en eut jamais un pareil. Roderigo, qui pouvait comparer l'un et l'autre, regardait celui de sa femme comme infiniment supérieur ; mais il devint plus grand encore lorsqu'elle s'aperçut de l'amour que son mari ressentait pour elle ; croyant en être de tout point l'absolue maîtresse, elle lui donnait ses ordres sans égard et sans pitié, et s'il lui refusait quelque chose, elle ne balançait pas à l'accabler de reproches et d'injures. Tout cela était pour le pauvre Roderigo la source des chagrins les plus vifs. Toutefois, par considération pour son beau-père, pour ses frères, pour sa famille, pour les devoirs du mariage et l'amour qu'il portait à sa femme, il prenait son mal en patience. Je ne parlerai pas des dépenses considérables qu'il faisait pour l'habiller à la mode, lui donner de nouvelles parures, attendu que dans notre cité on a l'habitude de changer assez fréquemment ; mais pressé par ses importunités, il fut obligé, pour vivre sans noise avec elle, d'aider son beau-père à marier ses autres filles : nouveau gouffre où s'engloutit une portion de ses richesses.,

Bientôt après, pour conserver la paix du ménage, il fallut envoyer un des frères de sa femme dans le Levant, avec des marchandises, ouvrir à l'autre, dans Florence, une boutique de batteur d'or : opérations dans lesquelles il vit passer la majeure partie de sa fortune.

Ce n'est pas tout : lorsque venait le carnaval ou la Saint-Jean, époque où toute la ville se met en fête, et où les citoyens nobles et riches se font réciproquement les honneurs de chez

eux, en s'invitant à des repas splendides, Madame Honesta, qui ne voulait pas paraître ait-dessous des autres dames, exigeait que son Roderigo se distinguât par sa magnificence. Les raisons que j'ai déjà rapportées lui faisaient tout supporter avec beaucoup de patience ; et il n'en aurait ressenti aucune peine, quoique la charge fût bien lourde, s'il en avait vu naître la paix de sa maison et s'il avait pu attendre tranquillement le moment de sa ruine. Mais il éprouva tout le contraire ; car aux dépenses insupportables se joignirent les humeurs plus insupportables encore de sa femme : aussi n'y avait-il dans la maison ni valet ni servante, qui, au bout de quelques jours, pût se décider à y rester plus longtemps. Il en résultait pour Roderigo les inconvénients les plus graves, il ne pouvait garder un domestique sur la fidélité duquel il pût compter et qui prît à cœur ses intérêts. Les diables mêmes qu'il avait amenés avec lui, et qui faisaient partie de sa maison, imitèrent les autres, et aimèrent mieux revenir briller en enfer que de vivre dans ce monde sous les ordres d'une pareille femme.

Au milieu de cette vie tumultueuse et agitée, Roderigo, grâce à ses prodigalités désordonnées, ayant mangé tout l'argent qu'il avait en réserve, commença à vivre sur l'espoir des rentrées qu'il attendait du ponant et du levant. Comme il jouissait encore d'un excellent crédit, il se mit à emprunter pour faire honneur à ses affaires ; mais ayant été obligé de recourir à un grand nombre de prêteurs, il fut bientôt connu de tous ceux qui exerçaient ce métier sur la place. Il n'y avait que fort peu de temps qu'il avait eu recours à cet expédient, lorsque tout à coup on reçut du Levant la nouvelle que l'un des frères de Madame Honesta avait perdu au jeu tout l'avoir de Roderigo, et que l'autre, revenant sur un vaisseau chargé de marchandises qu'il avait négligé de faire assurer, avait fait naufrage, et s'était perdu corps et biens. A peine ce bruit se fut-il répandu, que tous les créanciers de Roderigo tinrent une assemblée ; ils le soupçonnaient bien d'être ruiné ; mais ne pouvant encore s'en assurer, attendu que l'échéance de ses billets n'était point arrivée, ils

convinrent entre eux de l'observer adroitement, afin qu'il ne pût, aussitôt dit que fait, se sauver en cachette.

Roderigo, de son côté, ne voyant aucun remède à son mal, et sachant à quoi les lois de l'enfer le contraignaient, pensa à fuir à tout prix ; un beau matin il monta donc à cheval et sortit par la porte de Prato, voisine de sa demeure. On ne se fut pas plutôt aperçu de sa fuite, que le bruit s'en répandit parmi ses créanciers, qui s'adressèrent soudain aux magistrats et qui, non seulement mirent les huissiers aux trousses du fugitif, mais le poursuivirent eux-mêmes en tumulte.

Roderigo, quand on apprit sa fuite, était à peine à un mille de la ville ; de sorte que se voyant dans un mauvais pas, il prit le parti, pour fuir plus secrètement, de quitter le grand chemin, et de chercher fortune à travers champs : mais les nombreux fossés dont le pays est coupé retardaient infiniment sa marche. Voyant alors qu'il lui était impossible d'aller à cheval, il se mit à se sauver à pied, laissant sa monture sur la route ; et après avoir longtemps marché à travers les vignes et les roseaux qui couvrent la contrée, il arriva près de Peretola, à la maison de Giammatteo del Bricca, l'un des laboureurs de Giovanni del Bene ; heureusement il trouva Giammatteo qui revenait au logis pour donner à manger à ses bœufs ; il se recommanda à lui, et promit, s'il le sauvait de, ceux qui le poursuivaient pour le faire mourir en prison, de le rendre riche à jamais, et de lui en donner à son départ une marque si évidente, qu'il ne pourrait se refuser d'y croire ; lui permettant, s'il manquait à sa parole, de le livrer lui-même aux mains de ses ennemis. Quoique paysan, Giov. Matteo ne manquait pas de finesse ; jugeant qu'il ne risquait rien, il promit de sauver Roderigo, et l'ayant fait monter sur un tas de fumier, il le recouvrit avec des roseaux et d'autres broussailles qu'il avait ramassés pour faire du feu.

A peine Roderigo avait-il fini de se cacher, que ceux qui le poursuivaient arrivèrent ; mais quelques menaces qu'ils fissent

à Ciov. Matteo, ils ne purent arracher de lui l'aveu qu'il l'eût aperçu. Ils poussèrent donc plus loin, et après avoir cherché vainement toute la journée et le lendemain, ils s'en revinrent à Florence accablés de fatigue.

Cependant tout bruit ayant cessé, Giov. Matteo tira Roderigo de sa cachette, et le somma de tenir sa parole.

« Frère, lui dit ce dernier, tu m'as rendu un bien grand service, et je veux à tout prix t'en témoigner ma reconnaissance ; et pour que tu ne puisses douter de ma promesse, tu vas apprendre qui je suis. » Là il lui fit connaître en détail la nature de son être, les conditions qui lui avaient été imposées à sa sortie de l'enfer, et la femme qu'il avait épousée. Il l'instruisit en outre de la manière dont il voulait l'enrichir. Voici en quoi elle consistait : lorsqu'il entendrait dire qu'une femme était possédée, il ne devait pas douter que ce ne fût lui qui l'obsédât ; et il lui promettait de ne sortir du corps de la possédée que lorsque lui, Giov. Matteo, viendrait l'en tirer, ce qui lui fournirait le moyen de se faire payer comme il l'entendrait par les parents de la fille. Lorsqu'ils eurent convenu ainsi de leur fait, Belphégor disparut soudain.

Quelques jours après le bruit se répandit dans Florence qu'une des filles de messer Ambrogio Amadei, mariée à Buonajuto Tchalducci, était possédée du démon. Les parents ne négligèrent aucun des remèdes dont on use en pareil cas ; ils mirent sur sa tête le Chef de saint Zanobi et le manteau de saint Giovanni Gualberto ; mais Roderigo se moquait de tout. Cependant, pour que chacun demeurât convaincu que c'était un esprit qui tourmentait la jeune femme, et non un mal d'imagination, il parlait latin, soutenait des thèses de philosophie, et révélait les péchés cachés des autres ; il découvrit entre autres choses celui d'un moine qui avait tenu pendant plus de quatre années dans sa cellule une femme habillée en novice ; tout le monde en était émerveillé. Messer Ambrogio était donc extrêmement chagrin,

et après avoir inutilement essayé tous les remèdes, il avait perdu tout espoir de guérir sa fille, lorsque Giov. Matteo vint le trouver et lui promit de la rendre à la santé s'il voulait lui donner cinq cents florins pour acheter une métairie à Peretola. Messer Ambrogio accepta le marché. Alors Giov. Matteo, ayant fait dire d'abord un certain nombre de messes, et exécuté toutes les simagrées nécessaires pour embellir la chose, s'approcha de l'oreille de la jeune femme, et dit : « Roderigo, je suis venu te trouver pour te sommer de me tenir ta promesse. » Roderigo lui répondit : « Je ne demande pas mieux ; mais cela ne suffit pas pour t'enrichir ; en conséquence, aussitôt que je serai parti d'ici, j'entrerai dans le corps de la fille du roi Charles de Naples, et je n'en sortirai point sans toi. Tu te feras donner alors la récompense que tu voudras ; mais j'espère alors que tu me laisseras tranquille. » Après ces mots il abandonna la possédée, au grand plaisir et au grand étonnement de toute la ville de Florence.

Il y avait très peu de temps que ceci venait de se passer, lorsque toute l'Italie fut instruite du malheur arrivé à la fille du roi Charles. Tous les remèdes des moines furent sans vertu ; et le roi, ayant eu connaissance de Giov. Matteo, l'envoya chercher à Florence. Notre homme, étant arrivé à Naples, après quelques feintes cérémonies guérit la jeune princesse. Mais Roderigo, avant de s'éloigner, dit à Giov. Matteo : « Tu vois bien que j'ai tenu ma promesse de t'enrichir ; maintenant que je me suis acquitté, je ne te dois plus rien. En conséquence, je te conseille de ne plus paraître devant moi ; car autant je t'ai fait de bien, autant par la suite je pourrais te faire de mal. »

Giov. Matteo retourna donc à Florence extrêmement riche, car le roi lui avait donné plus de cinquante mille ducats, et il ne pensa plus qu'à jouir en paix de ses richesses, -ne pouvant croire que Roderigo pensât jamais à lui faire tort. Mais cette idée fut bientôt troublée par le bruit qui se répandit qu'une des filles du roi de France Louis VII était devenue possédée. Cette nouvelle bouleversa l'esprit de Giov. Matteo, quand il vint à

penser à la puissance d'un aussi grand roi, et aux menaces que Roderigo lui avait faites. En effet, le roi ; n'ayant pu trouver de remède au mal de sa fille, et ayant eu connaissance de la vertu que possédait Giov. Matteo, l'envoya d'abord chercher simplement par un de ses huissiers, mais Giov. Matteo ayant prétexté quelque indisposition, le roi fut obligé de recourir à la seigneurie, qui contraignit Giov. Matteo à obéir.

Ce dernier se rendit donc à Paris tout chagrin, et exposa au roi qu'il était bien vrai qu'il avait guéri autrefois quelques possédées, mais que ce n'était pas une raison pour qu'il sût ou qu'il pût les guérir toutes ; qu'il s'en trouvait dont le mal était d'une nature si maligne, qu'elles ne craignaient ni les menaces, ni les exorcismes, ni la religion même ; que toutefois il était prêt à faire son devoir, mais qu'il le priait de lui pardonner s'il ne parvenait à réussir. Le roi irrité lui répondit que s'il ne guérissait pas sa fille, il le ferait pendre. Cette menace épouvanta Giov. Matteo, qui, ayant fait venir la possédée en sa présence, s'approcha de son oreille, et se recommanda humblement à Roderigo, en lui rappelant le service qu'il lui avait rendu, et en lui faisant sentir quel exemple d'ingratitude il donnerait s'il l'abandonnait dans un péril aussi grave. Mais, Roderigo lui répondit : « Eh quoi ! vilain traître, tu ne crains pas de paraître devant moi ! Crois-tu pouvoir te vanter d'avoir été enrichi par mes mains ? Je veux te faire voir, ainsi qu'à tout le monde, que je sais donner et ôter à mon gré, et avant que tu puisses partir d'ici, sois sûr que je te ferai pendre. »

Giov. Matteo, se voyant alors sans ressource, chercha à tenter la fortune par une autre voie ; et ayant fait éloigner la possédée, il dit au roi : « Sire, ainsi que je vous l'ai dit, il y a un grand nombre d'esprits qui sont si malins, qu'il est impossible d'en avoir bon parti ; et celui-ci est du nombre. Je veux pourtant faire une dernière épreuve ; si elle réussit, Votre Majesté et moi nous aurons atteint notre but ; si elle est sans résultat, je serai en votre pouvoir, et vous aurez de moi la miséricorde que mérite

mon innocence. Votre Majesté fera donc dresser sur la place de Notre-Dame un vaste échafaudage capable de contenir tous vos barons et tout le clergé de cette ville ; vous ferez orner cet échafaudage de tentures d'or et de soie, et au milieu vous ferez placer un autel. Je demande que dimanche prochain, dans la matinée, votre. Majesté, avec tout son clergé, ainsi que tous les princes et les grands du royaume, vous vous rendiez avec une pompe royale, et couvert de vos parures les plus magnifiques, sur cette place, où, après avoir fait célébrer d'abord une messe solennelle, vous ferez venir la possédée. Je veux en outre qu'il y ait à l'un des coins de la place une vingtaine de musiciens au moins, avec des trompettes, des cors, des tambours, des cornemuses, des cymbales, des timbales, et autres instruments bruyants, lesquels, lorsque je lèverai mon chapeau, se mettront à faire retentir leurs instruments, et s'avanceront vers l'échafaudage. J'espère que ce moyen, joint à quelques autres remèdes secrets, aura la force de faire partir le démon. »

Le roi donna soudain les ordres nécessaires ; et le dimanche suivant arrivé, l'échafaudage se trouva bientôt rempli de hauts personnages, et la place de peuple, on célébra la messe, et là possédée fut amenée sur l'échafaudage par deux évêques et une foule de seigneurs. Quand Roderigo vit cette foule immense réunie, et tout cet appareil, il en demeura tout stupéfait, et se dit en lui-même : « Quel est donc le dessein de ce misérable manant ? Croit-il me faire peur avec toute cette pompe ? Ne sait-il pas que je suis accoutumé à voir les magnificences du ciel et les supplices de l'enfer ? Je le châtierai comme il le mérite. »

Giov. Matteo s'étant alors approché de lui, et l'ayant supplié de vouloir bien sortir, il lui, répondit : « Oh ! oh ! tu as eu là une excellente idée ! Qu'espères-tu faire avec tout ce grand appareil ? Crois-tu par là te dérober a ma puissance et à la colère du roi ? Vilain manant, tu n'éviteras pas d'être pendu. » L'autre le supplia de nouveau, et Roderigo ne lui répondit que par de nouvelles injures. Alors Giov. Matteo, jugeant inutile de perdre

plus de temps, donna le signal avec son chapeau, et les gens qu'il avait chargés de faire du bruit se mirent à sonner de leurs instruments, et s'avancèrent vers l'échafaudage avec une rumeur qui s'élevait jusqu'au ciel. A ce tapage Roderigo ouvrit de grandes oreilles ; et ne sachant ce que cela voulait dire, dans son étonnement il demanda, plein de trouble, à Giov. Matteo, ce que tout ce tumulte signifiait. Giov. Matteo, feignant une grande frayeur, lui répondit aussitôt : « Hélas ! mon cher Boderigo, Dieu me pardonne, c'est ta femme qui vient te trouver. » C'est vraiment merveille de voir à quel point l'esprit de Roderigo fut épouvanté en entendant prononcer le nom seul de sa femme : sa frayeur fut si grande, que, sans réfléchir s'il était possible ou raisonnable que ce fût elle, sans répondre un seul mot, il s'enfuit tout tremblant, délivrant ainsi la jeune fille, et aimant mieux retourner en enfer rendre compte de ses actions, que de se soumettre de nouveau aux ennuis, aux désagréments et aux dangers qui accompagnent le joug matrimonial. C'est ainsi que Belpégor, de retour aux enfers, put rendre témoignage des maux qu'une femme amène avec elle dans une maison ; et que Giov. Matteo, qui en sut plus que le diable, s'en revint bientôt tout joyeux chez lui.

À propos de cette édition électronique

1. Élaboration de ce livre électronique :

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le site :

[PhiloSophie](#)

2. Textes libres de droits

La plupart des livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser sans contraintes, à condition de toujours indiquer la source et d'éviter d'en faire un usage commercial. Ils sont disponibles au format pdf (acrobat).

3. Mémoires, thèses, cours et ouvrages soumis à copyright

Les mémoires, thèses universitaires, cours et ouvrages soumis à copyright (c'est le cas de la totalité de la collection Profil initialement publiée chez Hatier), sont librement téléchargeables au format PDF à des fins scolaires ou personnelles, mais il est strictement interdit, sous peine de poursuites, de les modifier, les copier ou les imprimer à des fins commerciales.

Bien que réalisés avec le plus grand soin, les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Si vous trouvez des erreurs, fautes de frappe, omissions ou autres, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : Pierre.Hidalgo@ac-grenoble.fr